

PLAN DE FORMATION

2025



GHU PARIS

PSYCHIATRIE &
NEUROSCIENCES

Le plan de formation 2025

Chers professionnels,

Le nouveau plan de formation 2025 fait son entrée ! C'est avec plaisir et enthousiasme que nous vous présentons le nouveau plan de formation du GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences.

Dans notre domaine de la santé, l'évolution des pratiques et les progrès technologiques sont permanents. Il est donc impératif pour nous de veiller à demeurer à la pointe de l'excellence professionnelle. C'est dans un esprit d'amélioration continue de nos pratiques professionnelles que nous avons conçu ce programme de formation adapté à nos contextes et qui souhaite relever les défis d'aujourd'hui et de demain pour l'hôpital public.

Pour répondre à vos besoins professionnels, quelque soit votre métier au sein du GHU, nous nous engageons pour vous fournir des formations de qualité afin de renforcer les compétences déjà nombreuses au sein de notre établissement. Nous visons, par ce plan de formation, tous les domaines d'activité, toutes les fonctions et tous les services. Nous avons pour préoccupation de vous donner les moyens d'améliorer la qualité des soins et le bien-être des patients : notre mission à tous.

Les différents dispositifs et domaines traités vous permettent d'acquérir de nouvelles compétences dans par exemple les pratiques soignantes, les pratiques managériales, de répondre aux besoins règlementaires ou aux besoins rencontrés sur le terrain. Ils traitent aussi de domaines plus généraux néanmoins nécessaires. Ils vous offrent la possibilité d'atteindre de nouveaux diplômes ou de partager vos pratiques.

Adapté, ce plan de formation se veut aussi innovant tant dans le choix des sujets que dans les modalités proposées. En 2025, nous proposons l'accès à une cinquantaine de nouvelles formations et des modalités comme la formation digitalisée ou par simulation sont accessibles pour répondre au mieux à vos attentes et besoins de formation.

Ensemble, en cultivant l'excellence professionnelle, nous contribuons à faire du GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences un établissement de référence, reconnu pour la qualité de ses soins et la compétence de son personnel.

Noémie SCHOEBEL

Directrice des Ressources Humaines

Sommaire général

Le plan de formation 2025	1
Sommaire général	2
Index des formations	9
Je souhaite partir en formation, que faire?.....	15
Les modalités de remboursement des frais de déplacement des stagiaires	18
La Formation Professionnelle tout au long de la vie... et le Développement Professionnel Continu	19
La Formation continue - mode d'emploi	21
Une équipe à votre service.....	26
Organisation du Service Formation Continue GHU. Répartition par gestionnaire au 1 ^{er} janvier 2025.....	28

Pratiques soignantes

29

Pratiques soignantes	30
Soins somatiques en psychiatrie.....	31
Aides-soignants en psychiatrie	33
Infirmiers et aides-soignants en psychiatrie. Mise en œuvre des savoirs fondamentaux - Module 1.....	34
Infirmiers et aides-soignants en psychiatrie. Le temps soignant en psychiatrie - Module 2.....	35
NOUVEAU ! Infirmiers : Connaître les spécificités du temps soignant en psychiatrie.....	36
Entretien infirmier et/ou aide-soignant en psychiatrie.....	37
L'entretien motivationnel	38
NOUVEAU ! Ateliers de raisonnement clinique infirmier.....	39
NOUVEAU ! SocleCare	40
Approfondissement en psychopathologie pour les nouveaux professionnels	41
Tutorat des étudiants en soins infirmiers et des élèves aides-soignants	45
NOUVEAU ! Plaies chroniques et cicatrisation : quel pansement ?	46
NOUVEAU ! La prise en charge des conduites addictives	47
Prise en charge des patients alcooliques	49
Prise en charge de la toxicomanie	50
Hygiène de l'environnement et hygiène alimentaire	51
Les bonnes pratiques de prévention du risque infectieux au GHU.....	52

Sommaire général

Visite à domicile (VAD)	53
La bientraitance des personnes accueillies	54
NOUVEAU ! Bientraitance dans les soins – E-learning	55
NOUVEAU ! Sexualité des personnes accompagnées.....	56
Troubles du spectre de l'autisme	58
Médiations à visée thérapeutique en pédopsychiatrie	59
Intervention précoce et préventive chez les adolescents et jeunes adultes : enjeux et pratiques	60
Entretien familial – approche systémique.....	61
Éducation thérapeutique du patient.....	62
Master Class ETP : Je passe à l'action en éducation thérapeutique ! Formation pour monter en compétence et réaliser vos projets ETP	65
Comment gérer et coordonner mon projet Éducation Thérapeutique du Patient ?.....	66
La démarche palliative et l'accompagnement des personnes en fin de vie	67
Analyses de pratiques psychomotriciens	68
L'ergothérapie en psychiatrie : analyse des pratiques professionnelles	69
Prise en charge de la santé bucco-dentaire des personnes fragilisées ou dépendantes.....	70
Le toucher dans la relation de soins.....	71
La communication non verbale dans la relation patient-soignant	72
NOUVEAU ! Droits des patients et des résidents.....	73
Les soins psychiatriques sans consentement : comment instaurer une relation et un processus de soins ?	74
Serious game : soins sans consentement - uniquement en distanciel	76
Sensibilisation à la médiation pour les personnels des établissements publics de santé	77
Sensibilisation à la souffrance psychique des publics en grande précarité	78
Cognitive Remediation Therapy (CRT) – Initiation et approfondissement (niveau 1).....	79
Integrated Psychological Treatment (IPT)	80
NOUVEAU ! Sensibilisation au psycho-traumatisme.....	81
Réhabilitation psychosociale – concepts, outils et pratiques.....	82
NOUVEAU ! La santé connectée – relation patient-soignant.....	83
Certification – méthode patients traceurs et préconisations de soins	84
Formation simulation des gestes techniques de l'infirmier.....	85

Sommaire général

NOUVEAU ! Mieux comprendre la personne âgée par la méthode de simulateur en vieillissement	87
Simulation en santé – Chambre des erreurs	88
NOUVEAUX MODULES ! Formations courtes en E-learning	89
Urgence en psychiatrie – prévention et gestion en équipe de la crise suicidaire en établissement psychiatrique – E-learning.....	95
NOUVEAU ! Urgence en psychiatrie – prévention et gestion en équipe des urgences psychiatriques en établissement de santé mentale – Analyses de pratiques	97
Crise suicidaire – intervention de crise.....	99
Communication de crise et de situation d’urgence – Defusing.....	100
La douleur en santé mentale (distanciel)	101
NOUVEAU ! Enquête sur les fondamentaux de la douleur – Serious Game	102
NOUVEAU ! L’hypnose dans la prise en charge de la douleur physique et psychologique – Module 3.....	103
NOUVEAU ! Prévenir le recours à l’isolement et à la contention en psychiatrie	105
Prévention de la violence – Omega.....	107
Appel à renfort	108
NOUVEAU ! Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans la Fonction publique hospitalière	109
NOUVEAU ! Espaces d’apaisement – initiation aux techniques de relaxation.....	110
Serious game : Troubles du comportement de la personne âgée – uniquement en distanciel.....	112
NOUVEAU ! Prise en charge des troubles psychiatriques en EHPAD	113
Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en EHPAD et USLD	115
NOUVEAU ! Prise en charge de la dénutrition des personnes âgées	117
NOUVEAU ! Manutention des personnes dépendantes	119
NOUVEAU ! Directives Anticipées Psychiatriques.....	120
Information du patient en cas de dommage lié aux soins.....	122
Aides-soignant(e)s et les médicaments, quelles responsabilités ?.....	123
NOUVEAU ! Prévention des erreurs médicamenteuses.....	124
Attestation de Formation aux Gestes et Soins d’Urgence. Généralités sur l’AFGSU.....	126
AFGSU 2.....	127
AFGSU 2 Recyclage	128
Sécurité, biomédical.....	129

Sommaire général

Radioprotection du personnel.....	130
Radioprotection des patients.....	131
RNBC - Formation AFGSU3-Formation de formateurs Gestion des risques RNBC	132
Ateliers gestes d'urgence in situ	133
NOUVEAU ! Simulation in situ aux gestes d'urgence	134

Professionnels de la filière socio-éducative

135

Formations recommandées.....	136
Groupe d'analyse des pratiques professionnelles	137
NOUVEAU ! L'aide sociale départementale en établissement et à domicile	138
Psychopathologie et travail social.....	139
NOUVEAU ! Formation des tuteurs en travail social.....	140

Pratiques Managériales

141

Formations recommandées.....	142
NOUVEAU ! Dispositif Situations sanitaires exceptionnelles (SSE). Membre des cellules de crise.....	143
Le rôle du cadre dans les transmissions ciblées.....	144
NOUVEAU ! Gestion Des Risques (GDR) - Parcours e-Learning	146
Analyses de pratiques managériales	148
Simulation managériale	150
Encadrer une équipe pour la première fois.....	151
NOUVEAU ! Savoir préparer et animer une réunion.....	152
NOUVEAU ! Gérer son temps pour mieux organiser son cadre de travail, gagner en rapidité et en productivité	153
NOUVEAU ! Conduire un entretien professionnel	154
NOUVEAU ! Conduire les différents types d'entretiens.....	155
NOUVEAU ! Manager les compétences	156
NOUVEAU ! Le management à distance.....	157
NOUVEAU ! Le management intergénérationnel.....	158
NOUVEAU ! Éthique et posture de l'encadrant	159

Sommaire général

NOUVEAU ! Actualité juridique des droits des usagers pris en charge dans la FPH	160
La Santé et la Sécurité au Travail	161
La qualité de vie au travail.....	162
Handicap – Serious game - Série H.....	163
Lancer une démarche d'Amélioration Continue dans son service.....	164
Développer une culture d'Amélioration Continue à l'hôpital : les Communautés de Pratique.....	165
Développer une culture d'Amélioration Continue à l'hôpital : L'Amélioration Continue pour les cadres de santé.....	166

Professionnels Du GHU

167

Professionnels du GHU : Filière soignante Filière socio-éducative Filière administrative-technique-logistique	168
E-learning & Capsule. Pour aller plus loin	169
Bureautique	170
NOUVEAU ! Découverte bureautique (environnement Windows et prise en main PC/Outlook/Navigation Internet).....	171
NOUVEAU ! Word Initiation.....	173
NOUVEAU ! Word Intermédiaire.....	174
NOUVEAU ! Word Perfectionnement.....	175
NOUVEAU ! Excel Initiation	176
NOUVEAU ! Excel Intermédiaire	177
Comment communiquer clairement - les fondamentaux de la communication.....	178
Adopter une Communication Non Violente®, bienveillante et coopérative.....	179
Optimiser ses e-mails professionnels - distanciel	180
Parcours de sensibilisation au télétravail pour les agents de la FPH (mobile Learning).....	181
L'hôpital et son fonctionnement	182
NOUVEAU ! Panorama du GHU	183
NOUVEAU ! ÉVALUÉS : se préparer à son Entretien Professionnel. Serious Game	184
Sensibilisation à la prévention des risques professionnels	185
Sensibilisation à la prévention du risque chimique.....	186
Sensibilisation à la prévention des risques professionnels et travail sur écran	187
AFGSU Niveau 1.....	188

Sommaire général

Le tri des déchets, je m'y connais ! Améliorer la qualité du tri avec l'apprentissage et la bonne mise en pratique du geste tri	189
Sensibilisation à la psychiatrie pour les Assistants Médico-Administratifs (AMA).....	190
Guerres, génocides et terrorisme : leurs effets sur la santé mentale.....	191
Interculturalités - mieux connaître les diversités culturelles pour optimiser la prise en charge du patient.....	192
Renforcement de la cybervigilance : acquérir les bons réflexes	193
NOUVEAU ! Identitovigilance	194
Réduire l'Agressivité Verbale et Physique	195
NOUVEAU ! Premiers Secours en Santé Mentale.....	196
Comportements violents – Module 1 - Communication positive.....	198
NOUVEAU ! Dispositif Situations sanitaires exceptionnelles (SSE). Tout public – Sensibilisation des agents - Se préparer à la gestion de crise.....	199
Maladies mentales : gérer les situations difficiles pour les non-soignants	200
Les fondamentaux de la laïcité	201
NOUVEAU ! Droit des patients et secret professionnel.....	202
L'anglais à l'hôpital (distanciel)	205
Sensibilisation à la méditation de pleine conscience.....	207
Initiation à la pratique de la méditation en pleine conscience.....	208
NOUVEAU ! Prévention des troubles anxiodépressifs par la méthode MBCT (Mindfulness Based Cognitive Therapy).....	210
NOUVEAU ! Initiation aux techniques de l'hypnose – Module 1.....	212
Gérer son stress par l'auto-hypnose – Module 2	214
NOUVEAU ! Prendre soin des soignants : mieux gérer ses émotions au travail	215
Le travail de nuit	217
La retraite – un projet d'une vie	218
NOUVEAU ! Manutention de charges inertes.....	219
La gestion du stress – l'intelligence émotionnelle au profit d'une meilleure compréhension et gestion des émotions.....	221
NOUVEAU ! Gestion du stress et prévention de l'épuisement professionnel	222
Projet Voltaire courriel	224
NOUVEAU ! Projet Voltaire Orthographe, Expression & Courriel. Rédiger sans fautes et renforcer son expression	225
Réactualisation des connaissances – niveau 1	228
Réactualisation des connaissances – niveau 2.....	229

Sommaire général

Réactualisation des connaissances – niveau 3.....	230
Accompagnement Adjoint administratif/AEQ/ASH.....	232
NOUVEAU ! Préparation au concours Adjoint des cadres hospitaliers.....	233
NOUVEAU ! Préparation aux concours de technicien hospitalier et technicien supérieur hospitalier	234
NOUVEAU ! Comment réussir son entrée en Institut de Formation d'Aide-Soignant (IFAS) ?.....	235
Accompagner à la réussite – Entrée en IFSI Candidat relevant de la formation professionnelle continue - FPC	236
Préparation au concours d'entrée en Institut de formation des Cadres de Santé (IFCS)	237
Épreuve d'admission Concours d'entrée en IFCS (Institut de Formation des Cadres de Santé). Entraînement à l'exposé et à l'entretien	238
Préparation au concours Directeur de soins (DS) - Préparations à distance et/ou semi-présentielles	239
L'acte transfusionnel et ses contrôles EF02.....	240
VAP 1	241
VAP perfectionnement	242
Préparation au CACES (initial et recyclage)	243
CACES 3 Nacelles catégorie 1A-1B-3A-3B.....	244
Recyclage d'agent de sécurité incendie SSIAP 1.....	245
Recyclage de chef d'équipe de sécurité incendie SSIAP 2	246
Recyclage de chef de service de sécurité incendie SSIAP 3	247
Habilitation électrique initiale et recyclage	248
ZOTERO : gérer ses références bibliographiques	249
Initiation à l'interrogation de Medline par PubMed	250

Annexes

251

Budget 2025	252
Tableau institutionnel EP	254
Planning 2025 des Commissions Consultatives de Formation Continue	255
Glossaire	256

Index des formations

Accompagnement Adjoint administratif/AEQ/ASH.....	232
Accompagner à la réussite – Entrée en IFSI Candidat relevant de la formation professionnelle continue - FPC.....	236
Actualité juridique des droits des usagers pris en charge dans la FPH.....	160
Adopter une Communication Non Violente©, bienveillante et coopérative.....	179
AFGSU 2.....	127
AFGSU 2 Recyclage.....	128
AFGSU Niveau 1.....	188
Aides-soignant(e)s et les médicaments, quelles responsabilités ?.....	123
Aides-soignants en psychiatrie.....	33
Analyses de pratiques managériales.....	148
Analyses de pratiques psychomotriciens.....	68
Appel à renfort.....	108
Approfondissement en psychopathologie pour les nouveaux professionnels.....	41
Ateliers de raisonnement clinique infirmier.....	39
Ateliers gestes d'urgence in situ.....	133
Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence. Généralités sur l'AFGSU.....	126
Bienveillance dans les soins – E-learning.....	55
Bureautique.....	170
CACES 3 Nacelles catégorie 1A-1B-3A-3B.....	246
Certification – méthode patients traceurs et préconisations de soins.....	84
Cognitive Remediation Therapy (CRT) – Initiation et approfondissement (niveau 1).....	79
Comment communiquer clairement - les fondamentaux de la communication.....	178
Comment gérer et coordonner mon projet Éducation Thérapeutique du Patient ?.....	66
Comment réussir son entrée en Institut de Formation d'Aide-Soignant (IFAS) ?.....	235
Communication de crise et de situation d'urgence – Defusing.....	100
Comportements violents – Module 1 - Communication positive.....	198
Conduire les différents types d'entretiens.....	155
Conduire un entretien professionnel.....	154
Crise suicidaire – intervention de crise.....	99
Découverte bureautique (environnement Windows et prise en main PC/Outlook/Navigation Internet).....	171

Index des formations

Développer une culture d'Amélioration Continue à l'hôpital : L'Amélioration Continue pour les cadres de santé	166
Développer une culture d'Amélioration Continue à l'hôpital : les Communautés de Pratique	165
Directives Anticipées Psychiatriques	120
Dispositif Situations sanitaires exceptionnelles (SSE). Membre des cellules de crise	143
Dispositif Situations sanitaires exceptionnelles (SSE). Tout public – Sensibilisation des agents - Se préparer à la gestion de crise.....	199
Droit des patients et secret professionnel	202
Droits des patients et des résidents	73
E-learning & Capsule. Pour aller plus loin	169
Éducation thérapeutique du patient.....	62
Encadrer une équipe pour la première fois	151
Enquête sur les fondamentaux de la douleur – Serious Game.....	102
Entretien familial – approche systémique.....	61
Entretien infirmier et/ou aide-soignant en psychiatrie.....	37
Épreuve d'admission Concours d'entrée en IFCS (Institut de Formation des Cadres de Santé).	
Entraînement à l'exposé et à l'entretien	238
Espaces d'apaisement – initiation aux techniques de relaxation	110
Éthique et posture de l'encadrant.....	159
ÉVALUÉS : se préparer à son Entretien Professionnel. Serious Game.....	184
Excel Initiation.....	176
Excel Intermédiaire	177
Formation des tuteurs en travail social	140
Formation simulation des gestes techniques de l'infirmier.....	85
Formations courtes en E-learning	89
Formations recommandées.....	136
Formations recommandées.....	142
Gérer son stress par l'auto-hypnose – Module 2.....	214
Gérer son temps pour mieux organiser son cadre de travail, gagner en rapidité et en productivité.....	153
Gestion Des Risques (GDR) – Parcours e-Learning	146
Gestion du stress et prévention de l'épuisement professionnel.....	222
Groupe d'analyse des pratiques professionnelles	137

Index des formations

Guerres, génocides et terrorisme : leurs effets sur la santé mentale.....	191
Habilitation électrique initiale et recyclage	248
Handicap – Serious game - Série H.....	163
Hygiène de l'environnement et hygiène alimentaire	51
Identitovigilance.....	194
Infirmiers : Connaître les spécificités du temps soignant en psychiatrie	36
Infirmiers et aides-soignants en psychiatrie. Le temps soignant en psychiatrie - Module 2.....	35
Infirmiers et aides-soignants en psychiatrie. Mise en œuvre des savoirs fondamentaux - Module 1.....	34
Information du patient en cas de dommage lié aux soins.....	122
Initiation à l'interrogation de Medline par PubMed	250
Initiation à la pratique de la méditation en pleine conscience	208
Initiation aux techniques de l'hypnose – Module 1.....	212
Integrated Psychological Treatment (IPT)	80
Interculturalités - mieux connaître les diversités culturelles pour optimiser la prise en charge du patient.....	192
Intervention précoce et préventive chez les adolescents et jeunes adultes : enjeux et pratiques	60
L'acte transfusionnel et ses contrôles EF02.....	240
L'aide sociale départementale en établissement et à domicile.....	138
L'anglais à l'hôpital (distanciel)	205
L'entretien motivationnel	38
L'ergothérapie en psychiatrie : analyse des pratiques professionnelles	69
L'hôpital et son fonctionnement.....	182
L'hypnose dans la prise en charge de la douleur physique et psychologique – Module 3	103
La bientraitance des personnes accueillies	54
La communication non verbale dans la relation patient-soignant	72
La démarche palliative et l'accompagnement des personnes en fin de vie	67
La douleur en santé mentale (distanciel)	101
La gestion du stress – l'intelligence émotionnelle au profit d'une meilleure compréhension et gestion des émotions.....	221
La prise en charge des conduites addictives	47
La qualité de vie au travail.....	162
La retraite – un projet d'une vie	218

Index des formations

La santé connectée – relation patient-soignant	83
La Santé et la Sécurité au Travail	161
Lancer une démarche d'Amélioration Continue dans son service	164
Le management à distance	157
Le management intergénérationnel	158
Le rôle du cadre dans les transmissions ciblées	144
Le toucher dans la relation de soins	71
Le travail de nuit	217
Le tri des déchets, je m'y connais ! Améliorer la qualité du tri avec l'apprentissage et la bonne mise en pratique du geste tri	189
Les bonnes pratiques de prévention du risque infectieux au GHU	52
Les fondamentaux de la laïcité	201
Les soins psychiatriques sans consentement : comment instaurer une relation et un processus de soins ?	74
Maladies mentales : gérer les situations difficiles pour les non-soignants	200
Manager les compétences	156
Manutention de charges inertes	219
Manutention des personnes dépendantes	119
Master Class ETP : Je passe à l'action en éducation thérapeutique ! Formation pour monter en compétence et réaliser vos projets ETP	65
Médiations à visée thérapeutique en pédopsychiatrie	59
Mieux comprendre la personne âgée par la méthode de simulateur en vieillissement	87
Optimiser ses e-mails professionnels - distanciel	180
Panorama du GHU	183
Parcours de sensibilisation au télétravail pour les agents de la FPH (mobile Learning)	181
Plaies chroniques et cicatrisation : quel pansement ?	46
Pratiques soignantes	30
Premiers Secours en Santé Mentale	196
Prendre soin des soignants : mieux gérer ses émotions au travail	215
Préparation au CACES (initial et recyclage)	243
Préparation au concours Adjoint des cadres hospitaliers	233
Préparation au concours d'entrée en Institut de formation des Cadres de Santé (IFCS)	237
Préparation au concours Directeur de soins (DS) - Préparations à distance et/ou semi-présentielles	249

Index des formations

Préparation aux concours de technicien hospitalier et technicien supérieur hospitalier.....	234
Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans la Fonction publique hospitalière.....	109
Prévenir le recours à l'isolement et à la contention en psychiatrie.....	105
Prévention de la violence – Omega.....	107
Prévention des erreurs médicamenteuses.....	124
Prévention des troubles anxiodépressifs par la méthode MBCT (Mindfulness Based Cognitive Therapy).....	210
Prise en charge de la dénutrition des personnes âgées.....	117
Prise en charge de la santé bucco-dentaire des personnes fragilisées ou dépendantes.....	70
Prise en charge de la toxicomanie.....	50
Prise en charge des patients alcooliques.....	49
Prise en charge des troubles psychiatriques en EHPAD.....	113
Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en EHPAD et USLD.....	115
Professionnels du GHU : Filière soignante Filière socio-éducative Filière administrative-technique-logistique.....	168
Projet Voltaire courriel.....	224
Projet Voltaire Orthographe, Expression & Courriel. Rédiger sans fautes et renforcer son expression.....	225
Psychopathologie et travail social.....	139
Radioprotection des patients.....	131
Radioprotection du personnel.....	130
Réactualisation des connaissances – niveau 1.....	228
Réactualisation des connaissances – niveau 2.....	229
Réactualisation des connaissances – niveau 3.....	230
Recyclage d'agent de sécurité incendie SSIAP 1.....	247
Recyclage de chef d'équipe de sécurité incendie SSIAP 2.....	248
Recyclage de chef de service de sécurité incendie SSIAP 3.....	249
Réduire l'Aggressivité Verbale et Physique.....	195
Réhabilitation psychosociale – concepts, outils et pratiques.....	82
Renforcement de la cybervigilance : acquérir les bons réflexes.....	193
RNBC - Formation AFGSU3-Formation de formateurs Gestion des risques RNBC.....	132
Savoir préparer et animer une réunion.....	152
Sécurité, biomédical.....	129

Index des formations

Sensibilisation à la médiation pour les personnels des établissements publics de santé	77
Sensibilisation à la méditation de pleine conscience	207
Sensibilisation à la prévention des risques professionnels	185
Sensibilisation à la prévention des risques professionnels et travail sur écran	187
Sensibilisation à la prévention du risque chimique.....	186
Sensibilisation à la psychiatrie pour les Assistants Médico-Administratifs (AMA).....	190
Sensibilisation à la souffrance psychique des publics en grande précarité	78
Sensibilisation au psycho-traumatisme	81
Serious game : soins sans consentement - uniquement en distanciel	76
Serious game : Troubles du comportement de la personne âgée – uniquement en distanciel	112
Sexualité des personnes accompagnées	56
Simulation en santé – Chambre des erreurs	88
Simulation in situ aux gestes d'urgence.....	134
Simulation managériale	150
SocleCare	40
Soins somatiques en psychiatrie.....	31
Troubles du spectre de l'autisme	58
Tutorat des étudiants en soins infirmiers et des élèves aides-soignants	45
Urgence en psychiatrie – prévention et gestion en équipe de la crise suicidaire en établissement psychiatrique – E-learning.....	95
Urgence en psychiatrie – prévention et gestion en équipe des urgences psychiatriques en établissement de santé mentale – Analyses de pratiques.....	97
VAP 1	243
VAP perfectionnement	244
Visite à domicile (VAD)	53
Word Initiation	173
Word Intermédiaire	174
Word Perfectionnement	175
ZOTERO : gérer ses références bibliographiques	251

Je souhaite partir en formation, que faire?

	Formations du Plan Institutionnel	Formation Polaire	Études Promotionnelles	Dispositifs individuels
Votre démarche de pré-inscription	<p>Consulter le Plan disponible https://ghuparis.sharepoint.com/sites/Intranet/SitePages/Formation.aspx</p>	<p>Se rapprocher de son cadre de proximité pour connaître la procédure</p> <p>S'assurer que l'organisme de formation est certifié QUALIOPI</p>	<p>Les études promotionnelles permettent aux agents d'obtenir un diplôme ou certificat du secteur sanitaire et social.</p> <p>Informez son cadre lors de l'entretien professionnel (qui doit être réalisé entre juillet et septembre).</p> <p>Consultez le circuit de pré-sélection ici.</p>	<p>Contactez Madame Bayette, par mail : h.bayette@ghu-paris.fr ou un conseiller ANFH, sur rendez-vous 01 53 82 87 88</p> <p>Mon CPF https://www.moncompteformation.gouv.fr/</p>
Votre inscription	<p>Envoi du formulaire de demande d'inscription https://ghuparis.sharepoint.com/sites/Intranet/SitePages/Formation.aspx, complétée et signée par le cadre de proximité et l'agent.</p> <p>Envoyer par mail à INFO-Formation@ghu-paris.fr deux mois avant le départ en formation</p>	<p>Deux mois avant le départ en formation, envoyez votre demande d'inscription https://ghuparis.sharepoint.com/sites/Intranet/SitePages/Formation.aspx, complétée et signée par l'encadrement à INFO-Formation@ghu-paris.fr. Joindre le programme et le devis.</p>	<p>Janvier à mars : Dépôt des dossiers de candidature</p> <p>Avril à mai : Entretien avec la Direction des soins</p>	<p>Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) https://www.anfh.fr/se-former-dans-la-fph/la-validation-des-acquis-de-l-experience-vae</p>
Validation	<p>Vous recevez votre ordre de mission*, votre cadre est en copie.</p> <p>L'ordre de mission indique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'intitulé de la formation, • les dates et horaires de la formation, • les lieux de la formation, • les modalités de remboursement de frais engagés. 	<p>Envoi de l'ordre de mission à l'agent /cadre en copie et ou envoi d'un mail de validation pour les formations institutionnelles</p>	<p>Mai - Juin : La Direction des Soins répond par courrier + mail aux agents</p>	<p>Bilan de compétences (BC) https://www.anfh.fr/se-former-dans-la-fph/le-bilan-de-competences</p>
À votre retour de Formation	<p>Vous devez adresser à INFO-Formation@ghu-paris.fr votre ordre de mission et vos factures pour vous faire rembourser.</p>	<p>Vous devez adresser à INFO-Formation@ghu-paris.fr votre ordre de mission V, votre certificat de réalisation de la formation et vos factures pour vous faire rembourser.</p>		<p>Congés de Formation Professionnelle (CFP) https://www.anfh.fr/se-former-dans-la-fph/le-conge-de-formation-professionnelle-cfp</p>

 GHU PARIS PSYCHIATRIE & NEUROSCIENCES	DEMANDE INDIVIDUELLE DE FORMATION PERSONNEL NON MEDICAL	REFERENCE Formulaire : GHU-MGT-FORM-FOR-003
		GHU
		VERSION : 6
		DATE D'APPLICATION : 06/01/2025
		Page 1 sur 1

RENSEIGNEMENTS INDISPENSABLES A FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE.

▲ Joindre le programme avec le coût, les dates et lieu de la formation souhaitée.

A remplir par l'agent :	
Nom : _____	Prénom : _____
Matricule : _____	Grade : _____
Pôle : _____	Service : _____
Adresse mail professionnelle : _____	
Formation demandée : _____	
Indiquer la page du plan si formation institutionnelle : _____	
Cette action correspond-elle à un programme DPC ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Organisme de formation certifié QUALIOP1 (Nom, Adresse) : _____	
Lieu de formation : _____ Date de formation : _____	
Coût de la formation (enseignement et déplacement) : _____	
Avez-vous déjà été en formation cette année ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Si oui, quelle(s) formation(s) : _____	
Avez-vous formulé d'autres demandes de formation cette année ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Si oui, quelle(s) formation(s) : _____	

A remplir par le responsable hiérarchique :	
S'agit-il d'une formation : <input type="checkbox"/> Polaire <input type="checkbox"/> Institutionnelle (Plan de Formation)	
Cette formation s'inscrit-elle dans le projet d'établissement, de pôle, de service ? (rayer la mention inutile)	
Observations du responsable hiérarchique sur la formation demandée : _____ _____	
Avis : <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable	
Paris, le ____ / ____ / _____	
Nom, tampon et signature du responsable hiérarchique :	Signature de l'agent :

Prise en charge par le pôle : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Signature et tampon du responsable de pôle et/ou du directeur fonctionnel :

Coordonnées du service Formation Continue du GHU :
 12, rue Cabanis Tél : 01 80 52 70 41
 75014 PARIS INFO-Formation@ghu-paris.fr

	DEMANDE INDIVIDUELLE DE FORMATION PERSONNEL NON MEDICAL PREPARATION CONCOURS	REFERENCE Formulaire : GHU-MGT-FORM-FOR-003
		GHU
		VERSION : 7
		DATE D'APPLICATION : 01/07/2020
		Page 1 sur 1

**RENSEIGNEMENTS INDISPENSABLES A FOURNIR POUR UNE DEMANDE D'INSCRIPTION AU TEST D'EVALUATION
OBJECTIF : INTEGRER L'AGENT A UNE PREPARATION AU CONCOURS**

A remplir par l'agent :

Nom : _____ Prénom : _____
 Matricule : _____ Grade : _____
 Pôle : _____ UF : _____
 Adresse mail professionnelle : _____
 Formation demandée : _____
 Date d'entrée au GHU : _____
 Avez-vous déjà été en formation cette année ? Oui Non
 Si oui, quelle(s) formation(s) : _____

A remplir par le responsable hiérarchique :

Motivations de l'inscription par son encadrement direct :

Projet Professionnel de l'agent au sein du GHU :

Observations du responsable hiérarchique sur la formation demandée :

Avis : Favorable Défavorable

S'agit-il d'une formation : Polaire Institutionnelle (Plan de Formation)

Paris, le ____ / ____ / ____

Signature, Nom et prénom du responsable hiérarchique : _____ Signature de l'agent : _____

Prise en charge par le pôle : oui non
 Signature, Nom et prénom du responsable de pôle et/ou du directeur fonctionnel : _____

Coordonnées du service Formation Continue du GHU :
12, rue Cabanis 75014 PARIS Tél :01 80 52 70 41
INFO-Formation@ghu-paris.fr

Les modalités de remboursement des frais de déplacement des stagiaires

L'arrêté du 20 septembre 2023 publié le 21 septembre au Journal officiel prévoit la revalorisation des taux de remboursement des frais de mission des agents de l'État. Il est d'application directe pour l'ensemble de la FPH.

Il revient aux stagiaires de transmettre au service Formation Continue

INFO-Formation@ghu-paris.fr

- Ordre de Mission
- Attestation de Présence
- Les justificatifs (tickets de caisse, notes de repas, reçus SNCF (2^{de} classe) ou titres de transport).

ATTENTION

Toute demande de remboursement (pour une formation réalisée en 2025) reçue après le 31 Décembre 2025 ne pourra être traitée.

1. REMBOURSEMENT DES FRAIS DE RESTAURATION

Les déjeuners doivent être organisés par les stagiaires et seront pris en charge par l'ANFH, sur la base des frais réels, dans la limite de 20 € par journée de formation, et uniquement sur présentation des justificatifs :

- Attestation de présence
- Facture et/ou ticket de caisse – les reçus de carte bancaire ne sont pas acceptés.

Certaines formations ne permettant pas une prise en charge des frais de restauration :

- Formation ayant lieu dans le service de l'agent
- Formation d'une-demie journée
- Formation en e-learning

2. REMBOURSEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT

- Hôtel : Frais réels n'excédant pas le forfait ANFH
 - . < 200 000 habitants = **90 €**
 - . > 200 000 habitants = **120 €**
- Le montant pour la **Commune de Paris** est porté à **140 €**.

3. REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT

Pour les déplacements en transports en commun :
Références : Décret n° 92-566 du 25 juin 1992, décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006, arrêté du 3 juillet 2006 tel que modifié par l'arrêté du 26 février 2019.

La délégation remboursera les stagiaires sur la base du tarif 2^{de} classe SNCF et sur présentation du billet de train. Le remboursement de ces frais ne sera pas possible si le stagiaire utilise une carte d'abonnement.

Pour les déplacements en véhicule personnel :
Remboursement effectué en fonction de la puissance fiscale du véhicule.

Catégories de véhicules	Jusqu'à 2 000 km	De 2 001 à 10 000 km	+ 10 000 km
5 CV et moins (véhicules électriques, voiturettes...)	0,32 €	0,40 €	0,23 €
6 CV et 7 CV	0,41 €	0,51 €	0,30 €
8 CV et plus	0,45 €	0,55 €	0,32 €

Liste des documents à fournir :

- Photocopie de la carte grise du véhicule
- Attestation d'assurance précisant les trajets professionnels
- Feuille de route aller/retour (option : itinéraire le plus court)

La Formation Professionnelle tout au long de la vie... et le Développement Professionnel Continu

Initié par la loi HPST (Hôpital Patients Santé Territoire) en 2009 et adapté par la loi de modernisation du système de santé en 2016, le Développement Professionnel Continu (D.P.C) est un dispositif de formation. Il est une obligation qui s'inscrit dans une démarche permanente pour l'ensemble des professionnels de santé médicaux et paramédicaux.

Chaque professionnel de santé doit suivre un parcours de DPC pour remplir son obligation triennale. Le DPC est réglementé par l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu (A.N.D.P.C) et vise à optimiser l'évaluation des pratiques professionnelles.

Le dispositif DPC permet au professionnel de santé d'être acteur de sa formation en s'inscrivant dans une formation éligible relevant des orientations nationales, et devant répondre au moins à deux actions (au sein d'un même programme de formation ou non), appelées « briques » parmi :

- Une action cognitive (approfondissement des connaissances)
- Une action d'analyse des pratiques professionnelles (réflexion sur la démarche et les caractéristiques de la pratique effective)
- Une action de gestion des risques (identification, évaluation et priorisation des risques relatifs aux activités d'un métier ou d'une organisation).

Le parcours de DPC est défini pour chaque profession et spécialité par le Conseil National Professionnel (CNP) ou l'instance représentative compétente. Le parcours décrit l'enchaînement des actions de formation continue, d'analyse, d'évaluation et d'amélioration des pratiques et de gestion des risques estimé nécessaire par la profession pour le maintien, l'actualisation des connaissances et des compétences, et l'amélioration des pratiques.



Les orientations nationales du DPC s'inscrivent dans le cadre de la politique nationale de santé en vue de renforcer la prévention et la promotion de la santé, de faciliter au quotidien les parcours de santé et d'innover pour garantir la pérennité de notre système de santé.

Une formation DPC suivie par un professionnel de santé fait l'objet d'une délivrance d'attestation de participation au programme DPC (par l'organisme de formation ou par le service Formation Continue en cas de formation DPC organisée par elle) permettant de justifier sa participation en cas de contrôle par l'autorité en charge (Ordre, ou représentants de la profession).

UNE DÉMARCHE QUALITÉ DE LA FORMATION CONTINUE

Dans le cadre d'une démarche qualité, l'ANFH a volontairement adhéré à QUALIOPI permettant aux organismes de formation de justifier des critères qualité prévus par le décret du 30 Juin 2015.

QUALIOPI est une démarche entièrement dématérialisée permettant de répondre aux six critères « qualités » déclinés en 21 indicateurs.

Tous les organismes de formation doivent obligatoirement être QUALIOPI.

Pour pouvoir faire l'objet d'une prise en charge financière, toutes les actions validées dans le cadre des plans de formation 2025 devront être réalisées par des organismes enregistrés favorablement dans QUALIOPI.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE TOUT AU LONG DE LA VIE (FPTLV) ET LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (DPC)

Le DPC, dispositif de formation est une obligation triennale pour les professionnels de santé. Le DPC a pour objectif d'optimiser : l'évaluation des pratiques professionnelles, le perfectionnement des connaissances, l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients, et la maîtrise médicalisée des dépenses.

L'action de formation doit répondre à une orientation nationale pluriannuelle (2023-2025) pour être éligible au DPC. Les orientations nationales ressortent de la politique nationale de santé et du Conseil national professionnel (CNP) pour chaque profession et spécialité. C'est l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu (ANDPC) qui réglemente ainsi le dispositif DPC.

Le parcours de formation comprend 3 types d'actions de formation : l'évaluation des pratiques professionnelles, la gestion des risques, et la formation continue. Les méthodes de formation doivent être conformes à celles établies par la HAS.

L'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) consiste en l'analyse, l'évaluation et l'amélioration par les professionnels de santé de leurs pratiques en référence à des recommandations professionnelles actualisées.

La gestion des risques (GDR) est une démarche d'amélioration de la sécurité des patients ayant pour but de diminuer le risque d'événements indésirables associés aux soins et la gravité de leurs conséquences.

La formation continue (FC) a pour objectif l'acquisition ou l'approfondissement des connaissances et/ou compétences. Il s'agit d'une transmission de savoir, de savoir-faire.

Le professionnel de santé peut s'inscrire à une action de formation DPC proposée par le plan de formation du GHU Paris psychiatrie & neurosciences, et/ou auprès d'un organisme habilité au DPC.

Une formation DPC suivie par un professionnel de santé fait l'objet d'une délivrance d'attestation de participation au programme DPC. Un document de traçabilité électronique permettra au professionnel de santé d'enregistrer son attestation.

LE DPC ET LE PLAN DE FORMATION 2025



Un pictogramme représentant trois briques (illustrant les briques à valider pour valider votre parcours DPC pendant les deux prochaines années) vous permet d'identifier la brique validée par la formation choisie et les deux autres briques restant à valider pour les deux années à suivre.

Pour tout renseignement complémentaire au sujet du DPC, vous pouvez solliciter le secrétariat de Sainte Anne Formation (institut de formation du GHU).

Mail : saf-chsa@ghu-paris.fr.



Ce dispositif a pour vocation d'améliorer la qualité et la sécurité des soins pratiqués par les professionnels de santé.

■ LE DPC, un dispositif pour optimiser l'évaluation des pratiques professionnelles

Le DPC associe l'analyse des pratiques professionnelles à l'acquisition ou l'approfondissement des connaissances et des compétences. Il vise à améliorer les pratiques professionnelles, par le moyen d'actions d'évaluation des pratiques et de formation.

Cette obligation nouvelle s'inscrit dans des programmes annuels ou pluriannuels qui doivent se conformer à une orientation nationale ou régionale, et répondre à certains critères méthodologiques déterminés par les décrets.

La Formation continue – mode d’emploi

Vous souhaitez vous former ou changer de métier, la formation continue vous accompagne dans votre projet. Vous trouverez dans ce guide les différentes étapes qui vont jaloner votre parcours.

OÙ TROUVER LES INFORMATIONS ?

Le plan de formation est présenté en instance, puis édité, votre cadre en détient un exemplaire.



Ce plan est également accessible sur le site du GHU en cliquant sur le lien suivant :

Le plan 2025 :

<https://www.ghu-paris.fr/fr/formation-continue>

Toutes vos demandes de formations doivent être visées par votre supérieur hiérarchique, elles doivent parvenir au service de la Formation Continue **au moins deux mois** avant la date de votre départ car les délais administratifs de contrôle de conformité doivent être respectés.

DIFFÉRENTES DÉMARCHES À ENVISAGER SELON LA NATURE DE VOTRE PROJET :

1. Votre souhait de formation correspond à une proposition du plan institutionnel, vous devez remplir une demande d’inscription signée par vous et votre supérieur hiérarchique, celui-ci scantera le document à la gestionnaire du service Formation Continue (FC)
2. Votre souhait de formation correspondant aux priorités de votre pôle (axes prioritaires du pôle ou DU/DIU/Masters/Frais de congrès ou colloques) vous devez vous rapprocher de votre cadre et après accord, idem procéder aux mêmes consignes que précédemment (envoi de la fiche d’inscription polaire signée de part et d’autre avec tous les éléments renseignés au moins deux mois avant votre départ)

3. Votre souhait de formation correspond à une Étude Promotionnelle (se référer aux informations développées ci-dessous auprès de la direction concernée soit Direction des Soins, soit direction socioéducative)
4. Votre souhait de formation correspond à un dispositif individuel (bilan de compétence (BC), demande de Validation des acquis (VAE), Compte Personnel de Formation (CPF), Congés de formation Professionnelle (CFP), souhait de reconversion (période de professionnalisation), vous devez solliciter Mme BAYETTE, Conseillère en Évolution Professionnelle (CER) par courriel pour obtenir un rendez-vous (h.bayette@ghu-paris.fr).

QUI INFORMER DE MON SOUHAIT D’ENTREPRENDRE UNE FORMATION ?

- Mon Cadre / Évaluateur

L’ENTRETIEN ANNUEL DE FORMATION

L’entretien annuel de formation a pour objectif la mise en œuvre d’un projet professionnel. C’est le moment d’identifier vos souhaits de formation/qualification.

L’entretien est conduit par le supérieur hiérarchique direct et se réalise au cours de l’entretien d’évaluation annuel.

Au terme de celui-ci, le supérieur hiérarchique recense les formations acceptées et motive les formations refusées.

Les formations validées par le supérieur hiérarchique sont ensuite acheminées vers la formation continue (par voie informatique uniquement) afin d’être prises en compte dans l’élaboration du plan de formation ou étudiées dans les différents dispositifs.

La totalité des formations (acceptées et refusées) sont recensées dans l’historique de l’agent.

VOUS SOUHAITEZ ENTREPRENDRE DES ÉTUDES PROMOTIONNELLES (EP)

Les études promotionnelles permettent aux agents d'obtenir un diplôme ou certificat du secteur sanitaire ou social. C'est un outil de promotion interne ouvert à tous les agents. La liste des diplômes et certificats éligibles est fixée par l'arrêté du 23/11/2009

Cette liste concerne les métiers soignants ainsi que les métiers relevant de la filière socio-éducative.

Toute demande de prise en charge d'Études Promotionnelles doit suivre la procédure en cours.

À noter : les indemnités de stages ne sont pas cumulables avec le versement du salaire. En conséquence, elles ne seront pas versées aux stagiaires.

Pendant la formation EP les agents sont maintenus en activité.

Ils conservent leur traitement de base, l'indemnité de résidence, le SFT. Cependant, ils ne perçoivent plus l'intégralité de leurs primes. À la demande des agents, la DRH pourra vous faire une simulation de salaire.

MA FORMATION EP EST VALIDÉE PAR L'ÉTABLISSEMENT – QU'EST CE QUI CHANGE POUR MOI ?

■ Situation administrative :

Placés en études promotionnelles, les agents ne sont plus affectés dans leur service d'origine lors du temps de formation.

Une nouvelle affectation leur sera attribuée au retour de leur formation et au regard des postes vacants sur l'établissement.

Compte tenu de la fermeture des écoles pendant l'été, les agents en formation seront réaffectés sur leur ancien grade sur une période d'un mois.

Pour les personnels relevant de la filière socio-éducative, les agents doivent se rapprocher de la DRH.

■ Engagement de servir :

Les agents qui, à l'issue des études promotionnelles rémunérées, obtiennent le diplôme ou certificat, sont tenus à un engagement de servir d'une durée égale au triple de celle de la formation dans la limite de 5 ans. Ils doivent mobiliser leur Compte Personnel de Formation (CPF).

■ Le Conseiller en évolution professionnelle (CEP) :

Qu'est-ce que le conseiller en évolution professionnelle ?

Le Conseiller en évolution professionnelle, membre de la formation continue, accompagne et conseille chaque agent pour faire évoluer et sécuriser son parcours professionnel.

Avec lui vous bénéficierez

- D'un entretien individuel pour analyse de votre situation professionnelle
- D'un conseil visant à définir votre projet professionnel
- D'un accompagnement dans la mise en œuvre de votre projet

Modalités d'accès au CEP :

Le recours au CEP se fait à l'initiative de l'agent.

Ce dernier pourra être accompagné par le CEP de l'établissement (Mme BAYETTE) ou par celui de l'ANFH Île-de-France

(<https://www.anfh.fr/publications/depliant-cepagent>)

À noter : Si vous présentez un concours ou une prépa concours sans y avoir associé l'établissement (validation via votre supérieur hiérarchique et/ou la Direction des soins pour les personnels soignants) vous vous exposez au risque d'un refus de financement de vos études.



LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Le compte personnel de formation (CPF) se substitue à l'ancien Droit Individuel à la Formation (DIF), depuis le 1^{er} janvier 2017.



<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>

C'est un compteur de droit à la formation, un compte formation, calculé en heures.

Il concerne tous les agents de la fonction publique.

Les heures CPF sont transférables en cas de changement d'établissement ou de contrat dans le secteur privé.

■ Les formations éligibles :

L'action de formation doit s'inscrire dans un projet d'évolution professionnelle motivé.

Elle doit être diplômante ou qualifiante et inscrite au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Elle peut être prise en charge dans le cadre du plan de formation (saisine de la CCFC*).



Consulter ses droits :

Depuis 2017, les agents peuvent consulter leurs droits sur le site suivant :

moncompteactivite.gouv.fr

Comment saisir la Commission Consultative de la Formation Continue (CCFC) :

Pour demander une formation à la CCFC il faut :

- Une lettre de motivation,
- L'accord de votre supérieur hiérarchique pour l'autorisation d'absence,

- Au moins deux devis sur la région parisienne, le détail si besoin des frais de déplacements,
- Le programme de formation et le calendrier
- Les éléments administratifs indispensables (no DIRECTT, QUALIOP).

Votre demande doit être adressée au Service de la formation continue dans la mesure où le projet a fait l'objet d'un travail en amont avec un Conseiller en évolution professionnelle.

Chaque demande sera instruite lors des réunions de la CCFC (une réunion par trimestre selon le calendrier de la CCFC du plan 2020). Le plan 2025 est disponible sur le site du GHU Paris.

Le conseil est assuré par :

- Pour le GHU Paris par Hélène BAYETTE (h.bayette@ghu-paris.fr)
- Pour l'ANFH, sur rendez-vous au : 01 53 82 87 88

Les publics prioritaires sont :

Les actions de formation sont ouvertes à tout le public, néanmoins ; Un public prioritaire a été identifié ;

Les agents de catégorie C en situation d'activité dans le GHU et de toutes les filières.

Les agents en situation d'inaptitude ou pour prévenir les risques d'inaptitude.

Les conditions prioritaires sont :

L'étude des dossiers sera réalisée à partir du moment où la demande ne rentre dans aucun autre dispositif (Validation des Acquis de l'Expérience, VAE), Bilan de compétences (BC), Congés de Formation Professionnelle (CFP) ou après avoir été refusé dans ces dispositifs au moins deux fois.

L'action de formation doit répondre aux objectifs suivants :

Le projet de formation doit être en lien avec les projets du GHU Paris.

LES AUTRES DISPOSITIFS DE FORMATION POSSIBLES :

■ Faire un bilan de compétences :

Le bilan de compétences aide les agents à analyser leurs compétences professionnelles et personnelles afin de définir un projet professionnel et/ou de formation. Le bilan se déroule à l'initiative de l'agent et les résultats restent confidentiels.

Un agent peut bénéficier d'un bilan de compétences au bout de 2 ans de services effectifs consécutifs ou non dans la FPH (5 ans nécessaires entre 2 bilans de compétences)

Il convient de prévoir au moins 3 mois pour effectuer les démarches. Le dossier est à retirer auprès de la délégation ANFH Île de France. Le choix de l'organisme est à l'initiative de l'agent.

Un bilan de compétences dure 24h maximum réparti en plusieurs séances.



L'accord du supérieur hiérarchique est nécessaire pour l'autorisation d'absence (si l'agent choisit de le faire sur son temps de travail)

<https://www.anfh.fr/se-former-dans-la-fph/le-bilan-de-competences>

■ Réaliser une validation des acquis et de l'expérience (VAE)

La VAE permet à un agent de faire reconnaître son expérience (professionnelle ou non) afin d'obtenir tout ou partie d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat professionnel à condition qu'ils figurent dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Tout agent peut entamer un parcours VAE à condition de justifier d'une expérience professionnelle (public, salarié, profession libérale, bénévole...) de 1 an en continu ou discontinu en rapport en lien avec le contenu de la certification visée.

Un accompagnement méthodologique peut être financé par l'ANFH et faire l'objet d'une autorisation d'absence.

S'engager dans un parcours de VAE doit intégrer une implication et un travail personnel important réalisé souvent sur plusieurs années.

<https://www.anfh.fr/se-former-dans-la-fph/la-validation-des-acquis-de-l-experience-vae>



■ Obtenir un Congé de Formation Professionnelle (CFP)

Le CFP est une démarche individuelle de l'agent fondée sur une autorisation d'absence lui permettant de suivre une action de formation professionnelle de son choix (reconversion, réalisation d'un projet personnel).

L'agent doit justifier de 3 années de services effectifs dans la FPH. Il choisit son action de formation et l'organisme, retire le dossier à l'ANFH Île de France.

Toute demande de financement doit être validée préalablement par le supérieur hiérarchique.

La demande de CFP sera étudiée par l'ANFH qui la validera ou non. Il faut prévoir 6 mois pour la totalité de la démarche. Les actions de formation doivent durer au minimum 10 jours qui peuvent être fractionnés en semaines, journées ou demi-journées.

La durée maximale du CFP est de 720 jours pour l'ensemble de la carrière, dont un an rémunéré, voire deux ans dans certaines conditions. Il peut être utilisé en une seule fois ou de manière discontinue.

Pendant son congé de formation, l'agent reste en position d'activité, salarié du GHU Paris, il conserve ainsi ses droits à avancement, aux congés et à la retraite.

À l'issue de la formation, il réintègre de droit l'établissement d'origine sur un emploi de niveau équivalent à celui occupé avant la mise en congé.

Le montant de l'indemnité mensuelle est de 85 % du traitement indiciaire brut (plafonné à l'indice brut 650) hors primes et indemnités.

Pour les agents de catégorie C, ce taux est de 100 % la 1^{ère} et la deuxième année.

La durée de l'indemnité est de 12 mois en continu ou en discontinu.

Le CFP ne génère pas de droit au titre de repos des RTT.

Vous pouvez demander une simulation de salaire à la DRH avant de finaliser votre projet et surtout avant votre départ en formation.

Toutes les demandes de dispositifs individuels sur temps de travail nécessitent l'avis favorable du supérieur hiérarchique.



Toutes les demandes relatives à un dispositif individuel (BC, VAE, CFP, CPF, EP) nécessitent l'avis du supérieur hiérarchique qui conditionne l'autorisation d'absence.

<https://www.anfh.fr/se-former-dans-la-fph/le-conge-de-formation-professionnelle-cfp>

■ Quelques dates clés à retenir :

De juillet à Septembre : Déroulement des entretiens annuels d'évaluation et de formation. C'est le moment privilégié pour identifier vos projets de formations et d'en discuter avec votre évaluateur.

Octobre, novembre : Recensement des besoins pour les études promotionnelles, moment propice pour répondre à la sollicitation de la Direction des Soins pour le recensement des besoins pour les études promotionnelles ou de la direction concernée

Janvier : campagne d'inscription pour le plan institutionnel

Juin : Commission des études promotionnelles prise en charge financière des parcours

LES ÉQUIPES DU GHU PARIS VOUS ACCOMPAGNENT DANS VOTRE PROJET

FORMATION CONTINUE

12 rue Cabanis, 75014 Paris

Contacts :

- Pour construire votre projet personnel :

. Mme Bayette :

h.bayette@ghu-paris.fr

- Pour adresser votre demande de formation (finalisation du projet) :

. Mme Grassaud :

a.grassaud@ghu-paris.fr

. Mme Daure :

s.daure@ghu-paris.fr

INFO-Formation@ghu-paris.fr

* La Formation Continue s'occupe uniquement des stages psychologues, métiers administratifs, techniques et logistique. Hors stage soignants et médecins.

stages.formationcontinue@ghu-paris.fr

DRH

Les Patios Saint Jacques, 4 Rue Ferrus, 75014 Paris

Contacts :

- Gestion du temps :

. Mme Nancy :

Marie-noelle.NANCY@ghu-paris.fr

- Suivi de votre dossier des Études Promotionnelles :

. Mme Larue :

emilie.larue@ghu-paris.fr

. Mme Solennel :

m.solennel@ghu-paris.fr

DIRECTION DES SOINS

Site Sainte-Anne
1 rue Cabanis, 75014 Paris

Contact :

- Mme Bergot :

c.bergot@ghu-paris

COORDINATION DE L'ACTION SOCIALE ET ÉDUCATIVE

Contacts :

- Mme Daussy :

A.daussy@ghu-paris.fr

- Mme SAGETAT :

juliette.sagetat@ghu-paris.fr

LA CONSEILLÈRE EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE (CEP)

12 rue Cabanis, 75014 Paris

Contact :

- Mme Bayette :

h.bayette@ghu-paris.fr

RÉFÉRENTE HANDICAP AU GHU

Site Sainte-Anne, Bâtiment 47 P5SP, 1^{er} étage, 1 rue Cabanis, 75014 Paris

Contact :

- Mme Pignal :

Laurie.pignal@ghu-paris.fr

Une équipe à votre service

DRH



Noémie Schoebel



Stéphanie Schaeffer

Responsable de la Formation Continue

📧 stephanie.schaeffer@ghu-paris.fr



Stéphanie Dauré

Adjointe à la responsable

Suivi du Plan

📧 stephanie.daure@ghu-paris.fr



Anaïs Grassaud

Adjointe à la responsable

Suivi des Etudes Promotionnelles (EP)

📧 anaïs.grassaud@ghu-paris.fr



Hélène Bayette

Conseillère en Evolution Professionnelle

Dispositifs de formations individuelles

📧 H.BAYETTE@ghu-paris.fr



Agnès Machecler

Coordinatrice du Plan

Gestion de formations

📧 a.machecler@ghu-paris.fr

Les chargées d'accueil



Catia Costa

Chargée d'accueil - Gestion des stages

@ c.costa@ghu-paris.fr

@ stages.formationcontinue@ghu-paris.fr



Célia Hennouf

Chargée d'accueil

@ Célia.hennouf@ghu-paris.fr

@ INFO-Formation@ghu-paris.fr

Les assistantes de formation



Audrey Quenot

@ a.quenot@ghu-paris.fr



Edith Zola

@ edith.zola@ghu-paris.fr



Joyce Suedi

@ joyce.suedi@ghu-paris.fr



Stéfania Polimuro

Suivi des évaluations de formation

@ stefanie.polimuro@ghu-paris.fr



Nirina Dyvrande

@ nirina.dyvrande@ghu-paris.fr



Hira Ghazanfar

@ h.ghazanfar@ghu-paris.fr



Nancy Bontemps

@ nancy.bontemps@ghu-paris.fr

Organisation du Service Formation Continue GHU.

Répartition par gestionnaire au 1^{er} janvier 2025

Audrey QUENOT + Dayana LUKEBA	Edith ZOLA	Hira GHAZANFAR	Nancy BONTEMPS	Joyce SUEDI	Nirina DYVRANDE
<p>PLAN Institutionnel</p> <p>Formations réglementaires</p> <p>ADMINISTRATIF LOGISTIQUE TECHNIQUE</p>	<p>Pôle 5-6-7^{ème}</p> <p>Pôle 14</p> <p>Pôle PEPIT</p> <p>Médico-Social Perray Vaucluse</p> <p>CMME</p> <p>MARMOTTAN – LA TERRASSE</p>	<p>Coordination 17^{ème} • 75G19 • 75G20-21</p> <p>Coordination 18^{ème} • 75G22 • 75G23 • 75G24</p> <p>75i09</p> <p>DÉPENDANCE ET RÉHABILITATION</p>	<p>Pôle 16</p> <p>Pôle NSA</p> <p>PRÉCARITÉ</p>	<p>Coordination 8-9-10^{ème} • 75G05-G06 • 75G07 • i03</p> <p>Pôle 15</p> <p>MÉDICO- TECHNIQUE</p>	<p>MOREAU DE TOURS</p> <p>CPOA – SMPR – VIGILANS</p> <p>SOMATIQUE-USLD</p> <p>Coordination 19^{ème} • 75G25 • 75G26 • I11</p> <p>Coordination 20^{ème} • 75G27 • 75G28</p>

Les Études Promotionnelles sont gérées par : Anaïs GRASSAUD

Les dispositifs individuels sont gérés par : Hélène BAYETTE

Les demandes de stages sont à adresser à :

stages.formationcontinue@ghu.paris.fr

Responsable Formation Continue : Stéphanie SCHAEFFER

Collaboratrices : Stéphanie DAURE, Anaïs GRASSAUD

Adresse générique : INFO-Formation@ghu.paris.fr

Tél. : 01 80 52 70 41

PRATIQUES SOIGNANTES

PRATIQUES SOIGNANTES | Pratiques soignantes

En fonction de votre métier, le GHU a sélectionné des formations de types différents (présentiel - distanciel - hybride - E-learning).

Ces formations ont pour objectif de vous permettre :

- D'adapter vos compétences aux évolutions et aux exigences de vos métiers,
- D'acquérir de nouvelles connaissances et savoirs faire dans vos pratiques professionnelles



Certaines formations nécessitent des prérequis.

Les formations sont regroupées selon les thématiques suivantes :

- Pratiques soignantes - [pages 31 à 84](#)
- Formation par simulation - [pages 85 à 94](#)
- Prise en charge de l'Urgence en psychiatrie - [pages 95-100](#)
- Prise en charge de la Douleur - [pages 101 à 104](#)
- Gestion de la Violence - [pages 105 à 111](#)
- Gériatrie - [pages 112 à 119](#)
- Qualité - [pages 120 à 125](#)
- Formations réglementaires - [pages 126 à 134](#)

Soins somatiques en psychiatrie

SESSION

12 rue Cabanis.

2 jours.

- 15-16/10/2025.

PUBLIC

Tous les infirmiers
des services de psychiatrie.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

GRIEPS.

COÛT

4 500 €

Le projet médical partagé de l'établissement inscrit un programme transversal d'amélioration de la prise en charge somatique des patients : « Poursuivre l'amélioration de la prise en charge somatique et de l'accessibilité aux soins somatiques des patients suivis en psychiatrie ».

OBJECTIFS, CONTENUS

Intégrer les soins somatiques comme un enjeu de santé publique

- La prévalence des comorbidités associées à la pathologie mentale.
- La surmortalité et comorbidités organiques.
- Les freins à l'accès aux soins somatiques.
- Les croyances, les préjugés, le manque d'information et de formation.
- La mauvaise santé physique, une hygiène de vie inadaptée.
- Les conditions socio-économiques, l'absence d'insight chez le schizophrène ;

Comprendre l'importance des soins somatiques dans le contexte actuel de la psychiatrie

- Le manuel de certification HAS : critère impératif.
- Le Programme pluriannuel Psychiatrie et Santé Mentale 2018-2023.
- Les textes réglementaires :
 - . le dispositif de la loi de juillet 2011 modifié en septembre 2013, relatif aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge,
 - . la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé,
 - . la loi du 4 mars 2002, relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé,
 - . la loi « Ma Santé 2022 ».
- Les facteurs de risque intrinsèques et extrinsèques :
 - . le surpoids, l'obésité, le diabète,

- . l'hypertension artérielle, les troubles lipidiques,
- . le diabète,
- . les troubles lipidiques,
- . les antécédents familiaux,
- . les addictions : tabac, alcool, drogues,
- . l'environnement et l'hygiène de vie...

Identifier les recommandations, plans, travaux actuels pour développer une prise en charge de qualité avec le patient

- Les recommandations de bonnes pratiques HAS 2015 :
 - . le dépistage des personnes à risque,
 - . l'évaluation du risque métabolique et cardiovasculaire,
 - . l'assurance d'une meilleure coordination du parcours de soin du patient,
 - . la proposition d'une activité physique régulière : recommandations OMS.
- L'accueil, l'accompagnement et l'organisation des soins en établissement de santé pour les personnes en situation de handicap, HAS 2017 :
 - . l'assurance de la qualité et de la continuité du parcours de santé de la personne en situation de handicap,
 - . la veille à l'accessibilité au sens large pour le maintien de l'autonomie,
 - . la favorisation et la formalisation de la présence des aidants,
 - . le changement des représentations et le développement des compétences nécessaires,
 - . la fédération des équipes autour d'un projet de changement.

Soins somatiques en psychiatrie (suite)

- La qualité de vie : handicap, les problèmes somatiques et les phénomènes douloureux, ANESM 2017.
- Le suivi cardiométabolique des patients traités par antipsychotiques, Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, 2010.
- Les troubles du spectre de l'autisme : intervention et parcours de vie de l'adulte, guide d'appropriation pour les professionnels, novembre 2018, HAS, volet 1, parcours de santé.
- Le plan d'actions européen sur l'intégration et l'inclusion, 2021-2027, OMS Europe 2015.
- L'association nationale pour la promotion des soins somatiques en psychiatrie (ANP3SM).
- Les recommandations de bonnes pratiques cliniques de prise en charge du patient adulte à présentation psychiatrique dans les structures d'urgence, SFMU 2021.
- Le Code de la Santé Publique.

Intégrer l'aspect somatique dans la prise en charge globale du patient en psychiatrie

- La vision holistique des soins en psychiatrie.
- L'observation clinique.
- La satisfaction des besoins fondamentaux (Virginia Henderson, Pyramide de Maslow).
- Le travail sur la iatrogénie.
- La prise en charge de la douleur.
- Les soins bucco-dentaires.
- L'évaluation des comorbidités addictives.
- Le travail sur les diagnostics différentiels : agitation, catatonie, hallucination, démence...
- Le dossier clinique : traçabilité, pratique réflexive sur situations.
- L'intégration de l'aspect somatique dans la prise en charge globale du patient en psychiatrie.
- L'étude de cas cliniques lors des réunions de staff.

MÉTHODOLOGIE

- Apports cognitifs.
- Étude de documents.
- Analyse réflexive à partir de cas cliniques.

Valeur ajoutée de la formation

La formation est animée par un infirmier, formateur en simulation de santé, référent national de ce champ d'expertise. Il est membre de l'association nationale pour la promotion des soins somatiques en psychiatrie et membre de la sous-commission « liens entre la psychiatrie et les autres spécialités médicales ». Il anime depuis plus de douze ans ce type de formation en milieu hospitalier. Cette formation est réalisée en partenariat avec l'ANP3SM.

L'évaluation sera réalisée à l'aide des critères suivants :

- **Les attentes** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **Les acquis / les connaissances** seront évaluées en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- **La satisfaction** des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- À distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires **d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail**, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

2b

PRATIQUES SOIGNANTES |

Aides-soignants en psychiatrie

SESSION

12 rue Cabanis.

Présentiel.

3 jours discontinus (2+1).

- 03-04/04/2025 et
30/04/2025.

PUBLIC

Aides-soignants (AS)
travaillant en psychiatrie.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

Formavenir Performances.

COÛT

Marché ANFH 9 000 €

OBJECTIFS

Acquérir des savoirs sur les spécificités des différentes institutions en santé mentale

- Développer le raisonnement clinique
- S'approprier les techniques de soins spécifiques aux pathologies des personnes prises en charge
- Savoir se positionner dans une équipe pluridisciplinaire
- Être en mesure de prévenir et de gérer les demandes et les éventuelles agressivités des patients
- Comprendre les interactions et leurs impacts entre les personnes soignées et les soignants

CONTENU

Les fondamentaux réglementaires en matière de droit des patients, de l'hospitalisation sous contrainte et de l'hospitalisation de secteur

- L'analyse des représentations et des comportements des aides-soignants dans la relation aux patients atteints de troubles psychiatriques
- Les spécificités des différentes institutions en santé mentale
- Les techniques de soins spécifiques aux pathologies en psychiatrie
- Le raisonnement clinique
- Le positionnement et la communication des aides-soignants dans une équipe pluridisciplinaire
- Les besoins des usagers et les modalités de prise en charge du patient en psychiatrie

Un travail d'intersession permettra d'analyser ses pratiques et de mettre en place un plan d'actions d'amélioration afin d'optimiser la prise en charge du patient.

À l'issue de cette formation vous serez amené à suivre une journée de formation avec les IDE qui auront suivi la formation « Les savoirs fondamentaux de la santé mentale ».

MÉTHODOLOGIE

Méthodes pédagogiques interactives, théories et cas pratiques.

PRATIQUES SOIGNANTES |

Infirmiers et aides-soignants en psychiatrie. Mise en œuvre des savoirs fondamentaux - Module 1

SESSION

12 rue Cabanis.

Présentiel.

4 jours discontinus (2+2).

- Groupe 1 : 05-06/03/2025 et 02-03/04/2025
- Groupe 2 : 14-15/05/2025 et 11-12/06/2025.

PUBLIC

Infirmiers et aides-soignants travaillant dans les différentes structures y compris en pédo-psychiatrie.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15.

INTERVENANT(S)

Formavenir Performances.

COÛT

8 800 €

En 2016, une étude a été réalisée auprès de 14 établissements psychiatriques franciliens en partenariat avec la Fédération Hospitalière de France et l'agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Ce travail a porté principalement sur les accords et la gestion du temps de travail de ces structures. Il a permis de mettre en avant des besoins prioritaires :

- Optimiser les organisations de travail dans les établissements de santé mentale, afin de préserver du temps soignant spécifique au soin psychiatrique
- Se doter d'outils pour maîtriser les moyens

Selon cette analyse, renforcer l'identité professionnelle propre et redonner du sens aux activités des soignants issus de ce secteur, permettrait d'atteindre ces objectifs.

La suppression en 1992 du Diplôme d'Infirmier Spécialisé au secteur psychiatrique a conduit les structures en santé mentale à accueillir des soignants, issus d'un cursus généraliste d'infirmiers et ne maîtrisant pas tous les éléments clés permettant d'adapter leur savoir-faire aux pathologies de leurs patients.

Dans le cadre du GHU, il convient d'harmoniser les pratiques et les prises en charge des parcours soignants et d'accompagner les agents en charge de celles-ci.

OBJECTIFS

- Donner du sens à l'activité soignante en psychiatrie ;
- Investir pleinement le champ du soin en santé mentale
- Optimiser le temps soignant en psychiatrie pour garantir une meilleure prise en charge des patients
- Développer ou conforter les compétences spécifiques en santé mentale ;
- Interroger la juste distance en psychiatrie
- Appréhender la posture soignante au sein d'une équipe pluridisciplinaire

CONTENU

- Les grands courants de la pensée en psychiatrie ;
- Sensibilisation aux psychopathologies en pédopsychiatrie et psychiatrie adulte
- Les constituants d'une situation de soins : notions de références, outils, relations intersubjectives
- L'articulation des rôles, missions et postures des aides-soignants et infirmiers dans la prise en charge soignante

Un travail d'intersession est à prévoir sur le recueil des situations et difficultés rencontrées dans la prise en charge des patients.

MÉTHODOLOGIE

Formation interactive, apports théoriques, alternances de cas pratiques.

Infirmiers et aides-soignants en psychiatrie. Le temps soignant en psychiatrie - Module 2

SESSION

12 rue Cabanis.
Présentiel.
4 jours discontinus (2+2).
- 15-16/10/2025 et
19-20/11/2025.

PUBLIC

Infirmiers et aides-soignants travaillant dans les différentes structures y compris en pédo-psychiatrie.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15.

INTERVENANT(S)

Formavenir Performances.

COÛT

8 800 €

En 2016, une étude a été réalisée auprès de 14 établissements psychiatriques franciliens en partenariat avec la Fédération Hospitalière de France et l'agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Ce travail a porté principalement sur les accords et la gestion du temps de travail de ces structures. Il a permis de mettre en avant des besoins prioritaires :

- Optimiser les organisations de travail dans les établissements de santé mentale, afin de préserver du temps soignant spécifique au soin psychiatrique
- Se doter d'outils pour maîtriser les moyens

Selon cette analyse, renforcer l'identité professionnelle propre et redonner du sens aux activités des soignants issus de ce secteur, permettrait d'atteindre ces objectifs.

La suppression en 1992 du Diplôme d'Infirmier Spécialisé au secteur psychiatrique a conduit les structures en santé mentale à accueillir des soignants, issus d'un cursus généraliste d'infirmiers et ne maîtrisant pas tous les éléments clés permettant d'adapter leur savoir-faire aux pathologies de leurs patients.

Dans le cadre du GHU, il convient d'harmoniser les pratiques et les prises en charge des parcours soignants et d'accompagner les agents en charge de celles-ci.



Pré requis

Avoir suivi le module 1 - [page 34](#)

OBJECTIFS

Définir le sens du soin en psychiatrie

- Utiliser le temps informel comme outil de soin
- Comprendre et appréhender le positionnement de l'infirmier dans les activités quotidiennes

- La reconnaissance du soin en psychiatrie
- Le positionnement et la posture de l'infirmier dans les activités quotidiennes
- L'éthique et la pratique soignante en santé mentale

Un travail d'intersession est à prévoir sur le recueil des situations et difficultés rencontrées comme des ruptures de soins, impasses thérapeutiques, refus de soins...

CONTENU

La définition du soin en psychiatrie et du sens du soin en santé mentale

- L'articulation entre l'activité programmée et celle non programmée : Utilisation du temps informel comme outil de soin
- Les urgences psychiatriques et interventions de crise : les impacts sur la prise en charge infirmière

MÉTHODOLOGIE

Formation interactive, apports théoriques et alternances de cas pratiques.

PRATIQUES SOIGNANTES |

Infirmiers : Connaître les spécificités du temps soignant en psychiatrie

! NOUVELLE FORMATION

SESSION

12 rue Cabanis.
Présentiel.

4 jours discontinus (2+2).

- Groupe 1 : 07-08/04/2025 et 19-20/05/2025
- Groupe 2 : 06-07/10/2025 et 17-18/11/2025.

PUBLIC

Infirmiers en psychiatrie.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

Synergies DCF.

COÛT

4 800 €
Marché ANFH - 27/06/2026

L'intégration des nouveaux professionnels en psychiatrie nécessite un ajustement des compétences des professionnels soignants. Un renforcement des connaissances cliniques, juridiques et des modalités relationnelles avec les patients mais aussi de l'organisation des soins intra et extrahospitaliers est indispensable pour favoriser la professionnalisation des nouveaux soignants..

OBJECTIFS

Renforcement des cadres d'exercice en santé mentale : cadre réglementaire et cadre juridique afin de sécuriser la pratique et de garantir les droits des patients : les modalités d'admission, l'encadrement des pratiques de contention et d'isolement, le secret professionnel, le cadre juridique particulier des mineurs. Puis, travail sur les cadres de soin opérant dans la pratique soignante : fonction contenante, alliance thérapeutique, projet de soins personnalisé, interventions soignantes adaptées (renforcement des savoirs et du raisonnement clinique), transmissions (orales et écrites), travail en équipe pluridisciplinaire, coordination et réseau intra et extra-hospitalier.

CONTENU

Objectif n°1 : Les évolutions réglementaires et la responsabilité juridique des IDE en santé mentale

Objectif n°2 : La protection des droits du patient en psychiatrie et la responsabilité du soignant

Objectif n°3 : Développer ou conforter les compétences spécifiques en santé mentale

Objectif n°4 : Interroger la juste distance en psychiatrie et Appréhender la posture soignante en psychiatrie

Objectif n°5 : Comprendre les interactions et leurs impacts entre les personnes soignées et les soignants

Objectif n°6 : Accueil et échanges avec les familles

Objectif n°7 : Connaître la diversité des dispositifs de prise en charge : intra hospitalier, équipe mobile, hospitalisation à domicile etc...

Objectif n°8 : Le raisonnement clinique
- Comment construire et utiliser l'anamnèse
- Comment établir un recueil des données, évaluer
- Comment utiliser un guide méthodologique

Objectif n°9 : Utiliser la démarche du raisonnement clinique (définition, concepts, enjeux)
- Formuler un diagnostic infirmier (expertise métier)(7h)

MÉTHODOLOGIE

- 70 % pratiques
- 30 % apport théoriques

Travail selon une alternance de méthodes pédagogiques, tantôt inductive, tantôt déductive qui se centrera sur les expériences des stagiaires et sur l'articulation entre savoir et mise en œuvre. Le savoir sera co-construit en permanence et relié à des situations concrètes afin de permettre une meilleure compréhension et une meilleure intégration des éléments développés dans la formation. Les allers et retours théorie/pratique seront structurés à partir d'un ou deux cas cliniques apportés par les stagiaires et qui serviront de fil rouge tout au long du processus formatif. Les formateurs, apporteront aussi des exemples illustratifs à partir de leur propre pratique et de supports pédagogiques concrets (petits films cliniques)

Entretien infirmier et/ou aide-soignant en psychiatrie

SESSION

12 rue Cabanis.

2 jours.

- Groupe 1 | **Présentiel** :
13-14/03/2025
- Groupe 2 | **Distanciel** :
05-06/11/2025.

PUBLIC

Infirmiers/Aides-soignants* nouvellement diplômés et / ou 1^{ère} expérience en psychiatrie ou pédo-psychiatrie.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

Grieps.

COÛT

9 000 €

Ce module s'adresse aux personnels soignants qui souhaitent maîtriser les techniques de l'entretien infirmier.



Prérequis

Avoir validé la formation aides-soignants en psychiatrie - [page 33](#)

OBJECTIFS

- Permettre aux infirmiers de renforcer leur écoute personnelle et de maîtriser les techniques de l'entretien.
- Approfondir l'approche des différents types d'entretien, notamment l'entretien d'aide, et des situations d'entretien.
- Améliorer l'objectivité dans le recueil des données le repérage des symptômes.
- Perfectionner ses aptitudes à transmettre les données de l'entretien.

La journée d'analyse des pratiques :

- Poser un espace d'accueil et de mise en mots du vécu professionnel en lien aux entretiens menés dans les services et les difficultés rencontrées.

CONTENU

- L'approche de C. Rogers.
- L'empathie, la congruence, l'accueil positif, le processus de l'entretien d'aide.
- L'entretien d'aide.
- L'importance d'un protocole comme structure de la rencontre.

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques,
- Analyse du ressenti au cours des différentes mises en situation,
- Expérimentation de différents modes de communication,
- Évaluation des aptitudes aux changements et à ce qui y fait obstacle,
- Jeux de rôles.

PRATIQUES SOIGNANTES |

L'entretien motivationnel

SESSION

12 rue Cabanis.
3 jours discontinus (2+1).
- 15-16 /09/2025 et
22 /09/2025.

PUBLIC

Infirmiers/aides-soignants
nouvellement diplômés et / ou
1^{ère} expérience en psychiatrie.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

Ifusse.

COÛT

3 700 €

L'Entretien Motivationnel est une méthode de communication dont l'intérêt est maintenant bien démontré dans les situations où ambivalence et motivation sont au cœur des processus de changement. Évolution radicale de la relation d'aide et du travail thérapeutique, il concerne particulièrement les domaines de l'addiction, de l'éducation thérapeutique, l'intervention sociale...

OBJECTIFS

Les deux jours :

- Connaître les moyens d'accompagner la personne au changement
- Définir l'Entretien Motivationnel
- Comprendre les enjeux de l'entretien motivationnel
- Apprendre à utiliser l'outil.

Le jour d'analyse des pratiques : cette journée à distance (1 mois) posera un espace d'accueil et de mise en mots du vécu professionnel en lien aux entretiens menés et aux difficultés rencontrées.

- Mettre à jour les dynamiques et les enjeux sous-jacents aux problématiques présentes
- Permettre une prise de recul et de réflexion quant à ses propres modes de fonctionnement
- Proposer de nouveaux outils d'analyse et différents modèles de compréhension des symptômes
- Contribuer à la reconnaissance des motivations individuelles et à leur mise en relation avec les rôles professionnels
- Aider à l'identification de ses représentations, croyances et résonances personnelles.

CONTENU

- Les questions du changement et de la motivation : qu'est-ce que le changement, les motivations indispensables au changement, les résistances face au changement, aider au changement.
- L'entretien motivationnel comme outil d'aide au changement : fondements théoriques, approches de l'entretien motivationnel, repérage des éléments du discours susceptible d'aider au changement, les compétences requises, les développements récents concernant l'EM.

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques, réflexions individuelles et en sous-groupes, exercices, études de cas, jeux de rôle, analyse de la pratique

Ateliers de raisonnement clinique infirmier

! NOUVELLE FORMATION

SESSION

12 rue Cabanis.
Présentiel.

3 jours discontinus.

- Groupe 1 : 07, 12 et 19/03/2025
- Groupe 2 : 07, 12 et 19/11/2025.

PUBLIC

Infirmiers.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

Mirela Vlasie (IPA),
Sita Gakou (IPA).

COÛT

À déterminer

Le raisonnement clinique est un processus incontournable dans la pratique infirmière, permettant d'évaluer rapidement des situations complexes, prendre des décisions éclairées et fournir des interventions adaptées pour garantir des résultats de soins optimaux.

Que vous soyez novice ou expérimenté dans le domaine, cette formation vous permettra d'approfondir votre compréhension des processus de réflexion clinique, en vous fournissant les outils et les connaissances nécessaires pour prendre des décisions fondées sur des données probantes, contribuant ainsi à l'amélioration continue de la qualité des soins dispensés.

À travers une approche pratique et interactive, vous aurez l'occasion de perfectionner vos compétences en résolution de problèmes, en communication interprofessionnelle et en prise de décision clinique.

OBJECTIFS

- Identifier le rôle du raisonnement clinique, en explorant les approches théoriques praticables dans l'exercice infirmier
- Appréhender la posture réflexive comme outil pour améliorer les échanges interprofessionnels

CONTENU

Jour 1 - Raisonnement clinique :

- Raisonnement clinique et exercice infirmier
- Diagnostic infirmier et son usage

Jour 2 - Sciences infirmières et ses théories :

- Métaparadigme et paradigme infirmiers, concepts et écoles de pensée
- Théorie de soins infirmiers et son application dans le domaine de la psychiatrie

Jour 3- Communication interprofessionnelle :

- Positionnement réflexif et savoir être infirmier
- Utilisation de la sémiologie psychiatrique dans les échanges professionnels

MÉTHODOLOGIE

Méthodes actives :

- Apports théoriques et pratiques (cas cliniques /travaux de group).
- Escape Game.
- Documentation pédagogique.
- Réflexions, échanges, discussion

Modalités d'évaluation :

- Quiz de début et de fin de formation
- Quizizz
- Questionnaire de satisfaction

PRATIQUES SOIGNANTES |

SocleCare

! NOUVELLE FORMATION

SESSION

12 rue Cabanis.
Présentiel.

3 jours soit une durée totale de 21 h.

Sur la base du volontariat.

Un minimum de 8 participants est nécessaire à la création d'un groupe.

PUBLIC

Être en exercice depuis au moins 6 mois.

N.B. : un public diversifié en termes de statuts est désirable pour l'implémentation d'une finalité de type institutionnel.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15.

INTERVENANT(S)

Recherche et Formation.

COÛT

3 600 €

L'objectif de la formation Soclecare® est la transmission des bases et fondamentaux de la pratique soignante issus de résultats de recherche. Ce SOCLE répond aux attendus d'une contribution infirmière, et plus largement d'une qualité au cœur du Soin pluri professionnel en direction du patient (→ notion de thérapeute du Quotidien).

OBJECTIFS

- À l'issue de la formation, les professionnels stagiaires seront capable :
 - d'identifier leur rôle auprès des patients au-delà rôle prescrit,
 - de se référer aux propositions contenues dans le carnet du Soclecare pour mettre en mots leurs intentions soignantes,
 - de développer leur répertoire de ressources professionnelles relatif au Prendre Soins,
 - d'identifier et questionner les facteurs environnementaux (notamment d'équipe) qui interagissent avec les pratiques de prises en soin

CONTENU

- La prise en Soins en Psychiatrie :
 - . Disposer le patient pour les soins
 - . Disposer le soignant à s'engager, à maintenir, à prendre dignement congé de l'alliance thérapeutique,
 - . Ajuster ses interventions préventives primaires et secondaires,
 - . Travailler en coopération : base pour une ambiance soignante porteuse
- Références théoriques multiaxiales : psychodynamique, sciences infirmières, psychologie sociale, approche systémique, psychothérapie et pédagogie institutionnelle, psychodynamique du travail, praxéologie, psychanalyse, neurosciences...

MÉTHODOLOGIE

- Test de positionnement en amont
- Emploi d'un discours clair et compréhensible
- Analyse de situations professionnelles à visée d'appropriation
- Apports théoriques de sources diverses
- Référence systématique à la recherche en soins de J-P Lanquetin et S. Tchukriel « L'impact de l'informel dans le travail infirmier en psychiatrie » (2012)
- Utilisation du carnet de référence « SocleCare »

Approfondissement en psychopathologie pour les nouveaux professionnels

SESSION

12 rue Cabanis.

2 jours.

- Groupe 1 : 26-27/06/2025
- Groupe 2 : 02-03/10/2025.

PUBLIC

IDE.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

INFIPP.

COÛT

2 720 €.

OBJECTIFS

- Maîtriser les bases de la psychopathologie
- Repérer les signes cliniques lors de l'observation infirmière
- Mobiliser les connaissances en psychopathologie dans l'objectif d'ajuster son positionnement professionnel
- Adapter la relation au profil psychopathologique de la personne soignée.

PROGRAMME

voir [pages suivantes](#)

MÉTHODOLOGIE**Procédure d'évaluation des acquis de la formation :**

- Évaluation des acquis en continu : quiz, questionnaires, étude de cas, mises en situation
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à un certificat de réalisation
- Questionnaire individuel d'évaluation de l'action

Moyens techniques complémentaires :

- Salle de formation équipée d'un tableau conférence ou d'un paperboard
- Vidéoprojecteur

Approfondissement en psychopathologie pour les nouveaux professionnels (suite)

PROGRAMME

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	CONTENU	MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
JOUR 1		
S'INSCRIRE DANS LE PROCESSUS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction, présentations et ouverture de la formation • Expression des représentations des participants en ce qui concerne les troubles psychiques chez l'adulte • Formulation des questionnements et des difficultés autour de la prise en charge 	Tour de table Échanges en grand groupe Repérage des attentes et des besoins spécifiques <i>Remise du dossier pédagogique</i>
APPROFONDIR LES CONNAISSANCES EN SÉMILOGIE, PSYCHOPATHOLOGIE, DÉCRYPTER LES SIGNES CLINIQUES COMPRENDRE LES NOTIONS PSYCHOPATHOLOGIQUES ESSENTIELLES DÉCODER ET ANALYSER LES BESOINS EN SOINS DES PATIENTS	<p>Rencontrer la personne souffrant de troubles psychiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réalité de l'autre ; entrer en contact • La nouvelle donne relationnelle : de l'autorité au partenariat ; le rétablissement et la reprise d'initiative (« empowerment ») • La question de la liberté • Appréhender le sens et la fonction des symptômes • Décoder les troubles du comportement. <p>Se positionner dans les classifications des troubles mentaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le DSM 5, la CIM 10. • La nosologie classique • De la sémiologie à la psychopathologie • La nosologie moderne et la psychopathologie dynamique. • Le concept d'appareil psychique et de structure. • La notion de mécanisme de défense. • Le concept de décompensation. • Le développement de l'appareil psychique • Le concept de trouble de la personnalité <p>Les troubles de l'adulte : les psychoses</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les psychoses schizophréniques. • Les psychoses paraphréniques. • Les psychoses paranoïaques. • Les états psychotiques aigus. • Les diverses modalités de prise en charge 	Étude de situations cliniques concrètes : Formulation des questionnements Éclairage théorique, clinique et psychopathologique. Recherche du positionnement relationnel soignant Étude des modalités thérapeutiques et de leurs indications

Approfondissement en psychopathologie pour les nouveaux professionnels (suite)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	CONTENU	MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
JOUR 2		
<p>APPROFONDIR LES CONNAISSANCES EN SÉMIOLOGIE, PSYCHOPATHOLOGIE, DÉCRYPTER LES SIGNES CLINIQUES</p> <p>S'APPROPRIER LA DÉMARCHE CLINIQUE</p> <p>COMPRENDRE LES NOTIONS PSYCHOPATHOLOGIQUES ESSENTIELLES</p> <p>DÉCODER ET ANALYSER LES BESOINS EN SOINS DES PATIENTS</p>	<p>Les états limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les modes de rencontre : les formes de décompensation. • Le point de vue psychodynamique. • Les repères diagnostiques. • Contre-attitude et prise en charge. <p>Les troubles de l'humeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les troubles dépressifs. • Les états chroniques • Les troubles bipolaires • La prise en charge <p>Les névroses :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les troubles obsessionnels. • Les troubles phobiques. • La névrose hystérique. • Les troubles anxieux. • Les diverses modalités de prise en charge • Les états démentiels : • Les différents types de démences. • Épidémiologie. • Clinique des états démentiels. • Aspects psychopathologiques. • La relation au patient souffrant d'un trouble démentiel. • Les soins et la prise en charge. • Le travail avec la famille. <p>Les troubles transnosologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les états confusionnels. • Les troubles des conduites alimentaires. • Les hypochondries, les troubles douloureux et les syndromes médicalement inexpliqués. • Les conduites addictives. • Les états suicidaires. • Les troubles traumatiques. • Les états et situations de crise. • La clinique de la violence 	<p>Étude de situations cliniques rencontrées dans la pratique au quotidien propres à des cas cliniques</p> <p>Apports théoriques et méthodologiques en appui</p> <p>Analyse des pratiques</p>

Approfondissement en psychopathologie pour les nouveaux professionnels (suite)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	CONTENU	MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
CONNAÎTRE LE CADRE, LES TECHNIQUES ET OUTILS DE SOINS EN PSYCHIATRIE	<ul style="list-style-type: none"> • La démarche clinique. • Le recueil des données sémiologiques • Le raisonnement clinique • Le travail de synthèse ; la méthode • La modélisation psychopathologique • La recherche et la définition des objectifs du soin avec le patient • Le concept de cadre thérapeutique • Les outils thérapeutiques, leurs objectifs et leurs indications (liens avec module 1). 	Étude de situations cliniques rencontrées dans la pratique au quotidien propres à des cas cliniques Étude à partir des situations rapportées des travaux d'intersession Apports théoriques et méthodologiques en appui Analyse des pratiques
ÉVALUER LA FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation collective. • Évaluations individuelles. • Détermination des actions de progression 	Questionnaire individuel. Échange en groupe en présence de représentants de l'établissement.

Nota Bene :

La réalisation du processus de formation pourra varier selon l'évolution, la dynamique du groupe et l'engagement des stagiaires. Certains éléments du contenu pourront être de ce fait plus ou moins développés.

PRATIQUES SOIGNANTES |

Tutorat des étudiants en soins infirmiers et des élèves aides-soignants**SESSION****4 jours discontinus (3+1).**

- 1^{ère} session :
09, 10, 11/04/2025 et
05/05/2025
- 2^{ème} session :
19, 20, 21/11/2025 et
15/12/2025.

PUBLIC

- Cadres de santé, infirmiers et aides-soignants
- Tuteurs auprès d'étudiants en soins infirmiers et / ou d'élèves aides-soignants.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

Cadres de santé formateurs de l'IFSI « Virginie Olivier »
G.H.U. Paris Psychiatrie et neurosciences.

COÛT

800 €

VALIDATION

Questionnaire de satisfaction
Attestation de présence

RÉFÉRENCES

Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État d'infirmier Version consolidée au 27 février 2019
Arrêté du 13 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État d'infirmier
Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant
Instruction N°DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs des stages paramédicaux

OBJECTIF GÉNÉRAL

Acquérir une démarche pédagogique en vue d'accompagner les étudiants infirmiers et les élèves aides-soignants dans leur apprentissage clinique.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Clarifier la place et le rôle du stage dans les formations
- Analyser sa pratique d'encadrement et la faire évoluer
- S'approprier la méthodologie d'élaboration de situations professionnalisantes
- Élaborer une stratégie d'encadrement efficace
- Approfondir la méthode de l'analyse de situation
- Identifier les liens entre apprentissage théorique et clinique
- Identifier les missions et activités des différents acteurs de l'accompagnement des étudiants et élèves
- Appréhender les outils de suivi d'apprentissage, d'évaluation et de validation des compétences en stage
- Identifier les enjeux de l'évaluation
- Identifier les enjeux de sa co-responsabilité dans la formation des étudiants et des élèves.

CONTENU

- Les textes régissant les formations et les responsabilités des différents acteurs
- L'approche par compétence
- Les représentations de l'encadrement
- La relation d'accompagnement de l'étudiant
- Les notions de pédagogie et d'apprentissage
- Le portfolio : outil d'apprentissage et d'auto-évaluation
- La place du raisonnement clinique au sein de l'apprentissage
- Les activités de soins au cœur de la professionnalisation au regard de la réglementation des 2 professions
- L'évaluation et sa fonction pédagogique

MÉTHODOLOGIE

- Apports collectifs de connaissances
- Analyses de situations professionnelles
- Retours d'expériences
- Apports théoriques
- Simulation, jeux de rôle

Plaies chroniques et cicatrisation : quel pansement ?

! NOUVELLE FORMATION

SESSION

12 rue Cabanis.
Présentiel.
7 h.

Sur la base du volontariat.

Un minimum de 6 participants est nécessaire à la création d'un groupe.

PUBLIC

Personnel soignant impliqué dans le traitement des plaies et la gestion de la cicatrisation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

PHOSPHORIA.

COÛT

2 050 €

OBJECTIFS

- Comprendre les processus de cicatrisation pour mieux traiter les plaies
- Identifier et utiliser les différents types de pansements selon les caractéristiques des plaies
- Évaluer efficacement les plaies et adapter les traitements en conséquence
- Appliquer les recommandations réglementaires et comprendre les implications du droit de prescription pour les infirmiers.

CONTENU

I. COMPRENDRE LES PHÉNOMÈNES DE LA CICATRISATION

- Étudier la peau et les plaies
- Structure et fonction de la peau
- Définition et types de plaies
- Appliquer les principes généraux de la cicatrisation
- Processus de cicatrisation : phases inflammatoire, proliférative et de maturation
- Facteurs influençant la cicatrisation
- Identifier les différents stades de la plaie
- Caractéristiques des stades de plaies aiguës et chroniques
- Signes d'infection et de complication
- Évaluer les plaies
- Méthodes d'évaluation des plaies
- Utilisation d'outils d'évaluation standardisés

II. TRAITER LES DIFFÉRENTES PLAIES

- Connaître les familles de pansements
- Pansements absorbants, occlusifs, hydrocolloïdes, etc
- Indications et contre-indications de chaque type de pansement
- Appliquer les techniques de pansements
- Méthodes d'application et de changement de pansements

- Précautions à prendre lors des soins
- Traiter les plaies aiguës ou traumatiques
- Prise en charge des plaies chirurgicales, abrasions, lacérations, etc
- Prendre en charge les plaies chroniques
- Traiter les ulcères de jambe
- Gérer les plaies du diabétique
- Soigner les escarres

III. GÉRER LES RETARDS DE CICATRISATION ET LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Optimiser la nutrition et cicatrisation
- Impact de la nutrition sur la cicatrisation
- Recommandations nutritionnelles pour les patients à risque
- Soulager la douleur
- Mécanismes de la douleur liée aux plaies
- Stratégies de gestion de la douleur
- Prévenir et traiter l'infection
- Signes cliniques d'infection
- Protocoles de traitement et prévention des infections

IV. COMPRENDRE LE DÉCRET SUR LE DROIT DE PRESCRIPTION DES DISPOSITIFS MÉDICAUX

- Analyser le décret et ses implications
- Rappel du texte législatif
- Rôle et responsabilités de l'infirmière
- Appliquer les recommandations de la HAS
- Recommandations pour la pratique clinique
- Intégration des recommandations dans les protocoles de soins

V. ÉVALUATION DE LA SESSION

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques
- Travail d'analyse et d'échange à partir des expériences des stagiaires et de l'expert-formateur
- Ateliers pratiques

PRATIQUES SOIGNANTES |

La prise en charge des conduites addictives

! NOUVELLE FORMATION

SESSION

**12 rue Cabanis.
Présentiel.**

3 jours.

- Groupe 1 :
du 23 au 25/06/2025
- Groupe 2 :
du 24 au 26/11/2025.

PUBLIC

Tout personnel confronté à la prise en charge de patients ou résidents souffrant d'addictions diverses.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

INFOR Santé.

COÛT

2 850 €
Marché ANFH - 16/10/2026

La prise en charge des conduites addictives Un nombre grandissant de professionnels sont confrontés à la problématique des addictions dans l'accompagnement quotidien des personnes dont ils assurent la prise en charge. Cette problématique est transversale : elle concerne potentiellement toutes les personnes bénéficiant d'une prise en charge sanitaire, sociale ou médico-sociale. Alcool, drogues, médicaments, jeux mais également « cyber addiction » sont autant d'addictions qui peuvent mettre en danger la santé des personnes accueillies et interrogent l'accompagnement proposé par les professionnels. Prévenir et accompagner une personne présentant une ou plusieurs conduites addictives, nécessite de construire et de mettre en place des démarches de coopération et une prise en charge pluridisciplinaire. Chaque professionnel doit pouvoir construire une relation « juste » avec la personne accompagnée en s'appuyant sur l'entourage, l'établissement et un réseau de partenaires spécialisés...

OBJECTIFS

- Interroger sa pratique et analyser son positionnement dans la prise en charge des patients/usagers présentant des conduites addictives
- Comprendre la problématique addictive
- Connaître les différents types d'addiction et les comportements associés ainsi que les principaux dispositifs thérapeutiques
- Connaître les modes d'approche thérapeutique des troubles addictifs au service des pratiques d'accompagnement
- Développer un savoir-faire relationnel et des attitudes professionnelles dans l'interaction avec la personne ayant des troubles addictifs
- Améliorer ses pratiques professionnelles

PROGRAMME**JOUR 1 :**

- Analyse des pratiques d'accompagnement des patients souffrant d'addictions
- Le concept d'addiction, origines des troubles
- Approche biologique, psychopathologique, médicale, sociologique
- Sens dans l'histoire du patient et de son environnement
- Repérer la consommation de substance
- La législation et la répression

JOUR 2 :

- Les différentes addictions
- Approche spécifique de chaque addiction et des répercussions plurielles sur la personne

La prise en charge des conduites addictives (suite)

- Identification des problématiques prévalentes et des axes d'accompagnement et de prise en charge à développer
- Les outils de soins et d'accompagnement en lien avec ces approches ciblées pour pouvoir répondre aux besoins des soignants et à la faisabilité de leur mise en œuvre
- Prise en charge médicale et sevrage - prévention - signes à observer
- Identification des acteurs du réseau
- Différentes approches et dispositifs thérapeutiques
- La place de l'intervention brève et de l'entretien motivationnel

JOUR 3 :

- Importance de l'accueil et de l'information du patient sur le dispositif de soins et les thérapeutiques
- Établir une relation d'aide, identification de la demande
- Attitudes facilitantes et techniques d'écoute facilitant la relation
- Habiletés d'écoute, attitudes et techniques de communication verbale et non verbale à privilégier
- Utilisation du contrat comme tiers dans la relation
- Réflexion sur le sens de l'agressivité et/ou de la violence en fonction de la singularité de la personne
- Repérage de ses limites

Prise en charge des patients alcooliques

SESSION

Site Cabanis - Salle Morel.

1 jour.

- 07/10/2025.

PUBLIC

Personnel soignant, ASE.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

16.

INTERVENANT(S)

Dr Lucet, Praticien Hospitalier,
Cheffe du Service de Liaison /
E.L.A,

Mme Messen, Infirmière,
Service d'Addictologie.

Formation coordonnée par le
Dr Laqueille, chef de service
d'Addictologie.

OBJECTIFS

Mieux connaître :

- l'alcoolisme tel qu'il s'exprime à l'hôpital et dans l'environnement des patients,
- les principes de traitement et de suivi de l'alcoolisme,
- les réseaux d'accès aux soins, de soutien et de soins,
- la relation humaine et thérapeutique avec le patient, notamment lors de son hospitalisation et au-delà.

CONTENU

09h00 - 12h00 : Les concepts en alcoologie

- La maladie alcoolique
- Les complications psychiatriques de l'alcool
- La prise en charge de l'alcoolique

Dr Lucet, Praticien Hospitalier, Cheffe du Service de Liaison / E.L.A

12h00 : Pause

14h00 - 15h00 : Prise en charge infirmière

Mme Messen, Infirmière, Service d'Addictologie

15 h 00 - 17 h 00 : Personnalités pathologiques et prise en charge psychologique

Prise en charge de la toxicomanie

SESSION

Site Cabanis – Salle Morel.

2 jours.

- 13-14/10/2025.

PUBLIC

Personnel soignant.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

16.

INTERVENANT(S)

Dr Laqueille, Praticien Hospitalier, Chef du Service d'Addictologie,
Dr N'Guyen, Médecin généraliste, service somatique,
Dr Lucet, Praticien Hospitalier, Cheffe du Service d'Addictologie de Liaison / E.L.A.,
Mme Dupouy, infirmière, Service d'Addictologie Équipé de Liaison.

OBJECTIFS

Mieux connaître les addictions rencontrées en pratiques hospitalière :

- Les principes de traitement et de suivi des patients présentant des conduites addictives,
- Les réseaux d'accès aux soins, de soutien et de soins,
- La relation humaine et thérapeutique avec le patient présentant des conduites addictives, notamment lors de son hospitalisation et de son suivi.

CONTENU

- notion de substance psychoactive et de dépendance, psychopathologie du toxicomane,
- aspects historiques. Les drogues actuelles et leurs effets,
- substances psycho actives, troubles induits et co-morbidité psychiatrique,
- complications somatiques et urgences médicales en toxicomanie,
- principes généraux de la prise en charge des toxicomanes. Les traitements de substitution,
- entretien infirmier en toxicomanie,
- place de l'assistante sociale,
- rôle de l'infirmière dans la prise en charge de l'héroïnomanie par les traitements de substitution.

PROGRAMME

Jour 1 :

09h00 - 13h00 : Dépendance et troubles induits en toxicomanie

- Comorbidités psychiatriques en toxicomanie
- Principes généraux des prises en charge en toxicomanie

Dr Laqueille, Praticien Hospitalier, Chef du Service d'Addictologie

13h00 : Pause

14h00 - 16h30 : Complications somatiques et urgences médicales en toxicomanie

Dr N'Guyen, Médecin généraliste, service somatique

Jour 2 :

09h00 - 13h00 : Prise en charge thérapeutique des toxicomanes

Dr Lucet, Praticien Hospitalier, Cheffe du Service d'Addictologie de Liaison / E.L.A

13h00 : Pause

14h00 - 16h30 : L'équipe de liaison (E.L.A.) – Prise en charge de l'infirmière en addictologie
Mme Dupouy, infirmière, Service d'Addictologie Équipé de Liaison

Hygiène de l'environnement et hygiène alimentaire

SESSION

12 rue Cabanis.

4 jours.

- Groupe 1 :
du 24 au 27/03/2025
- Groupe 2 :
du 19 au 22/05/2025
- Groupe 3 :
du 22 au 25/09/2025.

PUBLIC

Formation obligatoire pour les nouveaux ASH, et fortement conseillée à tous les agents exerçant cette fonction.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10.

INTERVENANT(S)

ECOFAc.

COÛT

Pédagogique : 9 392 €

OBJECTIFS

- maîtriser les produits pour une utilisation rationnelle,
- organiser les opérations de nettoyage,
- réaliser le bio-nettoyage des locaux et l'adapter selon les spécificités,
- maîtriser les bonnes pratiques d'hygiène alimentaire (HACCP) selon le poste de travail et assurer la traçabilité.

CONTENU

Le bio-nettoyage : 2 jours

- notions d'hygiène : infections nosocomiales, propreté corporelle (lavage des mains), propreté vestimentaire, comportement sanitaire,
- les techniques de bio-nettoyage :
 - . connaissance du mode d'action des produits chimiques et règles de sécurité (utilisation adéquate des produits, notions de détergence et de désinfection, dosage, conditionnement des produits),
 - . choisir le matériel adapté : composition et rangement du chariot, utilisation du matériel manuel (tissus d'essuyage, balais, gazes...),
 - . maîtriser et appliquer les techniques et procédures de nettoyage et de désinfection : opérations quotidiennes, protocole d'entretien des parties communes et administratives, protocole d'entretien des services.
- la qualité : définir la responsabilité de chacun (professionnalisme, comportement et savoir-être, comment jouer un rôle participatif dans une démarche d'assurance qualité ?

application des procédures de l'établissement, auto contrôle, remontée des informations, recenser les points sensibles, poignées de porte, interrupteurs... savoir mettre en œuvre les mesures correctives en cas de non-conformité, organisation, nettoyage approfondi, mesures préventives).

Hygiène alimentaire : 2 jours

- la liaison froide : définition et principe (partie intégrante de la démarche HACCP),
- la sécurité alimentaire : définition de l'hygiène (pourquoi de plus en plus d'hygiène ?),
- hygiène à son poste de travail : l'analyse des dangers (la diversité microbienne, les facteurs favorables ou non au développement microbien),
- l'évaluation des risques : méthode des 5 M (la matière, le matériel, le milieu, la méthode, la main d'œuvre),
- les moyens de lutte :
 - . les principes généraux d'hygiène : les locaux, les équipements, matériels, le personnel (propreté corporelle et vestimentaire, comportement),
 - . contrôle des procédés : les fiches d'auto contrôle (relevé de température), les mesures correctives (nettoyage approfondi, organisation et méthodes).

MÉTHODOLOGIE

- apports théoriques, méthodologiques, pratiques,
- échanges, discussions.



POUR APPROFONDIR LE SUJET :

<https://simango.fr/nos-solutions/recherche-des-risques-hygiene-avancee/uter>:

Les bonnes pratiques de prévention du risque infectieux au GHU

SESSION

12 rue Cabanis.

Présentiel.

2 jours.

- Dates à déterminer.

PUBLIC

Public soignant.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

Équipe de la cellule hygiène du GHU,
Daniele Martin (Cadre de Santé - Qualité).

Dans le cadre de l'amélioration des pratiques, et au vu de l'actualité sanitaire, l'équipe hygiène du GHU propose des formations flash au sein des services.

OBJECTIFS

- Maîtriser les bonnes pratiques de l'hygiène à l'hôpital
- Connaître les principales méthodes et précautions

CONTENU

- Organisation de la lutte contre les IAS
- Initiation à la microbiologie
- Hygiène des locaux personnels
- HDM
- Précautions standard et complémentaire
- Bactéries Multi Résistantes et Bactéries Hautement Résistantes
- Prévention Légionnelles
- Cathéter veineux périphérique document de formation audiovisuel
- Gestion du linge et méthode RABC
- Sécurité alimentaire et méthode HACCP

MÉTHODOLOGIE

Pédagogie active, échanges de pratiques

Pour aller
+
loin

Formations courtes en E-learning

- Stratégie : éviter la prolifération des BHRé (Bactéries Hautement Résistantes émergentes) - [page 90](#)
- Objectif : Prévenir les bactéries multi résistantes - [page 90](#)
- Opération : Propagation zéro - [page 90](#)
- Mission : Mains propres, gants opportuns - [page 91](#)
- Protocole : maîtrisez les précautions standard - [page 91](#)

PRATIQUES SOIGNANTES | Visite à domicile (VAD)

SESSION

12 rue Cabanis.

Présentiel.

2 jours discontinus (1+1).

- Groupe 1 : 19/03/2025 et
28/03/2025

- Groupe 2 : 21/11/2025 et
28/11/2025.

PUBLIC

Médecins, infirmiers
travaillant en intra ou extra
hospitalier, psychologues,
ergothérapeutes,
psychomotriciens, assistants
sociaux, éducateurs.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

Sita Gakou (IPA).

COÛT

À définir

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre de la VAD
- Savoir définir l'intervention de la première visite
- Savoir organiser le suivi et l'accompagnement adapté
- Renforcer les connaissances des professionnels

CONTENU

- Établir un recueil de données complet et individualisé avant de partir en VAD.
- Analyser la situation afin d'y apporter un soutien adapté selon le prisme : environnement, habitudes alimentaires, pharmacologique, addictif et social.
- Développer une relation de confiance en fonction des différents âges de la vie et des conditions sociales
- Évaluer les difficultés, la souffrance des aidants
- Renforcer le lien avec le médecin généraliste et connaître les réseaux de soins et les ressources possibles à l'hôpital
- Construire un projet de soins par étapes et spécifiques aux besoins exprimés

MÉTHODOLOGIE

- Enseignement théorique
- Mise en situation, analyse de cas
- Documentation pédagogique

La bientraitance des personnes accueillies

SESSION

12 rue Cabanis.

2 jours.

- 29-30/09/2025.

PUBLIC

Personnels soignants et éducatifs des établissements de la fonction publique hospitalière.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

Idéage Formation.

COÛT

1 950,64 €

OBJECTIFS

- Clarifier les différentes notions reliées aux concepts de maltraitance et de bientraitance.
- Mettre en oeuvre une procédure d'identification et de prévention de la maltraitance.
- Interroger ses pratiques professionnelles et identifier les axes d'amélioration.
- Connaître les différents aspects de la bientraitance et développer une attitude bientraitante au quotidien.

PROGRAMME

- Les concepts clés de la maltraitance et de la bientraitance :
- la présentation de la notion de vulnérabilité présumant la notion de maltraitance ;
 - la définition et la présentation du concept de maltraitance ;
 - la compréhension de la « maltraitance ordinaire » et de ses conséquences ;
 - la présentation de la bientraitance et de ses enjeux ;
 - la distinction entre la bienveillance et la bientraitance ;
 - le cadre juridique et réglementaire encadrant les notions de maltraitance et de bientraitance.

L'identification des différentes formes de maltraitance et des facteurs de risque de maltraitance :

- les différentes formes de maltraitance (violence, omission, négligence ...) ;

- les éléments relationnels de la maltraitance ;
- les autres éléments de la maltraitance ;
- l'identification des facteurs de risque de la maltraitance (au niveau du patient/ résident, du professionnel, du service ...) ;
- la mise en place d'actions de prévention et de gestion des situations de maltraitance.

L'évaluation des pratiques professionnelles:

- l'auto-évaluation de ses pratiques professionnelles à l'aide du questionnaire de l'HAS ;
- l'analyse des pratiques professionnelles par l'intervenant(e) et la réflexion autour des situations complexes et des points de blocage ;
- la mise en place d'un plan d'action individualisé d'amélioration de ses pratiques professionnelles.

La mise en oeuvre d'une démarche bientraitante au quotidien :

- la prise en compte des besoins des patients/ résidents ;
- la prise en compte des choix et des souhaits des patients/ résidents ;
- les éléments relationnels de la bientraitance ;
- les facteurs de bientraitance lors des différents temps clés du quotidien.

Pour aller



loin

Formations courtes en E-learning

- Cultiver la bientraitance - [page 89](#)

Bientraitance dans les soins – E-learning

! NOUVELLE FORMATION

E-learning



SESSION

E-learning asynchrone.

Inscription et information

Info-formation@ghu-paris.fr

PUBLIC

Infirmiers, aides-soignants.

INTERVENANT(S)

Santé Académie.

COÛT

300 €/participant

Les établissements de santé présentent des défis concernant le traitement des patients et de leurs familles. Cette formation répond directement à vos enjeux de certification, qui fait de la promotion de la bientraitance un axe fort et vise à rendre les organisations plus respectueuses des besoins des patients.

OBJECTIFS

- Définir le concept de bientraitance dans le milieu des soins
- Distinguer la bientraitance de la maltraitance et repérer les situations à risques
- Développer des compétences pour établir une relation de confiance avec le patient, basée sur l'écoute active, l'empathie et le respect
- Acquérir des méthodes pour personnaliser les soins
- Apprendre à travailler en collaboration avec le patient, sa famille et d'autres professionnels

MÉTHODOLOGIE

100 % e-learning asynchrone

- Des formations à votre rythme :
 - . Une plus grande flexibilité pour s'adapter aux agendas de vos soignants (plannings, travail de nuit...)
 - . Pas de déplacement et moins de temps soignant mobilisé
 - . Des apports des plus grands experts de leurs sujets, conformes aux dernières recommandations scientifiques

Pour aller



loin

Formations courtes en E-learning

- Cultiver la bientraitance - [page 89](#)

Sexualité des personnes accompagnées

! NOUVELLE FORMATION

SESSION

12 rue Cabanis.
Présentiel.

2 jours.
- 27-28/11/2025.

PUBLIC

L'ensemble des professionnels des ESMS / ASH, AS, IDE, ASE, ASG, ES, ME.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

14.

INTERVENANT(S)

Idéage Formation.

COÛT

1 976,40 €
Marché ANFH - 17/08/2026

Le développement d'un accompagnement de plus en plus individualisé qui prend en compte la singularité des personnes accueillies imposent de facto de se questionner sur la place accordée au besoin affectif et sexuel de celles-ci. Cependant ce sujet est encore tabou, il est rarement abordé, que ce soit avec le résident, les familles ou entre soignants et lorsque la sexualité est évoquée c'est trop souvent lors de situations difficiles engendrant fréquemment des réactions intenses tant de la part des soignants que de la part des familles. Or l'intimité et la sexualité ne doivent pas seulement être vues à travers les situations délicates qui peuvent en découler, ce sont avant tout des besoins qu'il est nécessaire de prendre en compte et qui doivent être abordés de manière sereine et constructive. Par conséquent, ce module de formation doit permettre aux participants de s'interroger sur la place accordée à l'intimité, à la sexualité et au désir des personnes accueillies en ESMS. Il sera aussi l'occasion d'ouvrir un espace de réflexion éthique et d'apporter des réponses concernant la gestion de situations complexes. Il s'attardera notamment sur la gestion des comportements inadaptés ou sur les relations sexuelles entre des résidents dont la recherche de la notion de consentement est altérée en raison de troubles cognitifs importants.

OBJECTIFS

JOUR 1 :

La vie affective et sexuelle des personnes âgées et des personnes en situation de handicap : Les diverses composantes de l'intimité et de la sexualité :

- La dimension biopsychosociale de l'individu à travers la sexualité.
- Les aspects biologiques et psychologiques de la sexualité.
- La notion de norme sociale de la sexualité.

La vie affective et sexuelle des personnes âgées et des personnes en situation de handicap :

- Les conséquences physiologiques et psychologiques du vieillissement et sur la sexualité.
- Les conséquences des divers types de handicap sur la vie sexuelle et affective des personnes.
- Les représentations sociales de la sexualité des personnes âgées et en situation de handicap : un tabou de notre société ?

Réflexion sur les éléments de gestion des situations complexes en lien avec les comportements sexuels des résidents :

- La réflexion éthique autour des relations intimes incluant des résidents avec troubles cognitifs : la recherche du consentement.
- La compréhension des conséquences possibles d'une frustration sexuelle.
- Savoir réagir aux attitudes sexuelles inadaptées (désinhibition, avances sexuelles, comportements sexuels compulsifs...).

Sexualité des personnes accompagnées

(suite)

JOUR 2 :

Le développement d'une démarche globale de la prise en compte de la vie affective et sexuelle en ESMS : Les facteurs d'amélioration de la prise en compte de la vie affective et sexuelle des résidents en ESMS :

- Le droit des personnes accompagnées et le contexte légal du droit à la liberté.
- Le positionnement individuel et institutionnel à favoriser.
- L'importance du respect de l'intimité et de la vie privée des personnes accompagnées.
- La mise en œuvre d'une procédure d'évaluation de la notion de consentement chez les personnes atteintes de troubles cognitifs.

Le positionnement face aux familles et l'accompagnement dans l'acceptation de la vie affective et sexuelle de leur proche :

- Les conséquences des différentes formes de dynamiques familiales sur la relation avec les familles
- L'accompagnement et la posture professionnelle auprès des familles.

MÉTHODOLOGIE

- Exposés participatifs
- Illustration vidéo
- Analyse des pratiques professionnelles
- Vignettes cliniques
- Brainstorming et nuages de mots
- Questionnement collectif et débat réflexif

Troubles du spectre de l'autisme

Éligible au DPC

SESSION

12 rue Cabanis.

Présentiel.

3 jours discontinus (1+2).

- 08/10/ 2025

et 19-20/11/2025.

PUBLIC

Personnel médical et paramédical et social.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

Formavenir Performances.

COÛT

3 500 €

OBJECTIFS

- Définir l'autisme, ses particularités et comorbidités associées
- Améliorer les pratiques d'accueil, d'accompagnement et de soins au regard des recommandations HAS et ANESM
- Établir une communication adaptée
- Identifier les dispositifs possibles complémentaires (HAD, télémedecine)
- Utiliser les outils favorisant la continuité du parcours de soin.

CONTENU

- Définition de l'autisme
- Les facteurs de comorbidités
- Les spécificités de l'autisme adulte
- Les outils du diagnostic
- Les difficultés d'évaluation de l'autisme à l'âge adulte
- La Co/construction du projet personnalisé
- La place des familles et/ou aidants et l'alliance thérapeutique
- Les programmes d'interventions et méthodes d'accompagnement
- La communication adaptée
- La prévention et la gestion des « comportements-problèmes »
- L'organisation des ressources et dispositifs existants pour favoriser la continuité des soins

MÉTHODOLOGIE

Interactive, études de cas, travail d'intersession



BRIQUES DPC :

Une brique claire indique que vous avez validé une partie de votre parcours DPC ; les deux briques sombres identifient les deux actions de formations qui vous restent à valider dans les deux prochaines années - Une brique APP + une brique APP et/ou gestion des risques.

POUR APPROFONDIR LE SUJET :

<https://www.autismeinfoservice.fr/accompagner/solutions-applications-liens-pratiques/formations-ligne>



Médiations à visée thérapeutique en pédopsychiatrie

Éligible au DPC

SESSION

12 rue Cabanis.

Présentiel.

4 jours discontinus (2+2).

- 03-04/03/2025 et
28-29/04/2025.

PUBLIC

Infirmiers, socio-éducatifs,
rééducateurs.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

Inforsanté.

COÛT

Pédagogique : 4 800 €

La formation de 4 jours est construite en deux temps, soit 2 fois 2 jours. L'intersession est centrée sur la construction d'un projet et sa mise en œuvre. Ce projet peut être de modifier ou d'améliorer une pratique thérapeutique déjà engagée, ou de créer un nouvel atelier thérapeutique ; dans ce cas il est souhaitable que le binôme, voire le trinôme concerné par ce projet participe à la formation. Toutefois, un projet peut aussi être initié par un seul participant à la formation.

OBJECTIFS

- Identifier le concept de médiation en pédopsychiatrie.
- Identifier les différentes catégories de médias.
- Savoir animer et gérer un groupe thérapeutique.
- Repérer les mécanismes thérapeutiques en jeu dans les différents types de médiation.
- Savoir utiliser une grille d'observation sur les activités à visée thérapeutique.
- Construire un projet d'atelier thérapeutique et le mettre en œuvre.
- Les différents médias (activités dites régressives, de maternage, de nourrissage, activités plus élaborées, conte, corps).
- L'animation et la gestion d'un groupe (être centré sur le groupe, sur le particulier, la règle de lieu-temps-action, la dynamique du groupe, l'évaluation, la restitution).
- Les mécanismes thérapeutiques en jeu dans les différents types de médiation à partir de Bion et Winnicott.
- La grille d'observation sur les activités à visée thérapeutique.

MÉTHODOLOGIE

- apports théoriques
- situations et cas concrets
- travaux de groupe
- documentation pédagogique.

CONTENU

- Spécificités des soins en pédopsychiatrie (dimension synchronique, diachronique, l'enfant un être en voie d'autonomisation, le normal et le pathologique, la relation avec les familles, évolutions dans le champ de la connaissance).
- Le concept de médiation en pédopsychiatrie (désir, règles, fuite et proximité, média comme ébauche d'un ordre symbolique, médiation et rôle soignant, éducatif).



BRIQUES DPC :

**Une brique claire
indique que vous**

**avez validé une partie de votre
parcours DPC ; les deux briques
sombres identifient les deux
actions de formations qui vous
restent à valider dans les deux
prochaines années - Une brique
APP + une brique APP et/ou
gestion des risques.**

PRATIQUES SOIGNANTES |

Intervention précoce et préventive chez les adolescents et jeunes adultes : enjeux et pratiques

SESSION

Salle de réunion - Pavillon G - 1^{er} étage.

Présentiel.

1 date (**2 jours**)/semestre à déterminer.

PUBLIC

Médecins psychiatres, pédopsychiatres et médecin somaticien, équipe mobile, psychologues, cadre de santé, infirmiers, assistantes sociales, éducateurs, ergothérapeutes, psychomotriciennes, pair aidant.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 10.

INTERVENANT(S)

Les intervenants sont issus de l'équipe du CJAAD, pôle PEPIT, centre pionnier dans l'intervention précoce en France et coordonateur du DU DIPPPEJAAD. Chacun d'entre eux a une expertise dans le domaine médical, neuropsychologique, psychologique, case management.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Développer une culture commune sur l'intervention précoce et préventive chez l'adolescent et le jeune adulte
- Développer de nouvelles compétences dans la prise en soin de patients présentant un trouble psychique émergent ou une transition psychotique
- Identifier les modalités et les champs d'intervention
- Transfert d'expérience.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier et comprendre les phases précoces de la psychose émergente.
- Connaître les outils et dispositifs favorisant le repérage précoce.
- Connaître les modalités de soins adaptés à la prise en charge des patients présentant une psychose émergente pour favoriser l'adhésion et le maintien dans les soins.

DÉROULÉ

Jour 1

- Intervention précoce – concepts généraux (4h | Pr Krebs M-O, V Lucarini)
 - . Définition du domaine
 - . Principes généraux
 - . Accès aux soins / Parcours de soins
 - . Définition clinique des UHR/PEP
 - . Outils d'évaluation
 - . Devenirs évolutifs
- Principes évaluation des psychoses émergentes (4h | A Iftimovici / V Lucarini)

- . Évaluation / Stratégie de bilan :
 - .. Co-morbidités
- . Diagnostic différentiel
- . Besoins spécifiques :
 - .. Addictions,
 - .. troubles de la personnalité,
 - .. trauma
 - .. troubles du neurodéveloppement

Jour 2

- L'intervention en pratique (2h | M Charre, A Iftimovici)
 - . Prise en charge
 - .. Principes généraux
 - .. Annonce diagnostique
 - .. Stratégies thérapeutiques médicamenteuses
- Le Case management (Care Management) (2h | D Dauver, M Petat)
 - . Place et rôle d'un care manager dans une équipe ;
 - .. parcours de soins dans le programme
 - .. Définition du projet personnalisé de rétablissement
- L'intervention de groupe (2h | J Dumont, R Savatte)
 - . Psychoéducation
 - . gestion du stress, affirmation de soi, habilités sociales, ...
 - . Programme de retour aux études
- Les interventions familiales (2h | J Dumont, D. Willard)
 - . Engagement des familles
 - . Présentation du programme de ICARE/ YouCARE et de Bref

Entretien familial – approche systémique

SESSION

12 rue Cabanis.

3 jours.

- Groupe 1 : 12-13-14/05/2025

- Groupe 2 : 17-18-19/11/2025.

PUBLIC

Personnel soignant.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

INFIPP.

COÛT

4 080 €

OBJECTIFS

- appréhender les concepts et les méthodes de l'approche systémique,
- disposer de nouveaux outils conceptuels sur l'analyse de situations professionnelles mettant en évidence une problématique familiale,
- se familiariser avec l'entretien familial systémique,
- explorer un modèle systémique permettant d'analyser les contextes professionnels prenant en compte tous les réseaux.

CONTENU

- l'approche systémique : historique et fondements, la théorie des systèmes et ses applications,
- l'approche individuelle, l'approche psychanalytique et systémique de la famille et des institutions, différences et complémentarités,
- les concepts systémiques appliqués à l'analyse du groupe familial ou approche de la dynamique familiale vue sous un angle systémique,
- l'analyse en approche systémique,
- méthodologie de l'entretien familial systémique,
- l'exploration systémique du contexte institutionnel et des réseaux de communication.

Éducation thérapeutique du patient

Éligible au DPC

SESSION

12 rue Cabanis.
4 modules en E-learning avec
3 jours en présentiel.

- Ouverture E-learning
le 03/03/2025
- Journées en présentiel
Groupe 1 : 01-02/04/2025 et
05/05/2025
- Ouverture E-learning
le 18/08/2025
- Journées en présentiel
Groupe 2 : 18-19/09/2025 et
15/10/2025
- Ouverture E-learning
le 20/10/2025
- Journées en présentiel
Groupe 3 : 20-21/11/2025 et
12/12/2025.

PUBLIC

Tous les professionnels de santé impliqués dans la prise en charge des maladies chroniques ou prolongées ou de certaines maladies de durée limitée. Elle concerne aussi des intervenants non soignants intervenant dans l'organisation de la prise en charge des maladies chroniques. La participation de l'ensemble des professionnels à la même formation constitue une plus-value en terme de cohésion d'équipe et de partage d'une culture commune.

L'éducation thérapeutique du patient (ETP) est désormais intégrée au parcours de soins des patients souffrant de maladie chronique (article 84, loi HPST de juillet 2009). Elle figure également comme un critère important dans le manuel d'accréditation des établissements de santé.

Selon la Haute Autorité de Santé, l'éducation thérapeutique doit être réalisée par des professionnels formés. Elle doit être multi-professionnelle et interdisciplinaire. Cette approche nécessite l'acquisition de compétences relationnelles, pédagogiques, organisationnelles et biomédicales, et la mise en place d'une démarche structurée et coordonnée entre les différents professionnels.

Le GHU Paris, souhaite proposer une formation validante à l'Éducation Thérapeutique à ses professionnels.

Le contenu de la formation s'appuie sur les recommandations publiées par l'OMS sur l'éducation thérapeutique (1998), les référentiels de l'HAS (2007), ainsi que sur les divers textes législatifs récents :

- Loi HPST 21 juillet 2009 – Décret 2010-Arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences
- Arrêté du 31 mai 2013 modifiant l'arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient, et stipulant qu'une formation d'une durée minimale de 40 heures est requise pour être considéré comme éducateur de patients
- Arrêté du 14 janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur renouvellement et modifiant l'arrêté du 2 août 2010 modifié relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient, et stipulant notamment que tous les intervenants dans un programme d'ETP doivent justifier de compétences en ETP.

Référentiel publié par l'INPES en juin 2013, ayant vocation à accompagner l'utilisation par les acteurs des textes réglementaires sus-cités sur les compétences.

Pour chaque participant, un test de positionnement avec questionnaire de connaissances est réalisé en début de formation. Les acquis sont réévalués en fin de formation.

Un bilan de formation est réalisé à l'issue de chaque session de formation.

Le dernier jour de la formation, une personne de l'UTEP du GHU vous précisera les projets en cours au GHU. Ainsi, vous pourrez, si vous le souhaitez, vous faire accompagner par l'équipe de l'UTEP du GHU en charge de ce dispositif.

OBJECTIFS

- Acquérir et de renforcer les compétences des personnels en ETP pour accueillir le patient,
- Accompagner dans l'exploration et la connaissance de sa maladie,
- Analyser ses besoins éducatifs pour construire son projet d'ETP,
- Mettre en œuvre des techniques facilitant son apprentissage individuellement et en groupe,
- Soutenir le patient dans ses motivations pour gagner en autonomie,
- Savoir se coordonner avec les différents acteurs,
- Être capable de co-évaluer avec le patient les bénéfices de l'ETP en termes d'acquis et de progrès

Éducation thérapeutique du patient (suite)

Éligible au DPC

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15.

INTERVENANT(S)

Edusanté.
Intervention de l'Unité
Transversale d'Education
Thérapeutique du Patient
(UTEPT).

COÛT

24 500 €

CONTENU

Compétences relationnelles

- Identifier les attitudes des professionnels et leur impact sur la relation avec le patient
- Comprendre le rapport que le patient entretient avec sa maladie et ses traitements
- Identifier l'intérêt d'une approche biopsychosociale dans la prise en charge
- Explorer les connaissances, les représentations des patients par rapport à leur état de santé et apporter des réponses adaptées
- Identifier les conséquences qu'ont les représentations des patients sur leurs comportements
- Mettre en œuvre des techniques de communication favorisant une relation de confiance avec un patient et son entourage, faire participer le patient à ses décisions de santé
- Favoriser la confiance en soi, l'estime de soi, le sentiment d'auto-efficacité du patient, soutenir son autonomie
- Réaliser un bilan éducatif partagé (diagnostic éducatif)
- Identifier les freins et les ressources chez le patient
- Formaliser des objectifs pédagogiques et négocier un contrat éducatif.

Compétences pédagogiques

- Identifier les facteurs favorisant la réussite d'un apprentissage
- Délivrer des informations adaptées aux besoins du patient (et de son entourage) dans une posture éducative

- Planifier des séquences éducatives tenant compte des besoins et des ressources du patient
- Mettre en œuvre des stratégies pédagogiques favorisant l'expression, la motivation et l'apprentissage du patient
- S'entraîner à l'utilisation de certaines méthodes et supports pédagogiques : Chevalet imagier, cas clinique...
- Mettre en place des modalités d'évaluation des acquis du patient et du processus éducatif.

Compétences organisationnelles

- Préciser les modalités organisationnelles d'un programme d'ETP
- Faciliter le partage d'expériences et la mise en œuvre d'actions communes en lien avec le réseau professionnel
- Élaborer des outils de suivi : dossier éducatif, questionnaires d'évaluation adaptés
- Élaborer des procédures favorisant la coordination, la communication, le partage d'informations, la prise de décisions entre les différents intervenants du parcours de soins.
- Préciser les enjeux institutionnels nationaux, régionaux et locaux de l'éducation thérapeutique
- Assurer la continuité de l'ETP tout au long du parcours du patient en lien avec tous les acteurs impliqués
- Identifier les critères de qualité d'un dispositif d'éducation thérapeutique.

MÉTHODOLOGIE

La formation est structurée en plusieurs étapes pour correspondre aux fondamentaux d'un programme DPC, c'est à dire :



BRIQUES DPC :

Une brique claire indique que vous avez validé une partie de votre parcours DPC ; les deux briques sombres identifient les deux actions de formations qui vous restent à valider dans les deux prochaines années - Une brique APP + une brique APP et/ou gestion des risques.

Éducation thérapeutique du patient (suite)

- Évaluation initiale des pratiques professionnelles à partir d'une grille d'auto-analyse qui est reprise le 1^{er} jour de formation pour permettre l'analyse des retours d'expériences de chacun
- Acquisition ou perfectionnement des compétences et/ou des connaissances
- Mise en place et suivi d'actions d'amélioration. Le dernier jour de formation est consacré à l'élaboration des plans d'actions ETP.

Le découpage en plusieurs périodes, permet une application intersession ainsi que la réalisation de travaux personnels ou de groupe.

La formation en présentielle (trois jours) se déroule en groupes pluridisciplinaires.

La dynamique est basée sur une alternance entre phases cognitives et phases d'analyse de pratiques partagées.

Elle est résolument interactive et s'appuie sur l'expérience des participants pour aboutir à la compréhension de la dimension éducative de la prise en charge.

Les méthodes utilisées s'appuient sur les principes de la formation d'adultes : Les participants sont mis en situation active pendant la formation et entre les modules.

Les séquences de formation alternent les méthodes

pédagogiques : apports théoriques, travaux pratiques, mises en situation, études de cas...

Des exemples de supports éducatifs destinés à animer des ateliers d'ETP sont présentés aux participants. Le choix des outils servant à la formation est fait par le formateur pour la session 2 en fonction des spécialités des participants.

Il est demandé aux participants de réaliser des travaux personnels entre les différentes sessions :

- Réalisation d'un bilan éducatif partagé. Ce bilan inclut pour chaque patient ses attentes, ses besoins et ses motivations, les freins à l'éducation et les leviers sur lesquels s'appuyer. Une synthèse écrite est demandée.
- Poursuite d'un travail d'élaboration d'une séquence éducative et/ou d'un outil éducatif entrepris avec le groupe lors de la session présentielle.

POUR APPROFONDIR LE SUJET :

https://www.has-sante.fr/jcms/c_2040144/fr/demarche-centree-sur-le-patient-information-conseil-education-therapeutique-suivi



POUR APPROFONDIR LE SUJET :

Livret des programmes ETP du GHU



PRATIQUES SOIGNANTES |

Master Class ETP : Je passe à l'action en éducation thérapeutique !

Formation pour monter en compétence et réaliser vos projets ETP

SESSION

12 rue Cabanis.
Présentiel.
1 session/an.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

UTEF du GHU.

Prêts à faire évoluer la façon dont vous accompagnez vos patients ?

Découvrez notre formation en éducation thérapeutique, à destination de tout acteur du parcours de soin du patient.

Que vous soyez personnel médical, paramédical, social ou administratif, rejoignez-nous pour une expérience immersive et enrichissante, ou vous pourrez pratiquer en toute bienveillance une approche en éducation thérapeutique dans toute sa méthodologie.

Vous découvrirez des méthodes pour motiver et responsabiliser vos patients, en leur offrant les outils nécessaires pour prendre en main leur santé.

Vous avez le projet de mettre en place une action éducative dans votre service ? Un projet d'équipe ? Ou simplement pour monter en compétence individuellement ?

Notre équipe d'experts, passionnés par l'ETP, vous guidera tout au long de cette formation interactive et personnalisera l'approche en fonction des projets de chacun.

Inscrivez-vous dès maintenant à notre formation en éducation thérapeutique et devenez un acteur clé de la prise en charge globale de vos patients !

**Prérequis**

Avoir effectué la formation « Éducation Thérapeutique du Patient » (40h) - [page 62](#)

OBJECTIFS

- Explorer avec le patient les dimensions de sa maladie chronique
- Développer des scénarios pédagogiques
- Éclaircir la problématique et les besoins en ETP du patient
- Construire le projet individualisé du patient
- S'accorder avec le patient sur le projet d'ETP

CONTENU

- Analyses de pratiques

MÉTHODOLOGIE

- Pédagogie active

2b

PRATIQUES SOIGNANTES |

Comment gérer et coordonner mon projet Éducation Thérapeutique du Patient ?

SESSION

12 rue Cabanis
ou en Intra.

4 jours, soit une durée totale
de 28 h.

Sur la base du volontariat.

PUBLIC

Médecin, infirmier.e,
kinésithérapeute, intervenant.e
APA, aide-soignant.e,
diététicien.ne, psychologue,
assistant.e social, pharmacien.
ne, psychomotricien.ne,
ergothérapeute, pédicure-
podologue, orthophoniste,
orthoptiste, secrétaire
médical.e, puéricultrice.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15.

INTERVENANT(S)

Edusanté.

COÛT

5 800 €

OBJECTIFS

- Construire une démarche d'ETP et constituer son équipe
- Analyser le contexte dans lequel vient s'inscrire son intervention de coordination
- Constituer et gérer son équipe transversale
- S'approprier son rôle de coordinateur/coordinatrice de programme
- Mettre en place son programme d'ETP
- Évaluer et faire évoluer son programme



Prérequis

Être formé à l'éducation
thérapeutique du Patient (40 h) -
[page 62](#)

PROGRAMME

JOUR 1 : Horaires : 9h00-17h00

- Construire une démarche d'ETP et constituer son équipe
- Analyser le contexte dans lequel vient s'inscrire son intervention de coordination

JOUR 2 : Horaires : 9h00-16h30

- Constituer et gérer son équipe transversale Intersession
- Mettre en pratique des entretiens auprès de professionnel.les de santé

JOUR 3 : Horaires : 9h00-17h00

- S'approprier son rôle de coordinateur/ coordinatrice de programme
- Mettre en place son programme d'ETP

JOUR 4 : Horaires : 9h00-16h30

- Évaluer et faire évoluer son programme
- Communiquer autour du projet de son équipe
- S'auto-évaluer

2b

PRATIQUES SOIGNANTES |

La démarche palliative et l'accompagnement des personnes en fin de vie

Les soins palliatifs représentent une médecine en tant que tel. Certes, on oppose les soins palliatifs aux soins curatifs, mais la prise en soins implique néanmoins une compétence dans les soins techniques selon le rôle prescrit et dans le cadre du rôle propre. Ainsi qu'une attention particulière à la relation soignant-soigné qui sera une relation d'aide, puis une relation d'accompagnement en fin de vie. Il s'agit de développer des soins de support, de confort pour pallier la douleur physique et la souffrance morale. Cela implique la prise en considération de l'entourage de la personne en soins palliatifs, ainsi qu'une attention à l'égard de l'équipe pluridisciplinaire pour éviter un épuisement professionnel et, au contraire, donner du sens à la prise en soins de ces patients/résidents vulnérables.

SESSION

12 rue Cabanis.

Présentiel.

À la demande et en INTRA.

3 jours discontinus (2+1).

Un minimum de 6 participants pour constituer un groupe.

PUBLIC

Personnel soignant : AS et IDE des services EHPAD, neurochirurgie et services psychiatriques.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

ALTAFORMA.

COÛT

3 270 €

OBJECTIFS

Objectif professionnel : Développer une démarche et des outils concrets pour contribuer à la qualité de vie des personnes en soins palliatifs. Objectifs opérationnels et évaluables :

- Connaître les principes de la démarche palliative et les possibilités de mise en œuvre en lien avec le ou les guides de bonnes pratiques existant(s) ;
- Connaître le contexte législatif et les fondements éthiques des grandes questions en soins palliatifs
- Connaître les acteurs institutionnels de la démarche palliative ;
- Connaître les spécificités et les questions de prise en charge palliative au niveau des soins relationnels et techniques (notions médicales, de soins, psychologiques...);
- Mettre en pratique un savoir-faire et savoir être du soin en fin de vie auprès des patients/résidents
- Développer ou mettre en œuvre une démarche collégiale interdisciplinaire en lien avec le projet d'établissement

MÉTHODOLOGIE

L'enseignement sera d'abord centré sur un travail d'analyse des pratiques, à partir des cas exposés. Les notions théoriques et pratiques suivront et seront exposées avec l'appui d'un Power Point. Une circularité interactive permettra à tout moment aux stagiaires d'aborder des cas cliniques en lien avec le sujet.

Analyses de pratiques psychomotriciens

SESSION

SITE SUD

les jeudis de 11h15 à 13h15 .

- 18/09/2025, 16/10/2025,
20/11/2025, 18/12/2025,
15/01/2026, 19/02/2026,
19/03/2026, 16/04/2026,
14/05/2026, 18/06/2026.

SITE NORD, 12 rue Cabanis,

les lundis de 10h00 à 12h00.

- 13/01/2025, 10/02/2025,
10/03/2025, 07/04/2025,
12/05/2025, 23/06/2025,
08/09/2025, 06/10/2025,
17/11/2025, 15/12/2025.

PUBLIC

Psychomotriciens.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

AFPUP.

COÛT

9 000 €

OBJECTIFS

- approfondir l'élaboration clinique par une analyse collective de situations,
- mieux saisir les modalités particulières des échanges archaïques des prises en charge corporelles,
- prendre le recul nécessaire à redynamiser le suivi au long cours des patients,
- améliorer l'inscription dans le travail institutionnel à travers les transmissions (orale et écrite) sur la pratique psychomotrice dans l'équipe pluridisciplinaire.

CONTENU

Dans le cadre d'un petit groupe fermé, chacun est invité à évoquer à son tour la situation clinique ou institutionnelle qui pose problème. La parole circule sur le mode de l'association libre qui permet à chaque professionnel d'exprimer son point de vue, de témoigner de son expérience, de relancer le débat de ses propres interrogations et réponses. Réunis par leur pratique commune des approches corporelles, les psychomotriciens partagent leurs impressions, réflexions et éclairage théorique des situations.

L'ergothérapie en psychiatrie : analyse des pratiques professionnelles

SESSION

**EPS de Ville-Evrard,
pavillon Touraine.**

3 jours.

- 09, 10 et 11/04/2025.

PUBLIC

Ergothérapeutes.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

Formation professionnelle de
Ville-Evrard

Mme Bagnere, ergothérapeute,
psychothérapeute,
Mme Klein, psychologue
clinicienne.

COÛT

3 360 €

OBJECTIFS

- Réfléchir et analyser les situations cliniques rencontrées et les difficultés liées à certains patients ou à certaines pathologies
- Réfléchir et analyser les situations dans le travail, la dynamique institutionnelle (les enjeux, tensions, et conflits éventuels), et son implication de professionnel au sein de l'institution
- Approfondir des repères théoriques indispensables
- Trouver des approches créatives en élaborant des propositions thérapeutiques innovantes
- Pouvoir transmettre de façon pertinente l'observation d'un patient et l'évaluation de celui-ci en ergothérapie

CONTENU

- Mettre en parole les différentes expériences cliniques des participants
- Aborder l'implication de l'ergothérapeute et celle des patients : leurs interactions
- Envisager les diverses caractéristiques de la relation de soins
- S'appuyer sur des fondements théoriques (en particulier : les notions de transfert et de contre-transfert, pivots de l'analyse professionnelle seront nécessairement explorées)

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques et pratiques
- Analyse des pratiques professionnelles
- Réflexions, échanges, discussions

2b

PRATIQUES SOIGNANTES |

Prise en charge de la santé bucco-dentaire des personnes fragilisées ou dépendantes

SESSION

Présentiel.

2 jours.

Sur la base du volontariat.

Un minimum de 8 participants pour programmer une session.

PUBLIC

Tout personnel participant aux soins bucco-dentaires: cadre de santé, IDE, AS, AMP, AVS. Tout service.

INTERVENANT(S)

Formavenir Performances.

COÛT

2 204 €

Marché ANFH - 31/07/2026

OBJECTIFS

- Prévenir, dépister, soigner les personnes fragilisées ou en situation de dépendance dans la prise en charge de leur santé bucco-dentaire.
- Connaître et maîtriser les techniques d'hygiène bucco-dentaire de manière à assurer une prise en charge conforme aux bonnes pratiques.
- Identifier les besoins spécifiques en hygiène bucco-dentaire (handicap, dépendance, troubles cognitifs, maladies chroniques, soins palliatifs ...).

PROGRAMME

- Les enjeux et spécificités de l'hygiène bucco-dentaire chez les personnes fragilisées ou dépendantes.
- Comment prendre soin de la cavité buccale et prévenir les infections.
- La mise en place des moyens préventifs et curatifs adaptés aux pathologies bucco-dentaires.
- La professionnalisation de la prise en charge de la santé bucco-dentaire.

Le toucher dans la relation de soins

SESSION

12 rue Cabanis.

Présentiel.

2 jours.

- Groupe 1 : 22-23/05/2025

- Groupe 2 : 09-10/10/2025.

PUBLIC

Personnels soignants et éducatifs.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

Nadine Satory (IPA).

COÛT

À définir

Les techniques d'approche corporelle font parties des pratiques émergentes qui visent au bien-être tout en favorisant la relation de confiance.

OBJECTIFS

- Acquérir une pratique de soin manuelle qui intègre les pré requis de la relation d'aide
- Identifier l'espace relationnel et les besoins de sécurité dans les soins de toucher
- Clarifier l'indication des soins toucher à visée de détente et cibler la demande
- Repérer les freins et les attentes agrégés à l'approche corporelle
- Expérimenter et développer la pratique de soins de toucher détente et les techniques associées (relaxation, visualisation)
- Mesurer l'impact physique, psychique et émotionnel associés aux soins de toucher détente
- Inscrire la pratique des soins de toucher à visée de détente dans la prise en charge pluridisciplinaire

CONTENU

- Développement des outils et des moyens nécessaires à la mise en œuvre de soins de toucher à visée de détente
- Analyse des enjeux relationnels dans la relation de soin et réflexion autour des limites d'un soin de toucher, les nouvelles les indications et les contre-indications
- Identification des mécanismes de transfert et de contre transfert à l'œuvre dans la relation de soins
- Bases théoriques autour du toucher (le regard psychanalytique et l'approche en thérapie cognitive et comportementale)

- Bases éthiques et déontologiques autour de la mise en œuvre de soins de toucher à visée de détente
- Le recentrage sur soi pour aller à la rencontre de l'autre (méthodes de relaxation/ visualisation)
- Approche réflexive autour de la mémoire du corps, le corps appareil psychique et émotionnel en abordant les notions de traumatismes et les ressources du corps
- Mise en pratique de soins de toucher détente au niveau du schéma corporel ou localisés sur une partie du corps (au travers des vêtements ou à même la peau)
- Appropriation d'une démarche de soin holistique/globale et développement du moi professionnel via l'ouverture vers des méthodes de soins orientées autour du bien-être
- Définir le contenu des transmissions écrites et orales autour de la pratique des soins de toucher à visée de détente

MÉTHODOLOGIE

- Approches théoriques et mises en œuvre pratiques de soins de toucher à visée de détente
- Étude de situations cliniques, analyse de pratique
- Mobilisation de la dynamique de groupe, forme interactive

La communication non verbale dans la relation patient-soignant

SESSION

12 rue Cabanis.

3 jours discontinus (2+1).

- 03-04/04/2025 et
09/04/2025.

PUBLIC

Tout professionnel de santé en contact avec des patients dont la communication verbale est altérée.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

Formavenir Performances.

COÛT

3 432 €

Marché ANFH - 25/04/2025

OBJECTIFS

- Identifier les patients dont la communication verbale est altérée et repérer les situations où les échanges verbaux sont perturbés.
- S'approprier les techniques de communication non verbale.
- Expliquer les consignes appropriées aux patients et les faire participer aux soins.

PROGRAMME

- La place de la communication non verbale dans la relation patient soignant et les implications dans la prise en charge.
- Les situations d'altération communicationnelle.
- La lecture des messages non verbaux et leur réponse.
- Les méthodes et aides techniques pour communiquer non verbalement.
- L'importance du travail en équipe auprès des patients non communicants...

Droits des patients et des résidents

! NOUVELLE FORMATION

SESSION

12 rue Cabanis.
Présentiel.
2 jours.
 - 03-04/11/2025.

PUBLIC

Tout public.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

Antidote.

COÛT

2 040 €
 Marché ANFH - 25/12/2027

OBJECTIFS

- Reconnaître le malade en tant que « sujet » par une connaissance exacte de ses droits.
- Respecter les droits et libertés des personnes et notamment le droit à l'information, dans le contexte de la qualité des soins et de la démarche éthique.

CONTENU

- Le cadre juridico-éthique et les enjeux de l'effectivité des droits des patients et des résidents
- Les instances et les outils de la promotion des droits des patients et des résidents
- Les droits à l'information, au consentement et au respect des volontés du patient et du résident
- La place des tiers auprès des patients et des résidents
- Dignité et respect des volontés de la personne face aux soins déraisonnables et à la fin de vie Concilier sécurité et liberté d'aller et venir du patient et du résident dans ses pratiques professionnelles
- Des situations paradoxales de conflit de droits et de valeurs
- Le devoir de surveillance et l'obligation de sécurité et de protection
- Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Les entraves aux libertés individuelles en établissement sanitaire et médico-social

- Les moyens de la restriction de liberté et leur encadrement
- Respecter les autres libertés et droits des patients et des résidents dans ses pratiques professionnelles
- La problématique de la vie privée
- L'intimité et le maintien des liens affectifs, familiaux et sociaux et leurs limites
- Liberté d'expression et d'opinion face à la laïcité et la neutralité à observer
- Respect du secret et le partage d'informations entre professionnels
- Le droit à l'image et risques des NTIC et des réseaux sociaux (7h) Unité

MÉTHODOLOGIE

- Photolangage
- Apports cognitifs synthétiques appuyés par diaporama Storytelling
- Études de cas réels en sous-groupes
- Analyse de pratiques via des témoignages en vidéo Jeux pédagogiques
- Analyse de jurisprudence pour non juristes
- Fiche mémorisation Partage de pratiques

Les soins psychiatriques sans consentement : comment instaurer une relation et un processus de soins ?

SESSION

À la demande et en INTRA.

Un minimum de 6 participants pour constituer un groupe.

PUBLIC

Cette formation s'adresse à des professionnels des établissements de santé autorisés en psychiatrie : personnels de direction, responsables et personnels administratifs des services d'accueil des patients (bureau des entrées, admission, clientèle,...), psychiatres, cadres de santé et les personnels des agences régionales de santé en charge des soins psychiatriques sans consentement.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

INFIPP.

Avec une intervention du service juridique du GHU.

COÛT

5 000 €

OBJECTIFS

- S'approprier et maîtriser les règles et les procédures administratives applicables aux patients pris en charge en soins psychiatriques sans consentement
- Repérer les situations à risques, identifier et prévenir les irrégularités les plus fréquentes, source potentielle de mainlevée par le JLD.

PROGRAMME

Maîtriser les procédures, gérer les principales difficultés rencontrées et sécuriser les pratiques professionnelles

1. Les modalités d'admission des patients en soins psychiatriques

- Les soins librement consentis : le principe de la liberté d'aller et de venir
- Les soins non librement consentis : les soins à la demande d'un tiers, les soins à la demande du représentant de l'État
- Les prises en charge spécifiques : la personne mineure, le majeur protégé, la personne détenue
- Points de vigilance : la caractérisation du choix de la procédure, la qualité du tiers demandeur, l'information de la famille dans le cadre de la procédure de péril imminent, le formalisme de la décision d'admission, la délégation de signature, la notification de la décision d'admission, de la situation juridique et des droits de la personne

2. La poursuite des soins psychiatriques non librement consentis

- La période d'observation et de soins initiale
- Les formes de prise en charge à l'issue de la période d'observations et de soins initiale : l'hospitalisation complète, le programme de soins
- Les modalités de sorties ponctuelles autorisées des patients en soins sans consentement : - les autorisations de sortie de courte durée (ASCD)
- Points de vigilance : Les mesures d'isolement et de contention

3. Les droits fondamentaux des personnes en soins sans consentement

- Les droits de la personne : le libre choix, le respect de la dignité, la non-discrimination, l'information médicale, le consentement aux soins, l'accès au dossier médical, la communication avec l'extérieur, le régime des visites
- Les droits spécifiques des patients en soins sans consentement
- Le contrôle des autorités habilitées : la Commission départementale des soins psychiatriques, le Contrôleur des lieux de privation de liberté, les parlementaires
- Le contrôle de la mesure privative de liberté par le Juge des Libertés et de la Détention : le contrôle du formalisme de l'acte, de la procédure, du bien-fondé
- Points de vigilance : Le bien-fondé des mesures ponctuelles restrictives de liberté, le refus de soins

Les soins psychiatriques sans consentement : comment instaurer une relation et un processus de soins ? (suite)

4. La fin des mesures de soins psychiatriques

- La levée des soins demandée par un « tiers »
- La levée des soins demandée par un psychiatre
- La levée par le Juge des Libertés et de la détention
- Points de vigilance : les sorties sans autorisation

MÉTHODOLOGIE

- Exposé pratique, à partir de la documentation transmise, du droit et confrontation avec sa mise en œuvre concrète en établissement de santé à partir de situations réelles.
- Analyse de cas particuliers et solutions.
- Exercice pratique en matière de prévention des principales irrégularités pouvant affecter les mesures d'hospitalisation sans consentement (contrôle des mesures par le JLD).
- Échanges avec les participants sur leurs pratiques professionnelles et réponses aux questions.

Évaluation de fin de formation

Remise d'une attestation de fin de formation à chaque participant

Documents remis aux stagiaires

- Les supports de cours sont disponibles sur l'espace client ou distribués lors de la formation
- Le + : remise d'un livre sur le sujet ou un thème d'actualité

Serious game : soins sans consentement

- uniquement en distanciel

E-learning



SESSION

E-learning : environ 6 h avec des modules de

30 min : 15 min d'apport de connaissances théoriques et 15 min de mise en situation (séquence de jeu).

PUBLIC

Médecins, personnels soignants, secrétaires médicales (AMA), cadres de santé et direction, personnels administratifs chargés de ces questions, assistants sociaux.

COÛT

Inclus dans la cotisation ANFH

OBJECTIFS

- Maîtriser l'ensemble des dispositions relatives à l'hospitalisation sous contrainte et les dispositions de la loi du 27 septembre 2013 sur les obligations et l'organisation des établissements de santé.

CONTENU

- Les certificats initiaux (Soins psychiatriques à la demande d'un tiers en urgence ou non-SPDT, SPU-, soins psychiatriques en cas de péril imminent - SPPI -, soins psychiatriques sur décision du représentant de l'État - SPDRE -, contenu du certificat)
- La demande de tiers.
- L'éventuelle sauvegarde de justice.
- L'hospitalisation.
- Les certificats, les collèges.
- Le juge des libertés (saisine, audience).
- Le programme de soins.
- Le transport des patients sous contrainte.
- La levée.

MÉTHODOLOGIE

Ce dispositif se présente sous la forme d'un serious-game, c'est-à-dire un support de formation ludique et immersif, amenant l'apprenant à prendre des décisions selon la situation rencontrée via différentes activités interactives. Ce serious-game se découpe en 9 étapes, correspondant aux 9 parties de la formation. La formation mêle des apports théoriques (1/4 du temps) et des apports pratiques (3/4 du temps) : une histoire est proposée aux apprenants, durant laquelle ils sont amenés à résoudre des cas cliniques. Un premier cas clinique suit toutes les étapes du parcours de soins sans consentement, puis chaque étape est traitée au travers de trois cas cliniques ciblés de difficulté croissante. L'apprenant doit effectuer des choix ou donner son opinion sur une pratique décrite. À cet effet, il dispose de ressources documentaires (sur la législation par exemple), ainsi que de recommandations de bonnes pratiques et d'avis d'experts. À l'issue des 3 parcours, l'apprenant peut télécharger l'ensemble des éléments réglementaires associés aux différents contenus abordés et avoir ainsi une synthèse des points-clés.

Sensibilisation à la médiation pour les personnels des établissements publics de santé

SESSION

12 rue Cabanis.

Présentiel.

1/2 journée.

- 06/06/2025, 13h30-16h30.

PUBLIC

Tout le personnel soignant et non-soignant du GHU Paris – Psychiatrie & Neurosciences.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

Psychiatres, responsable pédagogique Dr Alain Mercuel.

OBJECTIFS

- Sensibiliser le personnel à l'intérêt de la médiation comme mode de résolution amiable des différends
- Savoir définir les différents modes de résolution de conflits
- Connaître les principes de la médiation

PROGRAMME

- Concepts de médiations
- Les temps de la médiation
- Facteurs favorisant la médiation

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques
- Analyses de situations et jeux de rôles
- Évaluation via un questionnaire de satisfaction

Sensibilisation à la souffrance psychique des publics en grande précarité

SESSION

Lieu et date à définir.

Un minimum de 20 participants est nécessaire.

PUBLIC

Tout le personnel soignant et non-soignant du GHU Paris – Psychiatrie & Neurosciences.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

Psychiatres, infirmiers, assistants socio-éducatifs, psychologues, responsable pédagogique Dr. Corinne Launay.

OBJECTIFS

- Approfondir les connaissances cliniques sur les expressions de la souffrance psychique des personnes sans abri, exclues, migrantes, etc.
- Améliorer le parcours d'accès aux soins.
- Développer les échanges entre les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux.
- S'entraîner aux pratiques professionnelles par des analyses de situations.

PROGRAMME

Contextes cliniques :

- Aspects cliniques et psychopathologiques
- Une clinique de la non-demande
- Pathologie du lien et grande précarité
- Clinique spécifique : pédopsychiatrie, migrants, etc.

Cadres et structures :

- Éthique et précarité
- Articulations avec les soins somatiques

Interventions médico-psycho-sociales :

- « Aller-vers », visites à domicile pour sans-domicile, etc.
- Pratiques sociales en précarité
- Fonction passerelle
- Démarche qualité
- **9h - 13h** : Alain Mercuel : cliniques de la précarité et cadres d'interventions
- **14h - 14h45** : Isabelle Dragon : Du signalement jusqu'aux soins
- **14h45 - 15h15** : Kevin Saadi : Appui soutien aux équipes
- **15h15 - 16h30** : Agathe Lebon : Atelier thérapeutique Radio Mobile

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques
- Analyses de situations cliniques
- Évaluation via un questionnaire de satisfaction

PRATIQUES SOIGNANTES |

**Cognitive Remediation Therapy (CRT) –
Initiation et approfondissement (niveau 1)****SESSION****12 rue Cabanis.****Présentiel.****4 jours (28 h).**

- Groupe 1 : 01 au 04/04/2025

- Groupe 2 : 03 au 06 /06/2025

- Groupe 3 : 04 au 07/11/2025.

Tél. : 01 45 65 73 15

ou 01 45 65 71 64

E-mail : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont closes

10 jours avant le début de la
formation**PUBLIC**

Professionnels de santé :

Médecins, infirmiers,
psychologues, éducateurs
spécialisés, ergothérapeutes,
et psychomotriciens.**NOMBRE DE PARTICIPANTS**

8 à 15.

INTERVENANT(S)

- Bérengère RIGAUT, Infirmière.

- Marjorie MESLIER,
Neuropsychologue- Aurélie TODD, Psychologue et
psychothérapeute TCC.**TARIF**

1200 € / personne / formation.

En intra : nous consulter pour

devis : Tél. : 01 45 65 73 15

ou 01 45 65 71 64

E-mail : saf-chsa@ghu-paris.fr

Issue de la neurologie et des sciences cognitives la Remediation Cognitive est un outil thérapeutique indispensable à la réhabilitation psychosociale dans le champ de la santé mentale.

La Remédiation Cognitive est un outil indispensable à la réhabilitation psychosociale et procure aux patients une optimisation de leurs capacités cognitives, ainsi qu'une plus importante autonomie et facilite leur réinsertion au quotidien.

Cet outil s'inscrit dans une dynamique pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle à la recherche de la diminution du handicap fonctionnel par restauration, renforcement ou compensation des troubles cognitifs.

OBJECTIFS

Cette formation a pour objectif de :

- Identifier, pour les équipes soignantes, les principes et les usages des nouvelles thérapies psychosociales, en particulier la remédiation cognitive qui est un élément-clé de la réinsertion et de la réhabilitation psychosociale.
- Approfondir, pour tous les soignants, les connaissances théoriques relatives à la CRT
- Identifier les stratégies et techniques d'entraînements utilisés dans la CRT
- Mettre en application, pour les psychologues, l'évaluation neuropsychologique spécifique de certaines fonctions cognitives.

CONTENU

- Fonctions cognitives et prise en charge en thérapie psychosociale.
- Méthodes de remédiation cognitive disponibles en France sur les modèles

**Prérequis**

Exercer dans une structure engagée dans la réhabilitation psychosociale ou désirant orienter leur pratique dans ce sens.

d'empowerment et de rétablissement. Il s'agira d'identifier les stratégies et techniques d'entraînements utilisés dans la CRT.

- . Flexibilité cognitive
- . Mémoire A et Mémoire B
- . Planification A et Planification B

- Transfert des acquis de la CRT au quotidien et mises en pratique

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques
- Méthodes actives : jeux de rôles, séquences filmées
- Études de cas pratiques

Integrated Psychological Treatment (IPT)

SESSION

12 rue Cabanis.

Présentiel.

3 jours (21 h).

- Groupe 1 : 26 au 28/03/2025

- Groupe 2 : 21 au 23/05/2025

- Groupe 3 : 01 au 03/10/2025

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

E-mail : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont closes 10 jours avant le début de la formation.

PUBLIC

Médecins, infirmiers, psychologues, ergothérapeutes, psychomotriciens.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 15.

INTERVENANT(S)

- Maria Perez, infirmière
- Audrey de Lussac, ergothérapeute
- Anne-Sophie Bréjon, ergothérapeute.

TARIF

900 € / personne / formation.
En intra : nous consulter pour devis.

E-mail : saf-chsa@ghu-paris.fr

L'IPT (Integrated Psychological Treatment) ou « Traitement Psychologique Intégré » est destiné aux patients atteints de schizophrénie. Il s'agit d'un programme d'approche cognitivo-comportementale composé de plusieurs modules à complexité croissante en associant un travail sur la remédiation cognitive, sur les habilités sociales la résolution de problèmes et la gestion des émotions.

Développé par Brenner en 1988 et traduit en français par Pomini en 1998, ce programme s'intègre dans l'ensemble des interventions du processus de réhabilitation psychosociale.

OBJECTIFS

Cette formation a pour objectif de :

- Identifier les principes de la différenciation cognitive
- Nommer les troubles de perception sociale que peuvent présenter les personnes souffrant de schizophrénie
- Identifier les principes de la communication verbale
- Identifier les principes de la compétence sociale
- Nommer les émotions de base
- Reconnaître les étapes de la résolution de problèmes

CONTENU

- Présentation générale du programme IPT
- Principe de l'animation du programme IPT
- Présentation du module 1 : différenciation cognitive
- Atelier module 1 : différenciation cognitive
- Présentation et atelier du module 2 : Perception sociale

- Présentation du module 3 : Communication verbale
- Ateliers du module 3 : Communication verbale
- Présentation et atelier du module 4 : Compétence sociale
- Présentation du module 5 : Gestion des émotions
- Présentation du module 6 : Résolution de problèmes
- Atelier du module 6 : Résolution de problèmes
- Bilan de la formation

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques illustrés par des ateliers et des jeux de rôle.

Sensibilisation au psycho-traumatisme

! NOUVELLE FORMATION

Éligible au DPC

SESSION

12 rue Cabanis.

Présentiel. 3 jours (21 h).

- 17 au 19/03/2025

Inscriptions :

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

E-mail : saf-chsa@ghu-paris.fr

PUBLIC

Professionnels en situation de travail avec des personnes à risque ou présentant des symptômes posttraumatiques.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

Organisme Sainte Anne Formation.

Infirmières en pratique avancées et psychologue clinicienne : Dominique Joaüs et Monique Ostermeyer.

TARIF

900 € / personne pour 3 jours

Les violences subies sous toutes ces formes par les femmes, et migrants génèrent souvent un stress post-traumatique. Par ailleurs les événements qui jalonnent notre actualité peuvent faire émerger des symptômes révélateurs de cet état. Ces situations nécessitent de la part des soignants une vigilance, un savoir et savoir-faire adapté à l'émergence d'un syndrome de stress post-traumatique.

OBJECTIFS

- **Être sensibilisé** aux symptômes du psycho-traumatisme.
- **Savoir évaluer** la souffrance, l'intensité des symptômes et leur impact sur la vie quotidienne.
- **Acquérir** un positionnement et un savoir-faire adapté à la spécificité de cette souffrance.
- **Prendre en compte** la coordination nécessaire avec les champs disciplinaires impliqués.
- **Connaître** les techniques psychothérapeutiques utilisées.

CONTENUS

- Concepts de stress et de traumatisme.
- Premières réactions face au choc et l'état de stress aigu.
- Facteurs favorisant l'ESPT. La mémoire traumatique et son impact dans le quotidien.
- Le trauma complexe ou DESNOS.
- Le positionnement avec les différents domaines.
- Les différentes techniques psychothérapeutiques.

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques.
- Mises en situations et jeux de rôle.
- Présentations de cas.
- Analyse des pratiques professionnelle

BRIQUES DPC :

Une brique claire indique que vous avez validé une partie de votre parcours DPC ; les deux briques sombres identifient les deux actions de formations qui vous restent à valider dans les deux prochaines années - Une brique APP + une brique APP et/ou gestion des risques.

Réhabilitation psychosociale – concepts, outils et pratiques

Éligible au DPC

SESSION

12 rue Cabanis.

3 jours.

- Groupe 1 : 26 au 28/02/2025

- Groupe 2 : 22 au 24 /10/ 2025.

PUBLIC

Professionnels travaillant dans une structure engagée dans la réhabilitation psychosociale ou désirant orienter leur pratique dans ce domaine. Infirmiers, ergothérapeutes, psychologues, médecins, cadres de santé, éducateurs spécialisés, aides-soignants, psychomotriciens, assistants socioéducatifs.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 15.

INTERVENANT(S)

Organisme Sainte Anne Formation.

Intervenants : Ofélia LOPEZ, psychologue clinicienne, psychothérapeute et formatrice. Aurélia TODD, Psychologue et psychothérapeute TCC.

TARIF

900 € / personne / formation

BRIQUES DPC :

Une brique claire indique que vous avez validé une partie de votre parcours DPC ; les deux briques sombres identifient les deux actions de formations qui vous restent à valider dans les deux prochaines années - Une brique APP + une brique APP et/ou gestion des risques.

Depuis la définition des principaux objectifs et axes de pratiques de la réhabilitation psychosociale publiée il y a 25 ans par l'OMS en collaboration avec l'Association Mondiale de la Réhabilitation Psychosociale, celle-ci ne cesse de se développer. Ceci, d'une part suite aux résultats positifs d'études américaines sur des personnes rétablies, au rôle clé des associations des usagers et des familles, au mouvement de désinstitutionnalisation et de l'évolution des soins, de la pharmacologie ; d'autre part, suite à la nouvelle conception du handicap psychique en 2005. Ainsi, une approche pluriprofessionnelle sanitaire et médico-sociale permet une évaluation avec la personne en souffrance psychique et ses proches et s'ensuit des propositions de soins de réadaptation en vue d'un rétablissement. Cette formation proposée par Ofélia Lopez et Aurélia Todd, psychologues, est axée sur la réhabilitation psychosociale telle qu'elles la pratiquent depuis plusieurs années au sein des établissements du Groupe Universitaire Paris Psychiatrie & Neurosciences, site Sainte-Anne, Pôle 16^e et des Hôpitaux de Saint-Maurice, au Pôle 12^e.

Prérequis

Avoir une connaissance des maladies psychiques et de la schizophrénie en particulier.

OBJECTIFS

- **Définir** et **approfondir** les concepts de la réhabilitation psychosociale.
- **Apporter** aux professionnels de santé mentale des connaissances sur les outils de soins utilisés dans le champ de la réhabilitation psychosociale et en particulier dans le domaine des troubles schizophréniques.
- **Concevoir** un accompagnement auprès des usagers dans la réalisation de leur projet de vie et dans leur capacité à reprendre du pouvoir sur la maladie.
- Penser les étapes qui peuvent conduire l'usager vers le rétablissement.

- Découverte des soins en réhabilitation psychosociale autour de l'ETP, de la psychoéducation des familles, de la remédiation cognitive, de l'entraînement aux habiletés sociales...
- Exemples de programmes et de thérapies psychosociales : Jeu Compétence, IPT (*Integrated Psychological Treatment*), CRT (*Cognitive Remediation Therapy*), Jeu Michael's game, EMC (*Entraînement MétaCognitif*)...

MÉTHODOLOGIE

Apports théoriques, cas cliniques, mises en situation, ateliers pratiques.

Modalités d'évaluation

- Tour de table.
- Questionnaires de satisfaction.
- Quiz de début et de fin de formation.

PROGRAMME

- Définitions des principaux concepts relatifs à la réhabilitation psychosociale : handicap psychique, empowerment, rétablissement, case management.

2b

PRATIQUES SOIGNANTES |

La santé connectée – relation patient-soignant

 **NOUVELLE
FORMATION**

Formation
digitalisée



SESSION

Session digitalisée.

PUBLIC

Professions médicales,
paramédicales et direction.

INTERVENANT(S)

Dr Doyen.

COÛT

À déterminer

PROGRAMME EN COURS DE CONSTRUCTION.

Certification – méthode patients traceurs et préconisations de soins

SESSION

À la demande des services.

PUBLIC

Médecins et paramédicaux désignés référents.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

Service Qualité et Gestion des Risques.

Mme Mutabesha, Dr Launay, M. Joncour.



Demande à envoyer à
qualite@ghu-paris.fr

Considérant que l'approche normative ne peut en elle-même permettre d'apprécier la qualité et la sécurité des pratiques, les méthodologies de visite des experts-visiteurs évoluent. À ce titre, la HAS met en place lors des prochaines visites de certification (dites V2014), la méthode du « patient traceur ». L'objectif est d'évaluer au travers de l'expérience de soins d'un patient les modalités de sa prise en charge et donc les processus et les organisations qui s'y rattachent. Cette méthode place le regard des experts-visiteurs au cœur des parcours de soins, au contact des équipes au sein des unités de soins.

Le choix du « patient traceur » est réalisé par l'expert-visiteur médecin en concertation avec l'équipe en charge du patient (médecin, cadre, infirmière, etc.) au moment de la visite. Il dépend des objectifs de visite : une pathologie ou une activité à appréhender, une population (personnes âgées, enfants-adolescents, etc.) ou un mode d'entrée (urgence, hospitalisation ambulatoire, etc.).

OBJECTIFS

Cette formation a pour but de :

- faire connaître les nouveaux outils de la procédure de certification V2020,
- identifier les divers modes de prise en charge et donc de « patients traceurs »,
- s'approprier la nouvelle approche d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

CONTENU

- qu'est-ce qu'un « patient traceur » ? : définition, enjeux, place dans le dispositif de certification, professionnels concernés,
- comment mettre en place un parcours « patient traceur » : quel patient ? quels parcours, quels points critiques ? Quelle méthode ? Quel déploiement au sein du service/pôle ?
- comment améliorer la prise en charge des patients ?

FORMATION PAR SIMULATION |

Formation simulation des gestes techniques de l'infirmierFormation
par simulation

SIM

SESSION**1 jour.**

- 13/02/2025
- 13/03/2025
- 27/11/2025.

PUBLIC

IDE.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

Cadres de santé formateurs à l'IFSI « V. Olivier » G.H.U. PARIS
Psychiatrie Neurosciences.

COÛT

350 €/personne

Le maintien des compétences soignantes est indispensable tout au long de la vie professionnelle. La formation se déroule en salle de simulation et permet aux professionnels d'actualiser leurs connaissances théoriques et pratiques.

RÉFÉRENCES**Législation - Code de la santé publique - Exercice de la profession - Actes professionnels**

Article R. 4311-7 - L'infirmier ou l'infirmière est habilité à pratiquer les actes suivants soit en application d'une prescription médicale ou de son renouvellement par un infirmier exerçant en pratique avancée qui, sauf urgence, est écrite, qualitative et quantitative, datée et signée, soit en application d'un protocole écrit, qualitatif et quantitatif, préalablement établi, daté et signé par un médecin :

3° - mise en place et ablation d'un cathéter court ou d'une aiguille pour perfusion dans une veine superficielle des membres ou dans une veine épicroténienne

35° - prélèvement de sang par ponction veineuse ou capillaire ou par cathéter veineux

Article R. 4311 - 9 - L'infirmier ou l'infirmière est habilité à accomplir sur prescription médicale écrite, qualitative et quantitative, datée et signée, les actes de soins suivants, à condition qu'un médecin puisse intervenir à tout moment :

1° - Injection et perfusions de produits d'origine humaine nécessitant, préalablement à leur réalisation, lorsque le produit l'exige, un contrôle d'identité et de compatibilité obligatoire effectué par l'infirmier ou l'infirmière

CONTENU**Prélèvement sanguin capillaire et veineux**

Les comorbidités chez les patients en psychiatrie et en neurosciences sont nombreuses (notamment diabète, hypertension artérielle).

Elles demandent un suivi somatique régulier nécessitant la réalisation de prélèvement sanguin.

La formation proposée permet d'actualiser ses connaissances concernant les prélèvements sanguins chez le patient hospitalisé ou en soins ambulatoires.

Objectifs :

- Maîtriser les fondamentaux en termes d'hygiène et d'asepsie.
- Identifier le matériel nécessaire pour la réalisation d'un prélèvement sanguin
 - . Capillaire
 - . Veineux
- Connaître les protocoles de réalisation d'un prélèvement sanguin.
- S'exercer dans la réalisation du geste d'un prélèvement sanguin.
- Connaître la surveillance à réaliser après le prélèvement sanguin

À l'issue de la formation, le professionnel renforce ses compétences pour assurer la prise

Formation simulation des gestes techniques de l'infirmier (suite)

en charge globale du patient, améliorer la qualité et la sécurité des soins et prévenir les risques associés à la réalisation des prélèvements sanguins.

Pose et surveillance des voies veineuses périphériques

La formation proposée permet d'actualiser ses connaissances concernant la pose et la surveillance des voies veineuses périphériques chez le patient hospitalisé ou en soins ambulatoire.

Objectifs :

- Maîtriser les fondamentaux en termes d'hygiène et d'asepsie.
- Identifier le matériel nécessaire pour la pose d'une voie veineuse périphérique.
- Connaître le protocole de pose d'un cathéter.
- S'exercer dans la réalisation du geste de pose de la voie veineuse périphérique.
- Connaître la surveillance à réaliser après la pose de la voie veineuse périphérique.

À l'issue de la formation, le professionnel renforce ses compétences pour assurer la prise en charge globale du patient, améliorer la qualité et la sécurité des soins et prévenir les risques associés à la manipulation de dispositif invasifs.

Processus transfusionnel

La réalisation de la transfusion sanguine est un acte associant la maîtrise d'un processus complexe et la rigueur de l'administration d'un produit sanguin labile.

La formation proposée permet d'actualiser ses connaissances concernant la transfusion sanguine

Objectifs :

- Connaître la réglementation de la transfusion de produits sanguins labiles (PSL), en lien avec la sécurité transfusionnelle
- Maîtriser les systèmes ABO et Rhésus ainsi que leurs principes de compatibilité.
- Connaître le processus transfusionnel en vue d'une transfusion, de la prescription à la surveillance clinique du receveur.

- Maîtriser des fondamentaux en termes d'hygiène et d'asepsie.
- Savoir réaliser un test ultime de compatibilité
- Savoir administrer les produits sanguins labiles selon les règles de bonnes pratiques et respectant la sécurité et la réglementation, afin de prévenir les risques transfusionnels
- Connaître la gestion des documents relatifs à l'acte transfusionnel

À l'issue de la formation, le professionnel renforce ses compétences pour assurer la prise en charge globale du patient, améliorer la qualité et la sécurité des soins et prévenir les risques associés à la réalisation d'une transfusion sanguine.

MÉTHODOLOGIE

- Apport théorique
- Apport pratique
- Exercices de simulation de prélèvement sanguin.
- Exercices de simulation de pose et surveillance des voies veineuses périphériques
- Exercices de simulation de test ultime de compatibilité

Évaluation de la satisfaction

- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de présence

2a

FORMATION PAR SIMULATION |

Mieux comprendre la personne âgée par la méthode de simulateur en vieillissement**! NOUVELLE FORMATION**Formation
par simulation

SIM

SESSION**12 rue Cabanis.
Présentiel.****1 jour.**

- 19/05/2025.

Possibilité de programmer
groupes : **à la demande et
en INTRA.****PUBLIC**Personnes travaillant auprès
des personnes âgées ou au
contact des personnes âgées.**NOMBRE DE PARTICIPANTS**

8 à 12.

INTERVENANT(S)IFCOPS – Institut de Formation
Continue pour Ostéopathes et
Professionnels de Santé.**COÛT**

1 100 €

Marché ANFH - 02/10/2026

Face à une population vieillissante et à une augmentation des personnes âgées à prendre en charge, cette formation va vous permettre de « vivre » le quotidien d'une personne âgée dans le but de mieux comprendre les difficultés rencontrées et ainsi modifier, si besoin, votre prise en charge et votre accompagnement de la personne âgée. Une formation importante et enrichissante aussi bien professionnellement que personnellement.

OBJECTIFS

- Identifier le processus du vieillissement physiologique : le vieillissement physique et psychologique / la place de la personne âgée dans la société
- Adapter la prise en charge de la personne âgée en fonction des étapes de la vie et de la perte d'autonomie
- Mettre en place une communication adaptée

CONTENU**Matin : 9h à 12h30 :**

- Apports théoriques
 - . Définition du vieillissement
 - . Conséquences physiologiques du vieillissement
 - . Notions de bases sur les pathologies liées au vieillissement
 - . Aspect psychologique du vieillissement - Présentation du simulateur
- Mise en situation pratique en binôme :
 - . Déplacement en marchant, en fauteuil roulant, dans les escaliers...
 - . Repas : se servir à boire, s'alimenter,
 - . Animation : lecture, jeux de cartes, jeux de société, regarder la télévision, gymnastique douce
 - . Chambre : s'allonger dans un lit, subir des transfert (par exemple litfauteuil roulant, ...), prendre son repas au lit...

Après-midi :

- Ateliers pratiques avec l'utilisation du simulateur
- Débriefing de la journée et réflexion sur les changements à apporter au niveau de la prise en charge, réflexion sur la bienveillance, ...
- Auto-évaluation
- Questionnaire de satisfaction et remise des attestations (7h)

MÉTHODOLOGIE

- Alternance entre apports théoriques, tours de tables entre les participants, travail en binômes
- Mises en places d'ateliers pratiques via le simulateur de vieillissement simulant des moments représentatifs du quotidien d'une personne âgée
- Projection du support de formation
- Questionnaire d'auto-évaluation des connaissances et du degré d'aisance > Analyse de la pratique > Mises en situation sur cas réel

Simulation en santé – Chambre des erreurs

Formation
par simulation

SIM

SESSION

1 jour.

- 26/06/2025
- 11/12/2025.

Sur la base du volontariat.

Inscription à adresser à

INFO-Formation@ghu-paris.fr

PUBLIC

IDE et AS.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

Carole Martin (cadre supérieure de santé),
Frédérique Dhuitte (IPA).

OBJECTIFS

- Rappels des gestes techniques fondamentaux
- Amélioration ses pratiques professionnelles
- Apprendre de ses erreurs.

CONTENU

Ateliers de 10/15 minutes proposant des outils de simulation afin d'améliorer la qualité et la sécurité des soins.

Il convient, selon un scénario donné, de repérer, dans un temps imparti, des risques d'erreurs dans des situations assimilées.

Les méthodes déployées reployées relèvent du retour d'expérience et de l'analyse des pratiques professionnelles.

MÉTHODOLOGIE

- Interactives
- Jeux de repérages d'erreurs dans l'espace de soins
- Simulations avec productions de différents scénarios

Formations courtes en E-learning

En immersion dans un environnement virtuel, l'agent doit identifier les erreurs lors de son passage dans la « chambre des erreurs ». Une approche ludique selon 18 scénarios évolutifs avec les dernières recommandations.

! NOUVEAUX MODULES

Formation par simulation



E-learning



SESSION

Distanciel.

Vous souhaitez suivre un module ou parcours ? Envoyez votre demande de formation à :

INFO-Formation@ghu-paris.fr

PUBLIC

Voir dans le programme.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

Simango.

COÛT

29 3000 € pour 18 modules

L'identitovigilance à chaque instant

Mission

Au cours de cette formation, vous serez mis au défi de répondre à des questions générales tout en étant confronté à la recherche d'erreurs d'identitovigilance dissimulées dans l'environnement. Ces éléments dissimulés vous permettront de comprendre l'importance cruciale de rester vigilant quant à l'identification précise des patients, évitant ainsi des erreurs potentiellement graves. Prêt à relever ce défi pour garantir la sécurité et le bien-être des patients à chaque instant ?

Objectifs

- Réaliser le travail d'identification d'un patient.
- Identifier les situations à risques en termes d'identitovigilance.
- Élaborer des mesures correctives ou de prévention pour éviter ce risque.

Durée

30 minutes

Cultiver la bientraitance

Serez-vous capable de repérer les erreurs dans les scénarios présentés et de sélectionner les solutions appropriées pour les prévenir ?

Cette formation interactive vous mettra au défi de mettre en pratique vos connaissances et compétences pour promouvoir un environnement de soins respectueux et bienveillant.

- Identifier les situations à risques en termes de non-bientraitance ;
- Déterminer pourquoi il s'agit d'un risque ;
- Élaborer des mesures correctives ou de prévention pour éviter ce risque.

30 minutes

2a

FORMATION PAR SIMULATION |

Formations en réalité virtuelle (suite)

	Mission	Objectifs	Durée
Stratégie : éviter la prolifération des BHRé (Bactéries Hautement Résistantes émergentes)	<p>Vous devez examiner un patient suspecté d'avoir contracté une BHRé après un voyage à l'étranger. Vous êtes dans la salle de soins pour étudier le dossier de Mr Durand. Une infirmière auxiliaire est en train de lui prodiguer un soin mouillant dans sa chambre.</p> <p>Serez-vous capable de repérer les potentiels risques de propagation des BHRé et de mettre en place les stratégies adéquates pour éviter leur prolifération ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Se préparer pour une intervention : hygiène des mains. - Se préparer pour une intervention : tenue professionnelle. - Identifier des erreurs compromettant la sécurité du patient au bloc opératoire. 	30 minutes
Objectif : Prévenir les bactéries multi résistantes	<p>Dans cette formation, vous êtes confronté à une situation : M. Irlandan est hospitalisé pour une suspicion d'infection urinaire, mais les bactéries responsables ont décidé de rendre la tâche encore plus difficile lors de sa prise en charge.</p> <p>Votre objectif principal sera d'identifier les résultats de dépistage d'une bactérie multirésistante (BMR) afin de mettre en place les précautions nécessaires pour prévenir leur dispersion.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les résultats de dépistage d'une BMR afin de pouvoir mettre en place les précautions nécessaires pour prévenir leur dispersion. - Identifier et comprendre les résultats du laboratoire et le dossier patient - Mettre en place les précautions complémentaires nécessaires 	30 minutes
Opération : Propagation zéro	<p>Imaginez-vous dans un service où des pathologies nécessitant des précautions complémentaires se sont infiltrées. Votre mission ? Garantir qu'aucune propagation ne soit possible.</p> <p>Dans cette formation, vous serez confronté à des défis complexes où chaque décision compte. En mettant en pratique vos connaissances et en adoptant les protocoles adéquats, vous devrez prévenir la diffusion de ces pathologies à tout prix.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Trouver les erreurs liées aux différents types de précautions complémentaires. - Identifier les mesures correctives à mettre en place. 	30 minutes

Formations en réalité virtuelle (suite)

	Mission	Objectifs	Durée
Mission : mains propres, gants opportuns	<p>Elle vous plonge dans l'univers de l'hygiène hospitalière. Au cœur des soins de santé, une hygiène des mains impeccable est essentielle pour prévenir les infections. Mais êtes-vous vraiment au fait de tous les gestes nécessaires ? Pouvez-vous repérer les erreurs fréquentes ?</p> <p>Cette formation immersive vous place dans des situations pratiques où chaque geste compte. À travers des scénarios interactifs et des quiz, vous renforcerez vos compétences en hygiène, contribuant ainsi à des pratiques hospitalières plus sûres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Observer et effectuer une hygiène des mains. - Trouver et corriger les erreurs présentes dans le poste de soins et les chambres. 	30 minutes
Protocole : maîtrisez les précautions standard	<p>Cette formation vous plonge au cœur de situations réalistes où vous devrez mettre en pratique vos connaissances sur les équipements de protection individuelle (EPI), les accidents d'exposition au sang (AES) et la gestion des excréta.</p> <p>À travers des quiz, vous aurez l'occasion de revoir et de renforcer vos compétences essentielles pour garantir la sécurité et le bien-être des patients.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Trouver et corriger les erreurs présentes dans les chambres. - Identifier les mesures correctives à mettre en place. 	30 minutes
Challenge : chambre des erreurs	<p>Challenge : chambre des erreurs utilise le concept de la chambre des erreurs. Immergé dans une chambre virtuelle, l'apprenant est confronté à différentes erreurs autour de la bientraitance, l'identitovigilance et le risque infectieux qu'il doit trouver et résoudre.</p> <p>Souvent dues au stress, à la charge de travail ou à des oublis, ces erreurs peuvent compromettre le bien-être des patients et entraîner des omissions lors des soins.</p>	<p>Les trois sujets – bientraitance, identitovigilance et risque infectieux – sont des enjeux importants dans la prise en soin du patient et font partie de la qualité et gestion des risques dans les établissements de santé. Ils sont essentiels pour améliorer la qualité de soins et la sécurité des patients.</p>	30 minutes

2a

FORMATION PAR SIMULATION |

Formations en réalité virtuelle (suite)

	Mission	Objectifs	Durée
Repérer les risques suicidaires #1	Mme Atalante est hospitalisée pour risque suicidaire, vous consultez son dossier puis vous allez dans sa chambre afin de vous assurer que sa chambre est sécurisée.	- Identifier les bonnes pratiques à mettre en place lors de l'accueil et l'installation d'un patient présentant un risque suicidaire au sein d'un service de psychiatrie.	30 minutes
Repérer les risques suicidaires #2	Mr Berliot va mieux et ne présente plus de risque suicidaire, vous allez faire une dernière vérification de sa chambre avant sa sortie.	- Identifier les bonnes pratiques à mettre en place lors la préparation de la sortie d'un patient ayant présenté un risque suicidaire au sein d'un service de psychiatrie.	30 minutes
Défi : chasse aux erreurs médicamenteuses	Dans un contexte où 15 % des dépenses de santé sont consacrées à la gestion des événements indésirables associés aux soins, la formation autour de la sécurité des médicaments est devenue impérieuse. Cette formation répond à ce besoin en fournissant aux professionnels de la santé les connaissances nécessaires pour prévenir les erreurs médicamenteuses. Elle vise à créer une culture autour de la sécurité des soins, réduisant ainsi les risques pour les patients. La formation est délivrée sur ordinateur par le référent de l'établissement formé par Simango.	- Améliorer la sécurité du circuit du médicament dans le parcours de soin des patients.	30 minutes
Challenge : bloc des erreurs	Préparez-vous à entrer au bloc opératoire pour assister à une intervention chirurgicale. Votre mission ? Inspecter attentivement la salle pour identifier les erreurs d'hygiène et prévenir ainsi toute infection du site opératoire. Au cours de cette expérience immersive, vous serez confronté à des scénarios réalistes où chaque détail compte. En mettant en pratique vos connaissances en matière d'hygiène et de prévention des infections, vous contribuerez à garantir un environnement sûr pour les patients et le personnel médical. Êtes-vous prêt à mettre vos compétences à l'épreuve et à contribuer à la qualité des soins chirurgicaux ?	- Se préparer pour une intervention : hygiène des mains. - Se préparer pour une intervention : tenue professionnelle. - Identifier des erreurs compromettant la sécurité du patient au bloc opératoire.	30 minutes

Formations en réalité virtuelle (suite)

	Mission	Objectifs	Durée
Circuit du médicament en toute sécurité	<p>Cette formation vous plonge au cœur d'un service de soins dans lequel vous incarnez une infirmière dans un environnement réaliste et vous appliquez les protocoles essentiels pour garantir la sécurité et l'efficacité du circuit du médicament.</p> <p>Grâce à des scénarios interactifs et des quiz, vous développerez les compétences nécessaires pour prévenir les erreurs médicamenteuses et assurer des soins de qualité. Renforcez votre expertise et contribuez à des pratiques médicales plus sûres. La formation est délivrée sur ordinateur par le référent de l'établissement formé par Simango.</p>	<p>Mission : Suivez Clora et l'équipe à travers les différentes étapes du circuit du médicament. À vous de faire les bons choix tout au long de la formation afin d'assurer la prise en soin en toute sécurité.</p>	30 minutes
Calculs de dose : boostez vos compétences	<p>Ceci est une formation e-learning ayant pour modalité pédagogique la simulation numérique. Elle vise à renforcer la culture de la sécurité autour du médicament et plus particulièrement la maîtrise du calcul de dose à travers des exercices d'entraînement.</p> <p>Les règles de calcul et les bonnes pratiques associées à la préparation d'un médicament peuvent poser des difficultés aux professionnels de santé et avoir des conséquences importantes pour les patients.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Entraînement : S'entraîner aux rudiments mathématiques du calcul de dose (3 niveaux de difficulté) et accès à des fiches théoriques. - Mise en pratique : S'exercer dans des contextes professionnels simulés (médecine et chirurgie). 	30 minutes
Protocole : l'acte transfusionnel	<p>Au cours de cette formation, vous allez réaliser un acte transfusionnel.</p> <p>Les étapes décrites suivent la réglementation et les pratiques les plus générales.</p> <p>Toutefois, certaines procédures internes aux établissements peuvent venir compléter les réponses attendues dans cette formation.</p>	<p>Appliquer l'ensemble des procédures spécifiques garantes de la sécurité du soin lors d'un acte transfusionnel.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser l'ensemble des étapes de l'acte transfusionnel. - Préparer la commande de Produit Sanguin Labile (PSL). - Vérifier l'ensemble des éléments lors de la réception du PSL. - Effectuer le Contrôle Ultime au lit du Malade (CULM). 	60 minutes

Formations en réalité virtuelle (suite)

	Mission	Objectifs	Durée
Check-list au bloc : prévenir les erreurs	Mme Caballero se fait opérer d'une colectomie ce jour. Vous guiderez une équipe pluridisciplinaire au bloc opératoire afin de mener à bien la check-list générique et garantir la sécurité de la patiente.	<p>Coopérer au sein d'une équipe interdisciplinaire afin d'assurer la sécurité du patient tout au long de son parcours au bloc opératoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer de façon efficiente avec la patiente. - Communiquer de façon efficiente inter équipe. - Mener à bien l'ensemble de la check-list 	60 minutes
Droit des Patients : principes généraux	Vous allez observer plusieurs situations mettant en scène l'application des droits des patients dans un établissement de santé. Vous devrez proposer les actions à réaliser afin de respecter ces droits. Cette formation est composée de 3 situations, chacune découpée en 2 études de cas.	<p>Appliquer la législation liée aux Droits des Patients tout au long du parcours patient.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choisir les actions à réaliser lors des situations rencontrées en respectant les droits des patients. - Identifier les droits des patients à appliquer en fonction des différentes situations. 	60 minutes
Droit des Patients : la fin de vie	<p>Cette formation est composée de 3 parties illustrant chacune des étapes de la procédure de limitation et d'arrêt des thérapeutiques : découverte du patient, recueil des volontés et discussion collégiale.</p> <p>Vous incarnez un soignant qui arrive dans un service de réanimation. Vous allez suivre la procédure de décision de la limitation et l'arrêt des thérapeutiques en réanimation d'un patient du service.</p>	<p>Respecter les fondements légaux, déontologiques et réglementaires de la limitation et arrêt des thérapeutiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier le contexte de limitation et arrêt des thérapeutiques. - Préparer la concertation. - Participer à la procédure collégiale 	60 minutes

Urgence en psychiatrie – prévention et gestion en équipe de la crise suicidaire en établissement psychiatrique – E-learning

Éligible au DPC 

E-learning

**SESSION**

7 h en e-learning.

PUBLIC

Tout public soignant.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)Santé Académie
Dr Raphael Gourevitch,
Romain Perot (IPA).

Cette action permet de renforcer la compétence à prendre en charge en équipe ces patients vulnérables au sein des établissements psychiatriques, que ce soit en situation de suivi ou d'urgence. Les apports de connaissances, les mises en situation en équipe et le travail autour de la coordination médicale / paramédicale vise à améliorer la prise en soin des patients dans ces établissements.

OBJECTIFS

- Connaître les acteurs et les organisations du cadre de la prise en charge des patients atteints de troubles psychiatriques
- Prendre conscience de la situation d'urgence psychiatrique, de son caractère situationnel, de ses enjeux cliniques, pratiques, organisationnels
- Actualiser ses connaissances des fondamentaux médico-légaux et des règles déontologiques de la prise en charge des patients en soins psychiatriques
- Identifier les signes d'alerte de la crise suicidaire, des autres crises, les différencier
- Intégrer l'évaluation de la crise suicidaire dans son bilan clinique initial chez les patients atteints de troubles psychiatriques
- Comprendre la typologie d'une crise suicidaire
- Évaluer l'état suicidaire d'un patient à l'aide d'outils scientifiquement validés
- Prendre en charge le risque suicidaire et la crise suicidaire en équipe
- Prévenir la crise suicidaire
- Prévenir, repérer, investiguer et prendre en charge l'agitation

CONTENU

Réalisation (de manière continue ou non) des modules de formation en distanciel d'une durée totale de 7 heures. Les modules de formation en distanciel sont disponibles via un accès qui vous sera communiqué suite à votre inscription à la formation.

L'accès aux modules est disponible pour une période fixe.

Ci-dessous la liste la liste des modules à suivre :

- Séquence 1 : La situation d'urgence psychiatrique, l'hospitalisation sans consentement et les différents acteurs dans l'urgence psychiatrique
- Séquence 2 : Les urgences préhospitalières, les circuits, les interlocuteurs et les concepts de l'urgence en psychiatrie

**BRIQUES DPC :**

Une brique claire indique que vous

avez validé une partie de votre parcours DPC ; les deux briques sombres identifient les deux actions de formations qui vous restent à valider dans les deux prochaines années - Une brique APP + une brique APP et/ou gestion des risques.

2a

PRISE EN CHARGE DE L'URGENCE EN PSYCHIATRIE |

Urgence en psychiatrie – prévention et gestion en équipe de la crise suicidaire en établissement psychiatrique – E-learning (suite)

- Séquence 3 : L'agitation
- Séquence 4 : Le risque suicidaire
- Séquence 5 : L'évaluation et prise en charge de la personne à risque suicidaire

MÉTHODOLOGIE

- Exposés théoriques
- Étude de cas

POUR APPROFONDIR LE SUJET :

Regardez le Replay de Santé Académie sur les Urgences Psychiatriques « Prévention du suicide en établissement : défier les préjugés » (cliquez sur le lien ou scannez le QR Code ci-contre)



Urgence en psychiatrie – prévention et gestion en équipe des urgences psychiatriques en établissement de santé mentale – Analyses de pratiques

! NOUVELLE FORMATION

Éligible au DPC

SESSION

12 rue Cabanis.

Présentiel.

1 jour (7 h).

Date à déterminer.

Inscription et information :

Tél. : 01 45 65 73 15

ou 01 45 65 71 64

E-mail : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont closes

10 jours avant le début de la

formation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.



BRIQUES DPC :

Une brique claire indique que vous avez validé une partie de votre parcours DPC ; les deux briques sombres identifient les deux actions de formations qui vous restent à valider dans les deux prochaines années - Une brique APP + une brique APP et/ou gestion des risques.

Problème majeur de santé public, les tentatives de suicide sont estimées à 200 000/ans et le suicide représente 1,3 % des causes de décès (DREES; 2020). En 2017, le nombre de décès dans la population générale par suicide était près de 8 500 (Source INSERM/CépiDc 2017).

Les professionnels médicaux et paramédicaux exerçant en établissement psychiatriques prennent en soin une population particulièrement vulnérable face au risque suicidaire. En effet, une étude publiée en 2010 portant sur plusieurs pays et sur une longue période, indique que l'incidence du suicide en établissements psychiatriques serait d'environ 250 pour 100 000 admissions. 80 % des suicides hospitaliers ont lieu dans les hôpitaux psychiatriques (L'Encéphale ; 2010).

Il est nécessaire d'améliorer la compétence des équipes soignantes au repérage et à l'évaluation du risque suicidaire ou de la crise suicidaire des patients au sein des établissements psychiatriques, que ce soit en situation de suivi ou d'urgence psychiatrique. Les professionnels doivent savoir prendre en compte les particularités des parcours patients, et être en capacité de réagir aux demandes d'aide des patients ou de leur famille en centre médicopsychologique, établissement psychiatrique ouverts en ville.

Cette formation continue et permet d'améliorer la prévention et l'évaluation du risque suicidaire, notamment pour les patients atteints de troubles psychiatriques ou, en amont du diagnostic psychiatrique, présentant des troubles du comportement.

OBJECTIFS

Cette formation a pour objectif de :

- Savoir repérer les signes d'alerte de la crise suicidaire, savoir les différencier des autres crises
- Savoir évaluer l'état suicidaire d'un patient à l'aide de l'échelle Urgence Dangerosité Risque
- Intégrer l'évaluation de la crise suicidaire dans le bilan clinique initial des patients atteints de troubles psychiatriques
- Connaître les aspects médico-légaux et les règles déontologiques de la prise en charge des patients en soins psychiatriques
- Connaître les ressources territoriales pour l'accès aux soins et les partenariats avec les services de secours
- Connaître les techniques d'entretien avec les patients et les familles, en situations intra et extrahospitalières (CMP)

2a

PRISE EN CHARGE DE L'URGENCE EN PSYCHIATRIE |

Urgence en psychiatrie – prévention et gestion en équipe des urgences psychiatriques en établissement de santé mentale – Analyses de pratiques

INTERVENANT(S)

Organisme Sainte Anne Formation.

Intervenants : Docteur Raphael Gourevitch, médecin psychiatre engagé depuis l'internat à Sainte Anne et chef du pôle CPOA (Centre Psychiatrique d'Orientation et d'Accueil) - SMPR (Service médico-psychologique régional) - PsyLine.

Romain Perot, Infirmier en Pratique Avancée (IPA) au CPOA (Centre Psychiatrique d'Orientation et d'Accueil).

COÛT

300 € / personne / formation

CONTENU

- Crise suicidaire : présentation d'un cas clinique, corrections et apports
- Agitation : présentation d'un cas clinique, corrections et apports
- Risque suicidaire et parcours de soins : présentation d'un cas clinique, corrections et apports
- Accueillir les familles
- Synthèse récapitulative des apports et conclusion

MÉTHODOLOGIE

- Méthode active avec le jeu de rôle
- Méthode interrogative : à partir de la situation clinique, questionnement via des questions ouvertes sur la pratique
- Méthode interactive : Échanges interactifs avec l'intervenant.
- Méthode expositive par apport de connaissance

2b

PRISE EN CHARGE DE L'URGENCE EN PSYCHIATRIE |

Crise suicidaire – intervention de crise

Éligible au DPC

SESSION

12 rue Cabanis.

2 jours.

Cette formation est dédiée à l'intervention de crise suicidaire.

- Groupe 1 : 18-19/03/2025
- Groupe 2 : 25-26/11/2025.

PUBLIC

Personnel médical et paramédical.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

Dr Lise Flevaud,
Romain Perot (IPA).

COÛT

1 200 €

La formation a été développée au Québec par Monique Séguin et adaptée par le Groupement d'Étude et de Prévention du Suicide (GEPS) en France. Fait partie de la stratégie nationale de prévention du suicide avec le déploiement de trois rôles impliquant des responsabilités distinctes (sentinelle, évaluateur et intervenant de crise). Cette formation de deux jours est dédiée à l'intervention de crise suicidaire.

OBJECTIF

À la fin de la formation, le participant sera en mesure d'effectuer des interventions de crise à l'aide d'approches cliniques efficaces reconnues et d'outils cliniques adaptés au contexte.

CONTENU

Déclinée en 4 modules :

- À propos de la crise
- La typologie de la crise
- Le développement de la vulnérabilité et l'évaluation de la crise
- La pratique de l'intervention de crise

MÉTHODOLOGIE

Alternance d'exercices pratiques – études de cas cliniques - jeux de rôles



BRIQUES DPC :

Une brique claire indique que vous avez validé une partie de votre parcours DPC ; les deux briques sombres identifient les deux actions de formations qui vous restent à valider dans les deux prochaines années - Une brique APP + une brique APP et/ou gestion des risques.

PRISE EN CHARGE DE L'URGENCE EN PSYCHIATRIE |

Communication de crise et de situation d'urgence – Defusing

La technique du defusing, une méthodologie de la prise en charge d'une situation traumatisante.

SESSION

12 rue Cabanis.

Présentiel.

1/2 journée.

- 06/06/2025
de 09h00 à 12h30.

PUBLIC

Personnel médical et paramédical.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En cas de crise sanitaire, tous nos groupes seront limités à 6 personnes au lieu de 12 personnes.

INTERVENANT(S)

Dr Mercuel.

OBJECTIF

Pris en charge des conséquences psychologiques d'une situation traumatisante

- Définir les traumatismes
- Définir les personnalités et les traumatismes

La trousse de secours du traumatisme psychique ;

- Soins immédiats précoces : tri
- Soins immédiats plus tardifs : defusing
- Soins post-immédiats : débriefing
- Soins post-immédiats plus tardifs : thérapie

Protocole d'accompagnement des personnels ;

- Mises en situation

MÉTHODOLOGIE

- Études cas, retours d'expériences
- Pédagogie active

2b

PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR |

La douleur en santé mentale (distanciel)

Éligible au DPC

E-learning

**SESSION****2 jours.** Date à déterminer au second trimestre 2025.

- Jour 1 | Asynchrone (7 h)
- Jour 2 | Classe présentiel (1/2 journée).

PUBLIC

Personnel de santé.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En cas de crise sanitaire, tous nos groupes seront limités à 6 personnes au lieu de 12 personnes. Offre disponible également en distanciel.

INTERVENANT(S)

Santé Académie, Dr Hallouche.

COÛT

300 € par personne

**BRIQUES DPC :**

Une brique claire indique que vous avez validé une partie de votre parcours DPC ; les deux briques sombres identifient les deux actions de formations qui vous restent à valider dans les deux prochaines années - Une brique APP + une brique APP et/ou gestion des risques.

IDE spécialiste en douleur Mentale

Gaëlle Leroux est Infirmière Diplômée d'État et spécialiste de la prise en charge de la douleur en santé mentale. Depuis 2016, elle exerce en tant qu'infirmière Ressource Douleur au Centre Douleur de l'Hôpital Saint Jean de Dieu de Lyon, l'un des seuls en France. En plus, d'une file active de 400 patients par an (consultations, entretiens et soins), elle assure la formation de professionnels de santé sur le thème de la douleur en santé mentale.

Gaëlle Leroux est titulaire d'un Diplôme Inter-Universitaire Formation des professionnels de santé à la prise en charge de la douleur des Universités de Grenoble, Lyon et Saint-Etienne. Elle est certifiée à l'Éducation thérapeutique du patient (40 heures).

Prérequis

Effectuer les 7 heures en e-learning pour accéder à la classe en présentiel .

OBJECTIFS

- Développer sa compréhension de la pathologie douloureuse, des symptômes douloureux et de leurs expressions chez le patient en santé mentale
- Connaître des traitements relevant du rôle propre et du rôle prescrit, pour orienter pour mettre en œuvre selon ses compétences
- Prévenir de potentielles hospitalisations en psychiatrie ayant pour cause une ou des douleurs non détectées
- Affiner ses observations cliniques et ses choix en matière d'évaluation et de transmission
- Inscrire sa démarche soignante au sein d'un enjeu de santé publique décrit par la loi du 4 mars 2002 du Code de la Santé Publique relative droits des patients.

charge de la douleur somatique des patients hospitalisés en psychiatrie, il y a ici un levier important de réduction de potentielles hospitalisations ayant pour cause une ou des douleurs non détectées.

Cette formation a pour but de revenir sur des notions importantes (traitement médicamenteux, non-médicamenteux et évaluation de la douleur) en insistant sur leurs particularités dans le cadre de la psychiatrie. Ainsi, les soignants pourront mieux appréhender la douleur de leurs patients pour lesquels, bien souvent, la communication est altérée du fait de la pathologie.

Cette formation comporte des parties théoriques et des séquences d'évaluation des pratiques professionnelles sous forme de cas cliniques concrets associées à des questionnements sur la prise de décision.

CONTENU

La prise en charge de la douleur est une priorité de santé publique chez les personnes vulnérables. Au-delà de l'obligation réglementaire que représente la prise en

Pour aller

loin

Formations courtes en E-learning

Enquête sur les fondamentaux de la douleur - [page 102](#)

Enquête sur les fondamentaux de la douleur – Serious Game

! NOUVELLE FORMATION

E-learning



SESSION

Inscription et information
Info-formation@ghu-paris.fr

PUBLIC

Tous les professionnels de santé impliqués dans la prise en charge de la douleur.

INTERVENANT(S)

Simango,
Santé Academie.

« Enquête sur les fondamentaux de la douleur » est une expérience d'apprentissage en e-learning inspirée des escape games. Cette formation confronte l'apprenant à une série de défis autour des fondamentaux de la douleur qui lui permettront de collecter des indices à propos du patient. Elle conduit les professionnels de santé à revoir les connaissances essentielles autour des types de douleur, des actes douloureux, de l'évaluation et de la réévaluation, tout en mettant en avant l'importance d'une approche holistique.

OBJECTIFS

- Déterminer les types de douleur et les outils d'évaluation appropriés en fonction du contexte clinique d'un patient.
- Appliquer les principes d'évaluation et de réévaluation de la douleur lors de la prise en soin d'un patient douloureux.

CONTENU

1. Briefing : présentation de la formation (5 min)
2. Scénario (environ 30 min pour réaliser les exercices selon le niveau d'aisance) :
 - . Salle des différentes typologies de douleur
 - . Salle des échelles de la douleur
 - . Salle des douleurs dues aux soins
 - . La chambre du patient mystère
3. Débriefing : Feedback correctif à chaque fin d'exercice (5 min) et débriefing avec le référent d'établissement (selon temps disponible)
4. Résultats et renforcement des connaissances via le livret pédagogique accessible sur la plateforme d'administration Simango (20 min).

MÉTHODOLOGIE

100 % e-learning asynchrone

- Des formations à votre rythme :
 - . Une plus grande flexibilité pour s'adapter aux agendas de vos soignants (plannings, travail de nuit...)
 - . Pas de déplacement et moins de temps soignant mobilisé
 - . Des apports des plus grands experts de leurs sujets, conformes aux dernières recommandations scientifiques

L'hypnose dans la prise en charge de la douleur physique et psychologique – Module 3

! NOUVELLE FORMATION

SESSION

12 rue Cabanis.
Présentiel.

3 jours discontinus (2+1).

- 13-14/11/2025 et 01/12/2025.

PUBLIC

- Professionnels médicaux
- Professionnels paramédicaux,
professionnels impliqués
dans la gestion de la douleur.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

IPNOSIA.

COÛT

3 985 €

Marché ANFH - 02/04/2028

La pratique de l'hypnose prend de plus en plus de place dans la prise en charge des patients et résidents dans les établissements de santé.

De nombreuses études cliniques montrent l'intérêt thérapeutique de l'hypnose. Intégré au soin, le processus hypnotique est précis.

Il ne s'improvise pas et nécessite d'être pensé en équipe pluriprofessionnelle et justifie en conséquence, le développement de compétences spécifiques pour assurer une prise en charge sécurisée. Cette pratique n'étant pas réglementée et ne faisant l'objet d'aucun contrôle d'instances comme c'est le cas pour les médecins ou les infirmiers responsables devant leurs Ordres, la formation des professionnels étant amenés à pratiquer l'hypnose est d'autant plus importante. C'est dans cette optique, l'ANFH a décidé de mettre à disposition de ses établissements adhérents une offre de formation sur les techniques de l'hypnose au service du soin.

! Prérequis

Avoir suivi la formation Module 1 (Initiation aux techniques de l'hypnose) - [page 212](#) - et le Module 2 (Gérer son stress par l'auto-hypnose) - [page 214](#)

OBJECTIFS

- Connaître et pratiquer les outils d'évaluation de la douleur
- Connaître et pratiquer l'hypnoalgésie et l'hypnosédation
- Adapter les techniques d'hypnose aux circonstances du soin
- Développer et adapter les techniques d'hypnose aux circonstances du soin
- Élaborer un protocole de soins avec l'hypnoalgésie et une charte de bonne pratique adaptée à son service

CONTENU

JOUR 1 :

- Un rappel du cadre réglementaire et légal à l'évaluation de la douleur
- La définition de la douleur à travers la plainte et selon les critères officiels (IASP)
- Les rappels des fondamentaux du module « initiation »
- Comment rendre les outils d'évaluation « hypnotiques » ?
- Les 11 techniques d'hypnoalgésie d'Erickson.
- Le travail spécifique chez un patient douloureux chronique.
- Les mises en pratique.

L'hypnose dans la prise en charge de la douleur physique et psychologique

– Module 3 (suite)

JOUR 2 :

- Les inductions rapides dans le cadre de l'hypnoanalgésie.
- Les techniques particulières pour les enfants et adolescents
- Les techniques d'approfondissement des états hypnotiques
- L'arbre décisionnel : quelle hypnose pour quels soins? (Selon les cadres, âges...)
- L'atelier « ProSoin Douleurs » : établir un protocole de soin hypnotique adapté à son quotidien
- Les mises en pratique

JOUR 3 :

- Le retour d'expérience (pratiques et ProSoin)
- Le travail autour d'une charte de bonnes pratiques (avec dimension déontologique de pratique)

MÉTHODOLOGIE

L'essentiel de la formation réside dans des démonstrations et des exercices, sous forme d'ateliers supervisés. Les méthodes pédagogiques sont actives, démonstratives et expérientielles.

Prévenir le recours à l'isolement et à la contention en psychiatrie

! NOUVELLE FORMATION

SESSION

12 rue Cabanis.
Présentiel.
3 jours discontinus (1+2).
- 06-07 et 13/11/2025.

PUBLIC

Tout public .

NOMBRE DE PARTICIPANTS

16.

INTERVENANT(S)

INFOR Santé.

COÛT

2 940 €
Marché ANFH - 14/06/2026

Des recommandations de bonnes pratiques et un décret modifié en 2022 régissent les pratiques d'isolement et de contention, et doivent être prises en compte par les différents établissements et services de soins, notamment psychiatriques. Ce programme vise à apporter aux participants à la formation, des clés de compréhension de ces éléments, ainsi que des outils de désamorçage et de gestion concrète des situations de violence ou d'agitation.

OBJECTIFS

- Connaître le cadre juridique de l'isolement et de la contention précisant notamment les droits du patient
 - Repérer les éléments favorisant la survenue de crise
 - Connaître les signaux précurseurs d'une crise
 - Analyser a posteriori des situations de crise pour améliorer les pratiques
 - Connaître les stratégies de désamorçage et les outils de prévention de crise
 - Garantir la sécurité et l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients en cas de recours nécessaires aux pratiques de l'isolement et de la contention
 - Avoir connaissance des outils et des méthodes nécessaires à une réflexion d'équipe
- L'analyse des événements à postériori : en équipe et au niveau institutionnel

Jour 2 :

- Présentation des programmes et outils recommandés par la HAS pour prévenir les moments de violence
- La communication au patient en psychiatrie : un des outils de la prévention et de la compréhension réciproque
- L'isolement et la contention : les bonnes pratiques
 - . les fonctions de l'isolement et de la contention
 - . soigner, même avec la contention - Arbre décisionnel
 - . prise de décision de déclenchement de la procédure
- Mise en œuvre
- Suivi INTERSESSION :
 - . Option 1 : Présenter une des actions concrètes mises en place en faveur du moindre recours à l'isolement ou à la contention
 - . Option 2 : Étude de cas réel

Jour 3 :

- Retour d'expérience sur les travaux d'intersession

CONTENU

EN PRÉSENTIEL

Jour 1 :

- Cadre juridique : au travers d'un jeu pédagogique
- La crise - concepts et représentations
 - . Analyse des mécanismes de l'agressivité et de la violence
 - . Les signes précurseurs

Prévenir le recours à l'isolement et à la contention en psychiatrie (suite)

- Réflexion d'équipe - Les incontournables du travail en équipe dans ce contexte
 - . L'importance de chaque membre de l'équipe dans les situations difficiles
 - . Les outils de la réflexion d'équipe

EN DISTANCIEL

- CLASSE VIRTUELLE N°1
 - . Cadre juridique : au travers d'un quiz ludique en ligne
 - . La crise - concepts et représentations - Analyse des mécanismes de l'agressivité et de la violence
- CLASSE VIRTUELLE N°2
 - . Les signes précurseurs
 - . L'analyse des événements à posteriori : en équipe et au niveau institutionnel
- INTERSESSION : Étude de cas réel pour chaque participant
- CLASSE VIRTUELLE N°3
 - . Retour d'intersession avec le choix de 3 situations parmi celles vécues par les participants pour le débriefing
 - . Présentation des programmes et outils recommandés par la HAS pour prévenir les moments de violence
 - . L'isolement et la contention : les bonnes pratiques (décision, mise en œuvre, suivi)
- CLASSE VIRTUELLE N°4
 - . Temps d'analyse de la pratique et construction de feuilles d'actions
- INTERSESSION : Présenter une des actions concrètes mises en place en faveur du moindre recours à l'isolement ou à la contention
- CLASSE VIRTUELLE N°5
 - . Retour d'expérience sur les travaux d'intersession
 - . Analyse de situations complémentaires

- CLASSE VIRTUELLE N°6
 - . Les conditions incontournables du travail en équipe dans ce contexte
 - . L'importance de chaque membre de l'équipe en situation difficile
 - . Les outils de la réflexion d'équipe
- Évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE

- Jeu pédagogique (jeu de carte du juridique)
- Remise de fiches synthèses > Apports théoriques
- Jeux de questions/réponses > Brainstorming
- Exercice de simulation d'une réunion post crise
- Analyse de la pratique > Mises en situation sur cas réel

Prévention de la violence – Omega

Éligible au DPC

SESSION

Aymara.

- Groupe 1 :
du 24 au 27/03/2025
- Groupe 2 :
du 23 au 26/06/2025.

IRAP Santé.

- Groupe 1 :
du 03 au 06/02/2025
- Groupe 2 :
du 17 au 20/03/2025
- Groupe 3 :
du 12 au 15/05/2025
- Groupe 4 :
du 22 au 25/09/2025
- Groupe 5 :
du 13 au 16/10/2025
- Groupe 6 :
du 17 au 20/11/2025.

PUBLIC

Aymara : les formations seront organisées par site.

IRAP Santé : les formations seront organisées par la Direction des Soins en fonction du maillage des équipes.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

Aymara et IRAP Santé.

COÛT

7 500 €



Inscription et renseignements :

OMEGA@ghu-paris.fr

Programme initié par l'ASSTSAS (Association paritaire pour la Santé et la Sécurité du Travail du Secteur Affaires Sociales) association québécoise, en 1997

En 2003-2005 adaptation du programme à la formation OMEGA France.

OBJECTIFS

- Assurer la sécurité des professionnels et se centrer sur la personne avec empathie et respect, limiter au maximum la nécessité de contrôle physique :
- quatre valeurs :
 - . la sécurité,
 - . le respect,
 - . le professionnalisme,
 - . la responsabilité,
 - cinq principes guides :
 - . se protéger, identifier les éléments à risque, présents dans le contexte de travail,
 - . évaluer la situation, choisir et prendre les dispositions nécessaires pour une protection appropriée,
 - . prévoir l'aide nécessaire à la résolution de l'intervention, communiquer efficacement avec ses collègues pour la résolution de la crise,
 - . se centrer sur la personne avec empathie et respect, sélectionner le mode d'intervention verbale le plus approprié à l'agressivité exprimée,
 - . prendre le temps nécessaire.

CONTENU

- le processus de gestion de crise centré sur l'évaluation de la situation de travail et des paramètres cliniques,
- des techniques verbales et psychologiques dont les fondamentaux reposent sur des techniques d'écoutes empathiques,
- techniques physiques visant à respecter :
 - . la distance sécuritaire,
 - . l'intervention d'une équipe structurée, cohérente agissant de manière concertée,
- la réunion post-événement :
 - . elle permet tout d'abord d'évacuer le stress généré par la situation,
 - . réaliser un retour sur l'événement en équipe pour consolider les comportements ou améliorer le processus de prévention globale.

MÉTHODOLOGIE

- apports théoriques avec support de cours papier et support informatique,
- exercices multiples de mise en situation,
- projection de vidéos.

GESTION DE LA VIOLENCE |

Appel à renfort

Éligible au DPC

SESSION

Sites du GHU à déterminer.

1/2 journée en présentiel en INTRA.

Sur la base du volontariat.

À programmer en fonction des disponibilités des intervenants et des professionnels du service concerné.

Inscriptions et informations :

Tél. : 01 45 65 73 15

ou 01 45 65 71 64

E-mail : saf-chsa@ghu-paris.fr

PUBLIC

Pas de prérequis. Équipes du GHU, exerçant dans un service d'hospitalisation de psychiatrie.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

Sainte Anne Formation.



BRIQUES DPC :

Une brique claire indique que vous avez validé une partie de votre parcours DPC ; les deux briques sombres identifient les deux actions de formations qui vous restent à valider dans les deux prochaines années - Une brique APP + une brique APP et/ou gestion des risques.

Cette formation s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des pratiques professionnelles au GHU. Les situations de violence constituent le 3ème motif de déclaration d'événements indésirables de la part des professionnels et questionnent également la qualité de la prise en charge des patients. Une étude menée par la Direction de la **Qualité et de la Gestion des Risques** (QGDR) et l'**Observatoire Local de la Violence du GHU** (OLV) met en évidence au travers d'un REX : « Les conduites à tenir qui ne sont pas formalisées en ce qui concerne la gestion de la violence et les appels à renfort ; les professionnels manquent parfois de coordination dans la gestion de ces situations par manque d'entraînement ; les équipes ne sont pas toujours d'accord entre elles sur la manière de gérer la crise ».

Dans le cadre de son plan d'action **PRÉVENTION DE LA VIOLENCE** l'OLV prévoit dans son axe 3 l'objectif d'améliorer "l'appel à renfort". Un groupe de travail de l'OLV du GHU construit la formation présentée ici « Exercice appel à renfort ».

La formation s'appuie notamment sur le guide méthodologique « Mieux prévenir et prendre en charge les moments de violence dans l'évolution clinique des patients adultes lors des hospitalisations en psychiatrie » de septembre 2016.

OBJECTIFS

Global : Les professionnels améliorent la coordination des équipes lors d'un appel à renfort.

Opérationnels : À l'issue de cette formation les participants seront en capacité de :

- Identifier (les procédures et dispositifs d'alerte, l'état clinique du patient, les facteurs de risque de violence).
- Savoir alerter (prise de décision et processus).
- Savoir communiquer (entre une même équipe et équipe de renfort).
- Savoir coordonner (équipes d'accueil et de renfort, la mise sous contention, et la mise sous contention sécurisée pour le patient et le soignant).

détaillée du patient, descriptif environnemental de l'unité de soins, description des différentes phases d'appel à renfort, rôles des participants précisés), le **briefing** collectif (présentation du dispositif pédagogique, de l'environnement, du patient, la situation pour les équipes et consignes), le **déroulement du scénario** (mise en route du scénario, et les différents temps), le **débriefing** (temps d'analyse et de synthèse, retour et débriefing, feed-back des participants sur la séance).

MÉTHODOLOGIE

Pédagogie active et participative basée sur la **simulation en santé**. La méthode est basée sur l'apprentissage expérientiel et dont la pratique réflexive est recherchée. La simulation en santé intègre le jeu d'un acteur professionnel dans un environnement de soins sur la base d'un scénario préétabli et construit par l'équipe de formateurs. Les équipes participent en tant qu'équipes d'appel et de renfort, et observateurs.

CONTENU

Sont abordés au travers de la situation travaillée construite en 4 temps : l'écriture du **scénario** de la situation rencontrée (description

Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans la Fonction publique hospitalière

! NOUVELLE FORMATION

SESSION

12 rue Cabanis.
Présentiel ou Distanciel.
1 jour.

Sur la base du volontariat.

Un minimum de 6 participants est nécessaire à la création d'un groupe.

PUBLIC

Tout public de la FPH dont les médecins, les encadrants, les responsables RH.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

Groupe EGAE.

COÛT

En présentiel : 1170 € TTC
Marché ANFH - 25/01/2028

OBJECTIFS

- Caractériser les violences sexistes et sexuelles au travail.
- Identifier les enjeux spécifiques liés à la fonction publique hospitalière sur le sujet.
- Connaître les voies et sanctions encourues, les responsabilités de chacun.e.
- Connaître les mécanismes des violences.
- Identifier les différents niveaux de conséquences.
- Prévenir et participer à la prévention.
- Répondre aux objections et stéréotypes sur le sujet.
- Détecter et repérer des situations.
- Réagir lorsqu'on est témoin d'une situation de violences.
- Accueillir la parole, accompagner, signaler et orienter.
- Prendre soin de soi.

CONTENU

- Comment caractériser les violences ? Définitions légales et les chiffres clés pour chaque fait : agissement sexiste, cyberharcèlement, harcèlement sexuel, agression sexuelle et viol.
- Les spécificités et facteurs de risque.
- Les mécanismes des violences et leurs conséquences pour la victime, l'équipe et la structure.
- Les voies et sanctions encourues : les différentes procédures possibles en cas de violence (disciplinaire, pénale et civile).
- Le rappel des obligations de l'employeur sur le sujet.
- La détection, le repérage des situations : signaux d'alerte et outils.
- Comment identifier le type d'agissement et la réaction appropriée en fonction du niveau de gravité

Espaces d'apaisement – initiation aux techniques de relaxation

! NOUVELLE FORMATION

SESSION

La formation a lieu dans l'espace d'apaisement du service concerné par la formation.

Présentiel.

Dates à convenir.

2 demi-journées (3,5 h x 2)
soit 7 h au total.

Intervalle entre les deux séances : 4 semaines au minimum.

À programmer en fonction des disponibilités des professionnels du service concerné et de l'intervenante.

Inscription :

Tél. : 01 45 65 73 15

ou 01 45 65 71 64

PUBLIC

Professionnels de santé du GHU amenés, de par leur fonction, à utiliser un espace d'apaisement en psychiatrie.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

Nombre de places : de 4 à 6 maximum (selon la taille de l'espace d'apaisement).

La formation « Espaces d'apaisement - Initiation aux techniques de relaxation » s'inscrit dans le projet de déploiement des espaces d'apaisement (EA) au sein du GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences.

Elle fait partie d'un parcours de formation co-construit par le Lab-ah et Sainte-Anne Form@tion (SAF) dans le but d'accompagner les professionnels du GHU dans leur utilisation des espaces d'apaisement

Dans cette formation, il s'agit d'initier les professionnels aux techniques de relaxation qu'ils pourront mettre en œuvre avec les patients dans un espace d'apaisement.

! Prérequis

Intervenir dans un service de psychiatrie du GHU disposant d'un espace d'apaisement.

OBJECTIFS

Cette formation a pour objectif de :

- Connaître les principaux concepts relatifs à l'apaisement psycho-corporel
- Connaître des techniques de relaxation favorisant l'apaisement
- Mettre en œuvre ces techniques de relaxation

Adapter cette mise en œuvre au contexte et au patient dans le cadre d'un projet thérapeutique.

CONTENU

Il est organisé en deux temps :

La première demi-journée

- Accueil, présentation et mise en place d'un cadre sécurisant
- Échange autour des espaces d'apaisement
- Apports théoriques concernant l'abord psychocorporel
- Exercices sur l'observation du corps et la perception de l'état psychocorporel
- Apports théoriques sur le projet thérapeutique en relaxation et ses prérequis
- Mise en pratique de techniques de relaxation
- Temps d'échange

La seconde demi-journée

- Retours d'expériences. Identification des freins et des leviers.
- Temps pratique sur d'autres techniques de relaxation plus actives
- Temps théorique sur les différentes méthodes de relaxation

Espaces d'apaisement – initiation aux techniques de relaxation (suite)

INTERVENANT(S)

Saint Anne Formation –
Psychomotricien(ne).

COÛT

Sur devis
Contacter Saint Anne
Formation
Tél. : 01 45 65 73 15
ou 01 45 65 71 64.

- Apports théoriques sur les pathologies psychiatriques et le vécu corporel
- Mise en lien des techniques avec les troubles des patients pris en soin
- Temps de pratique pour consolider son positionnement en tant que relaxateur
- Temps d'échange

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques sur l'abord psychocorporel, les techniques de relaxation et le projet thérapeutique.
- Séquences interactives, expérientielles et ludiques. Mises en situation (relaxateur/relaxé)
- Retours d'expériences. Analyse de situations rencontrées par les participants.

- Tour de table.
- Questionnaire de satisfaction.

Serious game : Troubles du comportement de la personne âgée – uniquement en distanciel

E-learning



SESSION

E-learning.

Environ 10 h, soit 4 temps d'environ 2h30, composés de modules de 15 min chacun.

PUBLIC

ASH, Aide-soignants, Infirmiers.

COÛT

Inclus dans la cotisation ANFH

OBJECTIFS

- Identifier les pathologies et la démarche à suivre.
- Appliquer la prise en charge adaptée à la pathologie du patient.
- Analyser son comportement au travers de situations complexes.
- Adapter sa posture selon les situations rencontrées.
- Adopter une communication adaptée à son interlocuteur.

CONTENU

Les différents troubles de la personne âgée, dont :

- Le refus et le rejet d'un soignant.
- L'agitation verbale et l'agressivité.
- L'agitation physique et verbale sans agressivité.
- La désinhibition sexuelle.
- L'euphorie, les pleurs, la dépression.
- L'amnésie.
- Les hallucinations.
- La gloutonnerie et l'Alzheimer.
- L'apraxie et directives anticipées.
- L'addiction et la demande/le refus de sevrage.

MÉTHODOLOGIE

Chaque module se compose comme suit :

- Présentation de la situation clinique (avec description du symptôme)
- 40 cas cliniques sont abordés comme par exemple l'agitation verbale, l'euphorie... ;
- Une activité (sélection de réponses, textes à trous...)
- Un débriefing explicatif de la situation qui a été abordée avec un apport de connaissances.

Prise en charge des troubles psychiatriques en EHPAD

! NOUVELLE FORMATION

SESSION

12 rue Cabanis.
Présentiel.

3 jours discontinus (2 +1).

Sur la base du volontariat

Un minimum de 6 participants est nécessaire à la création d'un groupe.

PUBLIC

Tout professionnel soignant accompagnant des personnes âgées atteintes de troubles psychiatriques.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

ALTAFORMA.

COÛT

2 460 €
Marché ANFH - 17/07/2027

Cette formation est l'occasion donnée aux professionnels de prendre le temps d'échanger et ainsi de mieux comprendre ce que recouvrent les troubles psychopathologiques et la déficience intellectuelle. En expliquant de manière très concrète les différentes pathologies, les points de vigilance ou d'attention à avoir, les attitudes professionnelles à privilégier, les limites de leur intervention et les appuis possibles en termes de relais, les participants pourront envisager la manière de modifier et / ou conforter certaines de leurs pratiques professionnelles

OBJECTIFS

- Connaître les différentes pathologies psychiatriques, leurs caractéristiques et leurs manifestations.
- Identifier les besoins spécifiques, ainsi que les soins adaptés à ces besoins.
- Connaître les différents traitements prescrits.
- Acquérir des compétences nouvelles dans l'accueil, l'accompagnement relationnel, avec ses limites ; les techniques à adapter dans les actes quotidiens.
- Renforcer la cohérence des pratiques de l'équipe pluriprofessionnelle dans le suivi du résident : faire le lien avec une équipe psychiatrique extérieure.
- Encourager les personnels à se faire aider par des ressources spécialisées extérieures.
- Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des personnes accompagnées.

CONTENU

JOUR 1

- Connaître les différentes pathologies psychiatriques, leurs caractéristiques et leurs manifestations
 - . Représentation autour des troubles psychopathologiques et comportementaux de la personne âgée : établir un langage commun
 - . Activités : « Cherchons ensemble » et « Tempête de cerveau »
 - . Notions de maladie mentale
 - . Activité « Les Post-It »
- Identifier les besoins spécifiques, ainsi que les soins adaptés à ces besoins
 - . L'accompagnement au quotidien
 - . Caractéristiques et besoins spécifiques liés aux troubles psychopathologiques
 - . La relation avec la personne présentant des troubles psychopathologiques
 - . Activité « Ce que je sais, ce que je vois, ce que je fais »

Prise en charge des troubles psychiatriques en EHPAD (suite)

JOUR 2

- Acquérir des compétences nouvelles dans l'accueil, l'accompagnement relationnel, avec ses limites ; les techniques à adapter dans les actes quotidiens
 - . Évaluer pour mettre en place une démarche de prévention face aux troubles psychocomportementaux
 - . Exercices pratiques
 - . Adapter l'accompagnement au quotidien en favorisant une démarche de bientraitance
 - . Exercices pratiques « du miroir »
- Connaître les différents traitements prescrits
 - . Les traitements en psychiatrie
 - . Activité « Les médicaments psychotropes »
- Travail d'intersession

JOUR 3

- Renforcer la cohérence des pratiques de l'équipe pluriprofessionnelle dans le suivi du résident : faire le lien avec une équipe psychiatrique extérieure / Encourager les personnels à se faire aider par des ressources spécialisées extérieures
 - . Interroger ses pratiques en évolution à la lumière des apports cognitifs acquis au cours des deux premiers jours de la formation et de la mise en pratique sur le terrain
 - . Le travail en équipe - Repérer les ressources extérieures
 - . Réinterroger sa posture professionnelle et la question de son propre bien-être pour mieux accompagner les personnes souffrant de troubles psychiatrique

MÉTHODOLOGIE

- La démarche pédagogique s'attache à rendre les participants acteurs de la formation en proposant une analyse réflexive de leurs pratiques.
- Les stagiaires sont mis à contribution dans leurs réflexions et manipulent les concepts à plusieurs reprises pour mieux assimiler les apports théoriques.
- L'utilisation de multiples ressources illustratrices : supports vidéo, mises en situation, études de cas... vise à mettre en avant les aspects concrets et faire écho aux pratiques quotidiennes.
- Illustration des apports théoriques par des études de cas apportées par les participants et/ou le formateur.
- De nombreux jeux pédagogiques pour favoriser une position de recherche active, une meilleure mémorisation des concepts et la possibilité de faire du lien avec la réalité de terrain.

2b

GÉRIATRIE |

Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en EHPAD et USLD

SESSION

12 rue Cabanis.

Présentiel.

3 jours discontinus (2+1).

Sur la base du volontariat.

Un minimum de 6 participants est nécessaire à la création d'un groupe.

Possibilité en INTRA.

PUBLIC

- A.S, A.S.G, A.E.S, A.S.H,
- I.D.E, professionnels paramédicaux,
- Encadrants, psychologue...

NOMBRE DE PARTICIPANTS

16 maximum.

INTERVENANT(S)

Idéage Formation.

COÛT

2 235,50 €

Marché - 08/01/2027

La maladie d'Alzheimer et l'ensemble des maladies apparentées sont des pathologies de plus en plus fréquentes se traduisant par divers symptômes ayant des répercussions majeures sur le comportement et l'adaptation des personnes âgées à leur environnement, mais aussi sur l'entourage. Dans la plupart des USLD et EHPAD, des actions ciblées sont entreprises pour tenter de trouver des réponses adaptées à ces différents troubles, néanmoins, comme le révèle l'HAS, une grande partie des professionnels manque de formation spécifique sur ce sujet et ils peuvent se retrouver rapidement démunis. Pour adopter une attitude appropriée face aux troubles du comportement des personnes âgées souffrant de la maladie d'Alzheimer ou apparentée, les professionnels doivent être en mesure de comprendre ces troubles, d'adapter leur prise en soin pour réussir à gérer et limiter l'apparition de ces troubles de manière efficace et durable. Dans ce cadre, l'approche non médicamenteuse regroupe un ensemble d'interventions essentielles à la bonne prise en soin des résidents et représente un des facteurs majeurs de gestion des troubles du comportement et d'utilisation raisonnée de psychotropes

OBJECTIFS

- Développer ses connaissances sur la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées et en identifier leurs symptômes et conséquences sur la vie quotidienne.
- Être en mesure d'améliorer son approche relationnelle auprès des personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées et favoriser une prise en soin au quotidien adaptée.
- Connaître, repérer, évaluer et développer une démarche de prise en charge adaptée des troubles comportementaux dans le cadre de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées
- Savoir réagir face aux différents troubles psychologiques et comportementaux et adapter la prise en soin.
- Consolider la mise en place d'une prise en soins adaptée des troubles du comportement à travers une approche globale intégrant différentes interventions psychosociales.

CONTENU

JOUR 1 : Connaissance et prise en charge de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées

- La maladie d'Alzheimer et maladies apparentées :
 - . Définition et critères diagnostiques de la démence.
 - . Les démences les plus fréquentes chez la personne âgée.
 - . Les principaux troubles et symptômes dans la démence.
 - . La particularité du plongeon rétrograde dans la maladie d'Alzheimer.
- Les éléments de prise en charge de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées :
 - . L'approche médicamenteuse et non médicamenteuse de la prise en charge des démences.
 - . Les valeurs cardinales de la prise en soin.

Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en EHPAD et USLD (suite)

- . L'approche relationnelle auprès des personnes démentes.
- . L'adaptation de l'accompagnement relationnelle et institutionnelle lors de la prise en soin au quotidien.

JOUR 2 : Les modalités de gestion des troubles psychocomportementaux :

- Les troubles de l'humeur et du comportement dans la démence :
 - . Comprendre la notion de troubles du comportement et ses conséquences sur la personne et son entourage.
 - . Les principales causes.
 - . La démarche de prise en charge des troubles psycho-comportementaux.
- Les attitudes à adopter « à chaud » face aux différents troubles psycho-comportementaux :
 - . Savoir réagir face aux hallucinations et aux délires.
 - . Savoir réagir face à l'agressivité et aux refus de soins.
 - . Savoir réagir face à un trouble du comportement silencieux.
 - . Savoir réagir face à des comportements désinhibés.
 - . Gérer au mieux la déambulation et les autres comportements moteurs aberrants.

JOUR 3 : Les techniques et outils de prise en charge non médicamenteuse des troubles psychocomportementaux :

- Les stratégies non médicamenteuses de la gestion des troubles du comportement :
 - . Le principe des « animations flash » pour limiter l'apparition des troubles psycho-comportementaux.
 - . La poupée d'empathie.
- Les autres approches et outils de prise en charge non médicamenteuses des SPCD.
- Les structures ressources : les U.C.C et les U.H.R.

MÉTHODOLOGIE

- Exposé participatif à l'aide d'une présentation diaporama
- Brainstorming et questionnement collectif.
- Analyse des pratiques professionnelles (APP) notamment à l'aide d'un retour d'expérience (REX) lors de la 3^{ème} journée.
- Travail réflexif en sous-groupe à l'aide d'études de cas, de vignettes cliniques.
- Supports vidéo et articles.
- Évaluation des connaissances et (QUIZZ et questionnaire d'autoévaluation).

Prise en charge de la dénutrition des personnes âgées

! NOUVELLE FORMATION

SESSION

12 rue Cabanis.
Présentiel.
2 jours (14 h).

Sur la base du volontariat.

Un minimum de 6 participants est nécessaire à la création d'un groupe.

PUBLIC

IDE, AS, AMP, ASH, auxiliaire de vie et personnel de cuisine.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

Advitam.

COÛT

1 660 €
Marché ANFH - 26/0/2026

Ce programme propose des axes d'amélioration qui vont permettre aux résidents d'améliorer ou de conserver un statut nutritionnel compatible avec un maintien de l'autonomie et de la qualité et confort de vie. Il interroge les professionnels sur la construction du plaisir gustatif, sur l'importance de la créativité des agents et des résidents pour améliorer leur environnement concernant la prise alimentaire. Il permet d'enrichir leur savoir-faire et savoir-être. Il permet également aux participants de valoriser leur rôle en créant les conditions pour donner à l'instant repas toute sa noblesse et son intérêt dans la prise en soin pluridisciplinaire. Ce programme donne toute sa signification au projet personnalisé et d'accompagnement de la personne accueillie.

OBJECTIFS

- Connaître les aspects physiologiques et psychologiques de l'alimentation des personnes âgées,
- Connaître leurs besoins nutritionnels,
- Repérer les situations à risques de dénutrition,
- Repérer les situations à risques des troubles de la déglutition,
- Connaître les outils de dépistage et de diagnostic de la dénutrition chez la personne âgée,
- Adapter l'alimentation aux besoins de la personne âgée,
- Repérer les éléments favorables à l'alimentation de la personne âgée : notion « d'alimentation plaisir », ambiance des repas, posture soignante lors des aides aux repas.

CONTENU

- Connaître les aspects physiologiques et psychologiques de l'alimentation des personnes âgées
- Prendre en considération l'aspect sociologique de l'acte de manger
 - . Présentation des services au niveau de la prise alimentaire des personnes âgées
 - . Étude du cadre réglementaire
 - . Identifier les effets physiologiques du vieillissement
 - . Connaître les aspects psychologiques de l'alimentation de la personne âgée. Repérer les signes qui précèdent la diminution et ou perte d'appétit
 - . Connaître les aspects sociologiques de l'alimentation
- Connaître les besoins nutritionnels des personnes âgées
 - . Les besoins nutritionnels des personnes âgées
- Repérer les situations à risques de dénutrition
 - . Rechercher les situations à risques de dénutrition en présence d'une personne âgée

Prise en charge de la dénutrition des personnes âgées (suite)

- Repérer les situations à risques des troubles de la déglutition
 - . Identifier les situations à risques des troubles de la déglutition en présence d'une personne âgée
- Connaître les outils de dépistage et de diagnostic de la dénutrition chez la personne âgée
 - . Les outils d'évaluation du statut nutritionnel
 - . Les outils de diagnostic de la dénutrition
- Adapter l'alimentation aux besoins des personnes âgées
- Repérer les éléments favorables à l'alimentation de la personne âgée : notion d'aliment plaisir, ambiance des repas, posture soignante lors de l'aide aux repas
 - . Mettre en œuvre les conditions pour optimiser le moment repas
 - . Développer l'aspect organoleptique des plats
 - . Contribuer et favoriser la convivialité et les échanges

MÉTHODOLOGIE

- Le travail en groupe, en favorisant l'alternance d'apports théoriques, d'analyse de pratiques et d'échanges permet de faire émerger des actions d'amélioration de la pratique professionnelle de chaque participant.
- La démarche de formation retenue répond à une démarche centrée sur la personne « actrice » de sa formation
- Utilisation de l'outil Nutrition / Dénutrition / Alimentation développé par MOBQUAL pour sensibiliser et former les professionnels à l'importance du maintien d'un bon état nutritionnel des personnes âgées : outils de repérage, vidéos, recommandations nationales...

Manutention des personnes dépendantes

! NOUVELLE FORMATION

SESSION

Présentiel.
2 jours (14 h).

INTRA.

PUBLIC

Tout personnel travaillant au contact des personnes âgées, notamment personnel soignant.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

Altaforma.

COÛT

1 660 €
Marché ANFH - 02/02/2026

Se former à l'utilisation du matériel de manutention de personnes.

OBJECTIFS

- Adapter le matériel aux besoins de la personne
- Prendre conscience de l'utilité du matériel et maîtriser son utilisation
- Adopter les postures adaptées.

CONTENU

- Présentation du matériel de manutention (lit, fauteuil, marche, aides technologiques)
- Responsabilité des soignants
- Améliorer les pratiques de mobilisation
- Étude des procédures types de manutention autour du matériel
 - . Procédures au lit
 - . Procédures au fauteuil
 - . Transferts
 - . Conduite à tenir et procédure en cas de chute au sol
- Appréhender les troubles du comportement et le positionnement professionnel à tenir
- Renforcement des gestes professionnels spécialisés par la pratique, l'observation et le ressenti en tant que personne dépendante (simulateur de vieillissement)
- Appréhender les troubles du comportement et le positionnement professionnel à tenir

MÉTHODOLOGIE

- Expérience de simulation lors d'exercice de manutention (simulateur de vieillissement)
- Analyse des pratiques professionnelles

Directives Anticipées Psychiatriques

! NOUVELLE FORMATION

SESSION

12 rue Cabanis.
Présentiel.
2 jours.

Sur la base du volontariat.

Un minimum de 6 participants est nécessaire à la création d'un groupe.

PUBLIC

Tout professionnel de santé exerçant en psychiatrie.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

Grieps.

COÛT

2 930 €

Cette formation s'inscrit dans le développement de la relation partenariale avec les patients souffrant de troubles psychiques. Elle est construite afin que les participants puissent transférer rapidement les contenus formatifs dans leur pratique professionnelle. Elle s'appuie sur les dernières avancées en matière de démocratie de la santé et de psychiatrie communautaire. En inter, cette formation est animée par une professionnelle reconnue pour ses travaux sur les Directives Anticipées Psychiatriques.

OBJECTIFS

- Co-élaborer des Directives Anticipées en Psychiatrie entre un patient et un soignant au service de l'alliance thérapeutique.

CONTENU

- Comprendre le contexte de la crise psychique
- La crise psychique : les facteurs déclenchants : stresseurs sociaux, psychosociaux, le stress, l'anxiété, l'angoisse, les émotions associées, la rupture de l'homéostasie, l'effondrement des stratégies de coping (mécanismes d'adaptation), le vécu de la crise chez le patient et chez le soignant.
- La symptomatologie et les troubles psychopathologiques :
 - . les troubles anxieux : exemples de la crise post-traumatique et de l'attaque de panique,
 - . les troubles psychotiques : exemples de la crise délirante et du refus de soin,
 - . les troubles de l'humeur : exemple de la crise suicidaire, l'agressivité, l'abolition du discernement et les critères de décompensation (DSM 5).
- Connaître le contexte sociohistorique de la mise en place des Directives Anticipées en Psychiatrie (ou Plan de Crise Conjoint)
- La question du rétablissement et de la décision partagée dans les soins psychiques :
 - . le patient, expert de ses troubles,
 - . la vulnérabilité et le discernement,
 - . le rétablissement et l'empowerment,
 - . les pair-aidants,
 - . les médiateurs de santé pairs,
 - . le partenariat avec le patient : alliance et accordage,
 - . l'autodétermination partagée,
 - . le consentement donné aux soins psychiques,
 - . la personne de confiance et les personnes ressources.
- L'état des lieux des pratiques :
 - . la psychiatrie communautaire et l'inclusion sociale des personnes souffrant de troubles psychiques,
 - . la législation et le droit des patients-citoyens,

Directives Anticipées Psychiatriques (suite)

- . les mesures anticipées en psychiatrie,
- . les Directives Anticipées en psychiatrie en France (A. Tinland),
- . le Plan de Crise Conjoint en Suisse : exemple du Canton de Vaud (P. Ferrari),
- . les livrets « Mon GPS » de PSYCOM : pour adultes, adolescents/jeunes adultes, parents,
- . le Safety Plan : risque suicidaire (CHU Montpellier),
- . le plan de prévention partagé (HAS, France).
- Formaliser des Directives Anticipées en Psychiatrie (ou Plan de Crise Conjoint)
- Les préalables : bilan de situation partagé avec le patient, éducation thérapeutique, psychoéducation (insight), réhabilitation psychosociale.
- Le partage de l'intersubjectivité entre le patient et le soignant (Habermas).
- Les questions et les problématiques incontournables : organisation des soins et soutien.
- L'élaboration d'une fiche-projet : Individualisée, Mesurable, Adaptée, Réaliste et Temporalisée.
- Les intérêts et les limites de l'outil.
- Évaluer l'impact des Directives Anticipées en psychiatrie sur la gestion d'une crise psychique
- La pertinence de l'intervention soignante.
- La recherche du consentement.
- La sécurisation du parcours de soin.
- Les stratégies pour faire face.
- L'appui sur les ressources de la personne avec et malgré les troubles.
- L'alliance thérapeutique au long cours.
- L'utilisation du réseau.
- La place des aidants et des pairs-aidants.
- La protection de la vulnérabilité psychique.

MÉTHODOLOGIE

- Apports cliniques et cognitifs.
- Analyse de Pratiques Professionnelles.
- Cas cliniques.
- Élaboration d'outils.

QUALITÉ |

Information du patient en cas de dommage lié aux soins

SESSION

Sur la base du volontariat.

PUBLIC

Professionnels dont la mission sera l'information du patient en cas de dommage associé aux soins que sont :

- Les psychiatres référents des patients,
- Les autres médecins associés aux soins en psychiatrie,
- Les cadres et professionnels impliqués dans les soins en psychiatrie,
- Président de CME, chefs de pôle, chefs de service,
- Pilote et copilote de la thématique « droits du patient »,
- Direction des soins, cadres de santé,
- Pour information, les membres de la CDU ainsi que des représentants des usagers susceptibles d'être informés des événements indésirables et de leur traitement préalable à l'information du patient.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

Adéquation Santé.

COÛT

1 480 €/jour

Dans le cadre de la certification HAS basée sur le Manuel de Certification des établissements de santé pour la qualité des soins dans sa dernière version de septembre 2023, critère 1.1-01 « *Le patient reçoit une information claire et adaptée à son degré de discernement sur son état de santé, les hypothèses et confirmations diagnostiques* » ainsi que les éléments d'évaluation qui lui sont associés.

OBJECTIFS

Au terme de la formation, les participants :

- Garantissent la meilleure information et prise en charge du patient en cas de dommage lié aux soins.
- Intègrent l'information du patient en cas de dommage lié aux soins au processus d'informations du patient ainsi qu'au processus de gestion d'un événement indésirable.
- Connaissent et peuvent appliquer la recommandation de bonnes pratiques de la HAS « Annonce d'un dommage associé aux soins »
- Permettre aux participants d'appréhender de façon plus professionnelle cette annonce souvent difficile à assurer de façon maîtrisée.
- Sont en mesure d'organiser puis de réaliser la consultation d'annonce dans les meilleures conditions possibles et pour le meilleur résultat possible pour le patient comme pour l'équipe de soins et pour l'institution.
- Peuvent aider et assister les professionnels dans ces situations complexes à vivre.

PROGRAMME

La progression pédagogique répartie en 6 séquences pédagogiques : des bases de la culture qualité et gestion des risques seront synchronisés entre les participants au début du programme.

Le programme s'inscrit à la convergence des problématiques et processus

- D'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins,
- De la maîtrise des risques (approche prédictive),
- De prévention de la récurrence des événements indésirables (approche rétrospective),
- Du respect des droits du patient à son information,
- Et du questionnement éthique au profit du patient.

Bien évidemment la formation portera essentiellement sur les risques et situations liés de façon spécifique aux soins et à la prise en charge en psychiatrie.

Aides-soignant(e)s et les médicaments, quelles responsabilités ?

SESSION

12 rue Cabanis.

Sur la base du volontariat.

Adresser les demandes d'inscription à

INFO-Formation@ghu-paris.fr

PUBLIC

Tout public Aide-soignant (AS).

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 à 15.

INTERVENANT(S)

Cadres de santé formateurs de l'IFSI « Virginie Olivier » G.H.U. Paris Psychiatrie et neurosciences.

COÛT

250 €

OBJECTIFS

- Clarifier le champ de responsabilités de l'AS au regard du référentiel de formation du 10 juin 2021, de la circulaire n°99-320 du 4 juin 1999 relative à la distribution des médicaments, de l'arrêté du 25 mai 2005.
- Approfondir les connaissances sur les différentes familles des médicaments, leurs surveillances et les risques liés à l'administration de ces médicaments.
- Réfléchir sur le travail en collaboration avec l'IDE.

PROGRAMME

- Les textes réglementaires relatifs à la profession et à la formation des AS
- Le référentiel de formation (10 juin 2021)
- La responsabilité de l'AS
- Les différentes familles de médicaments et leurs surveillances
- La gestion des risques dans la démarche qualité

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques
- Apports collectifs de connaissances
- Analyses de situations professionnelles

Évaluation de la satisfaction :

- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de présence

Prévention des erreurs médicamenteuses

! NOUVELLE FORMATION

SESSION

12 rue Cabanis.
Présentiel.
1 jour.
- 25/06/2025.

PUBLIC

Tout professionnel soignant.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 à 12.

INTERVENANT(S)

Formavenir Performances.

COÛT

2 280 €
Marché ANFH - 07/12/2027

Selon l'HAS, « L'erreur médicamenteuse est l'omission ou la réalisation non intentionnelle d'un acte relatif à un médicament, qui peut être à l'origine d'un risque ou d'un événement indésirable pour le patient. Or 40 % des événements indésirables graves survenant dans les établissements de santé sont liés au médicament, et 52 % sont évitables. » La prévention des erreurs médicamenteuses évitables est une priorité de santé publique et la gestion des risques du circuit du médicament repose sur une politique de formation forte des professionnels et de communication auprès de chaque acteur intervenant dans le processus.

OBJECTIFS

- Appréhender la prévention de l'iatrogénie médicamenteuse en milieu hospitalier.
- Sensibiliser les participants aux risques liés aux erreurs médicamenteuses évitables, afin de mieux les appréhender et les prévenir dans leur pratique.
- Établir le suivi et la gestion de la sécurité et des risques liés aux circuits et aux médicaments.

CONTENU

- Rappels, des grandes étapes et les définitions concernant le circuit du médicament
- Actualités réglementaires sur la sécurisation du circuit du médicament :
 - . Principales recommandations de bonnes pratiques
 - . Évaluations internes, externes, audits, certification et DPC
 - . Le programme de lutte contre l'iatrogénie médicamenteuse
 - . Erreur médicamenteuse : comprendre la construction d'un accident évitable
 - . La pharmacovigilance : de quoi s'agit-il ?
 - . Atelier : jeu immersif « La chambre des erreurs » (Outil IATROMED 360°)
- Les règles de bonnes pratiques de : prescription, présentation, conditionnement, stockage, distribution, administration
- Traçabilité de la délivrance et tenue du dossier médical
- Interface ville-hôpital : l'entrée et la sortie du patient
- Moyens de prévention de l'iatrogénie médicamenteuse
- Les 10 groupes de médicaments à inscrire dans le programme de lutte contre l'iatrogénie médicamenteuse
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident
- Présentation d'une analyse de cas afin de traiter de l'information d'aide à l'administration
- Pérenniser la démarche en l'intégrant dans un processus continu

Prévention des erreurs médicamenteuses

(suite)

MÉTHODOLOGIE

- Apports de connaissances et échange avec le groupe
- Ateliers participatifs en petits groupes, brainstorming
- Rappel et analyse des guides de bonnes pratiques (HAS, ...)
- Extraits vidéo, études de cas concrets
- Partage d'expériences sur les difficultés rencontrées sur le terrain, analyse et élaboration d'actions d'améliorations
- Plusieurs outils et méthodes liés à la gestion des risques.

Le
+
de la
formation

Jeu « LA CHAMBRE DES
ERREURS » grâce à l'outil de
simulation immersif à 360°
IATROMED

FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES |

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence. Généralités sur l'AFGSU



Une adresse unique pour les inscriptions AFGSU 2 (initial et recyclage)

afgsu-DS@ghu-paris.fr

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 3 mars 2006 complété par l'Arrêté du 10 mai 2006 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgences
- Arrêté du 21 avril 2007 modifiant les arrêtés relatifs aux conditions de délivrance du diplôme d'État de certaines professions de santé
- Circulaire du 31 décembre 2007 relative à l'obligation d'obtenir l'AFGSU pour l'exercice de certaines professions de santé
- Circulaire du 27 Mai 2010 relative à l'obligation d'obtenir l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence pour l'exercice de certaines professions de santé

VALIDITÉ

- 4 ans pour les gestes d'urgence
- 2 ans pour les risques NRBC (Nucléaires, Radiologiques, Bactériologiques, Chimiques)

2 NIVEAUX

- **AFGSU Niveau 1** : Tout personnel, administratif et technique, voué à travailler (ou exerçant) au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale (Assistants-Sociaux)

- **AFGSU Niveau 2** : Professionnels de santé inscrits dans la quatrième partie du code de la santé publique (Aide soignants, infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes, pédicures – podologues, diététiciens, Éducateurs, etc.)
- **Spécialisation concernant les risques NRBC** (nucléaires, radiologiques, bactériologiques, chimiques)

OBJECTIFS GLOBAUX DE L'AFGSU

- Acquérir les connaissances épidémiologiques et réglementaires concernant l'urgence
- Maîtriser les gestes techniques des soins d'urgence (Défibrillateur Semi-automatique, Réanimation Cardio-pulmonaire, Etc.)
- S'inscrire dans une action collective en développant ses compétences individuelles pour optimiser la prise en charge médicale du patient

GENÈSE ET INTÉRÊTS DE CETTE FORMATION

1. La probabilité de se trouver confrontés à une situation d'urgence est élevée.
2. La situation professionnelle oblige à porter assistance à personne en danger avec une efficacité reconnue et validée.
3. Les possibilités de recours à du matériel et à une aide médicale sont élevées et impliquent une complémentarité efficace des acteurs.
4. Formation assurée par des professionnels de santé, adaptée au secteur hospitalier et à l'activité de service

POUR APPROFONDIR LE SUJET :

<https://elearningformalis.fr/formation/formation-gestes-sauvent/>



FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES |

AFGSU 2

SESSION

3 jours.
Ifusse en Intra.
Sauv'gard
Hôtel Réséda
2 avenue du Général de
Gaulle, 93170 Bagnolet

- Gr. 1 : 12-13-14/02/2025
- Gr. 2 : 10-11-12/03/2025
- Gr. 3 : 24-25-26/03/2025
- Gr. 4 : 07-08-09/04/2025
- Gr. 5 : 21-22-23/05/2025
- Gr. 6 : 02-03-04/06/2025
- Gr. 7 : 18-19-20/06/2025
- Gr. 8 : 17-18-19/09/2025
- Gr. 9 : 13-14-15/10/2025
- Gr. 10 : 24-25-26/11/2025
- Gr. 11 : 10-11-12/12/2025.

Transfaire
Association Transfaire
9 rue Daudin, 75015 Paris

- Gr. 1 : 10-11-12/02/2025
- Gr. 2 : 19-20-21/03/2025
- Gr. 3 : 30/03 et 01-02/04/25
- Gr. 4 : 19-20-21/05/25

Formation Continue
12 rue Cabanis

- Gr. 1 : 11-12-13/06/25
- Gr. 2 : 10-11-12/09/25
- Gr. 3 : 29-30/09 et 01/10/2025
- Gr. 4 : 06-07-08/10/25
- Gr. 5 : 05-06-07/11/25
- Gr. 6 : 01-02-03/12/25
- Gr. 7 : 15-16-17/12/25

PUBLIC

Professionnels de santé titulaires d'un titre ou diplôme d'une des professions mentionnées dans l'arrêté du 3 mars 2006, art. 8 (infirmier, préparateur en pharmacie, masseur-kinésithérapeute, diététicien...). À cette liste s'ajoutent les professionnels pour lesquels le programme de formation initiale prévoit l'acquisition de niveau 2, pour les diplômes délivrés à compter du 1^{er} janvier 2008 : ambulanciers, aides-soignants, auxiliaires de puériculture.

NOMBRE DE PARTICIPANTS
12.

INTERVENANT(S)

Ifusse
 Transfaire (Marché ANFH - 25/03/2028)
 Sauv'gard.

COÛT

Pédagogique : 1 500 €/ session



Inscription et renseignements :
afgsu-DS@ghu-paris.fr

OBJECTIFS

Formation de niveau 2 permettant d'acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale (arrêté du 3 mars 2006 - article 8).

CONTENU

- prise en charge des urgences vitales : l'arrêt cardiaque, la réanimation cardio-pulmonaire avec le matériel d'urgence (chariot d'urgence, DSA...), utilisation des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux, procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence,
- prise en charge des urgences potentielles : utilisation du matériel d'immobilisation, enlever un casque intégral, relevage et brancardage, accouchement inopiné, règles de protection face à un risque infectieux,
- les risques collectifs : mise en œuvre des plans sanitaires, s'intégrer dans les plans de secours et en cas de risques NRBC (nucléaire, radiologique, biologique et chimique).

MÉTHODOLOGIE

- enseignements théoriques et pratiques,
- exercices de mises en situation.

FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES |

AFGSU 2 Recyclage

SESSION

1 jour.

Transfaire

Association Transfaire

9 rue Daudin, 75015 Paris

- Groupe 1 : 03/03/2025

- Groupe 2 : 16/06/2025

- Groupe 3 : 18/11/2025.

Ifusse

Hall Pajol

20 Esplanade Nathalie

Sarraute, 75018 Paris

- Groupe 1 : 10/04/2025

- Groupe 2 : 15/09/2025

- Groupe 3 : 04/12/2025.

PUBLIC

Personnel titulaire de l'AFGSU 2, depuis 4 ans, sur présentation de l'attestation de formation initiale.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

Ifusse

Transfaire (Marché ANFH - 25/03/2028).

COÛT

1 340 €/session



Inscription et renseignements :

afgsu-DS@ghu-paris.fr

Formation obligatoire pour les titulaires des AFGSU 2 tous les 4 ans

OBJECTIFS

1^{ère} partie :

- échanges avec les participants sur leurs expériences professionnelles vécues (concernant les gestes et soins d'urgence) depuis la dernière formation suivie ainsi que leurs ressentis, élaboration des points d'amélioration faits collectivement,

2^{ème} partie :

- échanges sur les nouveautés et modifications des pratiques professionnelles en médecine d'urgence intervenues depuis la formation précédente,

3^{ème} partie :

- retours et constructions positives sur les risques collectifs récents (grippe A, Fukushima, séisme Haïti...) qui sont survenus dans le monde,

4^{ème} partie :

- mises en situations sur les grands thèmes de santé publique (AVC, douleur thoracique), la prise en charge de l'arrêt cardio-respiratoire et des situations abordées lors de la 1^{ère} partie de la formation.

CONTENU

Toute la formation est basée sur un échange permanent entre les participants et le formateur. Le formateur est toujours un soignant ayant une grande expérience de l'urgence. Les connaissances et les gestes sont exprimés par les participants et le formateur, en les guidant, les oriente vers la meilleure chronologie et sur le geste le plus adapté à faire selon la situation. Une fois les gestes acquis, les participants sont confrontés à des mises en situation par des cas pratiques.

MÉTHODOLOGIE

- enseignements théoriques et pratiques,
- mises en situation.

FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES |

Sécurité, biomédical

SESSION

À déterminer en 2025.

PUBLIC

Technicien Supérieur Hospitalier domaine biomédical.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

COÛT

Pédagogique : 3 500 €

OBJECTIFS

- habilitation à la maintenance sur les dispositifs médicaux de classe : domaines polyvalents tels que ventilateurs, monitoring, EEG, EMG,
- conformité de prise en charge de la maintenance selon le décret n° 2001-1154 du 5 décembre 2001 relatif à l'obligation de maintenance et au contrôle de qualité des dispositifs médicaux prévus à l'article L. 5212-1 du code de la santé publique.

CONTENU

Programme théorique et technique concernant le dispositif concerné.

FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES |

Radioprotection du personnel

SESSION

Module théorique + Module appliqué (8 h) en Radiologie, durée 2 mois.

Dates à déterminer.

PUBLIC

À définir.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

À définir.

INTERVENANT(S)

ALARA Expertise.

COÛT

À déterminer

Tous les travailleurs classés doivent recevoir une formation à la radioprotection qui doit être renouvelée au moins tous les trois ans (articles R.4451-58 et R.4451-59 du code du travail).

CONTENU

1. De la découverte des rayons X à la naissance de la radioprotection

- Résumer la découverte des phénomènes ionisants
- Illustrer les premiers effets
- Décrire les conséquences et le cadre réglementaire

2. Les différentes sources d'exposition

- Décomposer la radioactivité naturelle/artificielle
- Expliquer le phénomène des rayons X
- Décrire les grandeurs de radioprotection

3. Les effets biologiques des rayons X

- Connaître et comprendre les mécanismes
- Définir les effets déterministes
- Définir les effets stochastiques
- Comprendre le cas de la femme enceinte (Effets tératogène)

4. La radioprotection du personnel

- Définir les acteurs
- Comprendre les principes de radioprotection
- Maîtriser les moyens de prévention
- Appliquer les processus d'optimisation
- Savoir gérer les cas des travailleurs en situation particulière

5. Définir les règles de conduite à tenir en cas de situation anormale

FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES |

Radioprotection des patients

SESSION

À déterminer en 2025.

PUBLIC

Manipulateur
d'électroradiologie médicale.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

Pédagogique : 3 000 €

OBJECTIFS

- former les professionnels à l'utilisation d'échelles d'évaluation dans le cadre de l'Éducation Thérapeutique,
- mise à jour des connaissances des professionnels.

CONTENU

- base réglementaire : code de la santé publique, arrêté du 18 mai 2004,
- rappels de physique,
- les effets biologiques des rayonnements ionisants,
- généralités sur les expositions naturelles et médicales,
- la surveillance des personnes exposées,
- principes et réglementation de la radioprotection,
- exposition de la femme enceinte,
- radiologie conventionnelle et optimisation,
- optimisation en scanographie,
- les niveaux de référence en radiologie et en scanographie.

FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES |

RNBC - Formation AFGSU3-Formation de formateurs Gestion des risques RNBC**SESSION**

Sur la base du volontariat.

PUBLIC

Professionnels de santé inscrits dans la 4^{ème} partie du Code de la Santé publique ayant l'attestation de formation aux Gestes et Soins d'urgence de niveau 2 en cours de validité et ayant suivi la formation de formateur AFGSU.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

3 600 €

Au terme de la formation, les apprenants seront capables, selon leur fonction, d'organiser, de dispenser et d'évaluer des formations aux personnels de santé de leurs établissements de soins à la prise en charge de victimes d'accidents nucléaires, radiologiques, biologiques ou chimiques (NRBC).

OBJECTIFS

- Connaître l'organisation nationale et zonale face aux risques NRBC
- Maîtriser la prise en charge de patients contaminés par un accident chimique
- Connaître le risque chimique Connaître les différents toxiques
- Maîtriser le port des tenues de protections : TOM et Tychem F
- Maîtriser la conduite à tenir lors de la prise en charge de victimes contaminées par un agent chimique Travailler dans une unité de décontamination en tenue : Tente Utilis
- Maîtriser la prise en charge de patients contaminés par un accident radio-nucléaire Connaître le risque radio-nucléaire
- Identifier les notions de radiations et de contamination
- Maîtriser la conduite à tenir lors de la prise en charge de victimes contaminées par un agent radiologique ou nucléaire
- Travailler en tenue de protection
- Connaître le risque bactériologique
- Identifier les principaux agents Les moyens de protection du soignant vis-à-vis d'un agent infectieux
- Connaître le plan variole

CONTENU**Évaluation diagnostique des connaissances Risques NRBC : - généralités - la défense civile - notion de zone de défense**

- Le risque chimique
- Les étapes de la chaîne de décontamination
- Les tenues de protection du personnel soignant
- Habillage / déshabillage en tenues NRBC
- La tente Utilis®
- Les tenues de protection du personnel
- Gestes d'urgence en tenues de protection
- Le risque radio-nucléaire
- Le plan Variole
- Le risque biologique
- Les moyens de protection
- La démultiplication : informations pratiques

MÉTHODOLOGIE

- Alternances d'exercices théoriques et pratiques

POUR APPROFONDIR LE SUJET :

<https://www.panacea-conseil.com/formation/formation-aux-risques-nrbc-nucleaires-radiologiques-biologiques-chimiques/>



FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES |

Ateliers gestes d'urgence in situ

Éligible au DPC

SESSION

Module 1/2 journée au sein du service.

- 16/09/2025
- 06/10/2025
- 20/11/2025.

Sur la base du volontariat.

Demande d'inscription

[INFO-Formation @ghu-paris.fr](mailto:INFO-Formation@ghu-paris.fr)

PUBLIC

Personnel soignant.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

Emergensem.

COÛT

3 000 € par formation

L'urgence vitale en structure de santé mentale est un événement rare mais qui nécessite une réponse efficace et rapide. Une formation pratique aux gestes d'urgence est donc nécessaire.

Emergensem propose des formations opérationnelles c'est-à-dire en situation réelle « in situ ». Nos formateurs sont tous des professionnels de l'urgence en activité.

La formation comprend une partie théorique et surtout des exercices pratiques en situation contextualisée et réaliste. Tous les membres de l'équipe sont invités à participer à la formation.

OBJECTIFS

- Appréciation de la gravité de la détresse
- Appel à l'aide (collègues et SAMU)
- Positions d'attente
- Gestes et les médicaments de l'urgence
- Gestion de crise et travail en équipe
- Revue des procédures et matériel d'urgence disponible et propositions

- Les formations sont multidisciplinaires (médecins et personnels non médicaux)
- Possibilité de former en même temps le personnel administratif

Exemples d'urgences abordées dans la formation :

- Tentatives d'autolyse (intoxications médicamenteuses, pendaisons, phlébotomies).
- Malaises et pertes de connaissance, épilepsies, hypoglycémie.
- Asphyxies aiguës (inhalation de corps étranger, OAP, asthme).
- Arrêt cardiaque (réanimation cardio-pulmonaire et défibrillation).
- Syndromes occlusifs

MÉTHODOLOGIE

- Alternance d'apports cognitifs, d'ateliers pratiques et de mises en situation
- 2 formateurs : 1 médecin et un infirmier (tous deux urgentistes en activité)
- Durée : 4h pour 12 personnes maximum
- Horaires adaptables aux contraintes locales
- Recommandations et arbres décisionnels remis à la fin de la formation



BRIQUES DPC :

Une brique claire indique que vous avez validé une partie de votre parcours DPC ; les deux briques sombres identifient les deux actions de formations qui vous restent à valider dans les deux prochaines années - Une brique APP + une brique APP et/ou gestion des risques.

Simulation in situ aux gestes d'urgence

! NOUVELLE FORMATION

SESSION

Personne à contacter pour l'organisation d'une session à la demande d'un service : Mme Almy (cadre réanimation) :

a.almy@ghu-paris.fr

PUBLIC

Médecins, IDE, AS, étudiants des services.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Par session : de 10 à 20 environ.

INTERVENANT(S)

Équipe Du Service d'anesthésie/réanimation du GHU – Dr Bardou.

OBJECTIFS

- Objectif général : Formation en équipe et dans les lieux d'exercices, à la gestion initiale des urgences intra hospitalières
- Objectif de formation : Mise à jour des connaissances pratiques et théoriques d'une équipe de soignants, communication en équipe, dans leur environnement de travail, concernant les gestes d'urgence: arrêt cardiorespiratoire, détresse respiratoire, trouble de la vigilance, traumatismes

CONTENU

- Simulation *in situ* avec un premier temps de briefing du déroulé de la formation
- 1^{er} scénario, puis simulation (1 facilitateur par situation clinique simulée),
 - Débriefing sur les différents aspects des situations simulées, notamment la communication intra et inter équipes, gestion du stress, connaissances théoriques et pratiques, mises au point théoriques et pratiques (ventilation au BAVU/MCE...). Habituellement, et selon le temps disponible, 3 scénarii sont simulés

Les situations sont filmées et retransmises en temps réel dans une salle adjacente avec le reste des apprenants et des formateurs, pour

- Une analyse en direct des situations
- La retransmission *a posteriori* aux apprenants en situation de simulation

Arrêt cardiorespiratoire, détresse respiratoire, trouble de la vigilance et traumatologie

MÉTHODOLOGIE

Formation organisée par des médecins, IDE et IADE du service d'anesthésie réanimation

Simulation *in situ* avec un premier temps de briefing du déroulé de la formation

- 1^{er} scénario,
- Simulation (1 facilitateur par situation clinique simulée),
- Débriefing sur les différents aspects des situations simulées, notamment la communication intra et inter équipes, gestion du stress, connaissances théoriques et pratiques, mises au point théoriques et pratiques (ventilation au BAVU/MCE...). Habituellement, et selon le temps disponible, 3 scénarii sont simulés

Ne se substitue pas à l'AFGSU

PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE SOCIO-ÉDUCATIVE

PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE SOCIO-ÉDUCATIVE | Formations recommandées

Formations recommandées
pour les professionnels
de la filière socio-éducative

SESSION

Pour toute demande
d'inscription, veuillez
vous adresser directement
au secrétariat :

01 45 65 71 91

j.minelli-rick@ghu-paris.fr

PUBLIC

Professionnels de la filière
socio-éducative.

Les formations suivantes sont exclusivement réservées aux professionnels de la filière socio-éducative.

CONTENU

- Groupe d'analyse des pratiques professionnelles - [page 137](#)
- L'aide sociale départementale en établissement et à domicile - [page 138](#)
- Psychopathologie et travail sociale - [page 139](#)
- Formation des tuteurs en travail social - [page 140](#)

PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE SOCIO-ÉDUCATIVE |

Groupe d'analyse des pratiques professionnelles

Formations recommandées pour les professionnels de la filière socio-éducative

SESSION

- 10 sessions de septembre 2025 à juin 2026.

PUBLIC

Professionnels de la filière socio-éducative.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

IRTS.

COÛT

3 960 €

PERSONNEL CONCERNÉ

Filière socioéducative du GHU - Groupe « fermé » de 12 à 14 personnes sans référent hiérarchique, avec une priorité aux nouveaux professionnels et aux personnes changeant de poste

CONTEXTE

L'intervention de l'assistant de service social aux patients fait partie du parcours de soin. Son positionnement est un exercice essentiel, et tout autant complexe :

- Il intervient et participe à un processus de soin où la recherche du consentement éclairé du patient lui importe tant au niveau éthique que légal, mais qu'il doit tenir dans des délais serrés,
- Il doit intégrer la culture pluri disciplinaire de la psychiatrie contemporaine et se forger un positionnement de travailleur social dans une équipe de soin,
- Il participe aux objectifs institutionnels en termes de fluidité des parcours, d'accompagnement socio-éducatif et d'accès aux droits

Dans ce contexte, le besoin d'échange, de partage d'expériences et de difficultés, dans un groupe de partage de pratiques, est un étayage indispensable. Cet espace doit pouvoir aborder des thématiques diverses : éthique, positionnement dans le soin psychique, travail dans un contexte d'urgence, articulation du travail à l'entrée et à la sortie du patient, recherche de partenariats, moments d'usure

professionnelle dans un contexte peu favorable de réduction de moyens.

Ce groupe d'analyse de pratiques est un outil de travail interne étroitement lié l'accompagnement des « nouveaux » professionnels. Une première session a eu lieu en 2016. Les premiers retours semblent satisfaisants en matière d'entraide, de prise de recul, de renforcement de la culture professionnelle dans un contexte en mouvement.

OBJECTIFS

- Permettre à des travailleurs sociaux du GHU, à partir de situations ou questionnements issus de la pratique quotidienne de travail, de renforcer leur expertise et leur positionnement professionnel :
- Échanger sur les situations complexes pouvant poser difficulté aux professionnels
 - Analyser ces situations collectivement et prendre du recul
 - Développer sa capacité d'écoute de soi et de l'autre
 - Questionner les pratiques professionnelles et ajuster son positionnement
 - Harmoniser les pratiques professionnelles

PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE SOCIO-ÉDUCATIVE |

L'aide sociale départementale en établissement et à domicile

! NOUVELLE FORMATION

Formations recommandées pour les professionnels de la filière socio-éducative

SESSION

12 rue Cabanis.
Présentiel.
1 jour.
- 14/10/2025.

PUBLIC

- Assistant(e) administratif - MJPM
- Encadrement intermédiaire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15.

INTERVENANT(S)

FNAT.

COÛT

3 250 €

OBJECTIFS

- Développer la connaissance du dispositif de l'aide sociale départementale en établissement et à domicile.
- Examiner les cas complexes.
- Identifier les points de vigilance.
- Optimiser l'accompagnement des majeurs protégés.



Prérequis

Se munir de son règlement départemental.

CONTENU

Partie 1.

- Présentation du cadre légal puis réglementaire
 - . Les différents types de dépôt (personnes âgées, personnes handicapées, établissement, domicile).
 - . Éligibilité et conditions de ressources.
- Le contentieux de l'aide sociale :
 - . Les différents recours (recouvrement, refus d'aide sociale, assignation des obligés alimentaires)
 - . Les prescriptions
- Les points de vigilance :
 - . Le calcul des reversements
 - . Cas particuliers : personne âgée et handicapée, personne handicapée en établissement pour personne âgée, personne sans domicile fixe
 - . Le cas des distorsions des règlements départementaux

Partie 2.

- Étude de certains règlements départementaux
- Étude de cas présentés par les participants asynchrone

MÉTHODES D'ACCOMPAGNEMENT

- Apports techniques
- Échanges
- Exercices pratiques
- Étude de cas

Livable distribué en fin de formation

PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE SOCIO-ÉDUCATIVE | Psychopathologie et travail social

Formations recommandées
pour les professionnels
de la filière socio-éducative

SESSION

Locaux de la CRAMIF.
3 jours discontinus (2+1).
- 02-03/10/2025 et
13/10/2025.

PUBLIC

ASE (Assistante social
éducative).

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15.

INTERVENANT(S)

CRAMIF.

COÛT

4 500 €

Les troubles psychiatriques, plus ou moins aigus, prennent une place importante dans l'accompagnement des personnes. Comment faire face à cette souffrance psychique, comment l'entendre sans être envahi ? Comment prendre en compte les troubles psychiatriques et leur retentissement dans les différentes sphères de l'individu ? Quelle écoute spécifique développer dans la relation d'accompagnement ? Autant de questions que les travailleurs sociaux en milieu psychiatrique peuvent se poser, en se sentant parfois démunis.

OBJECTIFS

- Différencier la souffrance psychique et les troubles psychiatriques
- Repérer la zone « saine » chez les patients psychiatriques
- Comprendre la place et le rôle des addictions dans les troubles psychiatriques
- Identifier les répercussions dans la sphère familiale et la notion de précarité psychique
- Développer une écoute spécifique de la souffrance psychique
- Réfléchir sur le positionnement du travailleur social face aux troubles psychiques
- Approfondir sa connaissance du réseau de soins.

PROGRAMME

Accueil – Présentation – Recueil des attentes, coté avec les objectifs et le cadre éthique de la formation

La formation abordera les thématiques suivantes :

- La notion de structure psychique et les traits de personnalité
- Névrose, psychose et états limites
- Les mécanismes de défense pour repousser l'angoisse
- Les troubles de la personnalité :
 - . Du côté de la névrose (personnalités historiques, évitante, dépendante, obsessionnelle – compulsive)
 - . Du côté de la psychose (personnalité paranoïaque, schizoïde et schizotypiques)

- . Du côté des troubles dits limites (troubles émotionnels, troubles du comportement et des relations, personnalité antisociale/psychopathique, Borderline et personnalité narcissique)
- La décompensation psychiatrique :
 - . Les pathologies psychotiques (schizophrénie, paranoïa, bipolarité, PHC)
- Dépression exogène versus dépression endogène, points de repères
- Addictions et structures psychiques
- Les répercussions des troubles psys dans l'espace familial :
 - . La notion de précarité psychique
- Le travailleur social face aux troubles psys :
 - . La question du transfert/contre transfert
 - . La notion de résonance
 - . La juste proximité dans le travail social.

En fin de formation :

- Questionnaire de satisfaction
- Questionnaire d'auto-évaluation de l'atteinte des objectifs de formation
- Débriefing à chaud avec le formateur et le cas échéant, un représentant de l'institution.

MÉTHODOLOGIE

La formation fournira des points de repères théoriques psychopathologiques et à partir de vignettes cliniques, abordera la question du positionnement du travailleur social face aux différentes personnalités.

PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE SOCIO-ÉDUCATIVE | Formation des tuteurs en travail social

! NOUVELLE FORMATION

Formations recommandées
pour les professionnels
de la filière socio-éducative

SESSION

12 rue Cabanis.
Présentiel.
3 jours.

PUBLIC

Les professionnels du social
et médico-social amenés à
exercer des missions tutorales
d'accompagnant des alternants
ou des stagiaires.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15.

INTERVENANT(S)

Bleu Social Parmentier.

COÛT

3 900 €

OBJECTIFS

- Appréhender les différentes dimensions de la fonction du tuteur
- Resituer son rôle et sa place au sein de l'établissement en lien avec les autres intervenants
- S'approprier une démarche méthodologique d'accompagnement personnalisé de l'apprenant
- Élaborer un parcours d'apprentissage : méthodes et outils

CONTENU

- Comprendre et appréhender la fonction tutorale : motivation, missions, places du tuteur, relation avec le centre de formation...
- Les principes de l'apprentissage : différentes approches, référentiels, dispositif d'accompagnement, relation tuteur - apprenant...
- Le parcours d'apprentissage : objectifs, évaluation, certification...

MÉTHODOLOGIE

- Pédagogie active et participative / Apports théoriques et méthodologiques / Apports de supports pédagogiques

PRATIQUES MANAGÉRIALES

PRATIQUES MANAGÉRIALES | Formations recommandées

SESSION

Dates selon les modules.

Les formations suivantes sont réservées aux cadres et professionnels en position d'encadrement

L'accompagnement des cadres est un axe important du GHU Paris. Ces formations, sous forme de « **Boîte à outils** », ont pour objectif d'optimiser les fonctions managériales au profit de la qualité des prises en soin et de la qualité de vie au travail. Tout cadre est invité à suivre ces formations modulaires afin de conforter sa posture, ses connaissances des enjeux managériaux du GHU Paris.

OBJECTIFS

- Donner du sens à son activité professionnelle
- Se doter d'outils et méthodes adéquates
- Réussir son intégration au sein de son équipe
- Mobiliser sa capacité d'écoute, son analyse et sa réactivité

CONTENU

- Gestion de crise - [page 143](#)
- Pratiques managériales - [pages 144 à 160](#)
- Handicap et Qualité de la Vie au travail - [pages 161 à 163](#)
- Culture de l'Amélioration Continue - [pages 164 à 166](#)

Dispositif Situations sanitaires exceptionnelles (SSE). Membre des cellules de crise

! NOUVELLE FORMATION

Pratiques managériales

E-learning



SESSION

E-learning/Webinaire.

Sur la base du volontariat.

PUBLIC

Membres des cellules de crise.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

Crisalyde.

Marché ANFH - 19/04/2028

L'augmentation des risques naturels majeurs, des risques épidémiques et des risques sociaux nécessite la mise en œuvre de Plan blanc ou bleu, préparés et élaborés en concertation et impliquant tous les agents.

CONTENU

1. VOLET SENSIBILISATION :

- Webinaire Sensibilisation des équipes de Direction (membres des cellules de crise) aux SSE (1 h)

Objectifs

- . Connaître le contexte législatif et réglementaire.
- . Identifier les rôles et responsabilités en matière de SSE.
- . Identifier un référent SSE.
- . Élaborer un plan d'action de préparation aux SSE.

- Webinaire Sensibilisation des agents aux SSE (2 h)

Objectifs

- . Connaître le contexte législatif et réglementaire.
- . Identifier les rôles et responsabilités en matière de préparation aux SSE et durant les SSE.
- . Intégrer la réponse individuelle en SSE.

Le rôle du cadre dans les transmissions ciblées

Éligible au DPC



Pratiques managériales

SESSION

12 rue Cabanis.

2 jours (1 Présentiel + 1 Distanciel).

- **Présentiel** | 04/11/2025
 - **Distanciel** | 15/12/2025.

PUBLIC

Cadres soignants ou faisant fonction de cadre soignant.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

Grieps.

COÛT

5 500 €



BRIQUES DPC :

Une brique claire
indique que vous

avez validé une partie de votre parcours DPC ; les deux briques sombres identifient les deux actions de formations qui vous restent à valider dans les deux prochaines années - Une brique APP + une brique APP et/ou gestion des risques.

Les établissements constitutifs du GHU ont depuis longtemps développé et priorisé le renforcement des éléments de traçabilité des actes, projets et parcours de soins. Les équipes ont pu bénéficier en permanence d'actualisation de leurs capacités à retranscrire la pertinence de leur raisonnement clinique et de leurs stratégies de soins. Aujourd'hui, il s'agit de potentialiser cette compétence collective au service :

- D'une stratégie commune identitaire (le GHU)
- De la valorisation de l'implication des soignants et des usagers dans les projets de soins (démocratie en santé et droits de patients)
- De la certification et des éléments de preuve en rapport avec la traçabilité attendue des parcours de soins (qualité et V2020)
- De la consolidation des cohésions pluridisciplinaires et multisites indispensables à l'accompagnement de chaque itinéraire-patient (graduation d'amont et d'aval)
- **Du projet d'établissement du GHU Paris 2021-2025 et plus particulièrement de son axe 2 :**
Renforcer le niveau de référence attendu d'un établissement leader dans les maladies mentales et du système nerveux en garantissant la diffusion de bonnes pratiques de traçabilité.



Prérequis

Formation managériale et/ou approche projet, connaissance des écrits des équipes encadrées.

OBJECTIFS

L'encadrement de proximité est un maillon essentiel garantissant la qualité des écrits et des transmissions.

Ils connaissent les forces et les axes à améliorer des équipes dont ils sont en référence.

Cette formation accompagnante propose donc de les aider et de les appuyer dans leur capacité à piloter un projet d'amélioration des transmissions et des écrits professionnels par :

- L'élaboration d'un diagnostic de situation propre à chaque équipe encadrée
- La structuration d'un programme réaliste et suivi par des indicateurs
- L'évaluation de l'impact escompté et la stratégie de pérennisation des améliorations

Il s'agit bien au travers d'une méthodologie-projet, de dynamiser et outiller les cadres dans

l'accompagnement de la qualité des écrits professionnels des équipes.

L'approche se veut utile, concrète et efficace.

CONTENU

- Une démarche d'accompagnement projet des cadres de proximité par un cadre supérieur connaissant la structure et les disciplines concernées.
 - . Une approche managériale : chaque groupe de cadres-stagiaires étant considéré comme un groupe de professionnels réunis spécialement pour l'exécution de la conduite de ce projet (notion de task force).
 - . Un dispositif mixé avec un ancrage en présentiel et un suivi en distanciel.
 - . Une boîte à outils présentée et expérimentée en phase initiale d'élaboration du programme d'amélioration :

Le rôle du cadre dans les transmissions ciblées (suite)

- Les enjeux et liens qualité au travers de la certification V2020
- Le rappel de la démarche projet
- Les éléments de contextualisation au travers d'une schématisation SWOT
- L'établissement d'un diagnostic de situation sur un mode P.E.S
- Une analyse des causes traitables sous forme de diagramme de type ISHIKAWA
- Une formalisation du programme d'amélioration avec objectifs/actions/délais et indicateurs de suivi
- Un suivi des indicateurs sous forme de tableau de bord et grâce à une grille de mini-audit
- L'établissement d'un rétroplanning reprenant les délais d'atteinte des objectifs
 - . Une temporalité réaliste permettant aux cadres de sensibiliser, de mettre en oeuvre et de suivre les indicateurs.
 - . La possibilité optionnelle de disposer d'une formation en e-learning pour les agents nécessitant une mise en à jour relative aux transmissions ciblées.
- **La satisfaction** des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- À distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires **d'analyser les IMPACTS de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail**, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

ÉVALUATION

L'évaluation sera réalisée à l'aide des critères suivants :

- **Les attentes** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **Les acquis** des participants seront évalués en cours et en fin de formation par l'intermédiaire d'une évaluation des projets formalisés et des résultats obtenus (pertinence de stratégie managériale)

2b

PRATIQUES MANAGÉRIALES |

Gestion Des Risques (GDR) –

Parcours e-Learning

6 heures E-learning + 1/2 journée d'analyse de pratiques en présentiel animée par un membre de la Direction de Soins

! NOUVELLE
FORMATION

OBJECTIFS

Pratiques managériales

SESSION

**12 rue Cabanis.
6 heures E-learning + 1/2
journée d'analyse de pratiques
en présentiel animée par un
membre de la Direction de
Soins.**

Sur la base du volontariat.

Un minimum de 6 participants
est nécessaire à la création
d'un groupe.

PUBLIC

Cadres ou personnel en
position d'encadrement.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

Grieps.

COÛT

À déterminer

MODULE 1 : LA CULTURE DE LA SÉCURITÉ

- Acquérir une culture de la sécurité
- L'évolution du paysage sanitaire.
- Les terminologies et concepts-clés.
- Les démarches de traitement du risque.
- Les types et familles de risque.

MODULE 2 : LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE

- Comprendre la politique qualité de son établissement
- Les acteurs responsables.
- Les méthodes et outils.
- L'organisation et les moyens.
- Les modalités d'évaluation.

MODULE 3 : LES RISQUES A PRIORI

- Connaître et différencier les risques a priori
- Les définitions et concepts-clés.
- Les démarches et méthodes existantes.
- Les démarches de traitement du risque a priori.

MODULE 4 : LES RISQUES A POSTERIORI

- Connaître et différencier les risques a posteriori
- Les définitions et concepts-clés.
- Le signalement et la fiche d'événement indésirable.
- Le panorama des méthodes utilisées en institution.

MODULE 5 : LES VIGILANCES SANITAIRES

- Appréhender et connaître les principales vigilances sanitaires et l'identitovigilance
- Les définitions et concepts-clés.
- L'identification des vigilances

PRATIQUES MANAGÉRIALES |

Gestion Des Risques (GDR) –

Parcours e-Learning (suite)

MODULE 6 : LE CREX

- S'approprier les méthodologies du CREX
- Les concepts de base.
- La démarche ALARM étape après étape.
- Le rôle de l'animateur référent.
- L'exemple d'une application et les outils.

MODULE 7 : LA RMM

- S'approprier les méthodologies de la RMM
- Les concepts de base.
- La démarche ORION étape après étape.
- Le rôle de l'animateur référent.
- L'exemple d'une application et les outils.

CONTENU

La formation à distance permet à tous professionnels d'acquérir ou de revisiter d'une manière ludique et adaptée aux contraintes de travail, des principes et méthodes essentiels à un agir compétent. Les participants à une formation e-learning peuvent se former au moment où ils le souhaitent, dans n'importe quel lieu disposant d'une connexion Internet, avec un ordinateur ou tablette. Sans se substituer à la formation présentielle, le e-learning offre une alternative intéressante aux établissements pour maintenir les compétences des professionnels intervenant auprès des usagers ou patients. Suivre une formation e-learning est simple : le Grieps adresse un devis aux participants souhaitant suivre cette formation ou aux institutions. À réception du règlement, les droits d'accès à la formation sont ouverts pour une durée de 3 mois. Une assistance technique est disponible du lundi au vendredi de 9 h à 17 heures.

Analyses de pratiques managériales

Pratiques managériales

SESSION

IFCS.

5 jours discontinus.

- 03/09/2024
- 03/12/2024
- 04/02/2025
- 01/04/2025
- 03/06/2025.

PUBLIC

Cadres junior ou faisant fonction.

Médiateurs de santé pairs.

Les inscriptions sont à adresser sur la base du volontariat au secrétariat de l'IFCS à l'attention de

elisabeth.vieyra@ghu-paris.fr

Obligation de suivre l'ensemble du cursus.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

IFCS.

GRUPE DE PAROLE, SUPERVISION OU ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ?

Le temps d'Analyse des Pratiques Professionnelles est à différencier des Groupes de parole et des Réunions institutionnelles, relevant plutôt d'un temps de travail de Supervision ou de Cohésion d'équipe.

L'Analyse des Pratiques Professionnelles est un temps centré sur les professionnels, la verbalisation de leurs pratiques et l'accompagnement de leurs postures professionnelles, partant du principe que l'expérience est source de construction de savoirs.

L'Analyse des Pratiques Professionnelles est importante pour les professionnels dont le champ implique une dimension relationnelle prédominante et/ou de nouveaux usages professionnels afin d'échanger, trouver la juste distance, élaborer et co-construire le sens des pratiques.

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES : APPORTS ET SPÉCIFICITÉS

Méthodologie

Travail centré sur l'évocation et l'élaboration des situations rencontrées en situation réelle de travail. L'analyse des contenus est faite à partir de la méthode GEASE (Groupe d'Entraînement à l'Analyse de Situations Educatives).

En GEASE, le groupe est donc une « organisation apprenante » et a une fonction de régulation. Il est basé sur quatre règles de fonctionnement essentielles :

Confidentialité des échanges

- Droit de non réponse du narrateur
- Relation de confiance (écouter et comprendre et non juger)
- Acceptation du cadre et implication

Le groupe va travailler à partir de ses propres ressources ; il s'agit de comprendre une pratique et de s'entraîner à produire des éléments de compréhension.

Objectifs

- Verbaliser les pratiques.
- Partager les situations rencontrées.
- Construire l'expérience.
- Analyser les vécus professionnels, prendre conscience de ses actions, identifier des pistes avec le groupe...
- Co-construire le sens des pratiques et une culture commune.

- Sensibiliser, explorer et développer les techniques professionnelles.
- Travailler la posture professionnelle numérique et la continuité des missions habituelles.
- Favoriser les échanges entre les professionnels.

L'analyse des Pratiques a pour objectifs d'enrichir les capacités de penser et d'améliorer la qualité des postures professionnelles, tout enrichissant la créativité et les techniques professionnelles. Ce dispositif d'élaboration a pour but de s'adapter à la dynamique des groupes et peut être amené à évoluer en fonction des situations rencontrées et/ou des décisions des groupes.

MODALITÉS D'INTERVENTIONS

Règles du groupe

- Une démarche personnelle et volontaire de participation.
- Le respect de l'autre et de sa parole.
- Le non-jugement
- La confidentialité : « ce qui est dit ici n'en sort pas ».
- La liberté d'expression dans le cadre adopté.
- La solidarité et l'engagement dans le processus d'élaboration du groupe.

Méthodologie / fonctionnement

- Apports individuels quant aux situations rencontrées par les membres du groupe dans leurs actions de médiations numériques.
- Identifications des différents registres : faits, ressentis, représentations...
- Mise en commun, retours du groupe.
- Prise de recul, analyse, compréhension, recherche d'options...
- Apports d'outils ou de modèles de compréhension.
- Co-construction des techniques et savoirs émergeant des expériences du groupe.

Confidentialité

- Le contenu des séances d'Analyse des Pratiques est maintenu confidentiel.

Engagement des intervenants

Les intervenants s'engagent à :

- Respecter les droits fondamentaux des participants : respect de leur liberté, de leur dignité, de la préservation de leur intimité et de leur autonomie, de leur bien-être psychologique.
- Honorer le principe de responsabilité : dans le cadre de sa compétence, l'intervenant s'engage à respecter les principes de ma méthode GEASE.

PRATIQUES MANAGÉRIALES | Simulation managériale

Pratiques managériales

SESSION

Site Sainte-Anne.

- Dates à repréciser, 3 séances dans l'année.
- Horaires : 9h30-12h30.

PUBLIC

Cadre de santé ou cadre junior.
Les inscriptions sont à adresser sur la base du volontariat à Nathalie SAINT-ETIENNE,
n.saint-etienne@ghu-paris.fr

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10.

INTERVENANT(S)

N. Saint-Etienne.

SIMULATION

Le développement des compétences des cadres de santé est un enjeu pour l'amélioration continue des établissements de santé.

Outil pédagogique innovant basé sur une pratique simulée à partir d'un scénario sur des thématiques managériales déjà vécues ou inconnues par le cadre de santé.

OBJECTIFS

- Développement des compétences
- Échange sur ses pratiques
- Renforcer des acquis sans risque
- Faciliter la réflexion en groupe
- Améliorer la confiance en soi

MÉTHODOLOGIE

Plusieurs étapes

- Le pré-briefing
- Le briefing
- La pratique simulée
- Le débriefing

Droit à l'image
Confidentialité des échanges
Non jugement
Bienveillance entre participants

Encadrer une équipe pour la première fois

Pratiques managériales

SESSION

12 rue Cabanis.

2 jours.

À la demande et à la carte.

PUBLIC

Tout personnel en position d'encadrement.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

Institut François Bocquet.

COÛT

3 200 €

OBJECTIFS

- Se positionner entre la hiérarchie et l'équipe
- Établir un contact personnalisé avec chacun de ses collaborateurs
- Trouver un style de management adapté à chaque situation
- Apaiser les tensions

CONTENU

- Créer la confiance en trouvant la bonne distance : le rôle d'interface entre la hiérarchie et les membres de son équipe.
- Accompagner individuellement chacun en fonction de ses motivations, de son implication et de son niveau d'autonomie.
- Distribuer le travail et les responsabilités en fonction des expertises et des expériences
- Communiquer de façon persuasive : la réussite des entretiens individuels, la préparation et l'animation de sa première réunion
- Gérer les compétitions personnelles

MÉTHODOLOGIE

- Tour de table
- Supports de cours
- Exercices pratiques

Savoir préparer et animer une réunion

! NOUVELLE FORMATION

Pratiques managériales

Distanciel



SESSION

Distanciel.
2 modules de 3h30 animés en visio.

- 17/03/2025 - 09h00-12h30
et 21/03/2025 - 09h00-12h30.

PUBLIC

Tout public.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

Pascale Guillaumin.

COÛT

1 600 €

OBJECTIFS

- Préparer et animer des réunions d'équipes
- Réaliser des comptes rendus, des débriefings adaptés et efficaces

CONTENU

Module 1

- Préparer la réunion : clarification et formulation des objectifs et plan de réunion
- Animation : posture de l'animateur (adulte/adulte), être impactant sur descentes informations, accrocher, faire participer, synthétiser/reformuler

Module 2

- Training sur posture animateur et techniques animations : questions ouvertes, écoute active, reformulation
- Les clés des retours d'info efficaces : communication visuelle impactante, savoir animer des réunions flash (10 min) en tout petit comité

MÉTHODOLOGIE

- Démonstration des gestes métiers et les techniques de services
- Mise en situation training
- Transferts des savoir-faire

La formatrice évaluera les acquis en utilisant des exercices pratiques à la fin de chaque séquence pédagogique et un exercice pratique de synthèse en fin de formation.

2a

PRATIQUES MANAGÉRIALES |

Gérer son temps pour mieux organiser son cadre de travail, gagner en rapidité et en productivité

! NOUVELLE FORMATION

Pratiques managériales

Distanciel



SESSION

Distanciel.

7 h.

À la demande.

PUBLIC

Cadres.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10.

INTERVENANT(S)

Pascale Guillaumin.

COÛT

1 500 €

OBJECTIFS

- Structurer son organisation pour développer efficacité et réactivité
- Identifier les parasites quotidiens pour pouvoir les surmonter
- Traiter l'urgent en préservant l'important
- Gérer la pression occasionnée par la charge de travail
- Intégrer les bonnes pratiques

CONTENU

Identifier les pièges du temps

- Repérer les facteurs « chronophages » dûs
 - . À soi
 - . Aux autres
 - . Cas particulier : flux des e-mails

Adapter son propre fonctionnement aux contraintes des journées professionnelles

Définir ses priorités professionnelles

- Développer sa concentration
- Connaître ses périodes de performance
- Surmonter le stress lié à la surcharge de travail, aux interruptions, aux imprévus

Utiliser des outils destinés à gérer ce temps

- Matrice des priorités (carrés d'Eisenhower)
- To-do-list
- Méthode pomodoro
- Gestion de messageries

Acquérir des méthodes

- Assertivité ou apprendre à dire « non »
- Planification

- Découpage en termes de tâches
- Organisation
- Délégation

Méthodes pédagogiques

- Appels de connaissances des stagiaires Unité.

MÉTHODOLOGIE

Appels de connaissances des stagiaires

Apports théoriques et pratiques par la formatrice

Travaux individuels et en sous-groupes

Modalités d'évaluation : La formatrice évalue les acquis en utilisant des exercices pratiques à la fin de chaque séquence pédagogique et un exercice pratique de synthèse en fin de formation. Les acquis sont validés entre chaque module par de brefs exercices

Conduire un entretien professionnel

! NOUVELLE FORMATION

Pratiques managériales

SESSION

12 rue Cabanis.

Présentiel.

1 jour.

- 10/04/2025.

PUBLIC

Toute personne en situation d'encadrement, quel que soit le secteur d'activité (soins, administratif, logistique, technique, éducatif).

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 16.

INTERVENANT(S)

Formavenir Performances.

COÛT

1 250 €

Marché ANFH - 25/01/2028

L'entretien professionnel vise à apprécier la valeur professionnelle de l'agent, à fixer des objectifs pour l'année à venir, à identifier ses besoins en formation et à discuter de ses perspectives d'évolution. L'entretien professionnel est bien un outil de dialogue social et de reconnaissance du travail et donc un levier de la Qualité de Vie au Travail. Ce module doit permettre aux managers d'organiser et conduire un entretien professionnel.

OBJECTIFS

- Définir les enjeux et les finalités de l'entretien professionnel.
- Identifier les éléments/étapes clés d'un entretien professionnel.
- Introduire les notions de compétence, de performance, d'évolution professionnelle, d'objectif de développement.
- Générer la confiance pendant l'entretien.
- Définir des objectifs de développement.
- Organiser le suivi et l'évaluation des objectifs de développement et des formations et actions de mise en œuvre.

CONTENU

- Finalités et enjeux de l'entretien professionnel
 - . Finalités : pour l'établissement, pour le pôle/service, pour l'agent
 - . Enjeux managériaux :
 - . Enjeux pour l'agent
- Les éléments/ étapes clés d'un entretien professionnel
- Les notions de compétence, performance, d'évolution professionnelle, d'objectif de développement
- Comment générer la confiance pendant l'entretien ?
- Définition des objectifs collectifs et individuels, pour la période de référence à venir
- Le suivi et l'évaluation des objectifs de développement synchrone

MÉTHODOLOGIE

- Mise en œuvre de « méthodes actives »
- Atelier TITANIC « comment faire échouer un entretien »
- Fiche méthode sur le suivi et l'évolution des objectifs de développement et de formation

Conduire les différents types d'entretiens

! NOUVELLE FORMATION

Pratiques managériales

SESSION

12 rue Cabanis.

Présentiel.

2 jours.

Sur la base du volontariat.

Un minimum de 6 participants est nécessaire à la création d'un groupe.

PUBLIC

Toute personne placée en situation d'encadrement.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 16.

INTERVENANT(S)

Demeter Santé.

COÛT

1 720 €

Marché ANFH - 12/03/2027

Parce que le rapport au management ne cesse d'évoluer au fur et à mesure de son expérience, il est fondamental de permettre à l'encadrant de réinterroger ses pratiques managériales.

L'accompagner dans l'analyse de ses pratiques, lui permettre de distancier et d'approfondir ses compétences tels sont les objectifs de la formation.

OBJECTIFS

- Identifier les différents types d'entretiens qu'un manager peut être amené à réaliser
- Savoir s'affirmer et se positionner dans son rôle d'encadrant selon l'entretien
- Savoir conduire l'entretien en mobilisant les techniques de communication adaptée
- Savoir aborder des sujets difficiles
- Savoir préparer l'entretien pour prévenir les situations difficiles
- Organiser le suivi des entretiens

CONTENU

- Le management et les différents types d'entretiens dans la FPH
 - . Identification de ses forces et ses faiblesses en tant que manager
 - . Apports théoriques et conceptuels sur le management
 - . Connaître les différents types d'entretiens pratiqués dans la FPH et leurs modalités
- L'entretien d'appréciation de la valeur professionnelle : un outil managérial majeur
 - . La préparation de l'entretien d'appréciation de la valeur professionnelle

- . La conduite l'entretien professionnel annuel en maîtrisant sa posture et les principales techniques de communication
- L'encadrant et les entretiens délicats
 - . Savoir préparer un entretien délicat
 - . Conduire un entretien délicat en se donnant toutes les chances de réussir (juste positionnement, juste distance)
- Suivi des différents types d'entretiens et pratique managériale
 - . Le suivi institutionnel des différents types d'entretiens
 - . La valorisation des entretiens dans son management quotidien
- Clôture de la formation
 - . Axes de progrès
 - . Bilan des apprentissages

MÉTHODOLOGIE

- Expression guidée par questionnement
- Apports didactiques et conceptuels
- Échanges, partages d'expérience, réflexion croisée
- Travaux en sous-groupes, ateliers ; jeux de rôle
- Analyse, démarche réflexive autour du vécu et des situations de travail
- Outils innovants et visuels (Mind mapping, Miro, Klaxoon, Canva, Padlet, Notion...)

PRATIQUES MANAGÉRIALES |

Manager les compétences

! NOUVELLE FORMATION

Pratiques managériales

SESSION

12 rue Cabanis.
Présentiel ou Distanciel.
1 jour.

Sur la base du volontariat.
 Un minimum de 6 participants est nécessaire à la création d'un groupe.

PUBLIC

Toute personne en situation d'encadrement, quel que soit le secteur d'activité (soins, administratif, logistique, technique, éducatif).

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

Formavenir Performances.

COÛT

En présentiel : 1 367 € TTC
 Marché ANFH - 25/01/2028

OBJECTIFS

- Connaître les fondements du management d'équipe.
- Définir les différentes notions de compétences.
- Penser la compétence en prenant en compte la personne dans sa globalité, avec un projet de vie au travail.
- Établir un plan collectif de développement des compétences.
- Savoir déléguer en fonction des compétences.
- Comprendre les grands principes de la GPMC pour faire des liens avec la notion de compétences.

CONTENU

- Les enjeux liés au management des compétences dans le contexte des réformes hospitalières de la FPH.
- Les principaux fondements du management d'équipe.
- Les compétences du manager dans ses fonctions.
- La définition du concept de compétences.
- L'accompagnement d'un collègue dans sa montée en compétence.
- Le management des compétences : un outil au service du projet de vie au travail du salarié.
- La définition des activités et des compétences requises par les professionnels.
- Le plan collectif de développement des compétences.
- L'adaptation de ses pratiques managériales aux compétences individuelles et collectives de son équipe.
- La délégation comme levier de performance.
- La GPMC : enjeux & principes clés.

PRATIQUES MANAGÉRIALES |

Le management à distance

! NOUVELLE FORMATION

Pratiques managériales

SESSION

12 rue Cabanis.

Présentiel ou Distanciel.

2 jours.

Sur la base du volontariat.

Un minimum de 6 participants est nécessaire à la création d'un groupe.

PUBLIC

Toute personne en situation d'encadrement, quel que soit le secteur d'activité (soins, administratif, logistique, technique, éducatif).

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

Formavenir Performances.

COÛT

En présentiel : 2 634 € TTC

Marché ANFH - 25/01/2028

OBJECTIFS

- Identifier les contraintes et les opportunités liées au management à distance.
- Identifier les outils de management à distance.
- Planifier, optimiser les temps d'échanges avec ses collaborateurs, que ces derniers soient à distance ou présents physiquement.
- Savoir animer une équipe en réseau..

CONTENU

- Les défis et spécificités du management à distance :
 - . le management à distance : de quoi parle-t-on ?
 - . les mutations du secteur et les modalités d'organisation ;
 - . les stratégies liées au management à distance ;
 - . les opportunités et les risques de l'hybride par rapport au management dit « traditionnel ».
- L'utilisation adaptée des outils de management à distance.
- L'animation d'une équipe à distance et l'accompagnement de la performance :
 - . la démarche de pilotage d'une équipe à distance ;
 - . le leadership du management à distance et la relation de confiance avec ses collaborateurs ;
 - . la démarche d'accompagnement des collaborateurs et le processus de son autonomie ;
 - . la posture de la relation à distance.
- L'animation d'une équipe à distance, l'appartenance et l'efficacité collective :
 - . une relation particulière avec le collaborateur ;
 - . une appartenance collective ;
 - . des outils de suivi à imaginer ;
 - . l'animation d'équipe(s) à distance ;
 - . l'animation d'une conférence téléphonique ou en visioconférence.

PRATIQUES MANAGÉRIALES |

Le management intergénérationnel

! NOUVELLE FORMATION

Pratiques managériales

SESSION

12 rue Cabanis.
Présentiel ou Distanciel.
2 jours.

Sur la base du volontariat.

Un minimum de 6 participants est nécessaire à la création d'un groupe.

PUBLIC

Toute personne en situation d'encadrement, quel que soit le secteur d'activité (soins, administratif, logistique, technique, éducatif).

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

Formavenir Performances.

COÛT

En présentiel : 2 634 € TTC
 Marché ANFH - 25/01/2028

OBJECTIFS

- Décrypter les caractéristiques propres à chaque génération et leurs attentes.
- Manager différentes générations en respectant l'intérêt général et les contraintes de service.
- Identifier les évolutions du comportement au travail à travers le temps et la transformation de la société.
- Identifier les différents types de management et son type d'appartenance.
- Adapter son style de management en fonction de son(ses) interlocuteur(s).
- Gérer les tensions.
- Développer la cohésion autour de projets.

PROGRAMME

- Les caractéristiques propres à chaque génération et leurs attentes : les notions clés.
- Les étapes de carrière et les besoins spécifiques : comment les prendre en compte dans son style de management ?
- L'identification des évolutions du comportement au travail à travers le temps et la transformation de la société :
 - . les 4 générations au travail - différences et complémentarité ;
 - . l'impact de la transformation de la société sur les comportements des différentes générations ;
 - . les enjeux de démarche QVCT dans les établissements sanitaires et médico-sociaux, en constante mutation.
- L'adaptation de son style de management et de son style d'appartenance :
 - . comment adapter son style et adopter une posture du manager agile ? Les forces du manager agile ;
 - . la communication au service de la motivation des équipes.
- La gestion des tensions et des conflits pouvant survenir (voire des personnalités difficiles).
- Le développement de la cohésion autour de projets.

Éthique et posture de l'encadrant

! NOUVELLE FORMATION

Pratiques managériales

SESSION

12 rue Cabanis.
Présentiel ou Distanciel.
1 jour.

Sur la base du volontariat.

Un minimum de 6 participants est nécessaire à la création d'un groupe.

PUBLIC

Toute personne en situation d'encadrement, quel que soit le secteur d'activité (soins, administratif, logistique, technique, éducatif).

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

Formavenir Performances.

COÛT

En présentiel : 1 367 € TTC
Marché - ANFH 25/01/2028

OBJECTIFS

- Adapter son style de management en fonction des situations et/ou en fonction des collaborateurs auxquels on s'adresse.
- Asseoir sa légitimité, notamment lorsqu'on se retrouve à manager ses anciens collègues.
- Appréhender l'engagement personnel que requiert la fonction d'encadrement ainsi que les valeurs inhérentes à cette fonction.
- Savoir respecter et faire respecter les règles déontologiques définies par le Code général de la fonction publique (droits et obligations du fonctionnaire).

CONTENU

- Les notions préalables :
 - . les représentations de chacun sur sa fonction de manager, rôle et missions ;
 - . les enjeux d'un questionnement éthique dans la pratique managériale.
- Comment asseoir sa légitimité de manager ?
 - . la posture de manager ;
 - . le développement des compétences d'agilité.
- L'adaptation de son style de management en fonction de situations et/ou en fonction des collaborateurs auxquels on s'adresse : passer d'une posture de manager à une posture de team-leader.
- L'engagement personnel que requiert la fonction d'encadrement ainsi que les valeurs inhérentes à cette fonction :
 - . les valeurs et le management ;
 - . comment incarner ses valeurs dans sa posture de manager ?
- Comment être garant du respect de la déontologie du Code général de la fonction publique

2a

PRATIQUES MANAGÉRIALES |

Actualité juridique des droits des usagers pris en charge dans la FPH

! NOUVELLE
FORMATION

Pratiques managériales

SESSION

12 rue Cabanis.
Présentiel ou Distanciel.
2 jours.

Sur la base du volontariat.

Un minimum de 6 participants est nécessaire à la création d'un groupe.

PUBLIC

Toute personne en situation d'encadrement, quel que soit le secteur d'activité (soins, administratif, logistique, technique, éducatif).

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

Formavenir Performances.

COÛT

En présentiel : 2 634 € TTC
Marché ANFH - 25/01/2028

OBJECTIFS

- Connaître les droits du patient.
- Comprendre l'application de la confidentialité et du secret professionnel.
- Connaître les principes de la laïcité dans les équipes et les services.

CONTENU

- Les droits du patient :
 - . la vision panoramique des droits des patients ;
 - . le droit aux soins et aux soins de qualité ;
 - . la dignité, l'intimité, la pudeur ;
 - . le triptyque : information – consentement – accès au dossier ;
 - . la liberté d'aller-venir ;
 - . les voies de recours du patient en cas de non-respect de ses droits.
- L'application de la confidentialité et du secret professionnel :
 - . la confidentialité dans la relation soignant-soigné ;
 - . le cadre légal du secret professionnel ;
 - . la confidentialité, une attention de tous les jours.
- Les principes de la laïcité dans les équipes et les services :
 - . le principe républicain de laïcité en France et les textes fondateurs ;
 - . les principes fondamentaux de la laïcité dans la fonction publique et à l'hôpital : neutralité et liberté de conscience ;
 - . la laïcité, les droits et obligations des agents publics : non-discrimination, stricte neutralité ;
 - . les droits et obligations des patients et des usagers ;
 - . l'observation et l'évaluation du respect du principe de laïcité à l'hôpital

HANDICAP ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL | La Santé et la Sécurité au Travail

Pratiques managériales

SESSION

**Site Cabanis Salle de réunion
DRH/PSSP Bâtiment
VERLOMME.**

1 session d'1 journée de 9h30 à 16h00, 2 sessions pour 2025 à raison d'une par semestre :

- Groupe 1 : 17/06/2025
- Groupe 2 : 18/11/2025.

Personnes à contacter :
Christine Lagrange/ Estelle
Tessé

Mail pour inscription :

**[formation.prevention@ghu-
paris.fr](mailto:formation.prevention@ghu-paris.fr)**

PUBLIC

Tous les cadres (de soins,
techniques, logistiques,
administratifs, etc.).

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15.

INTERVENANT(S)

Christine Lagrange, Préventrice
sur le GHU Paris Psychiatrie et
Neurosciences,
Estelle Tessé, Préventrice sur
le GHU Paris Psychiatrie et
Neurosciences.

COÛT

À déterminer

OBJECTIFS

- Intégrer les principaux repères réglementaires dans le domaine de la Santé et la Sécurité au Travail
- Appréhender les principaux outils de prévention des risques professionnels
- Identifier les différents acteurs et leur rôle dans la prévention des risques professionnels

CONTENU

1. Les principales définitions
2. La réglementation en santé et sécurité au travail
3. Les outils de management des risques professionnels
 - a. Approche collective
 - b. Approche individuelle
4. Les acteurs de la prévention des risques professionnels

MÉTHODOLOGIE

Apports théoriques et temps de partage.

HANDICAP ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL |

La qualité de vie au travail

Pratiques managériales

E-learning



SESSION

Formation en ligne.

Les demandes d'information et ou d'inscription sont à envoyer à :

INFO-Formation@ghu-paris.fr

PUBLIC

Managers, personnels médicaux et non médicaux.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En cas de crise sanitaire, tous nos groupes seront limités à 6 personnes au lieu de 12 personnes.

INTERVENANT(S)

Axxis.

COÛT

250 €/personne
inclus cotisation Marché ANFH

Dispositif en 3 volets

- **Sensibilisation-appropriation** : Espace ressources et Digital learning de 1h30
- **Exploration** : Baromètre social qvt-anfh.fr : outil d'enquête en ligne
- **Accompagnement-formation**
 - . Un **diagnostic** et une **formation-action** pour définir et mettre en œuvre une politique QVT
 - . Des formations-actions flash (Mise en place du télétravail, Accueil, suivi et intégration des nouveaux arrivants, Définir et impulser une nouvelle vision managériale, Améliorer la communication institutionnelle interne, Élaboration du Document Unique et du PAPRI Pact)
 - . Un webinaire pour les encadrants: « Comment favoriser la QVT dans son management au quotidien ? » - Durée de 3h
<https://www.anfh.fr/nouvelle-offre-qvt-une-boite-outils-au-service-de-la-qualite-de-vie-au-travail>

HANDICAP ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL |

Handicap – Serious game - Série H

Pratiques managériales

E-learning



SESSION

E-learning : environ 30 min.

PUBLIC

Personnel d'encadrement.

COÛT

Inclus dans la cotisation ANFH

OBJECTIFS

- Comprendre la notion de situation de handicap.
- Appréhender la diversité des handicaps.
- Dédramatiser la notion de handicap et les aspects qu'il recouvre.
- Connaître le rôle des acteurs internes et externes.
- Identifier les bonnes pratiques en matière d'accueil et d'accompagnement d'un agent en situation de handicap.
- Adapter son comportement selon les situations rencontrées.

CONTENU

Guidé par un réalisateur, l'apprenant doit réaliser plusieurs scènes pour aboutir à un film à l'issue positive. Chaque scène se déroule dans l'univers de la Fonction publique hospitalière, raccrochant ainsi l'apprenant à son quotidien professionnel.

MÉTHODOLOGIE

Serious game. Ce format pédagogique, ludique et immersif est un outil d'apprentissage reconnu. Il permet de simuler des situations de travail que les agents peuvent rencontrer, et ainsi de les préparer à des cas réels.

L'entraînement en situation de travail favorise l'acquisition rapide d'expérience.

DÉVELOPPER UNE CULTURE D'AMÉLIORATION |

Lancer une démarche d'Amélioration Continue dans son service

SESSION

À définir / sur-mesure.

Contact :

Louise Manteau

06 38 14 16 76

l.manteau@ghu-paris.fr

PUBLIC

Tous les professionnels du GHU.

INTERVENANT(S)

Louise Manteau.

Cette formation introductive vous est proposée dans le cadre de la pérennisation de la culture d'Amélioration Continue au GHU, Elle contribue à l'amélioration de la qualité des soins et services rendus pour les patients et l'amélioration de la qualité de vie au travail des professionnels du GHU. Deux axes inscrits au cœur de notre Projet d'Établissement .

Lors de cette formation vous pourrez aborder le contexte théorique de la démarche d'Amélioration Continue, puis aborder des premiers outils.

CONTENU

- Appréhension de la démarche et de la culture d'Amélioration Continue sur le GHU
- Découvertes des outils fondamentaux tels que le tableau 5 colonnes, les 5S, le A3.. (management participatif s'articulant autour de la résolution de problème)
- Échanges et retours d'expériences

Cette formation s'adaptera au mieux à vos besoins vous permettant de pouvoir tester rapidement les outils présentés.

L'Amélioration Continue est une démarche apprenante, dynamique qui se coconstruit, C'est pourquoi cette formation peut se compléter par d'autres modalités d'approfondissements de celle-ci (accompagnements, Communauté de Pratique, Kaizen...).

DÉVELOPPER UNE CULTURE D'AMÉLIORATION |

Développer une culture d'Amélioration Continue à l'hôpital : les Communautés de Pratique

SESSION

Avron, Bichat, Henri Ey, Sainte-Anne...

Selon les sites. Cf intranet Amélioration Continue.
Sur la base de 2-3h /mois.

Contact :

Louise Manteau
06 38 14 16 76

l.manteau@ghu-paris.fr

PUBLIC

Tous les professionnels du GHU.

INTERVENANT(S)

Louise Manteau.

La mise en place d'une Communauté de Pratique vise à aider les professionnels qui ont été formés, et ceux désireux d'en savoir plus sur la démarche d'Amélioration Continue, à pouvoir échanger entre pairs.

Celles-ci vont nous permettre de nous améliorer dans notre pratique de l'Amélioration Continue tout en poursuivant l'acquisition de nouveaux savoir-faire.

CONTENU

Ces espaces d'échanges s'adapteront au mieux à vos besoins, car chaque session se construira sur la base de vos remontées. Chaque session se déroule en deux temps:

- Un court topo pour permettre l'approfondissement et/ou la découverte d'outils fondamentaux tels que le tableau 5 colonnes, les 5S, le A3..
- Un temps d'échanges et de retours d'expériences entre les participants.

L'Amélioration Continue est une démarche apprenante, dynamique qui se coconstruit, C'est pourquoi les espaces dédiés aux Communautés de Pratique peuvent se compléter par d'autres modalités d'approfondissements de celle-ci (formation, accompagnements, Kaizen...).

2a

DÉVELOPPER UNE CULTURE D'AMÉLIORATION |

Développer une culture d'Amélioration Continue à l'hôpital : L'Amélioration Continue pour les cadres de santé

Ces conférences offrent l'opportunité de pouvoir approfondir les mécanismes et rouages clefs de la Démarche d'Amélioration Continue sur le GHU.

Pratiques managériales

SESSION

Sur Sainte Anne, Pavillon Simone Veil, grande salle de réunion.

- Tous les 1^{ers} lundis de chaque mois entre mars et juin 2025.

Durée : 2 h.

Contact :

Direction des soins

Mathilde Ollivier

m.ollivier@ghu-paris.fr

PUBLIC

Cadres de santé.

INTERVENANT(S)

Guillaume Couillard.

CONTENU

- Voir & revoir l'esprit de la démarche d'Amélioration Continue
- Les outils de la démarche : le tableau 5 colonnes, les 5S, le Kaizen...
- Modélisation / visualisation du système d'Amélioration Continue du GHU
- L'Amélioration Continue est une démarche apprenanteKaizen).

PROFESSIONNELS DU GHU

PROFESSIONNELS DU GHU |

Professionnels du GHU : Filière soignante | Filière socio-éducative | Filière administrative- technique-logistique

Les formations suivantes s'adressent à tous les professionnels du GHU.

S'assurer de correspondre au « **Public concerné** » sur la fiche de la formation choisie.

Il convient de respecter les délais pour les formations réglementaires tel que AFGSU, VAP, CACES, SSIAP, Habilitation électrique.

OBJECTIFS

- Se doter d'outils et de techniques propre à son métier
- Donner du sens à son activité professionnelle,
- Mieux utiliser sa capacité d'écoute et de posture professionnelle,
- Réussir son intégration au sein des équipes,
- Se positionner professionnellement.

CONTENU

- E-learning et Capsule - [page 169](#)
- Bureautique - [pages 170 à 177](#)
- Communication - [pages 178 à 180](#)
- Connaissances de son environnement de travail - [pages 181 à 190](#)
- Clefs pour comprendre le Monde - [pages 191 à 192](#)
- Qualité et gestion des risques - [pages 193 à 200](#)
- Éthique - Déontologie - Droit - [pages 201 à 204](#)
- Langues - [pages 205 à 206](#)
- Développement personnel - [pages 207 à 214](#)
- Qualité de vie au travail - [pages 215 à 223](#)
- Mise à niveau - [pages 224 à 231](#)
- Préparation examens-concours-diplôme - [pages 232 à 241](#)
- Formations réglementaires - [pages 240 à 248](#)
- Documentation & archivage - [pages 249 à 250](#)

PROFESSIONNELS DU GHU | E-learning & Capsule. Pour aller plus loin

INSCRIPTION

INFO-Formation@ghu-paris.fr

PLATEFORME E-FORMATIONS ANFH

- ÉVALUÉS : Se préparer à son Entretien Professionnel - [page 184](#)
- Dispositif Situations sanitaires exceptionnelles (SSE) - [pages 143 à 144](#)
- Les fondamentaux de la laïcité - [page 201](#)
- La qualité de vie au travail - [page 162](#)
- Parcours de sensibilisation au télétravail pour les agents de la FPH - [page 181](#)
- Serious Game : Troubles du comportement de la personne âgée - [page 112](#)
- Serious Game : Soins sans consentement - [page 76](#)
- Serious Game : Handicap - Série H - [page 163](#)

PLATEFORME E-FORMATIONS SIMANGO

- Nouveaux modules à la carte et Parcours Métiers - [pages 89 à 94](#)
- Enquête sur les fondamentaux de la douleur (SIMANGO & SANTE ACADEMIE) - [page 102](#)

PLATEFORME E-FORMATIONS SANTÉ ACADEMIE

- La douleur en santé mentale - [page 101](#)
- Urgences en Psychiatrie et gestion en équipe de la crise en établissement psychiatrique - [page 97](#)
- Bienveillance dans les soins - [page 55](#)

GRIEPS

- Gestion des risques (GDR) - Parcours e-learning - [pages 146 à 147](#)

PLATEFORME E-FORMATIONS CALIMEDIA

- L'hôpital et son fonctionnement - [page 182](#)

WOOZ SAS

- Projet Voltaire courriel - [page 224](#)
- Projet Voltaire Orthographe, Expression & Courriel - [pages 225 à 227](#)

CAMPUS EFS (ORGANISME DE FORMATION DE L'ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG)

- L'acte transfusionnel et ses contrôles - [page 240](#)

BUREAUTIQUE | Bureautique

Bureautique

SESSION

2 jours.
Salle les Olympiades.
5 rue Poncarmes
75013 PARIS

DÉCOUVERTE BUREAUTIQUE (ENVIRONNEMENT WINDOWS ET PRISE EN MAIN PC / OUTLOOK / NAVIGATION INTERNET) OUTLOOK)

Vous êtes perdu devant votre ordinateur et pourtant vous avez besoin de vous connecter,

Comment faire ?

Cette formation est proposée pour vous aider à vous familiariser avec le fonctionnement informatique et d'être moins perdu.

Inscription via le formulaire de demande de formation aux dates proposées dans le plan

Informations : INFO-Formation@ghu-paris.fr

WORD ET / OU EXCEL

Quel que soit votre niveau, l'un des trois niveaux Word ou Excel répondra à vos besoins.

1. Initiation
2. Intermédiaire
3. Perfectionnement

Mode d'inscription

1. Vous devez envoyer à INFO-Formation@ghu-paris.fr les documents suivants :
 - . Le Formulaire de demande de formation signé par votre encadrement
 - . Le questionnaire d'évaluation WORD et/ou EXCEL selon votre demande

2. À la réception de vos documents, vos questionnaires d'évaluation renseignés seront adressés à l'organisme pour étude.

Ce dernier déterminera le groupe répondant au mieux à vos besoins.

3. À ce moment, il vous sera proposé les dates du niveau préconisé par l'organisme.

4. Vous devrez, par retour de mail (encadrement en copie) confirmer votre présence aux dates proposées.

5. Votre Ordre de Mission /Convocation vous sera adressé.

Informations : INFO-Formation@ghu-paris.fr

2a

BUREAUTIQUE |

Découverte bureautique

(environnement Windows et prise en main PC/
Outlook/Navigation Internet)

! NOUVELLE
FORMATION

Bureautique

SESSION

Présentiel.

Salle les Olympiades.

5 rue Poncarmes

75013 PARIS

14 heures.

- 06-07/03/2025.

Informations et Inscriptions :

INFO-Formation@ghu-paris.fr

Inscription via le formulaire
de demande de formation aux
dates proposées dans le plan.

PUBLIC

Toute personne désirant
débuter, se familiariser,
apprendre à se servir d'un
ordinateur.

Connaissance de base de
l'environnement Windows.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8.

INTERVENANT(S)

I&E Efficiency.

COÛT

960 €

Marché ANFH - 29/07/2025

OBJECTIFS

- Se familiariser avec un ordinateur
- Connaître la terminologie
- Savoir utiliser le clavier et la souris
- Maîtriser les fenêtres et les fondamentaux de l'environnement Windows
- Savoir gérer efficacement le traitement et l'organisation de ses messages.
- Exploiter de manière optimale les informations associées aux contacts.
- Optimiser la gestion de son calendrier

CONTENU

Jour 1

- Prendre ses repères
 - . Identifier les différentes parties d'un PC
 - . Se familiariser avec le vocabulaire courant de la Micro-informatique
- Utiliser le clavier
 - . Repérer les différentes zones qui composent un clavier
 - . Saisir du texte
 - . Effacer tout ou partie d'une saisie
 - . Saisir des nombres
 - . Se déplacer dans l'écran
 - . Associer les touches « spéciales » (Ctrl, Alt, Alt Gr)
- Manipuler la souris
 - . Repérer les différents éléments qui composent une souris pour comprendre son mécanisme
 - . Lire les différents affichages de la souris à l'écran
 - . Cliquer pour se déplacer

- . Cliquer ou double cliquer pour agir sur les éléments
- . Déplacer des blocs par cliquer-glisser
- . Naviguer dans l'écran à l'aide de la molette
- Maîtriser les fenêtres
 - . Ouvrir une fenêtre
 - . Modifier ses dimensions (par la souris ou par les boutons)
 - . Déplacer une fenêtre
 - . Réorganiser ses fenêtres
 - . Fermer une fenêtre
- L'environnement Windows
 - . Se repérer dans l'environnement
 - . Le bureau, la barre des tâches, les fenêtres
 - . Gérer les tâches : ouvrir, fermer un programme
 - . Passer d'une application à une autre
 - . Organiser son poste de travail
 - . Créer et organiser ses dossiers
 - . Copier, déplacer, renommer, supprimer des fichiers
 - . Enregistrer un document
 - . Ouvrir un document existant
 - . Ouvrir un nouveau document

Jour 2

- Présentation d'Outlook
 - . L'interface de Microsoft Outlook
 - . Les différentes fonctionnalités
- Gestion des messages
 - . Les options des messages (importance, accusé de réception...)
 - . Utilisation de la liste d'adresses globale ou des contacts
 - . Gestion des pièces jointes
 - . Les options de réponse ou de transfert d'un message
 - . Les signatures automatiques

Découverte bureautique

(environnement Windows et prise en main PC/
Outlook/Navigation Internet) (suite)

- . Effectuer un suivi des messages
- . Associer un message reçu ou envoyé à une catégorie
- . Effectuer un traitement automatique des messages reçus ou envoyés
- . Le gestionnaire d'absence
- Gestion des dossiers
 - . Créer des dossiers
 - . Les différents types d'affichages
 - . Trier, organiser ses messages, archiver ses messages
- Gestion des contacts
 - . Importer des contacts dans Outlook
 - . Créer un contact
 - . Créer un groupe de contacts (liste de distribution)
- Gestion du calendrier
 - . Les différents types d'affichages
 - . Créer des rendez-vous, des événements
 - . Inviter des correspondants à une réunion
 - . Vérifier la disponibilité des correspondants
 - . Répondre à une demande de réunion
 - . Partager un calendrier
 - . Afficher un calendrier partagé
- Gestion des tâches
 - . Créer des tâches
 - . Affecter une tâche à un correspondant

MÉTHODOLOGIE

- Formateur expérimenté et spécialiste de la bureautique
- Alternance d'apports théoriques et pratiques.
- Temps dédié à la pratique : 80 %
- Pour faciliter la mémorisation des points essentiels de la formation, le formateur propose régulièrement des synthèses et des mises en application pratiques.
- Évaluation des acquis via un quizz en fin de formation.

2a

BUREAUTIQUE | Word Initiation

! NOUVELLE FORMATION

Bureautique

SESSION

Présentiel. Salle les Olympiades.

5 rue Poncarmes
75013 PARIS
14 heures.

Inscription et Informations

- Le Formulaire de demande de formation signé par votre encadrement
- Le questionnaire d'évaluation WORD et/ou EXCEL selon votre demande à télécharger sur Intranet ou demander à INFO-Formation@ghu-paris.fr

PUBLIC

Débutant et utilisateur occasionnel du traitement de texte Word.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8.

INTERVENANT(S)

I&E Efficiency.

COÛT

960 €
Marché ANFH - 29/07/2025

OBJECTIFS

Apprendre à utiliser toutes les fonctions de base de Microsoft Word en environnement professionnel

CONTENU

- L'environnement de Microsoft Word
 - . Découvrir l'interface de Microsoft Word
 - . La barre d'outils d'accès rapide
 - . Le ruban
 - . Les modes d'affichage (normal, page, lecture, plan, web)
- Gérer ses documents
 - . Gérer et organiser ses documents (ouvrir/fermer/enregistrer)
 - . Exploiter les versions antérieures
 - . Enregistrer un document au format PDF
- Les fondamentaux
 - . Saisie au kilomètre
 - . Les formes du pointeur de la souris
 - . Les modes de déplacements (souris, clavier...)
 - . Les sélections contiguës et discontinues
 - . Les raccourcis clavier
 - . Utiliser le correcteur orthographique
 - . Les insertions automatiques
- Mettre en forme le texte
 - . Mise en forme de caractères
 - . Mise en forme de paragraphes (Retraits, alignements, espacements)
 - . Insérer des puces ou des numéros
 - . Les tabulations
 - . Les bordures et trames
 - . Thèmes et modèles
- Tableaux
 - . Créer un tableau

! Prérequis

Connaissance de base de l'environnement Windows.

- . Mettre en forme un tableau
- . Dessiner un tableau à main levée
- Mise en page et impression
 - . Insérer en-tête et pied de page
 - . Définir les marges et l'orientation de la page (portrait, paysage)
 - . Insérer des sauts de page et des sauts de section
 - . Imprimer le document

MÉTHODOLOGIE

- Formateur expérimenté et spécialiste de la bureautique
- Alternance d'apports théoriques et pratiques.
- Temps dédié à la pratique : 80 %
- Pour faciliter la mémorisation des points essentiels de la formation, le formateur propose régulièrement des synthèses et des mises en application pratiques.
- Évaluation des acquis via un quizz en fin de formation.

2a

BUREAUTIQUE | Word Intermédiaire

! NOUVELLE FORMATION

Bureautique

SESSION

Présentiel.
Salle les Olympiades.

5 rue Poncarmes
75013 PARIS
14 heures.

Inscription et Informations

- Le Formulaire de demande de formation signé par votre encadrement
- Le questionnaire d'évaluation WORD et/ou EXCEL selon votre demande à télécharger sur Intranet ou demander à INFO-Formation@ghu-paris.fr

PUBLIC

Tout utilisateur de Word désirant consolider les fondamentaux du traitement de texte Microsoft Word.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8.

INTERVENANT(S)

I&E Efficiency.

COÛT

960 €
Marché ANFH - 29/07/2025

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le participant est capable de :

- Créer des documents d'une ou plusieurs pages contenant du texte, des tableaux, des images
- Mettre en forme et en page un document en vue de son impression
- Faciliter la création de courriers en nombre grâce au publipostage

CONTENU

- Rappels des fondamentaux
 - . Rappel interface et environnement
 - . Création, enregistrement, gestion d'un document
 - . Les raccourcis clavier
 - . Les sélections et déplacements
- Rappel sur la mise en forme d'un document
 - . Mise en forme de caractères
 - . Mise en forme de paragraphes (Retraits, alignements, espacements)
 - . Insérer des puces ou des numéros
 - . Les colonnes
 - . Les tabulations
 - . Les bordures et trames
 - . Enregistrer un modèle
 - . Les en-têtes et pieds de page
 - . Sauts de page et sauts de section
 - . Rechercher et remplacer du texte
 - . Utiliser le correcteur orthographique
 - . Utiliser la correction automatique
 - . Insérer des notes de bas de page ou de fin de document
- Les tableaux
 - . Créer un tableau

! Prérequis

Avoir suivi la formation Word Initiation - [page 173](#) - ou avoir un niveau équivalent.

- . Mettre en forme un tableau (insertion lignes / colonnes, fusion de cellules, tabulations, styles et bordures)
- . Modifier un tableau
- Les objets graphiques
 - . Insérer une image ou une forme
 - . Insérer des SmartArt
 - . Manipuler les objets
- Le publipostage
 - . Lier un document avec une base de données
 - . Insérer les champs de fusion
 - . Insérer du texte conditionnel
 - . Filtrer les données
 - . Finaliser le publipostage (envoi vers messagerie ou imprimante)
 - . Créer des étiquettes

MÉTHODOLOGIE

- Formateur expérimenté et spécialiste de la bureautique
- Alternance d'apports théoriques et pratiques.
- Temps dédié à la pratique : 80 %
- Pour faciliter la mémorisation des points essentiels de la formation, le formateur propose régulièrement des synthèses et des mises en application pratiques.
- Évaluation des acquis via un quizz en fin de formation.

2a

BUREAUTIQUE | Word Perfectionnement

! NOUVELLE FORMATION

Bureautique

SESSION

Présentiel.
Salle les Olympiades.
5 rue Poncarmes
75013 PARIS
14 heures.

Inscription et Informations

- Le Formulaire de demande de formation signé par votre encadrement
- Le questionnaire d'évaluation WORD et/ou EXCEL selon votre demande à télécharger sur Intranet ou demander à INFO-Formation@ghu-paris.fr

PUBLIC

Tout utilisateur de Word désirant maîtriser les fonctionnalités avancées du logiciel.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8.

INTERVENANT(S)

I&E Efficiency.

COÛT

960 €
Marché ANFH - 29/07/2025

OBJECTIFS

- Savoir accélérer la production de documents répétitifs grâce aux possibilités d'automatisation de Word et gérer vos documents longs
- Faciliter la création de courriers en nombre grâce au publipostage

CONTENU

- Rappel des notions de base
 - . Mise en forme
 - . Mise en page
- Publipostage
 - . La base de données
 - . Outils Fusion
 - . Créer un publipostage avec/sans assistant
 - . Filtrer les données
 - . Fusionner vers des documents ou vers l'imprimante
 - . Créer des étiquettes
- Les styles
 - . Le volet Styles (mises en forme)
 - . Gérer ses styles (créer, modifier, supprimer)
 - . Organiser ses styles d'un document à un autre
- Gestion des documents longs
 - . Le mode Plan
 - . Gérer les styles (numérotation, mise en forme...)
 - . Créer des styles
 - . Actualiser les styles
 - . Créer et mettre à jour une table des matières
- Insertion d'objets graphiques
 - . Insérer et gérer les images
 - . Insérer un WordArt

! Prérequis

Connaissance de base de l'environnement Windows et des fondamentaux du traitement de texte.

- . Insérer des objets (formes automatiques, zones de textes, organigrammes, diagrammes)
- . Mettre en forme les graphismes
- Fonctions avancées
 - . Insérer un tableau Excel
 - . Protéger un document
 - . Transformer un document Word en PDF.

MÉTHODOLOGIE

- Formateur expérimenté et spécialiste de la bureautique
- Alternance d'apports théoriques et pratiques.
- Temps dédié à la pratique : 80 %
- Pour faciliter la mémorisation des points essentiels de la formation, le formateur propose régulièrement des synthèses et des mises en application pratiques.
- Évaluation des acquis via un quizz en fin de formation.

2a

BUREAUTIQUE | Excel Initiation

! NOUVELLE FORMATION

Bureautique

SESSION

Présentiel.
Salle les Olympiades.
5 rue Poncarmes
75013 PARIS
14 heures.

Inscription et Informations

- Le Formulaire de demande de formation signé par votre encadrement
- Le questionnaire d'évaluation WORD et/ou EXCEL selon votre demande à télécharger sur Intranet ou demander à INFO-Formation@ghu-paris.fr

PUBLIC

Débutant et utilisateur occasionnel d'Excel.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8.

INTERVENANT(S)

I&E Efficiency.

COÛT

960 €
Marché ANFH - 29/07/2025

OBJECTIFS

- Maîtriser les fonctions principales du logiciel.
- Savoir structurer des tableaux en intégrant des calculs et des représentations graphiques.

CONTENU

- L'environnement d'Excel
 - . Découvrir l'environnement d'Excel
 - . La fenêtre d'Excel
 - . La barre d'outils d'accès rapide
 - . Le ruban
 - . Les modes d'affichages
 - . Structure des feuilles de calcul
 - . Les options d'Excel
- Les fondamentaux
 - . Les formes du pointeur de la souris
 - . Les modes de déplacements (souris, clavier...)
 - . Les sélections contiguës et discontinues
 - . Les raccourcis clavier
- Saisie et manipulation de données
 - . Les différents types de données (texte, nombres, dates...)
 - . Créations de tableaux
 - . Saisir, modifier, copier et déplacer
 - . Enregistrer un classeur
- Mettre en forme des données
 - . Mises en forme manuelles
 - . Mises en forme conditionnelles
- Calculer dans Excel
 - . Les références des cellules (absolues, mixtes et relatives)
 - . Les calculs manuels
 - . L'assistant fonction

! Prérequis

Connaissance de base de l'environnement Windows.

- . Les fonctions Statistiques (Somme, Moyenne, Min, Max...)
- . Les fonctions Logiques (Si, Et, Ou...)
- . Calcul d'un pourcentage
- Les graphiques
 - . Créer des graphiques simples à l'aide de l'assistant
 - . Changer la mise en forme
- Mise en page et impression
 - . Aperçu et gestion des sauts de page
 - . Définir les zones d'impression
 - . Aperçu avant impression

MÉTHODOLOGIE

- Formateur expérimenté et spécialiste de la bureautique
- Alternance d'apports théoriques et pratiques.
- Temps dédié à la pratique : 80 %
- Pour faciliter la mémorisation des points essentiels de la formation, le formateur propose régulièrement des synthèses et des mises en application pratiques.
- Évaluation des acquis via un quizz en fin de formation.

2a

BUREAUTIQUE | Excel Intermédiaire

! NOUVELLE FORMATION

Bureautique

SESSION

Présentiel.
Salle les Olympiades.
5 rue Poncarmes
75013 PARIS
14 heures.

Inscription et Informations

- Le Formulaire de demande de formation signé par votre encadrement
- Le questionnaire d'évaluation WORD et/ou EXCEL selon votre demande à télécharger sur Intranet ou demander à INFO-Formation@ghu-paris.fr

PUBLIC

Tout utilisateur d'Excel désirant consolider les fondamentaux du tableur.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8.

INTERVENANT(S)

I&E Efficiency.

COÛT

960 €
Marché ANFH - 29/07/2025

OBJECTIFS

- Créer, modifier et représenter graphiquement des tableaux.
- Savoir créer des formules manuelles et utiliser les fonctions afin d'automatiser les calculs.
- Mettre en page et imprimer ses tableaux

CONTENU

- Personnaliser son environnement
 - . La barre d'accès rapide
 - . Les options d'Excel
- Gestion des classeurs
 - . Enregistrer des modèles
 - . Protéger des feuilles ou un classeur
 - . Partager un classeur
- Les calculs
 - . Les formules manuelles
 - . Les références des cellules : références relatives (A1), absolues (\$A\$1) ou mixtes (A\$1,\$A1)
 - . Recopier une formule
 - . Les balises actives
 - . Créer des séries personnalisées
- Les fonctions
 - . Fonctions statistiques (somme, moyenne, min, max, rang...)
 - . Fonctions logiques (si, et, ou...)
 - . Fonctions de dates (aujourd'hui, datedif..)
- Les mises en forme
 - . Utiliser et créer des styles
 - . La mise en forme automatique
 - . La mise en forme conditionnelle
- Les outils complémentaires
 - . Les outils de dessin, les liens hypertextes
 - . Insérer des commentaires

! Prérequis

Connaissance de base de l'environnement Windows et notions élémentaires d'Excel.

- Les graphiques
 - . Créer et mettre en forme un graphique
 - . Enregistrer un modèle de graphique
- Introduction aux bases de données
 - . Les fondamentaux
 - . Identifier une base de données de manière dynamique
 - . Trier et filtrer les enregistrements
 - . Analyser les données avec le tableau croisé dynamique
- Les impressions
 - . Personnaliser les en-têtes et pieds de page
 - . Définir les sauts de pages, répéter des-en-têtes

MÉTHODOLOGIE

- Formateur expérimenté et spécialiste de la bureautique
- Alternance d'apports théoriques et pratiques.
- Temps dédié à la pratique : 80 %
- Pour faciliter la mémorisation des points essentiels de la formation, le formateur propose régulièrement des synthèses et des mises en application pratiques.
- Évaluation des acquis via un quizz en fin de formation.

COMMUNICATION |

Comment communiquer clairement - les fondamentaux de la communication

SESSION

12 rue Cabanis.

En présentiel.

3 jours discontinus (2+1).

- Groupe 1 : 03-04-06/03/2025

- Groupe 2 : 22-23-25/09/2025.

PUBLIC

Tout personnel hospitalier désireux d'améliorer ses méthodes de communication.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

Pascale Guillaumin Coaching & Formation.

COÛT

8 000 €

La communication de qualité est devenue un réel enjeu pour les organisations de travail à l'hôpital. Le parcours proposé aux professionnels du GHU vise à acquérir les connaissances fondamentales de la communication.

Ce parcours est opérationnel et permet aux agents d'acquérir des connaissances, mais aussi de se doter d'outils de communication facilitateurs dans leur quotidien.

OBJECTIFS

- Connaître les principales méthodes d'amélioration de la communication.
- Utiliser les outils facilitateurs relatifs à une communication positive.

- Gestion du stress avant toute intervention orale
- Langage non verbal

Jour 3 :

- Optimisation des e-mails professionnels
 - . Champ objet
 - . Destinataires
 - . Plan
 - . Formules
 - . Rédaction en 3 C : concise, claire concrète
 - . Gestion de la messagerie

CONTENU

Jour 1 :

- Rappel des 6 éléments clé de toute communication
- Analyse transactionnelle (A.T.)
- Style d'interlocuteurs (hommes, actions, idées)
- Programmation Neuro-Linguistique (P.N.L.)
- Drivers-Messages contraignants
- Attitudes spontanées face aux situations inconfortables : agressivité, fuite, repli
- Assertivité ou apprendre à dire « non » tout en restant positif
- Communication Non Violente (C.N.V.)

Jour 2 :

- Écoute active
- Prise de parole :
 - . Objectif
 - . Auditoire
 - . Plan
 - . Exemples

MÉTHODOLOGIE

Alternance de théorie et de cas pratiques

Adopter une Communication Non Violente[®], bienveillante et coopérative

Distanciel



SESSION

En distanciel.

1 jour.

- 24/03/2025.

PUBLIC

Tout public.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

3 000 €

OBJECTIFS

- Identifier les obstacles à la communication bienveillante et coopérative
- Clarifier ce qui se passe en soi
- S'exprimer pour augmenter ses chances d'être entendu
- Savoir dire « non » tout en restant positif
- Transformer les désaccords en opportunités de dialogue.

PROGRAMME

Comprendre les leviers de la Communication Non Violente[®] (CNV)

- Identifier les biais cognitifs
- Repérer les freins d'une communication coopérative : jugements, a priori, comparaisons, interprétations...
- Appréhender le processus de la CNV en 4 étapes.

Prendre en compte ses émotions et ses besoins pour « parler vrai »

- Oser accueillir ses émotions, y compris dans le monde du travail.
- Clarifier ses besoins et les distinguer des stratégies de communication.
- Traduire ses jugements en sentiments et en besoins.
- Exprimer une demande claire.

Créer et renforcer la bienveillance dans ses relations

- Développer son assertivité.
- Maîtriser l'écoute empathique pour clarifier ses messages et mieux comprendre ceux de ses interlocuteurs.
- Trouver les conditions nécessaires pour que sa demande soit entendue réellement.

MÉTHODOLOGIE

- Mises en situation
- Approche participative.

Optimiser ses e-mails professionnels

- distanciel

Formation
digitalisée



SESSION

En distanciel.

1 jour.

- 11/09/2025.

La Formation est digitalisée.

PUBLIC

Tout public soignant et sociaux éducatif.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10.

INTERVENANT(S)

Pascale Guillaumin Coaching & Formations.

COÛT

3 000 €

OBJECTIFS

- Être convaincant dans ses courriels
- Adapter le contenu de ses messages aux destinataires et aux objectifs visés
- Rédiger rapidement et facilement

PROGRAMME

Communiquer par e-mail

- Rappels des éléments clés de toute communication
- Particularités de la communication écrite

Construire un e-mail

- Questions essentielles : pour quoi, pour qui ?
 - . Sensibilisation à l'A.T (Analyse Transactionnelle) et la P.N.L (Programmation Neuro-Linguistique)
- Importance du champ « objet » : 1ère clé d'entrée
- Organiser ses idées, structurer en fonction de l'objectif visé
 - . Plan en fonction de l'objectif :
 - . Répondre à un problème,
 - . Soulever un problème
 - . Informer
 - . Paragraphes
 - . Mots de liaison

Rédiger un e-mail en respectant les 3 C : concret, clair, concis

- Prise de conscience des risques d'interprétations
 - . Opter pour le réflexe digne de l'écoute active (appeler ou oser un mail de demandes de précisions)
 - . Rédiger **Concret** (quantifier, dater, donner des références)
 - . Rédiger **Concis**
 - .. Phrases de moins de vingt mots
 - .. Supprimer les « qui », « que » et les négations
 - . Rédiger **Clair**
 - .. Ponctuation
 - .. Coordination
 - .. Pronoms

MÉTHODOLOGIE

Alternance de théorie et d'exercices pratiques

CONNAISSANCES DE SON ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL |

Parcours de sensibilisation au télétravail pour les agents de la FPH (mobile Learning)

E-learning



SESSION

Disponible sur la plateforme e-formations Anfh. Durée 1h30 (10 à 20 min par module).

PUBLIC

Professionnels de santé et agents de la Fonction publique hospitalière souhaitant exercer, ou exerçant déjà, en télétravail.

INTERVENANT(S)

Citica.

OBJECTIFS

- S'inscrire dans le cadre réglementaire du télétravail.
- Préparer sa demande de télétravail.
- Intégrer le télétravail en respectant un bon équilibre entre sa vie personnelle et professionnelle.
- Connaître les outils utiles pour le travail à distance.
- Organiser et préparer au mieux ses activités en télétravail.
- Sécuriser son mode de fonctionnement en télétravail.
- S'inscrire dans une relation de confiance avec son responsable hiérarchique et son équipe.

PROGRAMME

- **Introduction au parcours**
Introduction au parcours et présentation des experts.
- **Rappel du cadre réglementaire**
Présentation du cadre réglementaire du télétravail pour un professionnel de la FPH.
- **Préparer sa demande de télétravail**
Proposition de méthodes pour vous préparer au télétravail de façon optimale. Vous y découvrirez les étapes pour mettre en place le télétravail à la fois individuellement sur votre poste mais aussi collectivement dans votre équipe.
- **Les outils du télétravail**
Présentation des outils les plus utiles en télétravail, pour communiquer, vous organiser ou se réunir à distance.
- **Comment s'organiser en télétravail ?**
Proposition de méthodes pour adapter son mode d'organisation individuel au travail à distance, s'organiser en équipe et définir des règles et des rituels pour rester connecté à son collectif de travail.
- **La conciliation des temps de vie**
Proposition de règles pour garantir votre droit à la déconnexion et éviter les risques induits par des pratiques inadaptées.
- **Maintenir la dynamique du service**
Mise en place d'un fonctionnement adapté pour le travail à distance aussi bien avec les interlocuteurs internes qu'externes à votre établissement.
- **Ergonomie, gestes et postures**
Présentation des connaissances fondamentales pour améliorer et aménager votre environnement de travail.
- **Quiz final**
Test de vos connaissances en fin de parcours sous forme de jeu télévisé.

CONNAISSANCES DE SON ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL | L'hôpital et son fonctionnement

SESSION

Inscription :
via formulaire de demande
de formation PNM à renvoyer
à l'adresse générique de la
formation continue :

Info-formation@ghu-paris.fr

PUBLIC

Personnel des filières
administrative ,technique et
logistique.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

CALLIMEDIA .

COÛT

50 € par agent.

OBJECTIFS

- Maîtriser l'organisation de la gouvernance des hôpitaux et des pôles d'activité
- Comprendre les différentes modalités de prise en charge des patients à l'hôpital
- Découvrir la réforme « Ma santé 2022 »
- Connaître la répartition des établissements de santé en France
- Connaître le fonctionnement des Groupements Hospitaliers de Territoires
- Comprendre le financement de l'hôpital et des médicaments

CONTENU

- Module 1 : 30 min « établissement de santé »
 - . L'organisation de la gouvernance des hôpitaux et des pôles d'activité
 - . Les différentes modalités de prise en charge des patients à l'hôpital
- Module 2 : 20 min « Organisation de l'hôpital en France »
 - . Découvrir la réforme « Ma santé 2022 »
 - . Connaître la répartition des établissements de santé en France
 - . Connaître le fonctionnement des Groupements Hospitaliers de Territoires

MÉTHODOLOGIE

- Contenu numérique

CONNAISSANCES DE SON ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL | Panorama du GHU

! NOUVELLE FORMATION

SESSION

**12 rue Cabanis.
Présentiel.**

3 h.

- 05/06/2025 de 14h à 17h
- 16/10/2025 de 9h30 à 12h30.

Sur la base du volontariat.

Un minimum de 6 participants est nécessaire à la création d'un groupe.

PUBLIC

Personnel ayant des fonctions d'accueil.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

Carine Franceschi-Roudil
d'Ajoux.

Cette formation, conçue dans le cadre du projet de la charte des accueils est destinée aux agents d'accueil ou faisant fonction.

OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement et la structure du GHU Paris psychiatrie & neurosciences.
- Se saisir des ressources à disposition et pouvoir utiliser les outils proposés pour accueillir et renseigner le public, les accompagnants ou les professionnels.

CONTENU

- Présentation détaillée de la charte des accueils
- Comprendre la sectorisation, présentation des structures du GHU Paris (pôles et services)
- Description du parcours de soins d'un usager
- Présentation de l'offre de soins
- Découverte des activités en psychiatrie et neurosciences
- Rôle de l'agent d'accueil
- Présentation des outils mis à disposition par le GHU Paris (numérique et papier)
- Comment transmettre et gérer l'information
- Les affichages obligatoires et optionnels
- Mise en situation
- Glossaire des termes les plus utilisés

MÉTHODOLOGIE

- Présentation interactive, brise-glace, démonstration avec les outils, définition, jeux

CONNAISSANCES DE SON ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL | ÉVALUÉS : se préparer à son Entretien Professionnel. Serious Game

! NOUVELLE FORMATION

SESSION

E-learning.

La durée estimée du module
est d'environ 10 min.

Informations - inscription :

Info-formation@ghu-paris.fr

PUBLIC

Tout public (agents stagiaires,
titulaires et en CDI).

INTERVENANT(S)

ANFH.

Ce module vous permettra d'être accompagné(e) dans la compréhension et la préparation de votre entretien professionnel. Conçu sous la forme d'un serious game, il vous amènera à suivre une expérience immersive et ludique tout en entrant en interaction avec des personnages, des mini-jeux et des quizz.

OBJECTIFS ET CONTENU

Sensibiliser les agents sur l'importance de préparer et de se préparer à leur entretien professionnel

- Se préparer à son entretien professionnel et connaître les documents utiles et nécessaires.
- Comprendre comment est analysée sa valeur professionnelle.
- S'informer sur la suite de l'entretien professionnel.
- Valider ses connaissances.

L'entretien d'évaluation porte principalement sur les points suivants :

- Résultats professionnels que vous avez obtenus au regard des objectifs assignés et des conditions d'organisation et de fonctionnement de votre service
- Objectifs pour l'année à venir et perspectives d'amélioration de vos résultats professionnels, compte tenu, éventuellement, des évolutions prévisibles de l'organisation et du fonctionnement de votre service
- Manière de servir
- Acquis de votre expérience professionnelle
- Capacités d'encadrement, s'il y a lieu
- Besoins de formation, compte-tenu notamment de vos missions, des compétences que vous devez acquérir et de votre projet professionnel et de l'accomplissement des formations obligatoires
- Perspectives d'évolution professionnelle

CONNAISSANCES DE SON ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL | Sensibilisation à la prévention des risques professionnels

Éligible au DPC

SESSION

Site Cabanis,
salle de réunion DRH/PSSP,
Bâtiment Verlomme.

En présentiel.

10h-12h.

- Groupe 1 : 21/03/2025
- Groupe 2 : 01/12/2025.

PUBLIC

ASHQ, AS/IDE et personnels non soignants
Pour les nouveaux cadres –
Formation à compléter par
la formation à la Santé et
Sécurité au Travail d'1 journée
(page 161).

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

Christine Lagrange, Préventrice
sur le GHU ; Estelle Tessé,
Préventrice sur le GHU.

OBJECTIFS

- Comprendre les principaux enjeux de la prévention des risques professionnels
- Identifier les différents acteurs et leur rôle dans la prévention des risques professionnels
- Comprendre les principaux enjeux de la prévention des risques professionnels

CONTENU

1. Les principales définitions
2. Santé et Sécurité au Travail : ce que dit le Code du Travail ?
3. Les acteurs de la prévention des risques professionnels
4. Les chiffres clés et principaux risques à l'hôpital
5. Zoom sur les risques sur le GHU
6. Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

MÉTHODOLOGIE

Apports théoriques et pratiques.



BRIQUES DPC :

Une brique claire indique que vous avez validé une partie de votre parcours DPC ; les deux briques sombres identifient les deux actions de formations qui vous restent à valider dans les deux prochaines années - Une brique APP + une brique APP et/ou gestion des risques.

CONNAISSANCES DE SON ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL | Sensibilisation à la prévention du risque chimique

SESSION

Site Cabanis, salle de réunion DRH/PSSP, Bâtiment Verlomme. En présentiel.

1 session d'une durée de 3h30, de 9h à 12h30.

2 sessions par an à raison d'une par semestre.

- Groupe 1 : 12/05/2025
- Groupe 2 : 09/12/2025.

Intervention possible dans les services à la demande de l'encadrement (durée et contenu adaptables)

Personnes à contacter :
Christine Lagrange/ Estelle Tessé

Mail pour inscription :

formation.prevention@ghu-paris.fr

PUBLIC

Tout personnel qui utilise des produits chimiques dans le cadre de son activité professionnelle.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15.

INTERVENANT(S)

Christine Lagrange, Préventrice sur le GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences,
Estelle Tessé, Préventrice sur le GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences.

OBJECTIFS

- Intégrer les principaux repères réglementaires relatifs à la prévention du risque chimique
- Repérer les produits chimiques dangereux dans sa pratique professionnelle
- Connaître les voies d'exposition et les dommages possibles sur la santé
- Appréhender les principaux moyens de protection (collective/individuelle)
- Connaître la conduite à tenir en cas de déversement et/ou projection d'un produit chimique liquide

CONTENU

- 1) Les produits chimiques, parlons-en !
- 2) Comment identifier rapidement les risques chimiques ?
- 3) Comment s'en protéger :
 - a. Lors du stockage
 - b. Lors de l'utilisation
 - c. Lors de l'élimination
- 4) Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident

MÉTHODOLOGIE

Apports théoriques (support et documentations) et pratiques.

2a

CONNAISSANCES DE SON ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL | Sensibilisation à la prévention des risques professionnels et travail sur écran

Éligible au DPC

SESSION

**Site Cabanis,
salle de réunion DRH/PSSP,
Bâtiment Verlomme.**

En présentiel.

- Groupe 1 : 08/04/2025
10h-12h
- Groupe 2 : 08/04/2025
14h-16h.

PUBLIC

Agents d'accueil.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

Christine Lagrange, Préventrice sur le GHU ; Estelle Tessé, Préventrice sur le GHU.

OBJECTIFS

- Comprendre les principaux enjeux de la prévention des risques professionnels
- Identifier les différents acteurs et leur rôle dans la prévention des risques professionnels
- Partager les bonnes pratiques pour prévenir les risques liés au travail sur écran

CONTENU

1. Les principales définitions
2. Santé et Sécurité au Travail : ce que dit le Code du Travail ?
3. Les acteurs de la prévention des risques professionnels
4. Les chiffres clés et principaux risques à l'hôpital
5. Zoom sur les risques liés au travail sur écran avec atelier pratique
6. Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

MÉTHODOLOGIE

Apports théoriques et pratiques.



BRIQUES DPC :

Une brique claire indique que vous avez validé une partie de votre parcours DPC ; les deux briques sombres identifient les deux actions de formations qui vous restent à valider dans les deux prochaines années - Une brique APP + une brique APP et/ou gestion des risques.

CONNAISSANCES DE SON ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL |

AFGSU Niveau 1

SESSION

Association Transfaire
9 rue Daudin, 75015 Paris.
2 jours.

- Groupe 1 : 06-07/02/2025
- Groupe 2 : 06-07/03/2025
- Groupe 3 : 03-04/04/2025
- Groupe 4 : 05-06/06/2025
- Groupe 5 : 25-26/09/2025
- Groupe 6 : 20-21/11/2025.

PUBLIC

- Personnels administratifs, techniques, généraux, logistiques et ASH.
- Psychologues, assistants socio-éducatifs.

Aucune condition n'est demandée pour l'accès à la formation (arrêté du 3 mars 2006 - art. 6).

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

Transfaire.

COÛT

2 360 €
 Marché ANFH - 25/03/2028



Inscription et renseignements :

INFO-Formation@ghu-paris.fr

OBJECTIFS

Formation de niveau 1 permettant d'acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale (arrêté du 3 mars 2006 - article 6).

CONTENU

- prise en charge des urgences vitales : identifier un danger immédiat, alerter le SAMU, identifier une urgence vitale et réaliser les gestes adéquats : libération des voies aériennes, réanimation cardio-pulmonaire de base, arrêter une hémorragie externe,
- prise en charge des urgences potentielles : signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme, relevage et brancardage, brûlures, règles élémentaires d'hygiène, communication avec les services d'urgence, règles déontologiques et professionnelles,
- les risques collectifs : identifier un danger, appliquer les consignes de protection, le plan blanc, sensibilisation aux risques NRBC (nucléaire, radiologique, biologique et chimique).

MÉTHODOLOGIE

- enseignements théoriques et pratiques,
- exercices de mises en situation.

POUR APPROFONDIR LE SUJET :

<https://www.youtube.com/watch?v=mu-Kt-UHpSg>



2a

CONNAISSANCES DE SON ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL |

Le tri des déchets, je m'y connais !

Améliorer la qualité du tri avec l'apprentissage et la bonne mise en pratique du geste tri

Afin de vous accompagner dans la gestion de vos déchets, de la législation (qui évolue en permanence : loi AGEC), de votre budget et des ressources de notre planète.

Suez a créé une formation « Le tri des déchets, je m'y connais ! ».

Distanciel



SESSION

Distanciel.

Durée 3 h.

À la demande.

PUBLIC

Être confronté à la gestion des déchets dans son poste au quotidien.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Un minimum de 10 participants.

INTERVENANT(S)

Batirim.

COÛT

880 €

OBJECTIFS

- Savoir identifier les typologies de déchets de mon entreprise
- Utiliser correctement le dispositif de tri existant
- Comprendre l'impact réglementaire, économique et environnemental d geste de tri
- Découvrir les enjeux de l'économie et le devenir des déchets

CONTENU

- Pourquoi trier ?
 - . Cadre réglementaire
 - . Optimisation budgétaire
 - . Sécurisation des ressources
- La gestion des ressources dans mon entreprise
 - . Dispositif de tri en place
 - . Valorisation des flux de déchets
 - . Bénéfices du tri
- Connaissance de la matière
- Reconnaissance des différentes matières
- Association matières/contenant pour réaliser le bon geste de tri

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques.
- Ateliers pédagogiques et ludiques
- Questionnaire interactif.

CONNAISSANCES DE SON ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL | **Sensibilisation à la psychiatrie pour les Assistants Médico-Administratifs (AMA)**

SESSION

2 jours.
Présentiel - en Intra.

Sur la base du volontariat.

PUBLIC

AMA.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8.

INTERVENANT(S)

Équipe du GHU
Chermak Ouassila (Praticien
hospitalier),
Gakou Sita (IPA),
Perez Maria (IDE).

L'arrivée d'un nouvel agent administratif au sein d'un service de psychiatrie nécessite d'acquérir des connaissances et une posture adéquate face à un patient souffrant de pathologie psychiatrie. Ces professionnels sont souvent en 1^{ère} ligne auprès des usagers. Cette formation a pour but de sensibiliser les agents aux situations complexes rencontrées dans leur service : l'accueil, l'écoute, la gestion des émotions, les échanges avec l'équipe pluri-professionnelle... Une base théorique et une analyse de pratique professionnelle leur sera proposée.

OBJECTIFS

- Prendre conscience des représentations mentales du soignant vis-à-vis de la maladie psychiatrique
- Identifier les pathologies psy les plus fréquentes et leurs symptômes
- Comprendre les attitudes à adopter face à une personne agitée ou en souffrance
- Savoir utiliser les acquis de formation pour la pratique quotidienne

CONTENU

- Représentation de la maladie mentale
- Terminologie /Sémiologie en psychiatrie
- Savoir être en psychiatrie
- Gestion du stress
- APP
- Retour d'expérience d'un agent administratif

MÉTHODOLOGIE

- Exposés théoriques
- Étude de cas
- Analyses de pratiques

Guerres, génocides et terrorisme : leurs effets sur la santé mentale

SESSION

12 rue Cabanis.

3 jours.

- Groupe 1 : 19-20-21/03/2025
- Groupe 2 : 26-27-28/05/2025
- Groupe 3 : 18-19-20/06/2025
- Groupe 4 : 24-25-26/09/2025
- Groupe 5 : 03-04-05/11/2025
- Groupe 6 : 08-09-10/12/2025.

PUBLIC

Personnels infirmiers, aides-soignants, psychologues, secrétaires médicales, socio-éducatifs et de rééducation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

À venir.

COÛT

À définir

OBJECTIFS

- permettre de mieux appréhender, de mieux comprendre les comportements de certains patients issus de l'immigration. En effet, certains patients issus de pays en guerre sont peut-être des rescapés de génocides, d'attaques terroristes ou crimes,
- approcher d'une autre façon les cultures présentes en France (Afrique subsaharienne, Maghreb, Proche et Moyen Orient,
- Cette formation est complémentaire des formations interculturelles.

CONTENU

- **1^{ère} journée** : guerres et viols comme armes de guerre
- **2^{ème} jour** : génocides, crimes de masse et nettoyages ethniques
- **3^{ème} jour** : les différentes formes de radicalisations et terrorismes.

MÉTHODOLOGIE

- apports théoriques,
- extraits de reportages, témoignages de victimes
- échanges, réflexions, discussions.

Une promenade muséale d'une heure est proposée au musée du Louvre, le dernier jour de cette formation.

Ce parcours est élaboré en lien avec les thématiques abordées, il s'intitule « Gilgamesh, le premier roi du monde, trésor de la Mésopotamie ».

Il aura lieu de 17h00 à 18h00.

Si vous êtes intéressé par ce parcours, il faudra vous inscrire en le précisant sur le document habituel de demande de formation.

Interculturalités - mieux connaître les diversités culturelles pour optimiser la prise en charge du patient

Mieux comprendre les représentations de la santé, de la maladie, de la peur, de la mort dans les sociétés différentes permet de fluidifier la relation à l'autre. La prise en charge sera alors plus adaptée, mieux ressentie. Cette formation vous livrera quelques clés de communications.

SESSION

12 rue Cabanis.

2 jours.

- Groupe 1 : 28-29/04/2025
- Groupe 2 : 12-13/05/2025
- Groupe 3 : 18-19/09/2025
- Groupe 4 : 01-02/12/2025.

PUBLIC

Personnels médicaux et paramédicaux.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

Pascale Guillaumin.

COÛT

2 400 €

OBJECTIFS

- Verbaliser le ressenti au regard d'expériences vécues, illustrant une certaine méconnaissance des cultures africaines, du monde arabe et d'Asie et
- Identifier les obstacles à la communication rencontrée
- Connaître les modèles de référence culturels, sociaux, professionnels des différentes communautés. Approche anthropologique, sociologique et psychosociologique.
- Découvrir les croyances traditionnelles, les coutumes et les religions et leurs incidences dans les situations de communication et en situation de soins
- Comprendre ce que sont les rapports au corps dans la société, les représentations de la santé et de la maladie, et les conceptions de la mort selon la culture et les croyances dans les différentes sociétés.
- Comprendre la situation de migration des patients et de leur famille
- Se poser les bonnes questions par rapport au patient et adopter une meilleure prise en charge par rapport à son vécu.
- Accompagner le patient en adoptant une posture d'écoute & d'empathie.

CONTENU

Un support pédagogique sera remis à chacun des participants.

Des explications et commentaires permettront de revenir sur les points essentiels du support mais également en complément de ce dernier.

Des extraits de documentaires seront diffusés.

La mise en pratique se fera à travers des quiz sur les principales difficultés et les stéréotypes à éviter.

Les cas rencontrés seront évoqués afin de trouver des solutions les plus adaptées

MÉTHODOLOGIE

La formation se déroule en présentiel dans une salle dédiée à cet effet.

Alternances d'apports théoriques et pratiques, pédagogie active

Renforcement de la cybervigilance : acquérir les bons réflexes

SESSION

Présentiel ou distanciel.

Sur la base du volontariat, un minimum de 8 participants pour programmer un session.

PUBLIC

Tout public.

INTERVENANT(S)

Crisalyde.

COÛT

790 €

OBJECTIFS

- Appréhender la cybercriminalité, ses objectifs et les risques inhérents aux établissements de santé.
- Prendre conscience du rôle contributeur de chacun dans la cybersécurité des établissements de santé.
- Être en mesure de détecter les menaces les plus courantes et de réagir.
- Accompagner l'adoption du numérique au sein des établissements de santé en adoptant une posture de vigie et de diffusion des bonnes pratiques.

PROGRAMME

- La cybercriminalité :
 - . exposé interactif sur les cybercriminels ;
 - . jeu de cartes « Simulation d'une cyberattaque ».
- Analyse réflexive des pratiques professionnelles.
- Exposé interactif sur la cybersécurité.
- Les e-mails malveillants :
 - . démonstration de hacking via e-mail malveillant ;
 - . exercice de représentation sur les critères suspects ;
 - . entraînement par atelier pour trouver les e-mails malveillants ;
 - . exposé interactif sur les pièces jointes.
- Les arnaques et fraudes :
 - . exposé interactif de présentation des diverses fraudes par e-mail et SMS.
- Mots de passe et authentification forte :
 - . démonstration de hacking liées au mot de passe ;
 - . reformulation et synthèse par les apprenants ;
 - . démonstration commentée sur l'utilisation des gestionnaires de mots de passe.

QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES |

Identitovigilance

! NOUVELLE FORMATION

SESSION

12 rue Cabanis.
À la demande.

2 jours.

Un minimum de 6 participants pour créer un groupe.

PUBLIC

Tout personnel concerné par l'identitovigilance.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

Ethicare.

COÛT

1 900 €

Marché ANFH - 03/01/2027

Du fait de leur taille et des risques liés à leurs activités, les établissements de santé sont depuis longtemps impliqués dans la lutte contre les erreurs d'identité dont l'organisation est résumée sous le terme d'identitovigilance. Elle constitue le premier acte d'un processus qui se prolonge tout au long de sa prise en charge. De ce fait, l'identitovigilance est un préalable essentiel à la qualité et à la sécurité des soins.

OBJECTIFS

- Sensibiliser les stagiaires au risque d'identitovigilance
- Maîtriser le risque d'erreur du patient
- Identifier les principaux enjeux de la politique d'identification du patient/du résident
- Identifier les actions d'amélioration à mener dans son établissement.

CONTENU

JOUR 1 :

- Introduction à l'identitovigilance :
 - . définitions et objectifs
 - . Notions de base
 - . Identification du patient
- Cadre réglementaire :
 - . Enjeux réglementaires et nouvelles obligations
 - . Droits des patients
 - . Certifications
 - . Recommandations
- Le processus d'identitovigilance :
 - . La notion de circuit
 - . Les différents acteurs, les outils
 - . Les risques identifiables à chaque étape
 - . Dispositif d'évaluation et de surveillance
 - . Informatisation des données

JOUR 2 :

- Identification, prévention et gestion des risques d'erreurs :
 - . Revue et analyse contextuelle des erreurs d'identification et de leurs conséquences
 - . Méthode et outils de la gestion des risques
- Politique d'identitovigilance :
 - . Procédures de gestion des données du patient/du résident
 - . Vérification concordance entre identité et prescription à l'origine de l'acte
 - . Mettre en place un programme d'EPP et d'évaluation des pratiques
 - . Établir un plan d'actions correctrices
- Boîte à outils et plan d'amélioration des pratiques :
 - . Analyse des écarts
 - . Pistes d'amélioration

Pour aller



loin

Formations courtes en E-learning

- L'identitovigilance à chaque instant - [page 89](#)

QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES |

Réduire l'Agressivité Verbale et Physique**SESSION**

3 h en E-learning + 1 jour en Présentiel ou 2 jours en Présentiel.

PUBLIC

Professionnels non-soignants en contact avec les usagers et/ ou en situation de gestion de la violence.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

Crisis Prévention Institut.

COÛT

3 995 €

Cette formation vous apprend à mieux comprendre comment une crise s'installe et se développe. Elle vous donne des outils opérationnels pour réagir de manière raisonnable et proportionnée face aux différents niveaux d'agressivité. Elle met l'accent sur les stratégies de prévention et de désamorçage (verbal et non-verbal) et enseigne également des techniques restrictives et non restrictives d'intervention physique. Enfin la formation donne des clés pour la gestion d'après-crise, s'appuyant sur une méthodologie reconnue qui permet d'analyser et d'apprendre de la crise et ainsi éviter qu'elle ne se reproduise. Nos valeurs clés sont : *Sollicitude -Bien-être-Protection et Sécurité.*

CONTENU

1. Reconnaître les différents niveaux des comportements de crise et savoir comment y répondre
2. Savoir comment gérer votre propre comportement avec calme et cohérence afin de favoriser une issue positive en situation de crise
3. Apprendre des stratégies pour renforcer la communication non verbale
4. Élaborer des stratégies d'établissement de limites lors d'une intervention verbale afin de désamorcer les comportements défensifs
5. Apprendre des stratégies d'intervention de sécurité pour maximiser la sécurité et minimiser les dangers
6. Explorer le cadre d'examen des compétences physiques ainsi que les considérations juridiques et professionnelles clés lors de l'utilisation d'interventions restrictives
7. Explorer la Matrice de prise de décision lors de l'évaluation des comportements à risque
8. Démontrer et mettre en pratique des interventions non restrictives qui respectent un ensemble de principes physiologiques

9. Explorer un cadre visant à guider le personnel et les personnes en détresse dans le processus de rétablissement de la relation.

MÉTHODOLOGIE

- Équilibre constant en théorie et pratique
- Des modèles exclusifs et opérationnels applicables dès le retour au travail
- Nombreux exemples et études de cas adaptés au secteur des apprenants
- Activités en groupe et mises en situation
- Cahier de l'apprenant riche et complet, outil de référence à long terme
- Méthodologie d'enseignement stricte des techniques d'intervention physique : démonstration, explication verbale séquencée et application supervisée
- Modalités d'évaluation

Premiers Secours en Santé Mentale

! NOUVELLE FORMATION

SESSION

12 rue Cabanis.
Présentiel.

2 jours.

- Groupe 1 : 07-08 /04/2025
- Groupe 2 : 06-07/10/2025.

PUBLIC

Tout public.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

ATP PSY.

COÛT

3 000 €

Les Premiers secours en santé mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premiers secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté.

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale

- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information adaptée
- Mieux faire face aux comportements agressifs

Une démarche pédagogique participative pour :

- Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème de santé mentale ou en crise de santé mentale
- Revoir ses représentations concernant la santé mentale
- Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale

CONTENU

La formation apprend comment fournir un soutien initial aux personnes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou des crises de santé mentale :

JOUR 1

Introduction et aperçu des sessions Session 1.1 – Introduction à la santé mentale et aux interventions

- Santé mentale en France (facteurs de risque – statistiques – conséquences)
- Interventions efficaces

Session 1.2 – Introduction aux Premiers Secours en Santé Mentale

- Premiers Secours en Santé Mentale > Cadre des premiers secours en santé mentale > Le plan d'action AERER
- Présentation de la dépression > Signes et symptômes > Interventions

Session 2.1 – Le plan d'action pour la dépression

- Rappel de la dépression
- Action 1 pour la dépression

- Crise suicidaire : Présentation - Assister

Session 2.2 – Les troubles anxieux

- Présentation des troubles anxieux > Signes et symptômes > Interventions

JOUR 2

Session 3.1 - Le plan d'action pour les troubles anxieux

- Rappel des troubles anxieux

- Le plan d'action PSSM pour les troubles anxieux, attaques de paniques et chocs post-traumatique

. Action 1 pour les troubles anxieux (hors crise)

. Crise d'attaque de panique : Présentation - Assister

. Crise après un événement traumatique : Présentation - Assister

Session 3.2 – Les troubles psychotiques

- PSSM pour les troubles anxieux (suite)

- Présentation des troubles psychotiques > Signes et symptômes > Interventions

Session 4.1 – Le plan d'action pour les troubles psychotiques

- Rappel des troubles psychotiques

- Action 1 pour les troubles psychotiques

- Crise psychotique sévère : Présentation - Assister

- Premiers Secours pour les troubles psychotiques (suite)

Session 4.2 – L'utilisation des substances et le plan d'action

- Présentation des troubles liés à l'utilisation de substances > Signes, symptômes > Interventions

- Action 1 pour l'utilisation de substances

- Crise liée à l'utilisation de substances

- Crise d'agressivité

- Urgence médicale

- PSSM pour l'utilisation des substances (suite)

Clôture de la formation : Retour sur les attentes, aspects administratifs (post-test, questionnaire de satisfaction...)

Comportements violents – Module 1 -

Communication positive

Formation
digitalisée



SESSION

Distanciel.

3 jours discontinus (2+1).

À la demande.

PUBLIC

Tout public non soignant.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En cas de crise sanitaire, tous nos groupes seront limités à 6 personnes au lieu de 12 personnes.

INTERVENANT(S)

INFOR Santé.

COÛT

Pédagogique : 3 360 €

Depuis de nombreuses années, une politique de prévention de violences en lien avec des groupes de travail (OLV, etc..) est déployée en direction des personnels soignants.

Il convient, à ce jour, d'organiser des sessions régulières en direction des personnels non soignants afin de doter ceux-ci d'outils concrets pour faire face à certaines situations qu'ils peuvent vivre au sein de l'institution.

OBJECTIFS

Connaître et mieux comprendre les phénomènes d'agressivité et de violence et en appréhender les spécificités,

- Comprendre et analyser les processus et facteurs d'agressivité et de violence
- Savoir prévenir un comportement agressif et mettre en pratique des outils de communication en cas de conflits avérés avec agressivité
- Cerner et s'approprier les pratiques attendues face à une situation de violence
- Gérer l'agressivité et la violence avec des personnes souffrant de troubles de comportements et/ou de démence
- Gérer l'après crise : Savoir communiquer en équipe dans les situations rencontrées et en tirer les enseignements
- Savoir organiser la prévention de l'agressivité et de la violence au niveau institutionnel

CONTENU

- Les différentes approches de la violence et l'agressivité
- La spécificité des secteurs sanitaire et médico-social
 - La recherche de facteurs explicatifs des comportements dits « agressifs »
 - Les mécanismes qui conduisent à la violence
 - La prévention des situations de violence et d'agressivité et le désamorçage d'une situation conflictuelle
 - Les signes annonciateurs d'un passage à l'acte violent et la gestion d'une situation de violence
 - L'analyse de la situation a posteriori
 - La nécessité de parler des moments difficiles de violence et le rôle de l'équipe
 - Les repères juridiques
 - La politique de prévention et de traitement de la violence au niveau de l'institution

MÉTHODOLOGIE

Alternance de théories et cas pratiques, formations interactives

Dispositif Situations sanitaires exceptionnelles (SSE). Tout public –

Sensibilisation des agents - Se préparer à la gestion de crise

L'augmentation des risques naturels majeurs, des risques épidémiques et des risques sociaux nécessite la mise en œuvre de Plan blanc ou bleu, préparés et élaborés en concertation et impliquant tous les agents. Le dispositif SSE s'articule autour de deux volets : Sensibilisation et formation.

! NOUVELLE
FORMATION

E-learning



SESSION

E-learning.

PUBLIC

Tout public.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

ANFH

CONTENU

- Sensibilisation des agents aux SSE (3 h)

Définir les SSE

- . Identifier les rôles et responsabilités en matière de préparation aux SSE et durant les SSE.
- . Identifier les outils utiles en temps de crise.
- . Intégrer la réponse individuelle en SSE.

- Serious Game : Se préparer à la gestion de crise (1 h)

Favoriser l'entraînement à la gestion de diverses situations de crise et aider à l'ancrage de réflexes et de bonnes pratiques.

- . Améliorer les nécessaires mises à jour des Plans blancs et leurs diffusions.
- . Développer une culture partagée de la gestion de crise interservices, intergénérationnels, transversales à tous les corps et les établissements.
- . Aider à la définition et à l'adaptation récurrentes des plans d'actions

QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES |

Maladies mentales : gérer les situations difficiles pour les non-soignants**SESSION****12 rue Cabanis.****Présentiel.****2 jours.**

- Groupe 1 : 12-13/03/2025

- Groupe 2 : 02-03/10/2025.

PUBLIC

Tous personnels du GHU non soignants. Aucun autre prérequis spécifique.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

Psy Cap Corps.

COÛT

3 000 €

Cette formation abordera les grandes entités nosographiques de la psychopathologie. Il sera fait état de la violence inhérente à la maladie mentale, des apports théoriques afin de mieux la comprendre et des propositions pratiques afin de pouvoir la contenir. Les échanges sur des situations difficiles rencontrées permettront d'illustrer notre propos et d'être au plus près des préoccupations des professionnels non-soignants.

OBJECTIFS

Connaître les différentes pathologies mentales et leurs symptômes

- Savoir observer notre peur de la folie afin de limiter nos projections
- Comprendre la violence inhérente à certaines pathologies mentales et à la violence de notre société
- Analyser les situations de violence et/ou d'agressivité qui rendent le travail difficile techniquement mais aussi émotionnellement
- Savoir gérer les situations délicates avec les patients et/ou leurs familles
- Apprendre à récupérer après une mise sous tension agressive

CONTENU

- Les différentes pathologies mentales et leurs symptômes : névroses, psychoses, états-limites, dépression, conduites addictives, mécanismes de défense (protection, clivage, déni,...)
- Le patient agressif, le passage à l'acte.
- Les manifestations directes de l'agressivité
- Comment y faire face ?
- Comment faire une remarque (et non un reproche) sans blesser, comment faire face à une critique (juste ou fausse)
- Apprendre à ne pas être sur « la défensive », mais à ne pas être « sans défense »
- Notion de communication et modalité d'apaisement lors d'une interaction
- Apprendre à récupérer après une mise en tension agressive.

MÉTHODOLOGIE

L'enseignement sera d'abord centré sur un travail d'analyse des pratiques, à partir des cas exposés. Les notions théoriques et pratiques suivront et seront exposées avec l'appui d'un Power Point. Une circularité interactive permettra à tout moment aux stagiaires d'aborder des cas cliniques en lien avec le sujet.

ÉTHIQUE - DÉONTOLOGIE - DROIT |

Les fondamentaux de la laïcité

Formation
digitalisée



SESSION

Dates à définir.

PUBLIC

Tout public.

INTERVENANT(S)

EMS.

COÛT

3 100 €
Marché ANFH

Accompagner les professionnels de la Santé, dans le cadre d'une démarche institutionnelle, à la gestion de situation de conflits sur la mise en œuvre du respect de ce concept.

OBJECTIFS

- Maîtriser les principes fondamentaux
- Identifier les droits et devoirs des personnels hospitaliers en situation d'accompagnement et de soins
- Repérer les situations de conflits
- Mobiliser des techniques de médiations adaptées aux situations rencontrées
- Appliquer méthodes et outils adaptés
- Améliorer ses pratiques sur la base de retours d'expériences

CONTENU

- Les grands principes de la laïcité
- Définition du concept particulier à la France au regard d'autres cultures
- Approche juridique et pragmatique
- Prévention des situations de tensions
- La communication en situation transculturelle
- Les outils de la communication non violente et de la relation d'aide

MÉTHODOLOGIE

- Alternances de cas pratiques, retours sur expériences, travail intersession

La formation en ligne « Les fondamentaux de la laïcité », initiée par la DGAFP (Direction générale de l'administration et de la fonction publique), est accessible sur la plateforme e-formations (nécessite un compte établissement).

- **Formation à la demande**
- **Pour toute demande et / ou inscriptions et / ou création de compte, envoyer un mail à INFO-Formation@ghu-paris.fr**

Droit des patients et secret professionnel

! NOUVELLE FORMATION

SESSION

12 rue Cabanis.
Présentiel.
2 jours.
- 16-17/10/2025.

PUBLIC

Tout public.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

INFOR Santé.

COÛT

2 500 € TTC

Consentement aux soins, droit à l'information, droit au secret, liberté d'aller et venir... : la question des droits des patients en psychiatrie est une question sensible, délicate, et stratégique.

Sensible parce qu'elle est souvent percutée par des représentations « grand public » (le patient de psychiatrie dangereux, notamment), bousculée par un traitement hyper médiatique de faits divers, qui viennent imprégner parfois jusqu'aux soignants : l'image du patient de psychiatrie, dangereux perdure et il s'ensuit une incompréhension quant à l'étendue de ces droits.

Délicate parce qu'elle suppose une articulation fine, une conjugaison intelligente des exigences sociétales traduites par un cadre légal et des enjeux de sécurité comme des contraintes de fonctionnement du service ou encore des complexités factuelles des situations.

Stratégique parce que dans ce contexte, cette question est devenue un élément incontournable de l'évaluation de la qualité des soins, regardé de près dans le cadre des démarches de certification

Or ces aspects ne sont pas toujours suffisamment abordés en formation initiale, et sont de toute façon toujours réinterrogée par la pratique, et la confrontation à des situations difficiles qui, si elles ne sont pas clarifiées, mettent les professionnels dans des situations d'inconfort délétères.

OBJECTIFS

- Permettre aux acteurs de s'approprier l'esprit de la loi et de réactualiser ses connaissances en matière de droits des patients en psychiatrie
- Connaître concrètement les droits (mais aussi les devoirs) des patients pris en soins, de leurs proches, mais aussi ceux des professionnels face aux patients
- Prendre conscience des enjeux liés au secret professionnel : aspects juridiques, enjeux éthiques
- Connaître sa responsabilité civile et pénale en cas de violation du secret

- Les lois de 2005, de 2011, et 2016 quelles cohérences avec la loi de 2002 ?
- Quel lien entre éthique et respect des droits des patients ?
- La Charte du Patient Hospitalisé

Le droit à l'hospitalisation et la notion de consentement aux soins en psychiatrie : les grands principes

Le principe du consentement aux soins et son corollaire : le droit de refuser les soins (Principes et limites)

- 1 le principe et ses incidences :
 - . le principe du consentement aux soins
 - . la personne de confiance : modalités de désignation, rôle, et problématiques spécifiques à la psychiatrie
- 2 le statut des patients et le consentement aux soins

Les mineurs hospitalisés en psychiatrie : l'impact de la loi du 2 mars 2002

- Notion d'autorité parentale, la protection des mineurs

CONTENU

JOUR 1

INTRODUCTION :

- La loi de mars 2002 : quelle est son sens général, et que dit-elle ?

Droit des patients et secret professionnel

(suite)

- Les modalités d'hospitalisation des mineurs en psychiatrie
- Droits des mineurs et consentement aux soins des mineurs
- + question de l'adolescence

Les majeurs protégés

- Les différents types de mesure : tutelle, curatelle, ...
- Impact sur le recueil du consentement

Les spécificités en psychiatrie pour les patients bénéficiant de soins sous contrainte

- Rappel de la législation avant 2011 : les modes d'hospitalisation : HL, HDT, H
- La réforme du 5 juillet 2011 : la notion de soins psychiatrique sous contrainte
- Les soins psychiatriques sur demande de représentant de l'Etat.
- Les SPDT, et le cas des urgences
- Les échéances des 24h/72h/1 mois
- Le contrôle du JLD
- La levée des soins
- + soins sous contrainte : soins psychiatriques ou soins en général ?

La contrainte et la contention, quels grands principes ?

- Gérer la contrainte, la violence.... En contenant, mais en respectant les droits et libertés des patients
- Décret n° 2022-419 du 30 avril 2021 modifiant la procédure applicable devant le juge des libertés et de la détention en matière d'isolement et de contention mis en œuvre dans le cadre de soins psychiatriques sans consentement

Le préalable au consentement : le droit à l'information

- le devoir d'information des professionnels
- le droit à l'accès au dossier des patients : principe et difficultés posées par ce principe en psychiatrie (incidence sur la tenue du dossier, gestion du dossier ...)
- le droit à l'information sur les frais auxquels le patient peut être exposé

- La liberté d'aller et venir du citoyen et l'hospitalisation en psychiatrie
 - . Principe
 - . Les limites et exceptions : droit applicable et réflexion sur la mise en œuvre
 - .. les sorties dans le cadre des soins sous contrainte en hospitalisation complète
 - .. les mineurs (et l'autorité parentale)
 - .. les détenus
 - .. les personnes âgées

Le droit à la dignité : impact et signification en psychiatrie

La liberté de correspondre et le droit au secret des correspondances en psychiatrie (charte du patient hospitalisé)

- Principe
- Applications : la question du téléphone, la question des correspondances écrites.

La liberté de croyance et d'opinion et psychiatrie / Laïcité et psychiatrie

- Le principe et les questions « classiques » (alimentation, libre exercice du culte...)
- La question de l'exercice du culte en psychiatrie
- Psychiatrie et croyances « sectaires » ou délirantes.

Le droit au respect de la vie privée et à l'intimité

- Principe
- La chambre du patient / les inventaires
- Comment concilier inventaires et droit à la vie privée ? Peut-on fouiller les chambres ?
- La question des dossiers informatisés... et la RGPD : que peut-on écrire ou pas ? Ou écrire ?

JOUR 2

Définition du secret professionnel

- Rapport entre secret professionnel et secret médical
- Fondement de l'obligation de secret : le secret professionnel comme garantie d'un droit aux soins
- La notion d'information à caractère secret, la notion de révélation, les personnes tenues au secret

Droit des patients et secret professionnel

(suite)

La notion de secret professionnel partagé

- La réforme de 2016 et le secret professionnel partagé élargi (avec les partenaires du secteur social et médico-social)

Secret professionnel et entourage du patient

- Secret professionnel et non-assistance à personne en danger, difficulté posée par le secret dans la pratique extra hospitalière...

Secret professionnel et fonctionnement du service ou de l'établissement

- Doit-on tout dire aux autres membres du personnel ?
- Peut-on tout dire aux autres membres du personnel ?
- Secret professionnel et travail en réseau
- Secret professionnel et prise en charge en extrahospitalier

Les exceptions au secret professionnel (Signalement de maltraitances, etc.) :

- Contours et limites

Secret professionnel et autres professionnels (relations avec les délégués à la tutelle, les tuteurs, les assistants de services sociaux...)

Secret professionnel et autorités de police et de justice

Présentation succincte des différentes responsabilités

- Les responsabilités tournées vers l'indemnisation d'un préjudice :
 - . responsabilité civile
 - . responsabilité administrative
- Les responsabilités tournées vers la sanction :
 - . responsabilité pénale
 - . responsabilité disciplinaire

Éléments de procédure.

Conciliation du respect des droits des patients et du risque d'engagement de responsabilité :

Impact de la notion de faute et d'infraction pénale sur le risque de responsabilité dans la prise en charge psychiatrique

MÉTHODOLOGIE

- Échanges entre le formateur et les apprenants
- Démarrage par la météo du Jour
- Présentation de la situation
- Apports théoriques en lien avec la situation de Martine B et Agnès T, présentation des points clés (diaporama, exposés, échanges)
- Élargissement à d'autres situations rencontrées dans la pratique et analyse des pratiques
- Mise à disposition des ressources documentaires
- Tour de table
- Remplissage de l'enquête de satisfaction

Pour aller



loin

Formations courtes en E-learning

- Droit des patients et des résidents - [page 73](#)
- Droit des patients : Principes généraux - [page 94](#)
- Droit des patients : la fin de vie - [page 94](#)

L'anglais à l'hôpital (distanciel)

Distanciel



SESSION

E-learning.

- Test de positionnement du 01/03/2025 au 31/03/2025.
4 groupes de niveaux.

PUBLIC

Personnel paramédical.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En cas de crise sanitaire, tous nos groupes seront limités à 6 personnes au lieu de 12 personnes.

INTERVENANT(S)

Organisme à déterminer.

COÛT

675 € TTC par participant

Afin de faciliter la communication des professionnels de santé, des modules de formations à distance sont proposés sur des thématiques soignantes en anglais.

OBJECTIFS

Objectifs Pédagogiques

- Acquérir une plus grande aisance et précision dans le contexte de l'anglais professionnel à l'hôpital : s'exprimer et comprendre ses interlocuteurs en face à face et par téléphone, comprendre et rédiger les courriels, notices et articles, effectuer des traductions, élargir son vocabulaire médical

- Améliorer ses compétences linguistiques en anglais général sur l'échelle du Cadre Européen de Référence pour les langues (CEF)

Les 4 compétences seront travaillées : l'expression orale, la compréhension orale, la compréhension écrite & l'expression écrite. Toutefois, l'amélioration de l'expression orale sera privilégiée.

CONTENU

À adapter selon le niveau et les besoins des apprenants

Compréhension & expressions orales :

- Directions, intérieur et extérieur
- Formulaire administratif d'admission d'un patient
- Interroger à propos de l'historique médicale
- Interroger à propos des symptômes / la douleur
- Donner des consignes (ex. les règles du service)
- Donner des conseils (ex. éducation du patient diabétique/ cardiaque)
- Expliquer (ex. la chambre du patient ; la préparation pré-opératoire du patient)
- Rassurer (ex. accompagner un patient pour un scan)



Prérequis

Avant toute inscription, chaque candidat à cette formation :

- effectue le test pour déterminer son niveau d'anglais de départ,
- renseigne le formulaire pour nous faire part de ses priorités pour la formation à venir.

Le test de positionnement et le recueil des besoins préalables nous permettent d'adapter le contenu de ce programme.

- Décrire une procédure
- Présenter des statistiques
- Présenter le fonctionnement basique (ex. du cœur)
- Donner une présentation orale d'un article professionnel
- Participer à une réunion de travail
- Prendre les constantes d'un patient
- Téléphone : faire patienter, transférer l'appel
- Téléphone : faire répéter, vérifier les infos
- Téléphone : prendre un message, donner RV

Compétences écrites :

- Rédaction de courriels - formules de début & fin
- Rédaction de courriels - répondre aux demandes de renseignements / RV
- Compréhension des articles professionnels
- Repérer les mots clés d'un article de recherche
- Comprendre l'abstract de l'article de recherche
- Selon la difficulté de l'article, comprendre soit l'essentiel, soit le sens précis

Structures grammaticales :

- *Simple present & present continuous*
- Formuler des questions
- Adverbes de fréquence
- *Simple past & past continuous*

L'anglais à l'hôpital (distanciel) (suite)

- *Simple past & present perfect*
- *Simple past & past perfect*
- L'infinitif & le gérondif
- Les modaux *can, could, be able to*
- Les modaux *must, have to, should,*
- Le comparatif & le superlatif
- Le futur, *will & going to + V*
- L'infinitif pour exprimer le but
- Le discours rapporté
- La voix active & la voix passive

Thèmes de vocabulaire :

- Alphabet
- Nombres, date, l'heure
- Services & métiers de l'hôpital
- Orientation intérieur/extérieur
- Renseignements dossier patient
- Parties du corps (extérieur/intérieur)
- Maladies et traitements
- Régime alimentaire
- Patient diabétique
- Patient âgé
- Conditions psychiatriques
- Urgences, accidents à la maison
- Douleur, symptômes
- Hygiène
- Allergies
- Espérance de vie

MÉTHODOLOGIE

Supports Pédagogiques

Les supports suivants sont utilisés :

- Nos supports fichiers écrits, audio et vidéo
- Notre système de gestion de l'apprentissage – compte personnel pour chaque apprenant

Modalités Pédagogiques

Les 15 séances, chacune de 3 heures, sont organisées comme suit :

Classes virtuelles : (1,5 heures)

Animées en direct par nos formateurs, elles comprennent :

- Activités axées sur la grammaire comprenant généralement une étape présentation dans laquelle l'apprenant est guidé à découvrir les règles, une étape pratique contrôlée d'exercices oraux pour l'entraîner à utiliser la grammaire dans un contexte limité et une étape pratique libre où les structures sont employées d'une façon naturelle avec d'autres points grammaticaux.
- Activités axées sur le vocabulaire : Exercices de mémorisation, souvent en forme de jeux, qui permettent à l'apprenant de mettre en pratique et élargir son vocabulaire.
- Activités visant à acquérir une plus grande précision et aisance d'expression : Celles-ci peuvent être axées sur une gamme de vocabulaire ou une structure précise. Elles peuvent également avoir comme objectif principal l'acquisition d'une fluidité améliorée. Elles comprennent les mises en situation, les activités de résolution d'un problème donné, les jeux de rôle et les discussions guidées.
- Activités pour améliorer la compréhension orale : Selon la difficulté de l'enregistrement choisi, l'apprenant est guidé à comprendre l'essentiel ou des points de détail de l'extrait.
- Activités de rédaction : L'apprenant rédige un courrier court, un e-mail.

Travail personnel avec notre système de gestion de l'apprentissage (1,5 heures)

Chaque apprenant dispose d'un compte d'accès personnel aux activités multi-média structurées, conçues et créées par nos formateurs pour la révision et la consolidation des thèmes travaillés en direct.

Contrôle des Acquis Tout au Long de la Formation et en Fin de Stage

- À chaque séance, une révision orale est effectuée des points essentiels de la séance précédente et un temps est consacré aux questions concernant les activités multi-média effectuées entre les séances en direct.
- Grâce au carnet de notes inclus dans notre système de gestion de l'apprentissage, l'apprenant et le formateur peuvent contrôler les progrès.
- À la fin de la formation, un test formel est effectué relatif au contenu du stage.

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL |

Sensibilisation à la méditation de pleine conscience**SESSION****Site Cabanis, salle polyvalente, rdc SHU.****8 séances de 2 h.**

- 29/09/2025
- 06/10/2025
- 13/10/2025
- 03/11/2025
- 10/11/2025
- 17/11/2025
- 24/11/2025
- 01/12/2025.

PUBLIC

Personnel soignant, administratif et médico-social (IDE, aides-soignants, rééducateurs, psychologues, ASH). Médecins.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes.

INTERVENANT(S)

Agents du GHU.

La pratique régulière de la méditation en pleine conscience améliore le sentiment de bien-être et les capacités d'empathie. Cette pratique s'avère très utile sur le plan professionnel, elle permet d'acquérir des stratégies efficaces pour une meilleure régulation émotionnelle et une plus grande conscience (attention et empathie) vis-à-vis de l'environnement.

Sur le plan institutionnel elle favorise la qualité des relations interpersonnelles au sein des équipes et améliore la qualité de vie au travail.

Cette technique validée scientifiquement a fait ses preuves quant à la gestion des émotions à la fois psychiques et corporelles.

De nombreuses études ont identifié les bienfaits de la pratique régulière de « la méditation de pleine conscience » par les personnels soignants :

- Diminution du niveau de stress.
- Accroissement des capacités d'empathie et de communication.
- Prévention du risque de burn-out.
- Élévation du bien-être subjectif.

OBJECTIFS

Entraînement aux techniques de la méditation en pleine conscience dans le but d'améliorer le bien-être au travail.

CONTENU

Alternance d'exercices et de retours d'expériences.

- Séances 1 à 4 : Acquisition des techniques de pleine conscience.
- Séances 4 à 8 : Application aux situations de stress.
- Une journée d'approfondissement.

Déroulement d'une séance type :

- Revue des tâches de la semaine précédente.
- Apport théorique, thème de la séance du jour.
- Exercices pratiques suivis d'un débriefing.
- Prescriptions de tâches pour la séance suivante.

Chaque session comprend :

- Des pratiques de méditation
- Des exercices cognitifs
- Des mises en pratique concrètes

Programme détaillé des 8 séances :

- Séance 1 : pilote en mode automatique, auto observation
- Séance 2 : gérer les obstacles, habitudes et résistance au changement, importance de la pratique quotidienne, body scan
- Séance 3 : conscience de la respiration, souffle, méditation assise
- Séance 4 : rester présent, pensées automatiques négatives
- Séance 5 : lâcher prise, acceptation
- Séance 6 : les pensées et le réel : mes pensées ne sont pas la réalité
- Séance 7 : prendre soin de soi, auto compassion et bienveillance
- Séance 8 : la pleine conscience au quotidien, sécurité force sagesse

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL |

Initiation à la pratique de la méditation en pleine conscience

SESSION

12 rue Cabanis.

3 jours.

- Groupe 1 : **Présentiel**

03-04-05/03/2025

- Groupe 2 : **Distanciel**

03-04-05/11/2025.

PUBLIC

Tout public.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10.

INTERVENANT(S)

Demeter Santé.

COÛT

Présentiel : 3 174 €

Marché ANFH - 25/04/2025

Pour pouvoir prendre soin des autres, il faut d'abord prendre soin de soi. Travailler en milieu hospitalier aujourd'hui en France est un défi quotidien, tant pour le corps que pour le mental : les deux sont soumis au stress, parfois jusqu'à l'épuisement. Prendre soin de soi, en tant que personnel hospitalier, est une nécessité pour préserver sa propre santé mentale et physique et pour être capable de garder un certain recul face aux situations quotidiennes.

En France, la HAS (Haute Autorité de Santé) a reconnu que la méditation en pleine conscience est un moyen pour agir sur la santé mentale et le stress des personnels de la Fonction Publique Hospitalière. Méditer, c'est au-delà de simplement s'asseoir ou de faire une pause, c'est (ré)apprendre à se connecter à soi, aux autres, au présent, pour pouvoir mieux le vivre et augmenter son bien-être, et cela s'apprend ou se (ré)apprend.

OBJECTIFS

- Repérer les facteurs d'épuisement professionnel
- Prendre conscience de son état émotionnel
- Comprendre les fondements de la méditation en pleine conscience, son intérêt et ses bienfaits
- Apprendre à pratiquer la méditation de pleine conscience pour améliorer son bien-être, gagner en paix d'esprit et en enthousiasme
- S'approprier des outils pour pratiquer au quotidien

PROGRAMME

JOUR 1 :

- Découvrir comment la méditation de pleine conscience fonctionne, impacte notre état émotionnel et peut nous aider à nous sentir mieux au quotidien ;
- Comprendre ce qu'est la méditation de pleine conscience et comment l'intégrer dans un cadre de travail ;
- L'épuisement professionnel, le définir, le comprendre, le reconnaître ;
- Prendre conscience de son état émotionnel et de son impact sur nos actions et nos relations ;
- Le corps, première porte d'entrée pour pratiquer la pleine conscience au quotidien ;
- La respiration, au cœur de la pratique de la pleine conscience, est un outil d'autorégulation naturel

Initiation à la pratique de la méditation en pleine conscience (suite)

JOUR 2 :

- Apprendre à pratiquer, expérimenter et utiliser la pleine conscience, concrètement ;
- Les sensations et l'attention : comprendre les mécanismes de l'attention et leurs impacts sur l'épuisement ;
- Les pensées, omniprésentes et souvent sources de souffrance. Apprendre à apprivoiser ses pensées et à gagner en paix d'esprit en utilisant la pleine conscience ;
- Les émotions nous dépassent souvent. Pratiquer la pleine conscience, pour savoir les reconnaître, les accepter et ne plus nous laisser submerger, emporter par elles ;
- Intégrer la pleine conscience et la pratiquer dans son quotidien, en prenant en compte l'expérience de l'instant dans sa globalité et où que nous soyons.

MÉTHODOLOGIE

- Temps d'apprentissage collectif
- Exercices individuels
- Échanges en sous-groupe et en groupe entier
- Pratiques de méditation formelle assise (aucun matériel n'est nécessaire) et informelle
- Réalisation de fiche mémo
- Espace d'approfondissement en ligne en accès libre pour les stagiaires (vidéos, audio, exercices ...)

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL |

Prévention des troubles anxiodépressifs par la méthode MBCT (Mindfulness Based Cognitive Therapy)

! NOUVELLE FORMATION

Éligible au DPC

SESSION

12 rue Cabanis.

Présentiel.

5 jours (35 h).

- 06 au 10/10/2025.

Inscription :

Tél. : 01 45 65 73 15

ou 01 45 65 71 64

E-mail : saf-chsa@ghu-paris.fr

PUBLIC

Soignants exerçant ou ayant exercé en psychiatrie et ayant un intérêt pour la méditation qu'ils pratiquent régulièrement.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 à 8.



BRIQUES DPC :

Une brique claire indique que vous avez validé une partie de votre parcours DPC ; les deux briques sombres identifient les deux actions de formations qui vous restent à valider dans les deux prochaines années - Une brique APP + une brique APP et/ou gestion des risques.

La Thérapie Cognitive Basée sur la Pleine Conscience ou programme MBCT (Mindfulness Based Cognitive Therapy) a été développée au début des années 2000 par trois professeurs anglais et canadiens de psychologie, thérapeutes d'orientation comportementaliste (TCC), en adaptant le programme thérapeutique de Réduction du Stress par la Pleine Conscience (MBSR) et en y intégrant des éléments de thérapie cognitive et comportementale en vue de prévenir la rechute dépressive.

La MBCT est un programme de psychoéducation reposant sur un entraînement à la méditation de pleine conscience. Les patients apprennent à reconnaître leurs réactions habituelles aux difficultés et à adopter une attitude de non jugement envers leur expérience, en méditant et en observant et accueillant leurs sensations, pensées, émotions douloureuses.

Les participants développent leur capacité à aider leurs futurs participants à prendre de la distance vis-à-vis de leurs ruminations anxieuses et dépressives.

OBJECTIFS

- Animer des groupes de thérapie cognitive basée sur la pleine conscience (MBCT) destinés à des patients souffrant ou ayant souffert de troubles dépressifs, dans le but de prévenir une rechute et d'améliorer leur qualité de vie.

CONTENU

- Accueil, présentation des participants, exposé du déroulement du programme.
- Séance 1 : « Le pilotage automatique ».
- Séance 2 : « Gérer les obstacles – vivre dans sa tête ».
- Séance 3 : « Le souffle – rassembler l'esprit ».

! Prérequis

- Avoir participé à un programme de « sensibilisation à la pleine conscience » ou avoir participé entièrement à un cycle MBCT ou MBSR (dates, lieu, noms des instructeurs à préciser dans le questionnaire de recrutement).
- Être engagé dans une pratique personnelle de méditation (pleine conscience, bouddhiste, zen, vipasana ou yoga).
- Avoir lu ou au moins s'être procuré le manuel MBCT pour futurs instructrices et instructeurs : *La thérapie cognitive basée sur la pleine conscience pour la dépression – prévenir la rechute*, Zindel V. Segal, Mark G. Williams et John D. Teasdale (éditions De Boeck, 2019).
- Un questionnaire est à remplir pour valider les prérequis.

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL |

Prévention des troubles anxiodépressifs par la méthode MBCT (Mindfulness Based Cognitive Therapy) (suite)

INTERVENANT(S)

Organisme : Sainte Anne Formation
Florent Dulong, infirmier clinicien formé par le Dr Christophe André aux thérapies par la méditation de pleine conscience (protocole MBCT).

COÛT

1500 € / personne pour les 5 jours de formation

- Séance 4 : « Rester présent – reconnaître l'aversion ».
- Séance 5 : « Permettre, accueillir, lâcher prise ».
- Séance 6 : « Les pensées ne sont pas des faits ».
- Séance 7 : « Prendre soin de soi ».
- Séance 8 : « S'exercer, gérer les futures humeurs ».
- Retour sur les enjeux des différentes séances et sur l'animation d'un groupe MBCT.
- Mise en situation au choix, révisions.
- Échanges, bilan et conclusion

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques,
- Temps de méditation en groupe
- Mise en situation, positionnement et retour d'expérience.

Initiation aux techniques de l'hypnose – Module 1

! NOUVELLE FORMATION

SESSION

**12 rue Cabanis.
Présentiel.**

4 jours.

- 20-21/05/2025 et
17-18/06/2025.

PUBLIC

Tout public.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

ipnosia.

COÛT

5 235 €
Marché ANFH - 02/04/2028

La pratique de l'hypnose prend de plus en plus de place dans la prise en charge des patients et résidents dans les établissements de santé. De nombreuses études cliniques montrent l'intérêt thérapeutique de l'hypnose. Intégré au soin, le processus hypnotique est précis. Il ne s'improvise pas et nécessite d'être pensé en équipe pluriprofessionnelle et justifie en conséquence, le développement de compétences spécifiques pour assurer une prise en charge sécurisée. Cette pratique n'étant pas réglementée et ne faisant l'objet d'aucun contrôle d'instances comme c'est le cas pour les médecins ou les infirmiers responsables devant leurs Ordres, la formation des professionnels étant amenés à pratiquer l'hypnose est d'autant plus importante. C'est dans cette optique, l'ANFH a décidé de mettre à disposition de ses établissements adhérents une offre de formation sur les techniques de l'hypnose au service du soin

OBJECTIFS

- Comprendre l'approche hypnotique
- Identifier les différents courants et techniques d'hypnose
- S'approprier les différentes techniques de communication dans le soin et de l'hypnose conversationnelle
- S'entraîner à la mise en œuvre des techniques d'hypnose opérationnelles et immédiatement transférables
- Connaître les indications, limites et contre-indications de l'hypnose

CONTENU

JOUR 1 :

- Le contexte actuel de l'hypnose et les définitions
- Les 5 caractéristiques de la transe hypnotique démontrées par la science
- L'indication, les précautions et les contre-indications
- Le cadre déontologique d'usage. Le cadre sécurisé du consentement à l'engagement du patient
- Hypnose et proxémie : travailler sa posture dans un cadre dédié. Mise en pratique.
- L'accordage et la sensorialité : établir une bonne relation hypnotique avec le patient.
- La mise en pratique.

JOUR 2 :

- Les techniques de communication thérapeutique
- Le « parlé hypnose » ou la rhétorique hypnotique

Initiation aux techniques de l'hypnose – Module 1 (suite)

- Comment passer de la communication thérapeutique à la communication hypnotique puis à l'hypnose conversationnelle ?
- La place des suggestions en hypnose : formulation, usages (selon les âges et contextes)
- La construction d'une séance d'hypnose (étapes, spécificités selon les contextes, âges...)
- L'induction standard et les inductions rapides de l'état hypnotique
- Mises en pratique

JOUR 3 :

- Le travail avec les métaphores hypnotiques dans les soins
- La dimension stratégique en hypnose : principes et modèles SMART
- L'atelier ProSoin : construction d'un protocole de soins hypnotiques pour s'assurer la meilleure mise en place possible de l'hypnose dans son quotidien
- Les mises en pratique

JOUR 4 :

- Le retour d'expérience sur les mises en pratique
- Le retour d'expérience du « ProSoin »
- Les pratiques avancées selon les besoins (apports de nouvelles métaphores et suggestions)
- Les mises en exercice à partir de jeux de rolearning

MÉTHODOLOGIE

- L'essentiel de la formation réside dans des démonstrations et des exercices, sous forme d'ateliers supervisés
- Les méthodes pédagogiques sont actives, démonstratives et expérientielles

Gérer son stress par l'auto-hypnose – Module 2

SESSION

12 rue Cabanis.

Présentiel.

3 jours.

- 18-19/09/2025 et 09/10/2025

PUBLIC

Tout public.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

INTERVENANT(S)

ipnosia.

COÛT

3 985 €

Marché ANFH - 02/04/2028

La pratique de l'hypnose prend de plus en plus de place dans la prise en charge des patients et résidents dans les établissements de santé.

De nombreuses études cliniques montrent l'intérêt thérapeutique de l'hypnose. Intégré au soin, le processus hypnotique est précis. Il ne s'improvise pas et nécessite d'être pensé en équipe pluriprofessionnelle et justifie en conséquence, le développement de compétences spécifiques pour assurer une prise en charge sécurisée. Cette pratique n'étant pas réglementée et ne faisant l'objet d'aucun contrôle d'instances comme c'est le cas pour les médecins ou les infirmiers responsables devant leurs Ordres, la formation des professionnels étant amenés à pratiquer l'hypnose est d'autant plus importante. C'est dans cette optique, que les instances régionales de l'ANFH ont décidé de mettre à disposition de nos établissements adhérents une offre de formations sur les techniques de l'hypnose au service du soin



Prérequis

Avoir suivi la formation « Initiation aux techniques de l'hypnose » - [page 212](#)

OBJECTIFS

- Identifier un état de stress, en comprendre les mécanismes et les manifestations
- Mettre en œuvre les techniques de l'hypnose pour une gestion du stress efficace

CONTENU

JOUR 1 :

- La compréhension du stress et de son impact : les 3 modèles et leurs applications en santé
- Le stress et travail : signes cliniques, modulateurs, facteurs de vulnérabilité et de protection
- La prévention de l'épuisement et modalités du burn out
- Les besoins face au stress auxquels répond l'autohypnose
- Construire une séance d'autohypnose et spécificités dans le stress : premières mises en application -
- Apport plus : autohypnose et qualité de sommeil

JOUR 2 :

- L'explicitation des 3 grandes formes d'autohypnose pour gérer son stress et prévenir l'épuisement
- La méthodologie de mise en place de chacune d'elle et pratiques encadrées
- Les pratiques d'autohypnose avec autosuggestions
- L'apport plus : autohypnose, régulation émotionnelle, régulation de son énergie

JOUR 3 :

- Les retours d'expérience -
- L'autohypnose en situation de stress aiguë
- Les méthodes d'autohypnose avec support
- Les mises en expérience
- L'apport plus : autohypnose et meilleurs gestion relationnelle aux collègues

MÉTHODOLOGIE

- L'essentiel de la formation réside dans des démonstrations et des exercices, sous forme d'ateliers supervisés
- Les méthodes pédagogiques sont actives, démonstratives et expérientielles

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL |

Prendre soin des soignants : mieux gérer ses émotions au travail**! NOUVELLE FORMATION****SESSION****12 rue Cabanis.****Présentiel.****1 jour (7 h).**

- 20/03/2025.

- 3h30 pour la partie identifier, accueillir et gérer ses émotions et ses besoins, identifier son profil émotionnel
- 3h30 pour la partie d'analyse de pratique professionnelle, modes de régulation émotionnelle et jeu pédagogique pour développer son intelligence émotionnelle.

Inscription :

Les inscriptions sont closes 10 jours avant le début de la formation.

Tél. : 01 45 65 73 15

ou 01 45 65 71 64

E-mail : saf-chsa@ghu-paris.fr**PUBLIC**

Professionnels de la santé ou du social.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

La formation « Prendre soin des soignants » s'inscrit dans le projet d'établissement du GHU en lien avec la qualité de vie au travail et la prévention des risques psycho-sociaux. Elle vise à favoriser le mieux-être au travail des personnels en leur donnant des clés pour sortir de l'intensité émotionnelle et de la tension, afin de prévenir les arrêts maladie et le burn-out. Il s'agira dans cette formation d'accompagner les soignants à mieux comprendre le fonctionnement des émotions et à connaître leur fonctionnement personnel sur le plan émotionnel. Des ressources et outils concrets pour gérer leurs émotions et maîtriser leurs ressentis leur seront également délivrés au cours de cette formation. Cette formation est conçue pour accompagner les soignants à prendre soin d'eux-mêmes, pour qu'ils puissent durablement prendre soin des autres.

OBJECTIFS

Cette formation a pour objectif de :

- Savoir identifier ses émotions, les accueillir et les exprimer sereinement
- Identifier les besoins associés aux émotions principales et ses ressources pour les remplir
- Identifier ses modes de régulation émotionnelle et en acquérir de nouveaux
- Diminuer son niveau de réactivité émotionnelle au travail et développer son intelligence émotionnelle

CONTENUS

Il est organisé en deux temps :

- Une matinée consacrée au fonctionnement des émotions comprenant des apports théoriques et pratiques pour identifier les principales émotions, leur rôle, et leur ressenti dans le corps. Les besoins auxquels elles correspondent seront également abordés, afin d'assurer une meilleure prise en compte et gestion de celles-ci. Un jeu pédagogique reliant émotion et besoin(s) correspondant(s) sera proposé à partir de l'émotion du moment ressentie par chacun. Un temps de partage sera proposé, permettant éventuellement d'identifier les freins au fait de prendre soin de ses émotions. Puis les participants identifieront leur profil émotionnel à partir d'un questionnaire sur la Conscience de soi et l'Intuition sociale, ce qui permettra de faire émerger les points de sensibilité de chacun et de commencer à identifier ses modes de régulation émotionnels.
- Après un bref moment de relaxation, l'après-midi sera consacrée à analyser une situation professionnelle récurrente générant de la réactivité émotionnelle. Cette analyse permettra de comprendre son ressenti à l'aide des émotions et besoins correspondants identifiés précédemment, et de favoriser un changement de posture. Un temps de parole sera proposé à ceux qui le souhaitent. Les modes de régulation émotionnelle propres à chacun seront identifiés. De nouveaux modes directement applicables seront proposés, et notamment un apport pratique sur la manière de

Prendre soin des soignants : mieux gérer ses émotions au travail (suite)

! NOUVELLE FORMATION

INTERVENANT(S)

Organisme Sainte Anne Formation. L'intervention est réalisée par une kinésologue (13 ans d'exercice en cabinet) et formatrice, créatrice de la formation.

TARIF

300 € / personne

nourrir des émotions positives au quotidien. La fin de journée sera consacrée à un jeu pédagogique combinant observation de l'autre et conscience de soi, ainsi qu'à un temps de bilan et d'évaluation de la journée.

MÉTHODOLOGIE

Les méthodes pédagogiques utilisées sont interactives, expérientielles, et ludiques. Elles font appel à différents supports (questionnaires, jeux, projection d'un court-métrage si possibilité technique...) et différentes techniques (basées sur l'observation et l'analyse, mais aussi sur le corps, la respiration, la relaxation, le mouvement...). Elles incluent des apports théoriques et pratiques. Elles font appel à la participation active de manière importante dans les échanges, analyses et jeux pédagogiques.

- Concernant l'analyse de pratique professionnelle, la séance de l'après-midi partira de situations rencontrées par les participants sur le terrain. Il s'agira d'observer, de questionner, voire de déconstruire, les représentations, les dynamiques et les fonctionnements de chacun
- Tour de table
- Questionnaire de satisfaction

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL | Le travail de nuit

SESSION

12 rue Cabanis.

Présentiel.

2 jours.

- 09-10/10/2025.

PUBLIC

Professionnels des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux exerçant la nuit.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

Déméter Santé.

COÛT

1 760 €

Marché ANFH - 27/03/2027

OBJECTIFS

- Identifier les spécificités du travail de nuit.
- Identifier les responsabilités des personnels de nuit.
- Adapter la relation d'aide au patient, au résident, à l'utilisateur.
- Veiller à la continuité des soins à travers les transmissions avec les équipes de jour.
- S'intégrer dans la vie de l'équipe et s'impliquer dans les projets de service.
- Identifier les moyens d'améliorer son confort de travail, sa sécurité, l'équilibre vie professionnelle - vie personnelle et les mettre en œuvre.



S'adresse aux professionnels exerçant la nuit.

PROGRAMME

- Les spécificités du travail de nuit.
- Les enjeux et les difficultés liés au travail de nuit dans la Fonction publique hospitalière :
 - . les contraintes physiques et psychologiques liées au travail de nuit ;
 - . les avantages et inconvénients du travail de nuit ;
 - . les notions de chronobiologie.
- Les responsabilités des personnels de nuit, leurs devoirs et leurs obligations.
- Les soins, les accompagnements :
 - . les besoins des patients/ résidents/ usagers ;
 - . la relation d'aide ;
 - . les transmissions ;
 - . les principes de base des transmissions entre les équipes de jour et de nuit ;
 - . les supports institutionnels ;
 - . les techniques de communication efficaces pour transmettre des informations.
- Le personnel de nuit et la vie institutionnelle.
- L'organisation du travail de nuit :
 - . la question centrale de la bientraitance ;
 - . la gestion du temps et la priorisation.
- La sécurité du personnel et des patients/ résidents/ usagers :
 - . les exigences ;
 - . les protocoles procédures indispensables.
- L'équilibre vie professionnelle/ vie personnelle.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL |

La retraite – un projet d'une vie

SESSION

12 rue Cabanis.

2 jours.

- Groupe 1 : 09-10/04/2025
- Groupe 2 : 24-25/11/2025.

PUBLIC

Réservé en priorité aux agents qui doivent partir à la retraite dans l'année.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

Avenir Santé Formation.

COÛT

Pédagogique : 2 870 €

OBJECTIFS

- se préparer au changement : aborder positivement cette transition,
- se projeter dans l'avenir pour définir un projet de vie harmonieux qui tient compte de ses désirs et de ses contraintes,
- développer ses ressources et son potentiel de créativité pour mettre en oeuvre ce projet.

CONTENU

1. préparer le changement :

- quels changements liés à la retraite ?
 - . comprendre ce que la retraite signifie pour soi,
 - . prendre conscience que la retraite représente un changement radical,
 - . partager son ressenti, sa vision idéale et ses appréhensions,
- mieux se connaître pour mieux évoluer :
 - . se remémorer son parcours de vie,
 - . repérer ses moments clés, ses succès, ses changements de trajectoire,
 - . identifier ses valeurs et ses centres d'intérêt,
- préparer son départ :
 - . quels sont ses acquis, ses meilleures pratiques ?
 - . transmettre : quoi, à qui et comment ?
 - . changer, c'est sortir du cadre.

2. définir son projet de vie :

- la retraite : un nouvel état d'esprit :
 - . se centrer sur soi : ses besoins, ses valeurs, ses priorités, sa vision de la vie,
 - . explorer ses souhaits et ses rêves passés, présent et à venir,



Prérequis

Réservé en priorité aux agents qui doivent partir à la retraite dans l'année/ Inscription à la session la proche de la date de départ.

- . se projeter dans une nouvelle dynamique physique, relationnelle et intellectuelle,
- . réfléchir à la gestion du temps : prendre son temps, perdre son temps, utiliser son temps ...
- élaborer son projet de vie :
 - . quel projet mettre en oeuvre en lien avec sa mission de vie ?
 - . créer le lien entre le professionnel et le personnel autour d'un projet en accord avec soi,
 - . élaborer son projet en tenant compte des contraintes et des étapes de réalisation.

MÉTHODOLOGIE

- échanges d'expériences et de points de vue,
- activités en groupe et en sous-groupes,
- exercices pratiques (respiration, visualisation),
- travaux de réflexion.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL |

Manutention de charges inertes

! NOUVELLE FORMATION

SESSION

12 rue Cabanis.
Présentiel
2 jours (14 heures) -
prévoir jour 2 en Intra pour
manipulation.

PUBLIC

Tout personnel portant des charges.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

Griepps.

COÛT

2 400 €
 Marché ANFH - 21/12/2027

En matière de santé au travail, dans les établissements sanitaires, les troubles musculosquelettiques constituent la première cause d'accident du travail et d'inaptitude médicale. Ces TMS sont principalement dus à la manutention de personnes et/ou de charges inertes. Tous les agents des établissements peuvent être amenés à porter des charges lourdes et/ou encombrantes. Afin d'améliorer la qualité de vie au travail de l'ensemble du personnel de ces établissements mais aussi afin de diminuer les coût sociaux et financiers de ces accidents du travail et inaptitudes, une prise de conscience et un changement des habitudes de travail est nécessaire. Cette prise de conscience passe dans un premier temps par des apports théoriques concernant la fréquence et la gravité des accidents du travail et inaptitude, le fonctionnement du corps humain et les risques encourus à moyen et long terme. Elle passe dans un second temps par des mises en situation concernant les techniques les plus appropriées pour réalisées la manutention de charges. Enfin elle sera solidifiée par une réflexion sur les pratiques professionnelles en cours et la possibilité de les faire évoluer pour le bien être de chacun.

OBJECTIFS

- Prévenir les risques professionnels liés à la manutention de charges
- Prendre conscience de la nécessité de se préserver
- Prendre conscience du coût social et financier des conséquences de mauvaises manutentions
- Mettre en pratique les bonnes postures
- Savoir utiliser le matériel à disposition
- Optimiser l'environnement

CONTENU

JOUR 1 : ACQUÉRIR LES FONDAMENTAUX DU TRAVAIL DE MANUTENTION EN SÉCURITÉ

- Prendre conscience du cout social et financier des conséquences de mauvaises manutentions
- Qu'est-ce qu'une manutention ?
- Les enjeux des conditions de travail / usure professionnelle Présenter le fonctionnement du corps humain / Prendre conscience de la nécessité de se préserver
- Caractéristiques du travail musculaire
- Les différentes régions de la colonne vertébrale et les zones à risque
- Les notions d'équilibre postural Repérer les situations susceptibles de nuire à la santé / prévenir les risques professionnels
- Description d'une situation de travail
- Les facteurs liés à l'environnement
- Les principaux généraux de la prévention Acquérir et intégrer les principes de sécurité

Manutention de charges inertes (suite)

- Les principes de base d'aménagement des postes
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort Participer au maintien de son tonus musculaire
- Exercice gainage / renforcement musculaire

JOUR 2 : IDENTIFIER LES ACTIONS D'AMÉLIORATION

- Aménager son poste / identifier les manutentions utilisées
- En immersion : observation in suite avec la participation des agents sur postes Proposer des actions d'amélioration
- Restitution en grand groupe des situations observées et proposer des actions d'amélioration : matériel, environnement, personnel, organisation du travail
- Récupérer de façon efficace
- Automassage
- TRIGGER POINT
 - . L'alimentation et les effets sur les inflammations
 - . Activité physique vs sédentarité

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques
- Séquence vidéos
- Études de cas sur manutention service technique sur photos et vidéos
- Carte mentale
- Mises en situation avec matériel de prévention (gilet alarme...)
- Exercices pratiques : automassage, échauffement musculaire...
- Rédaction d'un livret d'actions d'améliorations

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL |

La gestion du stress – l'intelligence émotionnelle au profit d'une meilleure compréhension et gestion des émotions

SESSION

12 rue Cabanis.

Présentiel.

2 jours.

- 31/03/2025 et 01/04/2025.

PUBLIC

Tout public.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

Offre également disponible en distanciel.

INTERVENANT(S)

Excellens Formation.

COÛT

1 500 €

OBJECTIFS

- Comprendre les mécanismes et causes du stress dans son milieu professionnel.
- Découvrir et développer ses ressources pour gérer son stress et affronter les situations stressantes.
- Identifier, comprendre et accepter ses émotions.
- Acquérir les méthodes et réflexes pour faire face aux pressions.

PROGRAMME

- L'identification de sa relation au stress.
- Le repérage des facteurs stressants en situation de travail.
- Les leviers pour agir en état de stress.
- Les ressources mobilisables pour agir contre le stress.
- Les techniques de communication pour diminuer le stress, les conflits relationnels et désamorcer les situations déstabilisantes.
- Les méthodes et réflexes pour faire face aux pressions.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL |

Gestion du stress et prévention de l'épuisement professionnel

! NOUVELLE FORMATION

SESSION

12 rue Cabanis.
3 jours discontinus (2+1).
 - 03-04/06/2025
 et 24/06/2025.

PUBLIC

Tout public.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

16.

INTERVENANT(S)

Formavenir Performances.

COÛT

3 180 €
 Marché ANFH - 15/08/2025

L'environnement des personnels issu d'établissements publics de santé est en constante évolution. Les risques psychosociaux et le stress sont au cœur de l'actualité. Il est aujourd'hui reconnu que le stress professionnel induit pour les organisations des coûts économiques et engendre pour la personne une diminution de la motivation, une perte d'efficacité et un risque pour la santé. L'objectif de cette formation est de mettre clairement en évidence les causes du stress et ses conséquences négatives ainsi que les ressources à utiliser pour y faire face et prévenir l'épuisement professionnel.

OBJECTIFS

- Clarifier la notion de l'épuisement professionnel (EP)
- Comprendre les mécanismes du stress et ses manifestations
- Réaliser un état des lieux de sa relation avec le stress
- Appréhender ses modes de fonctionnement mental, ses comportements, sa relation au stress
- Identifier les situations susceptibles de générer stress et EP
- Repérer ses réactions personnelles en situation difficile
- Acquérir des techniques pour gérer et prévenir les situations de stress
- Voir le stress (non chronique) comme une opportunité de développement et une ressource

CONTENU

JOUR 1 :

- Clarification de la notion d'épuisement professionnel et ses composantes clés
 - . Analyse objective des situations de travail
 - . Raisons et enjeux de l'épuisement au travail
 - . Distinguer stress, bore out, brown-out et burnout
 - . Les conséquences de l'épuisement professionnel sur les individus et les institutions
- Les mécanismes du stress, ses manifestations
 - . État des lieux de sa relation au stress
 - . Perception individuelle du stress
 - . Clarification et définition du concept du stress
 - . Différentes typologies du stress
 - . Identification de son profil : se déculpabiliser
- Compréhension du fonctionnement mental grâce à l'ANC (Approche Neuro-Cognitive et Comportementale)

Gestion du stress et prévention de l'épuisement professionnel (suite)

- . Les trois familles de stress - L'approche ANC - Les centres de décision du cerveau
- Les situations susceptibles de générer du stress et épuisement professionnel - Environnement et les conditions de travail
 - . Le rôle professionnel et le stress
 - . La confrontation aux situations difficiles
 - . Lien entre stress, conflits, situations « gâchettes»
 - . La sur-adaptation des soignants
- Repérage de ses réactions personnelles en situation difficile
 - . Grille de lecture des réponses face aux stimuli - Repérage de ses propres tendances
 - . La place des émotions

JOUR 2 :

- Les solutions – Stratégie anti-stress afin de prévenir le stress
 - . La Gestion des Modes Mentaux (GMM)
 - . Les ressources personnelles ou extérieures pour (ré)agir - Transférer les acquis en situation professionnelle : plan d'action

JOUR 3 :

- Voir le stress comme une opportunité de développement personnel et professionnel
- Exercices de régulation mis en pratique ou Atelier de réalité virtuelle permettant une immersion

MÉTHODOLOGIE

- Apports théoriques
- Ateliers de mise en application
- Travaux en sous-groupe
- Auto-évaluation de son stress
- Jeux pédagogiques
- Exercices de relaxation
- Utilisation réalité virtuelle

MISE À NIVEAU | Projet Voltaire courriel

E-learning



SESSION

Inscription à

INFO-Formation@ghu-paris.fr

PUBLIC

Tout public.

INTERVENANT(S)

Woonoz.

COÛT

126 € pour 12 mois d'accès
à la plateforme

OBJECTIFS

- Rédiger des mails professionnels efficaces, dans le respect des règles de formulation et de présentation.
- Identifier les leviers pour communiquer efficacement via mail.

PROGRAMME

Parcours de formation 100 % en ligne

L'entraînement se déroule sous forme de pédagogie inversée : trouvez l'anomalie dans un e-mail proposé. Ensuite, la correction et l'explication de la règle s'affichent.

D'autres exemples de cette règle seront présentés, pour que l'agent ait les bons automatismes. Pour une mémorisation efficace, un niveau de révision finale constitué des règles ayant posé problème est généré.

L'entraînement personnalisé comprend vingt-quatre bonnes pratiques recensées, réparties sur cinq niveaux. Des petites sessions d'entraînement (10-15 minutes) sont préconisées plusieurs fois par semaine pour une meilleure mémorisation.

Contenus abordés :

- Je reçois un e-mail.
- Destinataires, objet, pièces jointes.
- Le contenu de l'e-mail.
- Réponse à un e-mail de réclamation ou de mécontentement.

Un tutorat : un expert suit les progrès des agents, les motive et leur répond par mail.

2a

MISE À NIVEAU |

Projet Voltaire Orthographe, Expression & Courriel.

Rédiger sans fautes et renforcer son expression

! NOUVELLE
FORMATION

E-learning



SESSION

E-learning

18 h minimum requises.

PUBLIC

Tout public.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

Woonoz sas.

COÛT

916 € TTC/apprenants

OBJECTIFS

Consolider les bases de l'orthographe et perfectionner son expression pour rédiger des écrits professionnels sans fautes. Connaître les principales règles pour structurer son propos et être concis dans ses échanges. Appliquer les codes en enrichissant votre vocabulaire pour produire un discours plus nuancé et plus précis. Maîtriser les codes de l'e-mail pour une correspondance qui fera mouche auprès des destinataires. Viser le plus haut score à l'épreuve Orthographe du Certificat Voltaire.

CONTENU

MODULE PROJET VOLTAIRE FONDAMENTAUX CAMPUS

47 points fondamentaux de grammaire

Nature des difficultés traitées :

- Le genre et le nombre des noms ;
- Les adjectifs qualificatifs ;
- Les déterminants ;
- Les compléments d'objet ;
- L'utilisation de la cédille ;
- Les adverbes...

MODULES PROJET VOLTAIRE PRO + PONT SUPÉRIEUR

84 règles Pro et 56 règles Pont supérieur couramment utilisées en environnement professionnel avec des phrases simples et courtes.

Nature des difficultés traitées :

- Grammaire : 70 %
 - . Accords (adjectifs, participes passés).

!
Prérequis

- Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant renforcer leur efficacité professionnelle en expression écrite et orale.
- Disposer d'un ordinateur, un mobile ou une tablette ayant accès à Internet.

- . Conjugaison simple: présent, imparfait, futur, conditionnel, impératif.
- . Confusions homophoniques : si/s'y, et/est, ça/sa, dans/d'en...
- Orthographe d'usage (ou lexicale) : 20 %
 - . Petits mots : parmi/parmi, bien sûr/bien sûr, mieu/mieux...
- Sémantique (fautes de sens) : 6 %
 - . Les homophones : voie/voix, censé/sensé...
- Phrase et syntaxe : 3 %
 - . Concordance des temps avec «si», l'interrogation directe et indirecte...
- Formules professionnelles : 1 %
 - . À l'attention/à l'intention...

MODULE SUPÉRIEUR

- Travail approfondi sur 140 règles non maîtrisées, rassemblées sur 10 niveaux classés dans un ordre croissant de difficulté (14 règles par niveau) > temps estimé : 8 heures.
- Révision des 10 niveaux (reprise des 140 règles) avec remise à niveau sur les derniers points non maîtrisés > temps estimé : 2 heures.
- Temps passé : le temps réel passé sur chacune des 140 règles dépendra du niveau du stagiaire, évalué au début de chaque niveau.
- Suivi de formation : possibilité d'éditer à tout moment un rapport de formation détaillé.

MISE À NIVEAU |

Projet Voltaire Orthographe, Expression & Courriel.

Rédiger sans fautes et renforcer son expression (suite)

Nature des difficultés traitées :

- Grammaire : 60 %
 - . Accords : adjectifs, participes passés.
 - . Conjugaison simple : présent, imparfait, futur, conditionnel, impératif.
 - . Confusions homophoniques : si/s'y, et/est, ça/sa, dans/d'en...
- Orthographe d'usage (ou lexicale) : 23 %
 - . Les bases : cédilles, accents.
 - . Petits mots : certe/certes, parmi/parmi, biensûr/bien sûr, mieu/mieux, malgré/malgré...
 - . Adverbes en « amment » ou « emment ».
 - . Pièges classiques : cauchemard/cauchemar, language/langage, dilemne/dilemme...
- Sémantique (fautes de sens) : 10 %
 - . Les contresens : à l'instar de, bimestriel...
 - . Les homophones : voie/voix, censé/sensé...
- Phrase et syntaxe : 5 %
 - . Concordance des temps simples.
 - . Les élisions dangereuses : presque, puisqu'...Les dangers du « que ».
- Formules professionnelles : 2 %
 - . Accord de ci-joint ; à l'attention/à l'intention ; je vous serais gré/je vous saurais gré.

MODULE ORTHOTYPOGRAPHIE

24 règles sur 4 niveaux.

Le module Orthotypographie du Projet Voltaire permet de voir ou revoir les 24 règles les plus couramment utilisées dans nos écrits.

Nature des difficultés traitées :

- Doit-on écrire 30% ou 30 % ?
- Dans une citation, le point final est-il avant ou après le guillemet fermant ?
- Doit-on écrire 8h30, 8 heures 30, 8 h 30 ou 8 h. 30 ?

- Doit-on écrire n°10, n° 10, N°10 ou num 10 ?

MODULE EXCELLENCE

- Travail approfondi sur 200 règles non maîtrisées et rassemblées sur 14 niveaux classés dans un ordre croissant de difficulté > temps estimé : 10 heures.
- Révision des 14 niveaux (reprise des 200 règles) avec remise à niveau sur les derniers points non maîtrisés > temps estimé : 2 heures.
- Temps passé : le temps réel passé sur chacune des 200 règles dépendra du niveau du stagiaire, évalué au début de chaque niveau.
- Suivi de formation : possibilité d'éditer à tout moment un rapport de formation détaillé.

Nature des difficultés traitées :

Le module Excellence permet de travailler sur des difficultés d'un niveau plus élevé.

Typologie des difficultés traitées par le module Excellence :

- Difficultés grammaticales : 39 %
- Difficultés sémantiques (liées au sens) : 35 %
- Difficultés lexicales (orthographe d'usage) : 15 %
- Difficultés syntaxiques (organisation de la phrase) : 11 %.
- Quelques exemples : « à Avignon » ou « en Avignon » ? « C'est là que je vais » ou « c'est là où je vais » ? « Mystifier » ou « mythifier » ? « Les roues arrière » ou « les roues arrières » ? « Ils se sont téléphoné » ou « ils se sont téléphonés » ?

PARCOURS EN LIGNE : EXPRESSION MODULE VOCABULAIRE

- Travail approfondi sur un corpus de 600 mots à forte valeur dans un environnement professionnel, rassemblés sur 20 niveaux > temps estimé : 14 heures.
- Révision des 20 niveaux (reprise des 600 mots) avec remise à niveau sur les derniers points non maîtrisés > temps estimé : 2 heures.

MISE À NIVEAU |

Projet Voltaire Orthographe, Expression & Courriel.

Rédiger sans fautes et renforcer son expression (suite)

- Temps passé : le temps réel passé sur chacun des 600 mots dépendra du niveau du stagiaire, évalué au début de chaque niveau.
- Suivi de formation : possibilité d'éditer à tout moment un rapport de formation détaillé.

MODULE SYNTAXE ET PONCTUATION

- Travail approfondi sur les 37 règles de l'efficacité du discours > temps estimé : 3 heures.
- Révision des 37 règles avec remise à niveau sur les derniers points non maîtrisés > temps estimé : 1 heure.
- Temps passé : le temps réel passé sur chacune des 37 règles dépendra du niveau du stagiaire, évalué au début de chaque niveau.
- Suivi de formation : possibilité d'éditer à tout moment un rapport de formation détaillé.

Nature des difficultés traitées :

- VOCABULAIRE Utiliser, dans un cadre professionnel, les mots permettant d'élaborer un discours précis et nuancé.
- SYNTAXE Coréférence, connecteurs logiques, etc.
- PONCTUATION Virgules obligatoires et interdites, point après les interrogatives indirectes, etc.

PARCOURS EN LIGNE : COURRIEL MODULE COURRIEL 5

5 niveaux – 24 règles

- Travail approfondi sur 24 règles, des conseils de rédaction, des techniques de mise en forme et les bonnes pratiques pour rédiger ses e-mails professionnels avec efficacité et impact, rassemblés sur 5 niveaux > temps estimé : 3 heures.
- Révision des 5 niveaux avec remise à niveau sur les derniers points non maîtrisés, test blanc (temps estimé : 25 minutes) et évaluation finale (temps estimé : 25 minutes)
- Temps passé : le temps réel passé sur chacun des 5 niveaux dépendra du niveau initial de l'apprenant.

Nature des difficultés traitées :

- Rédiger efficacement ses e-mails professionnels grâce à une remise à niveau sur les sujets suivants :
 - . Comprendre l'usage des champs destinataires, utiliser efficacement le champ Objet
 - . Savoir utiliser les bonnes formules d'appel et de politesse
 - . Savoir mettre en forme et faire les bons choix de rédaction dans le corps de l'e-mail
- Selon des mises en situation professionnelle, savoir structurer et composer son message
- Parcours Niveau 1 : Hors du corps
- Niveau 2 : La bonne formule
- Niveau 3 : Un contenu en bonne (et due) forme
- Niveau 4 : Un contenu bien rédigé OU Le style du contenu
- Niveau 5 : Méthode d'écriture professionnelle

CONTENU

- Une formation effectuée en ligne sur www.projet-voltaire.fr
- Évaluation des acquis à la fin de chaque module.
- Accompagnement par courriel avec un tuteur (à la demande).

MISE À NIVEAU |

Réactualisation des connaissances – niveau 1

SESSION

12 rue Cabanis.

- Niveau 1 - tous les mardis,
hors vacances scolaires :
30/09/2025,
07 et 14/10/2025,
04, 18 et 25/11/2025,
02, 09 et 16/12/2025,
06, 13, 20 et 27/01/2026,
03, 10 et 17/02/2026,
10, 17, 24 et 31/03/2026,
07 et 14/04/2026,
05, 12, 19 et 26/05/2026,
02, 09, 16 et 23/06/2026.

PUBLIC

Tout public ayant le projet de développer des compétences de base en français, mathématique et méthodologie. Niveau Fin de collège.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

Auto Entreprise
DEBUSSCHERE.

COÛT

Pédagogique : 18 000 €

Cette formation concerne les personnels du GHU qui ont des lacunes sur les savoirs de base (écrit, calcul, oral, compréhension de texte) et qui expriment le souhait de développer un projet professionnel et/ou personnel. Dans cette perspective le GHU met en place un dispositif de formation leur permettant de bénéficier de formations en français et mathématiques dans un parcours gradué bien identifié. Cette démarche de formation s'inscrit pleinement dans l'esprit de la Formation Tout au Long de la Vie qui accompagne notamment les personnels sans qualification, ou avec une qualification de niveau V dans un parcours de promotion et d'évolution professionnelle.

Le niveau 1 s'adresse aux agents ayant suivi une scolarité en secondaire jusqu'en classe de 3^{ème}, ou de 2^{nde}.

OBJECTIFS

À vocation pratique et interactive, centrée autour d'exercices concrets cette formation a pour objectifs de permettre aux agents :

- d'appréhender les difficultés et les pièges de la langue française et de faire en sorte de les maîtriser
- d'acquérir une plus grande aisance à l'écrit comme à l'oral en faisant de nombreux exercices
- d'être en mesure de résoudre des problèmes de mathématique de différents niveaux (% , /, X, et de recherche de raisonnements)
- de pouvoir rédiger tout type de document (compte-rendu, tableaux...)
- de préparer et se présenter à des concours, et/ou à des postes (aide-soignant, adjoint administratif...)
- et d'acquérir une culture générale permettant d'étendre les possibles dans le champ professionnel comme personnel

CONTENU

- La grammaire (la ponctuation, la phrase, les déterminants, les pronoms, le COD et COI, les phrases passives et actives, les adverbes, les conjugaisons...), l'orthographe (le nom, les accords...), le vocabulaire, la méthodologie.
- Les opérations (addition, soustraction, multiplication, division), conversions, fractions, aires, périmètre, unités de mesure...

MÉTHODOLOGIE

Apports théoriques, exercices, supports pédagogiques, exposés, travaux de groupe - exercices pratiques individuels et en groupes (dictées, QCM...).

MISE À NIVEAU |

Réactualisation des connaissances – niveau 2

SESSION

12 rue Cabanis.

- Niveau 2 - le jeudi tous les 15 jours, d'octobre à juin, hors congés scolaires :
02 et 16/10/2025,
06 et 20/11/2025,
04 et 18/12/2025
08 et 22/01/2026,
05 et 19/02/2026,
12 et 26/03/2026,
16/04/2026,
07 et 21/05/2026,
04 et 18/06/2026.

PUBLIC

Tout public ayant le projet de développer des compétences de base en français, mathématique et méthodologie. Niveau Bac.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

Auto Entreprise
DEBUSSCHERE.

COÛT

Pédagogique : 10 200 €

Cette formation concerne les personnels du GHU qui ont des lacunes sur les savoirs de base (écrit, calcul, oral, compréhension de texte) et qui expriment le souhait de développer un projet professionnel et/ou personnel. Dans cette perspective le GHU met en place un dispositif de formation leur permettant de bénéficier de formations en français et mathématiques dans un parcours gradué bien identifié. Cette démarche de formation s'inscrit pleinement dans l'esprit de la Formation Tout au Long de la Vie qui accompagne notamment les personnels sans qualification, ou avec une qualification de niveau V dans un parcours de promotion et d'évolution professionnelle.

Le niveau 2 s'adresse aux agents ayant suivi une scolarité au lycée jusqu'en classe de terminale, Bac.

OBJECTIFS

À vocation pratique et interactive, centrée autour d'exercices concrets cette formation a pour objectifs de permettre aux agents :

- de revoir les difficultés et les pièges de la langue française et de faire en sorte de les maîtriser, de pouvoir aborder avec aisance les techniques spécifiques propres au résumé, à la rédaction, à la dissertation et à la note de synthèse
- d'acquérir une plus grande aisance à l'écrit comme à l'oral afin de préparer et de passer des concours de différents niveaux (infirmiers, éducateurs, adjoints des cadres...)
- d'être en mesure de résoudre des problèmes de mathématique de niveaux supérieurs
- et d'acquérir une culture générale permettant d'étendre les possibles dans le champ professionnel comme personnel

CONTENU

- La grammaire, les conjugaisons, l'orthographe, le vocabulaire, la méthodologie et des techniques spécifiques (le résumé, la dissertation, la note de synthèse, la note administrative).
- Les opérations complexes, conversions, fractions, aires, périmètre, unités de mesure, équations, résolution de problèmes...

MÉTHODOLOGIE

Apports théoriques, exercices, supports pédagogiques, exposés, travaux de groupe, devoirs d'intersession

Réactualisation des connaissances – niveau 3

Dans la continuité de l'actualisation des connaissances modules 1 et 2, cette version du module 3 permet aux agents confirmés de se mettre dans une posture de préparation aux concours.

SESSION

12 rue Cabanis.

- Niveau 3 - le lundi tous les 15 jours, hors vacances scolaires :
29/09/2025,
13/10/2025,
03 et 17/11/2025,
01 et 15/12/2025,
05 et 19/01/2026,
02 et 16/02/2026,
09 et 23/03/2026,
13/04/2026,
04 et 18/05/2026,
01 et 15/06/2026.

PUBLIC

Professionnels des différents services du GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences ayant un projet professionnel : concours IDE, assistant social, éducateur spécialisé... (ou autres concours administratifs), reconversion professionnelle etc.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

Auto Entreprise
DEBUSSCHERE.

COÛT

12 000 €

OBJECTIFS

Objectif global :

Cette action de formation de niveau bac + 2 répond à un double objectif :

- Permettre aux candidats de réussir les épreuves des concours envisagés (infirmier, assistant de service social, éducateur spécialisé, concours administratifs ...)
- Permettre d'acquérir des connaissances plus solides en culture générale, de mieux maîtriser les techniques d'oral de façon à ce qu'ils puissent suivre leur scolarité avec plus de facilité.

Objectifs pédagogiques :

À vocation pratique et interactive, centrée autour d'exercices concrets cette formation permettra aux participants :

- De revoir les difficultés et les pièges de la langue française, de faire en sorte de les maîtriser, de pouvoir aborder avec aisance les techniques spécifiques propres au résumé, à la rédaction, à la dissertation, à la note de synthèse et à l'explication de texte.
- D'acquérir une plus grande aisance à l'écrit comme à l'oral, afin de préparer et de passer des concours de différents niveaux : adjoints administratifs, aides-soignants, infirmiers...
- Plus généralement : d'acquérir une culture générale permettant d'étendre les possibles dans le champ professionnel comme personnel.

CONTENU

TECHNIQUES RÉDACTIONNELLES

Le résumé :

I - Le résumé

- A - Qu'est-ce qu'un résumé ?
- B - Ce que n'est pas un résumé

II - Comment faire un résumé ?

- A - Souligner ou ne pas souligner dans le texte ?
- B - Gérer le temps imparti
- C - Suivre une méthode en quatre étapes
 - 1 - Une lecture globale
 - 2 - Une lecture affinée avec prise de notes
 - 3 - Un premier jet rédactionnel
- D - La rédaction définitive

La rédaction et la dissertation :

I - Compréhension du sujet

- A - Décoder l'énoncé
- B - Savoir questionner le sujet
 - 1 - Repérer les mots clés
 - 2 - Cerner la relation entre les mots clés
 - 3 - Reformuler le sujet

Réactualisation des connaissances – niveau 3 (suite)

II - Recherche des idées et construction du plan

- A - Procéder à la recherche des idées
- B - Éviter le hors sujet
- C - Élaborer un plan
 - 1 - Définition
 - 2 - Types de plan
 - Le plan de discussion
 - Le plan comparatif
 - Le plan d'analyse de problème

III - Composition de l'introduction et de la conclusion

- A - Construire une introduction
- B - Amener une conclusion

IV - Mise en forme finale

- A - Mettre en œuvre le plan
- B - Évaluer « l'encombrement »
- C - Choisir le style
- D - Éviter la superposition
- E - Bien présenter sa copie

V - Organisation générale « dans la perspective des concours »

- La gestion du temps
- Lecture et étude du sujet
 - Recherche des idées
 - Classement des idées
 - Élaboration du plan détaillé
 - Rédaction de l'introduction
 - Rédaction de la conclusion
 - Rédaction du développement
 - Relecture de l'ensemble

La note de synthèse ou « note administrative » :

I - La note de synthèse ou « note administrative »

- A - Qu'est-ce qu'une note ?
- B - Qu'est-ce qu'un dossier ?
 - Les documents
 - La nature et l'origine des pièces du dossier
- C - Le libellé du sujet contient la consigne de travail
 - Pour la note de synthèse
 - Pour la rédaction d'un document administratif

II - Méthode de travail

- A - Analyser le libellé du sujet
- B - Comment analyser le dossier
 - Une première lecture de survol
 - La lecture active
- C - Classer les idées, structurer la note
 - La présentation des idées doit être organisée et structurée
 - Comment sélectionner les informations qui figureront dans le plan ?
- D - Comment présenter la note
- E - Rédiger

L'explication de texte :

I - Commentaire de texte

- A - Qu'est-ce qu'une explication de texte ?
- B - Quelle est sa structure ?

II - Comment faire un commentaire de texte

- A - Savoir lire un texte

- B - Savoir rédiger une explication de texte

Expression orale :

- Lecture d'articles de journaux,
- Lecture de pièces de théâtre,
- Lecture de nouvelles courtes,
- Lecture de plusieurs extraits de romans etc.

Chaque lecture donne lieu à un débat sur le sujet abordé ou l'histoire traitée.

- Analyse de textes,
- Repérage des idées principales, points d'articulation des textes étudiés etc.

Chaque séance fait l'objet d'une mise en situation professionnelle répondant à la spécificité de chaque concours (simulation).

MATHÉMATIQUES

Révision

- Addition
- Soustraction
- Multiplication
- Division
- Conversions
- Les fractions
- Le périmètre
- Les aires
- Les unités de mesures
- Les pourcentages
- Les équations à 1 inconnue
- Résolution de problèmes

MÉTHODOLOGIE

Alternance de théorie et de pratique

PRÉPARATION EXAMENS - CONCOURS - DIPLÔME |

Accompagnement Adjoint administratif/ AEQ/ASH

ACCOMPAGNEMENT CONCOURS RÉSERVÉS

PUBLIC

**1/2 journée en présentiel
+ Test obligatoire le
27/03/2025 de 9h30 à 12h30,
Amphithéâtre Morel (Site
Cabanis).**

À l'issu de ce test, deux
versions seront proposées :

Version courte en Distanciel de
09h30 à 12h30

- 11/04/2025
- 28/05/2025

Version Longue en Distanciel

Groupe 1 : de 09h30 à 12h30

Groupe 2 : de 13h0 à 16h30

- 02/04/2025
- 09/04/2025
- 30/04/2025
- 07/05/2025
- 14/05/2025
- 21/05/2025.

**Les demandes d'inscription
sont à envoyer à**
INFO-Formation@ghu-paris.fr

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12.

COÛT

3 000 €

OBJECTIFS

- Aider les participants à prendre la parole en public.
- Appréhender les difficultés des épreuves.
- Aider à structurer une production écrite
- Acquérir une méthodologie et les bons réflexes.
- Acculturer les agents à l'environnement hospitalier

CONTENU

1/2 journée le 27/03/2025 :

Présentation du dispositif d'accompagnement à la réussite et passage de test

- Deux versions d'accompagnement :
 - . Une version courte (VC) : 2 modules de 3 heures en distanciel
 - . Une version longue (VL) : 6 modules de 3 heures en distanciel
- Modules de 3 heures en distanciel sur les points suivants :
 - . Présentation des épreuves
 - . Méthodologie pour une rédaction efficace
 - . Culture hospitalière
 - . Préparation à la posture à tenir à l'épreuve orale et communication

MÉTHODOLOGIE

- Test de positionnement :
- Accompagnement pour les dossiers
- Apports théoriques, méthodologie des épreuves, simulation à l'oral

PRÉPARATION EXAMENS - CONCOURS - DIPLÔME | Préparation au concours Adjoint des cadres hospitaliers

! NOUVELLE FORMATION

SESSION

**12 rue Cabanis.
9 jours discontinus.**

En lien avec la DRH en fonction du calendrier des concours.
- De Mars à Juin 2026.

PUBLIC

Agents remplissant les conditions prévues pour s'inscrire à ce concours (en externe : être titulaire d'un baccalauréat, d'un diplôme admis en équivalence, ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau IV ; en interne : justifier de trois ans de services publics, au 1^{er} janvier de l'année du concours) et ayant validé les tests préparatoires.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

CNEH.

COÛT

À définir

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Préparation au concours d'A.C.H. avec présentiel et FOAD.

CONTENU

1) La note de synthèse par FOADA :

- acquérir ou développer des techniques méthodologiques de synthèse de dossier (analyse de sujet, sélection de documents, prise de notes, élaboration de plan et de titres...),
- acquérir ou développer la méthodologie rédactionnelle de la note sur dossier,
- acquérir ou développer les techniques d'expression écrite permettant d'appréhender avec efficacité un dossier,
- bénéficier d'un accompagnement permanent d'acquisition et d'évaluation des apprentissages requis à la réussite de l'épreuve de note de synthèse

2) Le droit hospitalier et le droit public en présentiel :

- connaître et comprendre l'environnement hospitalier, l'organisation et le fonctionnement d'un EPS et des établissements sociaux et médico-sociaux,
- acquérir une méthodologie pour traiter des questions de droit hospitalier dans le cadre d'une épreuve écrite,
- connaître et comprendre le fonctionnement des institutions publiques,
- permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances attendues en droit public ainsi que la méthodologie pour se présenter avec les meilleures chances de succès au concours.

! Prérequis

La formation ouverte et à distance accompagnée (FOADA) requiert un certain nombre de pré-requis dont il faut s'acquitter en amont de sa mise en place :

- techniques : connexion Internet haut-débit, carte son, utilisation d'un PC et non d'un MAC...),
- environnementaux (mise à disposition d'un espace formation adéquat pour la FOAD),
- pédagogiques (connaissances de l'environnement Windows, utilisation de la messagerie électronique, forum de discussion...).

Ces aspects peuvent faire l'objet d'une « sensibilisation » préalable à la formation mais le contenu pédagogique ci-dessous ne l'intègre pas.

MÉTHODOLOGIE

- Note de synthèse : la formation FOADA est subdivisée en séances de travail (si possible venir avec un ordinateur portable pour séance FOAD) :
 - . En présentiel : en début, à mi-parcours et fin de formation : 3 séances (6h + 3h +3h),
 - . en tutorat à distance : 8 séances selon une périodicité d'une séance de 2h par séance, sauf examen blanc sur 3h, entrecoupées à mi-parcours par une séance en présentiel,
- Droit : 12 semaines :
 - . 6 séances droit hospitalier (42h),
 - . 6 séances droit public (42h).

2a

PRÉPARATION EXAMENS - CONCOURS - DIPLÔME | Préparation aux concours de technicien hospitalier et technicien supérieur hospitalier

! NOUVELLE FORMATION

SESSION

12 rue Cabanis.
5 jours.

PUBLIC

Selon les modalités de l'arrêté
du 14 août 2012 :

- Concours interne :
fonctionnaires et agents
comptant au moins quatre
ans de services publics
- Concours externe : candidats
titulaires d'un baccalauréat
ou d'un titre ou diplôme
classé au moins au niveau IV.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 apprenants maximum.

INTERVENANT(S)

EMS.

COÛT

1 200 €

OBJECTIFS

- Renforcer les connaissances des candidats au concours interne sur leur culture hospitalière générale • Méthodologie des épreuves de l'écrit et de l'oral
- Accompagner les candidats à la réalisation du dossier professionnel/R.A.E.P.
 - Connaître le cadre d'exercice des T.H./T.S.H. pour défendre leur projet professionnel et montrer leur capacité à animer une équipe lors de l'épreuve orale
 - Se mettre en situation de concours à l'écrit et à l'oral De manière générale :
 - Se préparer à l'épreuve écrite d'admissibilité
 - Se préparer à l'épreuve orale d'admission

CONTENU

MODULE 1 (2 jours) | MÉTHODOLOGIE DES ÉPREUVES

- Présentation des épreuves
- Conseils pour une préparation efficace
- Méthodologie du dossier professionnel / R.A.E.P
- Méthodologie des épreuves écrites pour le concours interne
- Entraînements, techniques de rédaction
- Préparation à l'épreuve orale pour le concours interne et externe

MODULE 2 (1 jour) | FONCTION D'ENCADREMENT ET CULTURE PROFESSIONNELLE

- Le cadre manager

- Cerner son environnement, comprendre le fonctionnement du service en analysant le rôle et les responsabilités de chacun
- Identifier son rôle, ses nouvelles responsabilités et les enjeux de la fonction
- Se positionner face aux différents acteurs du monde hospitalier

MODULE 3 (1 jour) | ORGANISATION DU SYSTÈME DE LA SANTÉ

- Analyse de la déclinaison des politiques de santé du niveau national au niveau local en identifiant les différents acteurs et les outils.
- Connaître les acteurs territoriaux
- L'établissement de santé

MODULE 4 (1 jour) | MISE EN SITUATION ORALE

- Préparation à la posture, au dialogue, à la communication non verbale
- Exercices et jeux de rôle, mise en situation orale
- Reconstruction, délibération, travail d'amélioration, soutien et coaching

MÉTHODOLOGIE

- Groupe de 12 personnes maximum
- Accompagnement pour les dossiers
 - Apports théoriques, méthodologie des épreuves, simulation d'oral, devoirs à distance

PRÉPARATION EXAMENS - CONCOURS - DIPLÔME | Comment réussir son entrée en Institut de Formation d'Aide-Soignant (IFAS) ?

Cette formation vise à préparer efficacement les candidats pour leur parcours de formation et à transmettre les outils nécessaires pour réussir.

! NOUVELLE FORMATION

SESSION

**12 rue Cabanis.
5 jours répartis sur le mois de
juin 2025, soit 5 sessions en
présentiel.**

- le mercredi 04/06/2025
- le jeudi 12/06/2025
- le vendredi 13/06/2025
- le mercredi 18/06/2025
- le jeudi 26/06/2025.

PUBLIC

Les agents sélectionnés lors de la commission des études promotionnelles AS du GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12.

INTERVENANT(S)

Julie Debusschère.

COÛT

700 € HT/jour

OBJECTIFS

- Renforcer les connaissances en culture générale sanitaire et sociale.
- Améliorer la maîtrise de la langue française à l'écrit comme à l'oral.
- Accompagner les candidats dans la préparation de leur dossier de candidature
- Développer les compétences rédactionnelles.
- Revoir les bases en mathématiques.

CONTENU

1^{ÈRE} JOURNÉE :

- Présentation de la journée et recueil des besoins des participants
- État des lieux des connaissances sur les épreuves de sélection et présentation des épreuves
- Évaluation des connaissances en français, mathématiques et culture sanitaire et sociale
- Présentation de sujets sanitaires et sociaux
- Distribution de sujets sanitaires et sociaux pour les futures sessions

JOURNÉES 2, 3, 4 ET 5 :

- Quiz de révision (français, mathématiques et culture sanitaire et sociale)
- Présentation d'un candidat sur un sujet sanitaire et social pour améliorer la prise de parole.
- Exercices de langue française pour corriger les difficultés et améliorer les écrits.
- Exercices en mathématiques pour revoir les notions essentielles.
- Tour de table pour évaluer les difficultés et les avancées de chacun.

MÉTHODOLOGIE

- Accompagnement pour les dossiers (CV et lettre de motivation)
- Apports théoriques, méthodologie des épreuves, simulation à l'oral, devoirs à distance

Accompagner à la réussite – Entrée en IFSI

Candidat relevant de la formation professionnelle continue - FPC

SESSION

9 jours répartis entre octobre et décembre 2025

- 02 et 3/10/2025
- 09 et 10/10/2025
- 16 et 17/10/2025
- 06 et 07/11/2025
- 17/11/2025.

PUBLIC

Candidats relevant de la formation professionnelle continue, telle que définie par l'article L. 6311-1 du code du travail, et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection prévues aux articles 5 et 6.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 personnes (candidat retenu par ordre d'arrivée des dossiers).

INTERVENANT(S)

- Cadres de santé formateurs à l'IFSI « V. Olivier »
G.H.U. PARIS Psychiatrie
Neurosciences
- Intervenante extérieure :
psychologue.

COÛT

900 € à titre individuel
1 180 € pris en charge par l'employeur

RÉFÉRENCE

- Arrêté du 13 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État d'infirmier
- Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État d'infirmier Version consolidée au 27 février 2019.

OBJECTIFS

- Préparer les candidats aux modalités d'accès en IFSI :
1° Un entretien portant sur l'expérience professionnelle et les motivations du candidat ;
2° Une épreuve écrite comprenant une sous-épreuve de rédaction et/ ou de réponses à des questions, dans le domaine sanitaire et social et une sous-épreuve de calculs simples.
- Acquérir des outils méthodologiques permettant de répondre aux exigences des épreuves orale et écrite.
- Enrichir la culture générale dans le domaine sanitaire et social
- Synthétiser son projet
- Communiquer sa motivation personnelle

MÉTHODOLOGIE

- Travaux de groupe (thèmes professionnels),
- Travaux individuels,
- Méthodes de travail et d'apprentissage,
- Mise en conditions d'épreuves : examen blanc, évaluation continue.

ÉVALUATION DE LA SATISFACTION

- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de présence

PRÉPARATION EXAMENS - CONCOURS - DIPLÔME |

Préparation au concours d'entrée en Institut de formation des Cadres de Santé (IFCS)

SESSION 2025-2026

Site Cabanis.

**16 jours de formation
(112 h), 4 modules de 4 jours
consécutifs à distance d'un
mois chacun.**

- Groupe A :

16 au 19/09/2025
14 au 17/10/2025
02 au 05/12/2025
13 au 16/01/2026

- Groupe B :

23 au 26/09/2025
04 au 07/11/2025
09 au 12/12/2025
20 au 23/01/2026

- Groupe C :

30/09 au 03/10/2025
18 au 21/11/2025
16 au 19/12/2025
27 au 30/01/2026

- Groupe D :

07 au 10/10/2025
25 au 28/11/2025
06 au 09/01/2026
03 au 06/02/2026.

Inscriptions :

Tél. : 01 45 65 73 15 ou
0145 65 71 64

E-mail :

saf-chsa@ghu-paris.fr

PUBLIC

Inscription après validation
de la Direction des Soins.
Les professionnels de santé
qui souhaitent suivre la
préparation au concours

d'entrée en IFCS doivent
répondre aux deux critères
mentionnés dans l'article 4
de l'arrêté du 18 août 1995
relatif au diplôme cadre de
santé :

- 1° Être titulaires d'un
diplôme, certificat ou autre
titre permettant d'exercer
l'une des professions
mentionnées à l'article 1^{er}
du décret du 18 août 1995,
- 2° Avoir exercé pendant au
moins quatre ans à temps
plein ou une durée de
quatre ans d'équivalent
temps plein au 31 Janvier
de l'année des épreuves
de sélection l'une des
professions mentionnées
au 1^o ci-dessus.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 personnes (candidat
retenu par ordre d'arrivée des
dossiers).

INTERVENANT(S)

Directeurs d'établissement,
directeurs de soins,
psychologue,
psychosociologue, cadres et/
ou cadres supérieurs de santé,
formateurs en expression
écrite. Sainte-Anne
Formation.

COÛT

3 040 €/personne

Méthodologie pour le commentaire de texte et accompagnement à
la formalisation du dossier professionnel appuyé d'un entraînement
motivationnel.

OBJECTIFS

- Maîtriser la méthodologie du commentaire de texte.
- Clamer sa conception de la fonction de cadre de santé.
- Identifier ses motivations à être cadre de santé.
- Formaliser son projet professionnel.
- Actualiser ses connaissances du contexte sanitaire et médico-social.
- S'entraîner à l'entretien oral.

CONTENU

- Techniques d'expression écrite : analyse, synthèse et commentaire de
textes.
- Modalités d'élaboration du dossier professionnel.
- La fonction de cadre de santé : motivations et conception personnelle.
- Perspectives professionnelles.
- Évolution de l'organisation du système de santé.

MÉTHODOLOGIE

- Travaux de groupes, apports théoriques et méthodologiques, analyse
des pratiques.
- Travaux intersessions supervisés par les intervenants.
- Mises en situation : épreuve écrite (2 devoirs sur table) et simulations
d'épreuve orale devant un jury.

2c

PRÉPARATION EXAMENS - CONCOURS - DIPLÔME |

Épreuve d'admission Concours d'entrée en IFCS (Institut de Formation des Cadres de Santé). Entraînement à l'exposé et à l'entretien

SESSION

Site Cabanis.

La formation est programmée après les résultats de l'épreuve écrite.

2 jours (14 h).

Inscriptions :

Tél. : 01 45 65 73 15 ou
0145 65 71 64

E-mail : saf-chsa@ghu-paris.fr

PUBLIC

Tous candidats ayant satisfait à l'épreuve d'admissibilité du concours d'entrée en Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS).

INTERVENANT(S)

Directeurs de soins, Cadres supérieurs de santé, cadres de santé formateurs, psychologues, Directeurs d'établissements.

COÛT

540 €

OBJECTIFS

Acquérir les méthodes de présentation et d'argumentation nécessaires à l'épreuve d'admission du concours d'entrée en IFCS

PROGRAMME

- L'expression verbale et non verbale.
- Les méthodes de structuration de la présentation.
- Les techniques d'argumentation.
- Les moyens de gestion du stress.

MÉTHODOLOGIE

- Exercices d'entraînement à l'oral en sous-groupes dans les conditions du concours.
- Retours individuels par rapport au contenu et à la forme de la présentation orale.
- Questionnement sur des éléments du dossier écrit.
- Possibilité d'entretien auprès d'une psychologue à la demande du stagiaire sur la gestion des émotions.

PRÉPARATION EXAMENS - CONCOURS - DIPLÔME |

Préparation au concours Directeur de soins (DS) - Préparations à distance et/ou semi-présentielles

SESSION

En lien avec la DRH, dates en attente du calendrier des concours.

En distanciel.

PUBLIC

Inscription après validation de la DDS et la DRH.

Cette préparation est destinée aux personnes qui souhaitent présenter les épreuves écrites du concours directeur des soins.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

Pédagogique : 3 500 € en e-learning

OBJECTIFS

- maîtriser et utiliser les notions et le vocabulaire spécifique portant sur le programme du concours,
- comprendre les problèmes sanitaires contemporains,
- acquérir les techniques de base pour optimiser l'écrit,
- argumenter oralement ses points de vue.

CONTENU

- matières préparées,
- note de synthèse,
- dissertation,
- supports pédagogiques,
- notices méthodologiques,
- notices bibliographiques,
- annales,
- dossiers documentaires ou synthèses,
- support de cours,
- une série de 3 devoirs donnant lieu à une correction personnalisée et l'envoi d'un corrigé-type,
- préparation à distance + formation en présentiel,
- l'EHESP propose 15 jours de formation organisés en 3 séminaires portant sur des cours, conférences, entraînement aux épreuves écrites.

Préparation à l'oral

Une préparation à l'oral est proposée aux candidats admissibles : session de 3 jours portant sur la méthodologie et l'entraînement à l'oral.

Inscription :

Conditions d'accès au concours

Vous trouverez toutes les informations sur les concours (inscription, épreuves, calendrier...) sur le site Internet du Centre national de gestion (CNG).

Contact : raphael.mamane@ehesp.fr

FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES |

L'acte transfusionnel et ses contrôles EF02

E-learning



SESSION

E-learning.

À la demande des services.

PUBLIC

Infirmiers des unités de soins où sont susceptibles d'être réalisées des transfusions de produits sanguins labiles, infirmiers spécialisés neurosciences.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En cas de crise sanitaire, tous nos groupes seront limités à 6 personnes au lieu de 12 personnes.

INTERVENANT(S)

AUDACE.

COÛT

55 €/personne

OBJECTIFS

- appréhender l'ensemble des processus transfusionnels de la prescription des examens d'immuno-hématologie en vue d'une transfusion de produits sanguins labiles jusqu'à la réalisation de l'acte transfusionnel,
- réduire les risques d'erreurs au cours des processus transfusionnels par une meilleure connaissance des points critiques,
- maîtriser les principales étapes du processus de l'acte transfusionnel.

CONTENU

- étapes du processus transfusionnel,
- demande de produits sanguins labiles suite à une prescription médicale,
- demande d'examen d'immuno-hématologie en vue d'une transfusion,
- réception de produits sanguins labiles,
- réalisation de l'acte transfusionnel,
- traçabilité et gestion des documents relatifs à l'acte transfusionnel.

MÉTHODOLOGIE

Deux heures par e-learning.

Évaluation des acquis par QCM à la fin de la formation.

Pour aller



loin

Formations courtes en E-learning

- Protocole : l'acte transfusionnel -
[page 93](#)

POUR APPROFONDIR LE SUJET :

Chambres des erreurs - sécurité transfusionnelle
<https://simango.fr/formation-en-simulation-numerique/>



FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES |

VAP 1

SESSION

En fonction des besoins réglementaires.

PUBLIC

Personnel d'astreinte ou sur site, intervenant sur des postes de livraison (sous-stations) vapeur raccordés au réseau de chaleur de la C.P.C.U.

- Avoir des connaissances de base en chauffage et/ou génie climatique.

INTERVENANT(S)

En inter.

COÛT

4 500 €

VAP 1 Préparation à l'habilitation initiale C.P.C.U.

« Capacité d'intervention sur les installations de vapeur HP de type C.P.C.U., conformément à l'article 8 de l'arrêté ministériel du 15 mars 2000 »

OBJECTIFS

Connaître les bases réglementaires et les principes généraux de fonctionnement des postes C.P.C.U.

- connaître les risques liés à l'utilisation de la vapeur HP et appliquer les règles et procédures de sécurité lors des interventions,
- savoir mettre en service ou arrêter en sécurité un poste de livraison (sous-station vapeur de type C.P.C.U.) avec ou sans bêche,
- acquérir des notions de réglages et de maintenance des postes de livraison.

CONTENU

Procédure de mise en service ou d'arrêt des postes de livraison

- Postes de livraison avec ou sans bêche

Pratique sur plateforme des réglages simples et notions de maintenance courante

- Pratique du réglage des détendeurs, déverseurs, fin de course de vanne, éléments de contrôle et de sécurité avec leurs consignes
- Maintenance courante des éléments sensibles du poste ; repérage pertes condensats...

Principaux textes réglementaires relatifs à la protection des salariés

Validation des compétences

- Questionnaire théorique

- Avis d'Habilitation INITIALE C.P.C.U. remis à l'employeur (selon résultats obtenus)
- Durée de validité conseillée par la C.P.C.U.= 3 ans

Généralités sur la C.P.C.U

- Réseau de chaleur de la C.P.C.U. ; organisation ; cheminement de la vapeur ; parcours des tuyauteries, élimination des purges ; postes de livraison

Caractéristiques physiques essentielles de la vapeur de et des condensats

Étude des éléments et fonctionnement des postes de livraison

- Branchement et vanne de branchement ; bouteille

HP, purgeurs de condensats, postes ouverts et fermés...

Analyse des risques liés à la vapeur et moyens de protection

- Identification des principaux risques
- Prévention et moyens de protection
- Conduite à tenir en cas de brûlure

Sécuriser le poste de travail : consignation

FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES |

VAP perfectionnement

SESSION

Site Cabanis.
2 jours (14 h) à préciser en inter.

En fonction des besoins réglementaires.

PUBLIC

Personnel ayant suivi la formation initiale « VAP 1 », ayant de l'expérience dans le domaine des sous-stations de type C.P.C.U.

INTERVENANT(S)

En inter.

COÛT

4 500 €

OBJECTIFS

- identifier les équipements des postes de livraison, leur technologie, les organes de sécurité et de régulation,
- connaître les principes de régulation des postes : paramétrer les consignes courantes,
- posséder des notions de dimensionnement des vannes et de sélection des servomoteurs,
- connaître et appliquer les obligations réglementaires des échangeurs C.P.C.U.

CONTENU

Rappels et sécurité

- notions indispensables de physique
- analyses des principaux risques et E.P.I.
- méthodes de consignation

Échangeurs et partie secondaire

- principes de fonctionnement d'un échangeur
- méthode de mise en service et d'arrêt
- réglage de la puissance d'un échangeur
- étude d'un schéma électrique de poste
- Comptage d'énergie
- Notion pratiques sur les pompes : vérification des débits
- Notions sur l'expansion, les soupapes de sûreté et les bouteilles casse pression

Régulation des échangeurs

- Sur la vapeur ou les condensats avec ou sans bêche
- Paramétrage de régulateurs (constant ou FTE)
- KVS des vannes et sélection d'un SM

2a

FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES |

Préparation au CACES (initial et recyclage)

SESSION

En fonction des besoins réglementaires.

PUBLIC

Personnel des établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux amenés à utiliser des chariots automoteurs de manutention à conducteurs portés, de façon permanente ou occasionnelle, possédant une aptitude médicale et âgés de plus de 18 ans. Réf 389 CNAMTS.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En cas de crise sanitaire, tous nos groupes seront limités à 6 personnes au lieu de 12 personnes.

COÛT

5 000 €

OBJECTIFS

- sécuriser sa conduite de chariots automoteurs,
- obtenir le CACES adapté à son poste de travail.

CONTENU

- acquérir les savoirs faire nécessaire à la conduite de chariots automoteurs de manutention à conducteurs portés dans le respect de la réglementation en vigueur,
- réaliser en sécurité les opérations impliquant l'utilisation de chariots moteurs de manutention à conducteurs portés dans le respect de la réglementation en vigueur,
- réaliser les tests préalables à l'obtention du CACES pour la ou les catégories nécessaires à la tenue du poste de travail,
- obtenir son certificat d'aptitude à la conduite de chariots moteurs de manutention à conducteurs portés dans le respect de la réglementation en vigueur.

FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES |

CACES 3 Nacelles catégorie 1A-1B-3A-3B

SESSION

En fonction des besoins réglementaires.

PUBLIC

Personnels documentaires et/ou archivistes du monde hospitalier ou d'un institut de formation en sanitaire et social.

COÛT

Pédagogique : 4 500 €

OBJECTIFS

Acquérir les compétences théoriques et pratiques pour conduire les plates-formes élévatrices mobiles de personnes en toute sécurité.

1. La réglementation : normalisation et textes de la sécurité sociale. Les obligations du constructeur. Les obligations de l'employeur. La responsabilité du conducteur.
2. Classification et technologie : les différentes catégories de PEMP : caractéristiques, utilisations courantes, avantages et inconvénients. Les différents organes de la PEMP.
3. Caractéristiques des PEMP : les principaux risques : renversement, chute, heurt, électrisation...Les règles de stabilité et de mise en œuvre. Les règles de conduite, de circulation et de stationnement.
4. Sécurité : l'adéquation de la PEMP en fonction de la charge nominale, hauteur de travail, nature du travail. Les distances de sécurité avec les conducteurs électriques. Les organes de sécurité. Les vérifications et entretiens courants.
5. Pratique.

PRÉ-REQUIS

Avoir 18 ans, comprendre le Français, avoir des chaussures de sécurité, casque avec jugulaire, harnais, tout personnel en poste utilisateur du matériel en lien avec la réglementation.

CONTENU

Matériels utilisés

Selon la catégorie demandée :

- catégorie 1A : nacelle à élévation verticale où la translation n'est admise qu'avec la plateforme en position de transport donc repliée.
- catégorie 1B: nacelle à élévation multidirectionnelle où la translation n'est admise qu'avec la plateforme en position de transport donc repliée.
- catégorie 3A : nacelle à élévation verticale où la translation avec la plateforme en position haute peut être commandée depuis un organe fixé sur la plateforme elle-même donc en hauteur.
- catégorie 3B : nacelle à élévation multidirectionnelle où la translation avec la plateforme en position haute peut être commandée depuis un organe fixé sur la plateforme elle-même donc en hauteur.

FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES |

**Recyclage d'agent de sécurité incendie
SSIAP 1****SESSION**

En fonction des besoins réglementaires des personnels en place.

PUBLIC

Personnel des établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux intervenant dans les services de sécurité incendie. Agent de sécurité souhaitant travailler en ERP et IGH.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En cas de crise sanitaire, tous nos groupes seront limités à 6 personnes au lieu de 12 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

À déterminer.

OBJECTIFS

- préparer au diplôme requis pour pouvoir exercer les différentes fonctions de service de sécurité incendie et assistance aux personnes en conformité avec la réglementation en vigueur,
- appréhender les obligations réglementaires relatives aux différents diplômes de sécurité incendie et d'assistance aux personnes,
- acquérir les savoirs théoriques et pratiques nécessaire à l'occupation de son poste,
- réaliser l'évaluation préalable à l'obtention du diplôme correspondant.

CONTENU

- le feu et ses conséquences :
 - . la combustion,
 - . le comportement au feu.
- la sécurité incendie :
 - . principes de classement des établissements,
 - . desserte des bâtiments,
 - . cloisonnement,
 - . évacuation,
 - . désenfumage,
 - . éclairage de sécurité,
 - . moyens de secours.
- les installations techniques :
 - . installations électriques,
 - . ascenseurs et nacelles,
 - . les colonnes sèches et humides

- . installations fixes d'extinction automatique,
- . le système de sécurité incendie (SSI).
- . le rôle et les missions des agents de sécurité incendie :
- . les consignes de sécurité et la main courante,
- . les rondes de sécurité et la surveillance des avaux,
- . la mise en œuvre des moyens d'extinction,
- . appel et réception des services publics de secours.
- . sensibilisation des occupants
- visites et mises en situation d'intervention : ERP avec SSI et IGH.

VALIDATION**Conditions :**

- une épreuve écrite QCM
- une épreuve pratique (ronde avec anomalies et sinistres) L'examen se déroule devant un jury présidé par le directeur départemental des services d'incendie et de secours ou son représentant.

Recyclage de chef d'équipe de sécurité incendie SSIAP 2

SESSION

En fonction des besoins réglementaires des personnels en place.

PUBLIC

Personnel des établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux intervenant dans les services de sécurité incendie.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En cas de crise sanitaire, tous nos groupes seront limités à 6 personnes au lieu de 12 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

5 000 €
ANFH

OBJECTIFS

- préparer au diplôme requis pour pouvoir exercer les différentes fonctions de service de sécurité incendie et assistance aux personnes en conformité avec la réglementation en vigueur,
- appréhender les obligations réglementaires relatives aux différents diplômes de sécurité incendie et d'assistance aux personnes,
- acquérir les savoirs théoriques et pratiques nécessaire à l'occupation de son poste,
- réaliser l'évaluation préalable à l'obtention du diplôme correspondant.

CONTENU

1^{ère} partie

Rôles et missions du chef d'équipe :

- gestion de l'équipe de sécurité,
- management de l'équipe de sécurité,
- organiser une séance de formation,
- gestion des conflits,
- évaluation de l'équipe,
- information de la hiérarchie,
- application des consignes de sécurité,
- gérer les incidents techniques,
- délivrance du permis feu.

2^{ème} partie

Manipulation des systèmes de sécurité incendie :

- système de détection incendie,
- le système de mise en sécurité,
- installations fixes d'extinction automatique.

3^{ème} partie

Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie :

- réglementation du Code du travail,
- commissions de sécurité et commission d'accessibilité.

4^{ème} partie

Chef du poste central de sécurité en situation de crise :

- gestion du poste central de sécurité,
- conseil technique aux services de secours.

Recyclage de chef de service de sécurité incendie SSIAP 3

SESSION

En fonction des besoins réglementaires des personnels en place.

PUBLIC

Personnel des établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux intervenant dans les services de sécurité incendie. Toute personne ayant à diriger un service de sécurité incendie et souhaitant être qualifiée SSIAP 3 « Chef de service sécurité incendie » et titulaire de : l'ERP 2, de l'IGH 2 ou du SSIAP 2 qui a exercé ces fonctions durant au minimum 3 ans, ou au minimum d'un diplôme de niveau IV de l'Éducation nationale. Et titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes : PSE 1 ou SST en cours de validité ou PSC 1 de moins de 2 ans.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En cas de crise sanitaire, tous nos groupes seront limités à 6 personnes au lieu de 12 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

5 000 €
ANFH

OBJECTIFS

- devenir chef de service de sécurité incendie dans un établissement recevant du public (ERP) ou un immeuble de grande hauteur (IGH),
- préparer au diplôme requis pour pouvoir exercer les différentes fonctions de service de sécurité incendie et assistance aux personnes en conformité avec la réglementation en vigueur,
- appréhender les obligations réglementaires relatives aux différents diplômes de sécurité incendie et d'assistance aux personnes,
- acquérir les savoirs théoriques et pratiques nécessaires à l'occupation de son poste,
- réaliser l'évaluation préalable à l'obtention du diplôme correspondant.

CONTENU

- maîtriser la réglementation,
- organisation, classement, dispositions constructives et techniques, moyens de secours, accessibilité...,
- vérifier la validité et amender un projet de construction, d'aménagement ou de réaménagement,
- lecture de plans, outils d'analyse, notice de sécurité,

- se familiariser avec la réglementation des immeubles de grande hauteur,
- réglementation 18/10/1977 et 30/12/2011,
- principes fondamentaux de la sécurité incendie en IGH.

Analyse des risques,

- méthodologie d'analyse des risques, documents administratifs (obligation en matière d'affichage, cahier des consignes...),
- encadrer un service sécurité,
- législation et responsabilités, adopter le bon comportement vis-à-vis de ses collaborateurs, organiser un service de sécurité incendie, réaliser le reporting à sa hiérarchie,
- organisation de l'accessibilité,
- inspection et visite d'un établissement,
- gestion administrative d'un service sécurité,
- information de la hiérarchie.

Obtention du diplôme SSIAP 3 à l'issue d'épreuves écrites (QCM et rédaction d'une notice de sécurité incendie) et orale (interrogation sur la pratique quotidienne de la fonction de chef de service) évaluées par un jury présidé par le directeur du SDIS ou son représentant.

FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES |

Habilitation électrique initiale et recyclage

SESSION

En fonction des besoins réglementaires des personnels en place.

PUBLIC

Personnel des établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux intervenant dans un environnement électrique.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

En cas de crise sanitaire, tous nos groupes seront limités à 6 personnes au lieu de 12 personnes.

INTERVENANT(S)

À déterminer.

COÛT

À déterminer

OBJECTIFS

- obtenir le niveau d'habilitation requis pour pouvoir réaliser les tâches de nature électrique relevant de son poste de travail en conformité avec la réglementation en vigueur.

CONTENU

- acquérir les savoirs et savoirs faire nécessaires en matière d'habilitations électriques pour se mettre en conformité avec les obligations et évolutions réglementaires,
- appliquer les connaissances requises en matière d'habilitations électriques,
- réaliser les tests préalables à la passation de l'habilitation,
- obtenir l'habilitation requise pour la réalisation de ses missions.

DOCUMENTATION ET ARCHIVAGE |

ZOTERO : gérer ses références bibliographiques

SESSION

En présentiel

Sur rendez-vous, à la convenance des participants.

En distanciel

En visio sur Teams et sur rendez-vous, à la convenance des participants.

Prendre rendez-vous auprès de la Bibliothèque Henri Ey au 01 45 65 89 66 ou par mail :

bibliotheque.henri.ey@ghu-paris.fr

PUBLIC

Tous les personnels.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Les sessions sont individuelles ou en groupe de 4 personnes maximum, selon les besoins.

INTERVENANT(S)

Documentalistes de la Bibliothèque Henri Ey.

Vous rédigez une thèse, un mémoire, un article ? Facilitez votre travail d'organisation et d'insertion des références bibliographiques grâce à l'outil Zotero.



Prérequis

Disposer des notions de base pour utiliser Internet.

OBJECTIFS

(Objectifs à moduler en fonction des attentes des stagiaires)

- constituer et organiser sa bibliothèque personnelle de références,
- insérer des références dans un texte,
- produire automatiquement sa bibliographie dans un style donné,
- créer un groupe et partager des références.

PROGRAMME

- import de références depuis Pubmed, Cairn, Google Scholar, etc.,
 - création et organisation de collections et sous-collections,
 - utilisation du plugin « Traitement de texte » pour insérer des références dans un texte et produire des bibliographies,
 - présentation de l'Interface web qui permet de consulter et partager les références.
- (durée de 1h à 1h30 – en fonction des attentes des stagiaires)*

Des modules de formation pour mieux utiliser les ressources documentaires du GHU sont également possible : faire la demande auprès des bibliothécaires : bibliotheque.henri.ey@ghu-paris.fr

Initiation à l'interrogation de Medline par PubMed

SESSION

En présentiel.

Sur le **site Cabanis** et sur rendez-vous, à la convenance des participants.

En distanciel

En visio sur Teams et sur rendez-vous, à la convenance des participants.

Prendre rendez-vous auprès de la Bibliothèque Henri Ey au 01.45.65.89.66 ou par mail :

bibliotheque.henri.ey@ghu-paris.fr

PUBLIC

Tous les personnels souhaitant savoir interroger la base de données PubMed.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Les sessions sont individuelles ou en groupe de 4 personnes maximum, selon les besoins.

INTERVENANT(S)

Documentalistes de la Bibliothèque Henri Ey.

PubMed est un outil incontournable des recherches bibliographiques en santé, pour tous les professionnels qui souhaitent être autonomes dans leurs recherches documentaires, et particulièrement recommandé pour les internes.



Pré requis

Avoir des notions d'anglais.

OBJECTIFS

(Objectifs à moduler en fonction des attentes des stagiaires)

- Découvrir PubMed et son interface
- Savoir faire une recherche simple et une recherche avancée
- Savoir faire un panier et exporter une bibliographie à partir des résultats de recherche

PROGRAMME

- Présentation de l'interface
- Recherches simple et avancée : MeSH et limites
- Découverte de My NCBI et des exports pour créer une bibliographie
- Présentation succincte de Zotero, logiciel de gestion des références bibliographiques

MÉTHODOLOGIE

Le programme se déroulera à partir d'exercices réalisés par les stagiaires sur leurs ordinateurs et avec le ou les thèmes qu'ils ont proposés.

(durée de 1h à 1h30 – en fonction des besoins des participants)

ANNEXES

Budget 2025

Budget prévisionnel de formation 2025				
Dépenses à effectuer			Recettes disponibles	
Cotisations ANFH	% de la MS		retour ANFH (base 2023)	
Formations préparation à concours, études promotionnelles, adaptation à l'emploi et de conversion	2,1	2 529 714 €	droit de tirage (83 %)	2 099 663 €
			Fonds de Qualification et/ou FORMEP (7,1 %)	179 610 €
Fonds Mutualisé de financement des Études relatives à la Promotion Professionnelle (FMPEP)	0,6	722 775 €	Fonds Mutualisé de financement des Études relatives à la Promotion Professionnelle (FMPEP) (94 %)	679 409 €
CFP, BC et VAE	0,2	240 925 €	CFP, BC et VAE	240 925 €
Total des dépenses		3 493 415 €	Total des recettes	3 199 606 €
Formation Continue 2025				
Gestion Formation continue			Délégation aux pôles	
Plan de Formation Continue		358 633 €	Plan de formation polaires GHU	
<i>formations institutionnelles</i>			<i>Voir liste jointe</i>	
CCFC		40 000 €		
CFP, BC, VAE		240 925 €		
Études Promotionnelles		1 599 803 €		
Total		2 239 361 €	Total	960 245 €

Budget 2025 (suite)

Pôles	Budget 2025
DIRECTION FINANCES - FACTURATION - CONTROLE DE GESTION	18 627,00 €
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA FORMATION	58 125,27 €
DIRECTION DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE	46 977,00 €
DIRECTION DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET DU SYSTEME D'INFORMATION	9 870,00 €
DIRECTION GENERALE	4 189,50 €
POLE MOREAU DE TOURS	9 523,50 €
DIRECTION DES SOINS	11 130,00 €
DIRECTION INGENIERIE TRAVAUX ET MAINTENANCE	30 555,00 €
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES	6 405,00 €
DIRECTION POLITIQUE MEDICALE - RECHERCHE - RELATIONS INTERNATIONALES	8 190,00 €
DEPARTEMENT SANTE PUBLIQUE ET PROSPECTIVE	4 473,00 €
DIRECTION DE LA DELEGATION CULTURELLE	1 470,00 €
DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DU MECENAT	2 520,00 €
DEPARTEMENT QUALITE ET GESTION DES RISQUES	4 107,60 €
POLE MEDICO-TECHNIQUE	19 797,75 €
DIRECTION DE LA RECHERCHE CLINIQUE ET DE L'INNOVATION	9 975,00 €
POLE NEURO-SAINTE-ANNE	77 742,00 €
POLE 14	41 546,40 €
POLE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE PSYCHIATRIE PARIS 15	67 286,94 €
POLE 16EME	42 000,00 €
POLE CMME - CENTRE DE PSYCHOTHERAPIE	25 054,26 €
CPOA SMPR PSYLINE	16 926,00 €
POLE PRECARITE	9 450,00 €

Pôles	Budget 2025
POLE SOMATIQUE-USLD	22 974,00 €
5-6-7EME	41 477,10 €
8-9-10EME	1 365,00 €
POLE 75G05-G06	30 481,50 €
POLE 75G07	28 203,00 €
POLE I03	15 227,10 €
17EME COORDINATION	315,00 €
POLE 75G19	25 223,10 €
POLE 75G20 - 21	22 061,13 €
POLE MARMOTTAN - LA TERRASSE	15 456,00 €
18EME COORDINATION	1 050,00 €
POLE 75G22	16 380,00 €
POLE 75G23	20 916,00 €
POLE 75G24	11 424,00 €
19EME COORDINATION	3 801,00 €
POLE 75G25	19 173,00 €
POLE 75G26	15 036,00 €
POLE I11	12 327,00 €
20EME COORDINATION	1 470,00 €
POLE 75G27	28 854,00 €
POLE 75G28	28 014,00 €
POLE MEDICO-SOCIAL PERRAY-VAUCLUSE	28 486,50 €
Pôle 75I09	14 308,00 €
PSYCHIATRIE DEPENDANCE REHABILITATION	24 843,00 €
POLE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE EVALUATION PREVENTION	5 439,00 €
Total général	9 60 245,65 €

Tableau institutionnel EP

Période	Grade	Nombre	Coût pédagogique	Salaires	Total
Formations programmées					
DE Aide-Soignant					
2024/2025	ASHQ	5	40 000 €	100 000 €	140 000 €
S/TOTAL		5	40 000 €	100 000 €	140 000 €
DE Infirmier					
2022/2025	AS	10	60 000 €	200 000 €	260 000 €
2023/2026	ADJ ADM	1	6 000 €	30 000 €	36 000 €
2023/2026	AS	11	65 000 €	200 000 €	265 000 €
2024/2027	AS	11	65 000 €	200 000 €	265 000 €
S/TOTAL		33	196 000 €	630 000 €	826 000 €
DE Infirmier de Bloc Opératoire					
2023/2025	IDE	1	8 000 €	30 000 €	38 000 €
S/TOTAL		1	8 000 €	30 000 €	38 000 €
Diplôme Cadre de Santé					
2024/2025	IDE	8	80 000 €	150 000 €	230 000 €
S/TOTAL		8	80 000 €	150 000 €	230 000 €
DE Infirmier en Pratique Avancée					
2024/2025	IDE	10	20 000 €	0 €	20 000 €
S/TOTAL		10	20 000 €	0 €	20 000 €
DE Assistant Service Social					
2022/2025	ADJ ADM	1	5 000 €	30 000 €	35 000 €
2023/2026	AMA	1	5 000 €	30 000 €	35 000 €
2024/2027	AS	1	5 000 €	30 000 €	35 000 €
2024/2027	AMA	1	5 000 €	30 000 €	35 000 €
2024/2027	ADJ ADM	1	5 000 €	30 000 €	35 000 €
S/TOTAL		5	25 000 €	150 000 €	175 000 €
Total formations programmées					
Total formations 2025		62	369 000 €	1 060 000 €	1 429 000 €
Budget Études Promotionnelles 2025					
					1 599 800 €
Total Études Promotionnelles déjà engagées en 2025					
					1 429 000 €
TOTAL GÉNÉRAL PLAN 2025					
Prévisionnel rentrée EP 2025					170 000 €

Planning 2025 des Commissions Consultatives de Formation Continue

	DATES LIMITES DE DÉPÔT des demandes de formation auprès du service Formation Continue	DATES DES COMMISSIONS Service Formation Continue 12 rue Cabanis 10h-12h
1 ^{re} C.C.F.C.	Jeudi 13 mars 2025	Jeudi 27 mars 2025
2 ^{ème} C.C.F.C.	Mercredi 07 mai 2025	Jeudi 22 mai 2025
3 ^{ème} C.C.F.C.	Jeudi 11 septembre 2025	Jeudi 25 septembre 2025
4 ^{ème} C.C.F.C.	Jeudi 13 novembre 2025	Jeudi 27 novembre 2025

Glossaire

Asynchrone	Asynchrone : Modalité d'échange d'informations en différé via des modes de communication ne nécessitant pas de connexion simultanée (ex : forum, e-mail, etc.).
Blended learning	Blended learning (formation hybride, mixte ou multimodale) : Approche pédagogique qui combine plusieurs modalités de formation : en présentiel et à distance, individuelle ou en groupe. La partie distancielle peut être synchrone ou asynchrone (ex : une formation présentielle peut être complétée par un module e-learning qui servira de prérequis au présentiel).
Bilan de compétences	Bilan de compétences : prestation qui permet d'analyser les compétences professionnelles et personnelles ainsi que les aptitudes et motivations d'un agent, à son initiative. Il aide à définir un projet professionnel et le cas échéant un projet de formation. Un congé a été institué pour réaliser ce bilan. La durée maximale du congé est de 24 heures réparties en plusieurs séances de travail.
CEP	Conseil en Évolution Professionnelle : Le CEP est un dispositif qui accompagne la mise en place du Compte Personnel de Formation dans la Fonction Publique Hospitalière.
CFP	Congé de Formation Professionnelle : il est ouvert aux personnels de la fonction publique hospitalière, titulaires et non titulaires, ayant au moins trois ans de services effectifs. Il leur permet de « suivre, à leur initiative et à titre individuel, des formations distinctes de celles faisant partie du plan de formation de l'établissement dans lequel ils exercent leur activité ». L'ANFH collecte et gère la contribution obligatoire consacrée par les établissements au financement du congé de formation professionnelle et au bilan de compétences, en application de l'article 41 6° de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée.
Classe virtuelle	Classe virtuelle (simulation d'une classe réelle) : Modalité de formation synchrone qui permet d'organiser, grâce à des outils informatiques et via Internet, des sessions de formation par petits groupes à une date et heure précise auprès d'apprenants éloignés géographiquement. Elle est participative car son but est de permettre les échanges entre les apprenants et les formateurs. Par conséquent, le nombre de participants doit être limité pour permettre à tous de participer.
CPF	Compte Personnel de Formation : le CPF se substitue à l'ancien Droit Individuel à la Formation (DIF). Il a été transposé dans la fonction publique par l'ordonnance du 19 janvier 2017, N°2017-53. Le compte personnel de formation permet d'accéder à une qualification, de développer ses compétences dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle.
DPC	Développement Professionnel Continu : le DPC est une obligation individuelle et triennale qui concerne les professionnels de santé libéraux et salariés, médicaux et non médicaux. Initié par la loi HPST (2009) et mis en œuvre à compter du 01/01/2013. Le DPC a été modifié par la loi de modernisation du système de santé du 26/01/2016. Il participe à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins. Le professionnel de santé doit réaliser un parcours sur 3 ans.

Glossaire (suite)

DU	Diplôme Universitaire : diplôme d'établissement créé à l'initiative d'une université et délivré par son président. Comme il ne s'agit pas d'un diplôme national, le niveau d'un DU n'est reconnu officiellement que si l'université a demandé et obtenu son enregistrement au Répertoire National des Certifications Professionnelles (arrêté publié au Journal Officiel).
Entretien formation	Entretien entre le cadre et l'agent qui permet de faire le point sur les besoins et les attentes en matière de formation de l'agent, d'identifier un projet professionnel, d'envisager des actions à mettre en œuvre en tenant compte des besoins actuels et futurs de l'établissement.
EP	Études promotionnelles. Les diplômes du secteur sanitaire et social sont accessibles, pour les personnels de la fonction publique hospitalière en activité, par la formation continue au titre des Études Promotionnelles (art 1-4° du décret du 21 août 2008). La liste de ces diplômes et certificats est fixée par l'arrêté du 23 novembre 2009 modifié.
EPP	Évaluation des Pratiques Professionnelles. Démarche organisée d'amélioration des pratiques, consistant à comparer régulièrement les pratiques effectuées et les résultats obtenus, avec les recommandations professionnelles (voir aussi APP). Cette démarche peut être intégrée dans les programmes de DPC.
FPTLV	Formation professionnelle tout au long de la vie. Elle a pour but de permettre d'exercer efficacement les fonctions durant l'ensemble de la carrière, d'améliorer la qualité du service public hospitalier, de favoriser le développement professionnel et personnel et la mobilité (Art 1 du décret n°2008-824 du 21 août 2008).
Module E-Learning	Module E-Learning : Unité de formation qui répond à un ensemble d'objectifs pédagogiques. Elle est définie par un public, des pré-requis, une durée, un contenu. Plusieurs modules peuvent former un parcours de formation.
MOOC	Massive Online Open Course. Formation en ligne en libre accès sur Internet. Il s'agit d'un cours qui s'étale sur plusieurs semaines et met à disposition un contenu pédagogique avec des vidéos, des quiz et se termine par l'obtention d'un certificat. Un plus pour le CV ! Concrètement, un MOOC, c'est un contenu de formation, une communauté d'apprenants animée par un ou des professionnels, une session avec un contenu habituellement gratuit de cours et une certification. Le MOOC tourne autour de l'idée de co-construction des savoirs et de savoir-faire.

Glossaire (suite)

Niveau de formation	<p>Le cadre national des certifications professionnelles prévu à l'article L. 6113-1 définit le niveau de qualification associé à chaque certification professionnelle en fonction des critères de gradation des compétences nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles.</p> <p>Nouvelle nomenclature au 01/01/2019 et 01/01/2020</p> <ul style="list-style-type: none"> - Niveau 1 = Savoirs de base - Niveau 2 - Niveau 3 = CAP - Niveau 4 = Bac - Niveau 5 = Bac +2, DUT, BTS - Niveau 6 = Licence - Niveau 7 = Master - Niveau 8 = Doctorat
OPCA	Organisme paritaire collecteur agréé. L'ANFH est agréé par le ministère de la Santé et des Sports depuis 2007.
Répertoire des métiers de la FPH	Ensemble des descriptions des métiers par famille de métiers et des caractéristiques de chacun d'entre eux en fonction de différentes rubriques (activité, compétences, conditions d'exercice, prérequis...).
RIME	Répertoire Interministériel des Métiers de l'État.
ROME	Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (INSEE).
Serious Games	Serious Games (jeux sérieux) : Applications informatiques, dont l'objectif est de combiner à la fois des aspects utilitaires (Serious) tels, de manière non exhaustive, l'enseignement, l'apprentissage, la communication, ou encore l'information, avec des ressorts ludiques issus du jeu vidéo (Game). Il s'agit d'une forme particulière d'e-learning qui utilise les outils et les codes du jeu vidéo mais avec un objectif « sérieux / ludique » qui a pour but de s'écarter du simple divertissement attendu d'un jeu vidéo. Par exemple, ils amènent les apprenants à acquérir des compétences, à identifier une problématique, à se sensibiliser sur un sujet précis.
SPOC	Small Private Online Courses. Formation en ligne pour un nombre restreint de personnes avec un nombre d'accès volontairement limité. C'est une formation privée qui ressemble à une formation e-learning comme il en existe des dizaines depuis quelques années. On compare souvent le SPOC à un stage de formation. Idéal pour répondre à un besoin spécifique d'une entreprise.
Synchrone	Synchrone : Modalité d'échange d'informations en direct. Dans une formation synchrone, l'échange avec les autres d'apprenants ou avec les formateurs s'effectue en temps réel (ex : par chat, par vidéoconférence, par téléphone, etc.).
Titre professionnel	La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées (Art 1 du décret n°2002-1029 du 2 août 2002).

Glossaire (suite)

VAE	Validation des Acquis de l'Expérience (Décret n°2008-824 du 21 août 2008 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la fonction publique hospitalière). Les agents peuvent bénéficier d'actions de formation en vue de la validation des acquis de leur expérience. Ces actions, lorsqu'elles sont financées par l'établissement dans le cadre du plan de formation, sont réalisées en application d'une convention conclue entre l'établissement, l'agent et l'organisme ou chacun des organismes qui intervient en vue de la validation des acquis de l'expérience du candidat. La signature par l'agent de ces conventions marque son consentement au sens de l'article L. 6421-1 du code du travail. Pour suivre ces actions, les agents peuvent bénéficier annuellement, sur leur demande, d'un congé pour validation des acquis de l'expérience qui ne peut excéder vingt-quatre heures du temps de travail.
VAP	Validation des acquis professionnels.
Webinaire	Webinaire/webinar (contraction de « web » et de « séminaire ») : Modalité de formation synchrone qui permet d'organiser, grâce à des outils informatiques et via Internet, des sessions de formation. Le webinaire est transmissif et s'apparente dans son format à un cours magistral : par conséquent, il pourra accueillir de nombreux apprenants

MON COMPTE FORMATION



Règle générale :

Le CPF, qu'est-ce c'est ?

Le compte personnel de formation (CPF) se substitue à l'ancien Droit Individuel à la Formation (DIF), depuis le 1^{er} janvier 2017.
C'est un compteur de droits à la formation, un compte formation, calculé en heures (et en euros dans le secteur privé). Il concerne tous les agents de la fonction publique : stagiaires, titulaires, contractuels, hors personnel médical.

Les heures CPF sont transférables en cas de changement d'établissement ou de contrat dans le secteur privé.

Le CPF, comment s'alimente-t-il ?

Chaque agent acquiert 24h/an dans la limite de 120 heures, puis 12h/an jusqu'au plafond de 150 heures. Chaque agent acquiert 25h/an, dans la limite de 150 heures.

Attention :

Les agents ne disposant pas d'un diplôme de niveau 3 (équivalent au CAP ou BEP) bénéficient de 48 heures par an jusqu'au plafond de 400 heures.
Un projet permettant de prévenir une situation d'inaptitude peut bénéficier d'un abondement de 150 heures.

Qui alimente le CPF ?

C'est la Caisse des Dépôts et Consignations qui alimente le compteur, en fonction de l'activité travaillée.

Les droits de l'année sont toujours alimentés l'année suivante : pour l'année 2019, les droits seront alimentés sur le compteur au printemps de l'année 2020.

Que sont devenues les anciennes heures DIF ?

Les heures DIF précédemment acquises ont été transférées sur le compteur CPF en 2018.

Comment utiliser les droits CPF ?

Il s'agit de se connecter sur le site moncompteactivite.gouv.fr ou moncompteformation.gouv.fr et de renseigner son niveau de qualification (case à cocher) lors de la première connexion.

Les droits CPF s'utilisent, dans la fonction publique, pour toute **action de formation nécessaire à la mise en œuvre d'un projet d'évolution professionnelle, en fonction des priorités du GHU.**

Attention : Toute demande devra être déposée auprès du service formation continue du GHU et nécessitera, au préalable, l'accord de la hiérarchie.

MON COMPTE FORMATION



Référence des textes :

- Loi « Travail » n°2016-1088 du 8 août 2016 (article 44)
- Ordonnance n°2017-53 du 19 janvier 2017 portant diverses dispositions relatives au CPF, à la formation et à la santé et la sécurité au travail dans la fonction publique
- Décret n°2017-928 du 6 mai 2017
- Circulaire du 10 mai 2017
- Loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique (article 58)
- Décret d'application en attente à ce jour

Fonctionnement au GHU Paris :

La politique du CPF vise l'équité de traitement dans l'instruction des demandes de CPF. Cette politique concerne l'ensemble des personnes travaillant dans le GHU à l'exception des personnels médicaux qui ne disposent pas de ce dispositif.

En premier lieu, et avant toute demande :

- Activation du compte par l'agent nécessaire
- Renseignement du niveau d'étude
- Consultation des droits inscrits sur le compteur (Pour activer son compteur, l'agent devra fournir son numéro de sécurité sociale et une adresse courriel valide, afin de créer son mot de passe. Une fois l'inscription terminée, l'agent recevra en retour un courriel lui confirmant l'activation de son compte.)

Comment ? Formulaire, dossier, pièces, où trouver les documents ?

- Une lettre de motivation,
- L'accord du supérieur hiérarchique pour l'autorisation d'absence,
- Au moins deux devis sur la région parisienne, le détail si besoin des frais de déplacements,
- Le programme de formation et le calendrier
- Les éléments administratifs indispensables (n° DIRECCTE, DATADOCK).

A qui ? : au service de la formation continue, 6 avenue du Professeur André Lemierre 75020 PARIS

Quand ? : à tout moment dans la mesure où le projet a fait l'objet d'un travail en amont avec un Conseiller en évolution professionnelle

Chaque demande sera instruite lors des réunions de la CCFC (une réunion par trimestre selon le calendrier de la CCFC du plan 2020). Le plan 2020 sera disponible sur le site du GHU à partir du mois de Janvier 2020.

Attention, un préalable :

Tout agent doit être accompagné par un Conseiller en évolution professionnelle (CEP) ;

MON COMPTE FORMATION



Ce conseil est assuré par :

Hélène BAYETTE h.bayette@ghu-paris.fr ou

Par l'ANFH, sur rendez-vous et joignable au : 01 53 82 87 88

Politique et mise en œuvre du CPF au GHU:

Qu'est-ce qu'un projet d'évolution professionnelle ?

Un projet est propre à chacun et peut prendre différentes formes : changer de métier, accéder à de nouvelles responsabilités, effectuer une mobilité ou un reclassement professionnel, changer d'établissement, reprendre des études, créer une entreprise, devenir libéral, ...

Un conseiller en évolution professionnelle du GHU ou de l'ANFH peut accompagner l'agent à la réflexion et à la formalisation de son projet.

Les formations sont ouvertes à tous, cependant les publics prioritaires sont :	Les conditions prioritaires sont :	L'action de formation doit répondre aux objectifs suivants :
<ul style="list-style-type: none"> - Les agents de catégorie C en situation d'activité dans le GHU et de toutes les filières - Les agents en situation d'incapacité ou pour prévenir les risques d'incapacité 	<p>L'étude des dossiers sera réalisée à partir du moment où la demande ne rentre dans aucun autre dispositif (Validation des Acquis de l'Expérience, VAE), Bilan de compétences (BC), Congés de Formation Professionnelle (CFP) ou après avoir été refusé dans ces dispositifs au moins deux fois.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet de formation doit être en lien avec les projets du GHU - Une reconversion si l'intérêt est partagé entre l'agent et le GHU

Pour mémoire :

- L'employeur n'a pas l'obligation d'accepter une demande au titre du CPF
- La rémunération, en cas de CPF hors temps de travail, ne sera pas prise en compte

Qui finance le CPF ?

Il existe 2 financeurs possibles du CPF :

- L'ANFH, sur le nouveau Fonds de Qualification & CPF (FQ&CPF), selon les conditions et priorités définies et consultables sur le site Internet de l'ANFH,
- L'établissement, sur son plan de formation, selon les priorités et modalités définies par l'établissement et validées en CTE==> le plan de formation avec l'utilisation de l'enveloppe dédiée à la CCFC.

Les dispositifs de formation

Études promotionnelles

Elles permettent aux agents d'obtenir un diplôme/certificat du secteur sanitaire et social.
Interlocuteurs privilégiés :
Direction des soins ou Direction Médico-sociale, Formation Continue, Cadres concernés, DRH.

Les dispositifs individuels

Compte Personnel Formation
Congé de Formation Professionnelle
Validation des Acquis de l'Expérience
Bilan de Compétences



Formations institutionnelles

Elles sont accessibles dans le plan de Formation 2025. Toute demande d'inscription devra être signée par l'agent et le cadre 2 mois avant le départ en Formation

Formations polaires

Ces formations sont définies en fonction des thématiques et priorités du pôle concerné. Les inscriptions doivent parvenir au moins 2 mois avant la formation par e-mail au service Formation Continue.